HAL
open science

La dynamique évolutive des paradigmes de l'abstentionnnisme électoral en France: Proposition du concept du déficit d'intérêt esquisse d'une lecture rationnelle

Blaise Kouamen

To cite this version:

Blaise Kouamen. La dynamique évolutive des paradigmes de l'abstentionnnisme électoral en France: Proposition du concept du déficit d'intérêt esquisse d'une lecture rationnelle. Sciences de l'Homme et Société. Université du Droit et de la Santé - Lille II, 2009. Français. NNT : . tel-00377887

HAL Id: tel-00377887

https://theses.hal.science/tel-00377887v1

Submitted on 23 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE LILLE 2 – DROIT ET SANTE

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION

N° attribué par la bibliothèque :

THESE
Pour obtenir le grade de :
DOCTEUR
Discipline : Science Politique

Présentée et soutenue publiquement par :

Blaise KOUAMEN

Le 27 Janvier 2009

Titre :

LA DYNAMIQUE EVOLUTIVE DES PARADIGMES DE L'ABSTENTIONNISME ELECTORAL EN FRANCE :

PROPOSITION DU CONCEPT DU DEFICIT D'INTERET
ESQUISSE D'UNE LECTURE RATIONNELLE

JURY

Pierre Bréchon, Professeur à l'IEP de Grenoble
Bernard Dolez, Professeur à l'Université Paris 12
Annie Laurent, Directeur de recherche au CNRS, CERAPS Lille 2
Luc Sindjoun, Professeur à l'Université Yaoundé II
Christian-Marie Wallon-Leducq, Professeur à l'Université Lille 2 (Directeur de thèse)

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE ***6***

PREMIERE PARTIE : ***31***

LES PARADIGMES SOCIOLOGIQUE : UNE LECTURE HOLISTE DU PHENOMENE ***31***

INTRODUCTION ***32***

CHAPITRE I : LE DEFAUT D'INTEGRATION A LA SOCIETE : LE TRANSFERT DES DETERMINANTS SOCIAUX AU CHAMP POLITIQUE ***34***

INTRODUCTION ***34***

SECTION I : LES FILIATIONS SCIENTIFIQUES ET LA DISSECTION DU PARADIGME **36**

P1- LES BALISES SCIENTIFIQUES 36

A- L'INTEGRATION : UN CONCEPT SOCIOLOGIQUE DURKHEIMIEN 36

B- UNE DEMARCHE PARENTE A L'ECOLE DE COLUMBIA 40

P2 : LA DISSECTION DE LA CONCLUSION LANCELOT 41

A- LA PARTICIPATION ELECTORALE COMME PARTICIPATION SOCIALE 41

B- LA PREPONDERANCE DU DEFAUT D'INTEGRATION SYSTEMIQUE 43

SECTION II : LES MODALITES D'INTEGRATION ET PARTICIPATION ELECTORALE **44**

P1- LES INTEGRATIONS PRIMAIRES 45

A- L'AGE ET LE CYCLE DE VIE 45

B- LE GENRE (SEXE) 47

C- L'INTEGRATION FAMILIALE 49

P2- LES INTEGRATIONS STABILISATRICES 51

A- L'INTEGRATION PROFESSIONNELLE 51

B- L'INTEGRATION RESIDENTIELLE 54

P3 : LES INTEGRATIONS COMMUNAUTAIRES 57

A- L'INTEGRATION RELIGIEUSE 57

B- L'ADHESION ASSOCIATIVE 61

CONCLUSION (CHAPITRE I) ***63***

CHAPITRE II : LE CENS CACHE OU LA COMPETENCE POLITIQUE INEGALITAIRE DES CLASSES SOCIALES ***65***

INTRODUCTION ***65***

SECTION I : LE DECRYPTAGE DU CONCEPT DE LA COMPETENCE POLITIQUE **67**

P1 : LES FONDEMENTS DU CONCEPT 67

A- LA FUSION COMPETENCE POLITIQUE ET POLITISATION 67

B- LE ROLE AMPLIFICATEUR ET DISCRIMINANT DU NIVEAU D'INSTRUCTION 69

P2 : LA MUTATION DE LA COMPETENCE POLITIQUE EN SOUS-CULTURE POLITIQUE 72

A- CULTURE OU CULTURE POLITIQUE. 72

B- LES MECANISMES DE LA REPRODUCTION CULTURELLE 74

C- L'INCOMPETENCE POLITIQUE ET LA LOGIQUE DE DOMINATION 76

SECTION II : LES DETERMINANTS DE LA COMPETENCE POLITIQUE ET DE LA PARTICIPATION ELECTORALE 79
P1 : LES COMPOSANTES DE LA COMPETENCE POLITIQUE OBJECTIVE 80
A- LA CONNAISSANCE DES ACTEURS ET ENJEUX POLITIQUES 80
B- LA MAITRISE DE SCHEMES POLITIQUES DE CLASSIFICATION 82
P2 : LES ELEMENTS DE LA COMPETENCE POLITIQUE SUBJECTIVE 86
A- L'INTERET POUR LA POLITIQUE 86
B- L'AUTO-APPRECIATION : LE SENTIMENT D'INCOMPETENCE POLITIQUE 89
C- LES RESERVES 90
CONCLUSION CHAPITRE II 92

CONCLUSION PREMIERE PARTIE 94

DEUXIEME PARTIE : 97

LES PARADIGMES POLITIQUES : L'EFFET DE LA CONJONCTURE SUR LE PHENOMENE 97

INTRODUCTION 98

CHAPITRE III: LES INFLUENCES DES PARAMETRES ELECTORAUX SUR LA PARTICIPATION 101

INTRODUCTION 101

SECTION I : LA NATURE DES ELECTIONS ET LA PARTICIPATION DIFFERENTIELLE 102
P1 : LES ELECTIONS MOBILISATRICES 103
A- LES ELECTIONS NATIONALES 103
B- L'EXCEPTION DES MUNICIPALES 105
P2 : LES ELECTIONS A FAIBLE PARTICIPATION 106
A- LES ELECTIONS LOCALES 107
B- LES ELECTIONS EUROPEENNES 108
SECTION II : LES DECLINAISONS DE L'OFFRE ELECTORALE 109
P1 : LA TYPOLOGIE DES OFFRES ELECTORALES 110
1- LA CONFIGURATION DE L'OFFRE PERSONNELLE 110
2- L'OFFRE TERRITORIALE 111
P2 : LA CODIFICATION DE L'OFFRE 112
A- LA PROBLEMATIQUE DES MODES DE SCRUTIN 112
B- LE NOMBRE DE CANDIDATS 113
P3 : L'ENVIRONNEMENT DE L'OFFRE 114
A- L'EFFET DE LA MOBILISATION 114
B- LA PROBLEMATIQUE DE L'INFLUENCE DES MASSES MEDIAS 115
C- L'EQUIVOQUE DES SONDAGES D'OPINION 116
SECTION III : L'INFLUENCE DE L'ENJEU POLITIQUE SUR LA PARTICIPATION ELECTORALE 117
P1 : L'ILLUSTRATION REFERENDAIRE 119
A- LA DIFFERENCE DE NATURE ENTRE LES REFERENDUMS ET ELECTIONS 119
B- L'INSTRUMENTALISATION DES REFERENDUMS 120
C- LA LISIBILITE DE L'ENJEU REFERENDAIRE 121

P2 : LES ELECTIONS INTERMEDIAIRES 122
A- LA NOTION DU CONCEPT 122
B- LA DEMOBILISATION DE L'ELECTORAT GOUVERNEMENTAL 123
CONCLUSION CHAPITRE III *125*

CHAPITRE IV : L'ABSTENTIONNISME PROTESTATAIRE ET STRATEGIQUE : DEUX CONCEPTS POLITIQUES DU PHENOMENE *126*

SECTION I : L'ABSTENTIONNISME PROTESTATAIRE **128**
P1 : LA PERMANENCE DU COMPORTEMENT ET LA PROBLEMATIQUE DE SON IDEOLOGIE 128
A- LA PERMANENCE DU CONCEPT 129
B- LA PROBLEMATIQUE DE L'IDEOLOGIE PROTESTATAIRE : LA DOCTRINE MAURRASSIENNE ET L'ANARCHO-SYNDICALISME 130
P2 : LE PROFIL D'ASSISE PRECAIRE ET LA TENDANCE REACTIONNAIRE 132
A- LES RELIEFS DU DEFAUT D'INTEGRATION A LA SOCIETE 132
B- L'INCOMPETENCE POLITIQUE ET VOTE REACTIF FN 133
SECTION II : L'ABSTENTIONNISME STRATEGIQUE **134**
P1 : LA LOGIQUE CONTEXTUELLE ET LE DIAGNOSTIQUE POLITIQUE 135
A- LA CRISE DE LA PARTICIPATION ET LA CRISE DE REPRESENTATION 135
B- LA DESTRUCTURATION DU CHAMP POLITIQUE 137
P2 : LE PROFIL PARADOXAL DU VOTANT 140
A- LA REALITE INTEGRATIVE ET POLITISATION AVEREE 140
B- LA PREPONDERANCE D'UNE PROXIMITE PARTISANE A GAUCHE 141
CONCLUSION CHAPITRE IV *144*

CONCLUSION DEUXIEME PARTIE *146*

TROISIEME PARTIE : 148

ESSAI DE CONCEPTUALISATION D'UNE EXPLICATION RATIONNELLE DU PHENOMENE *148*

INTRODUCTION *149*

CHAPITRE V : L'INOPERANTE RATIONALITE DE L'ABSTENTION DANS LA THEORIE ECONOMIQUE DE LA DEMOCRATIE *153*

INTRODUCTION *153*

SECTION I : LE CADRAGE CONCEPTUEL ET LA PRESENTATION ANALYTIQUE DE LA THEORIE **156**

P1 : LES PRINCIPES MICRO-ECONOMIQUES SOUS-TENDANT LA THEORIE 157
A- LE PARADIGME DE L'INDIVIDUALISME METHODOLOGIQUE 157
B- LE PRINCIPE DE LA RATIONALITE CHOIX 161
C- L'UTILITARISME ET LA RATIONALITE UTILITARISTE 164
P2 : LE TRAITEMENT ANALOGIQUE – CHAMP POLITIQUE ET MARCHE ECONOMIQUE 165
A- L'IDENTITE D'ACTION D'UN ELECTEUR RATIONNEL ET D'UN HOMO-OECONOMICUS 165
B- LES LIMITES EMPIRIQUES A LA THEORIE 170

SECTION II : LE PARADOXE DU VOTE OU LE POSTULAT DE L'ABSTENTIONNISME SYSTEMATIQUE MAJORITAIRE 175

P1 : LE POSTULAT A L'EPREUVE DE LA PRATIQUE ELECTORALE 176

A- L'ESSENCE DU CONCEPT 176

B- LA CONFRONTATION DU PARADOXE DE L'ELECTEUR AUX DONNEES ELECTORALES EMPIRIQUES 178

P2 : LA SYNTHESE DES ESSAIS DE RESOLUTION DU PARADOXE DU VOTE 180

A- L'IMPOSSIBLE RESOLUTION DANS LA THEORIE DES CHOIX RATIONNELS 180

B- LA SOLUTION DE LA RATIONALITE AXIOLOGIQUE 183

CONCLUSION CHAPITRE V 185

CHAPITRE VI : PROPOSITION DU CONCEPT DU DEFICIT D'INTERET DANS L'ESPACE DE LA RATIONALITE EVALUATIVE 187

INTRODUCTION : 187
L'HYPOTHESE DE LA DETERMINATION DE L'INTERET 187

SECTION I : LES ELEMENTS EMPIRIQUES DE LA PERTINENCE D'UNE APPROCHE RATIONNELLE 190

P1 : LA MUTATION DE L'ATTITUDE DANS LE CHAMP POLITIQUE CONTEMPORAIN .. 194
A- LA TRANSFORMATION DU PROFIL DES ABSTENTIONNISTES 194
B- LA CONSTANTE PRATIQUE INTERMITTENTE MAJORITAIRE 196
C- LA RELATIVE INSUFFISANCE DES PARADIGMES TRADITONNELS 199

P2 : DES MODIFICATIONS LIEES A L'EVOLUTION INSTABLE DU COMPORTEMENT ELECTORAL 202

A- LA VOLATILITE ELECTORALE ET LE POSTULAT DE L'ELECTEUR RATIONNEL 202

B- LA MONTEE DE L'INDIVIDUALISATION POLITIQUE 210

C- LE CHANGEMENT DU STATUT PSYCHOLOGIQUE DU VOTE : DU VOTE DEVOIR AU VOTE DROIT 218

SECTION II : ESSAI DE VALIDATION DE L'HYPOTHESE PAR LE MODELE RATIONNEL GENERAL 221

P1 : LE CORPS CONCEPTUEL DE LA METHODE ET SA TRANSCRIPTION EN TERME ELECTORAL 226

A- LA PERTINENCE BIPOLAIRE DES POSTULATS CONSTITUTIFS 226

B- UNE ABSTRACTION DES POSTULATS COMPLEMENTAIRES DE LA THEORIE DU CHOIX RATIONNEL 237

P2 : LA RECONSTRUCTION DES MOTIVATIONS DES ABSTENTIONNISTES ET L'EXTRACTION DE SON SENS LOGIQUE ... 239

A- LA MISE EN EVIDENCE LONGITUDINALE DES DONNEES 240

B- LE SENS ET L'ESSENCE DES MOTIVATIONS DES ABSTENTIONNISTES 247

CONCLUSION CHAPITRE VI 253

CONCLUSION TROISIEME PARTIE 256

CONCLUSION GENERALE 259

BIBLIOGRAPHIE 267

TABLE DES MATIERES 277

INTRODUCTION GENERALE

L'abstentionnisme électoral à l'échelle individuelle est un acte rationnel qui résulte de la perception d'un déficit d'intérêt pour de nombreux électeurs qui postulent que le vote doit avoir une fonction d'utilité sociale. L'intérêt recherché par les électeurs est mesuré à l'aune de la performance de l'action politique sur les enjeux consensuels portant sur les questions de la vie quotidienne. Ces questions à prépondérance économique dès lors qu'elles sont réappropriés par les acteurs politiques dans l'espace publique, deviennent des enjeux politiques dont tous les électeurs s'accordent sur l'objectif de sa résolution. Cet énoncé découle des observations des attitudes et comportement des électeurs de l'ère contemporaine essentiellement marqués par l'individualisation politique. Il va s'en dire que cette conclusion est une perception nouvelle mais aussi différentielle de la pluralité des approches portant sur l'explication du phénomène dans la mesure où d'après l'inventaire des paradigmes qui concourent à l'explication du phénomène relevés tout le long de l'histoire électorale française ; il apparaît qu'à chaque période précise de celle-ci, il y a eu une manière additionnelle d'expliquer l'abstentionnisme sans que pour autant les concepts précédemment énoncés connaissent une falsifiabilité dans son acception poppérienne. Il en résulte que, dans la sociologie de l'abstention, il y a une coexistence des paradigmes concourant à l'explication du phénomène. Ceci témoigne non seulement le dynamisme des efforts scientifiques à comprendre les ressorts de ce fait macrosociologique dont les variables de sa causalité sont multiples. Cette pluralité de concepts concurrents dénotent aussi leur relative insuffisance à expliquer de manière pertinente ce phénomène que tous les politistes s'accordent à reconnaître la complexification de sa nature. Celle-ci est liée au large éventail de ses causalités possibles dont les ressorts peuvent se situer tant à la fois à l'échelle structurelle, aussi bien qu'aux données conjoncturelles pour enfin se fondre dans la rationalité de l'acteur individuel situé dans le champ politique. Quoiqu'il en soit, les paradigmes en concurrence présentent une certaine faiblesse explicative procédant du fait qu'au sein même de l'ensemble des abstentionnistes, il y a un rapport différencié à la politique qui rend en conséquence l'explication de plus en plus difficile; ceci étant, tandis que la majorité de cet ensemble se trouve dans une logique intermittente du vote faisant appel à une explication politique et conjoncturelle ; une minorité reste figée dans un abstentionnisme systématique qui fait appel à une explication intégrant davantage des logiques sociales et structurelles. Face à cette bi-compartimentation des attitudes, les politistes s'accordent à

reconnaître qu'en dépit de l'indéniable détermination des comportements électoraux par les effets de la socialisation initiale de l'électeur et l'influence des effets conjoncturels; il y a aussi dans ses attitudes une modulation de la rationalité qui le dispose à s'affranchir des pesanteurs structurelles pour opérer son choix électoral dans une relative autonomie. Au regard des évolutions notables des attitudes électorales allant vers plus d'individualisation politique entendu comme étant une certaine rationalisation des choix électoraux intégrant la conjugaison des variables structurelles et conjoncturelles précitées , comment pouvons-nous concevoir une explication rationnelle du phénomène de l'abstentionnisme électoral plus conforme à la réalité contemporaine dans la mesure où les paradigmes traditionnelles présentent une relative insuffisance à expliquer le phénomène dans sa configuration actuelle ? Avant de présenter les grandes articulations du concept du déficit d'intérêt que nous proposons comme une esquisse d'une lecture rationnelle du phénomène qui semble en adéquation avec sa présentation actuelle ; il serait sans doute nécessaire de voir comment au fil du processus des interprétations scientifiques, le phénomène de l'abstentionnisme électoral a été analysé par les politistes de manière chronologique ; ce qui nous placera dans une perspective historique mais limitée dans le temps. Ceci dans la mesure où jusqu'en 1952 François Goguel, à juste titre, faisait le constat que l'abstentionnisme n'avait pas encore fait l'objet d'une étude scientifique en France[1]. Cette restriction du champ de notre recherche nous conduit d'exclure du spectre de notre analyse les explications morales telle que la thèse de la déviance communautaire ou encore de l'incivisme qui ont structuré l'explication du phénomène depuis l'instauration du suffrage universel masculin en 1848. Ce sera aussi l'occasion de soustraire dans l'intervalle de notre étude, le concept de la dépolitisation proposé au cours des années 1960 mais aussitôt rejeté à l'unanimité par les politistes français. Ce rejet fut matérialisé dans le rapport introductif du doyen Vedel à l'occasion d'une table ronde consacrée à l'évaluation de la pertinence de ce concept. Dans son exposé commis à cet effet, cet éminent universitaire disait de ce concept : « L'objet même de la recherche était singulièrement flou ; il se définissait par un terme emprunté au journalisme plus qu'au vocabulaire de la science politique et évoquant de façon vague une évolution vers un moindre intérêt des individus et des groupes pour la chose politique ».[2] Ce concept rejeté nous donne également l'opportunité de préciser la définition de paradigme. Selon Thomas Kuhn, la notion de paradigme désigne un ensemble cohérent d'hypothèses, de propositions, d'énoncés ou des résultats qui donnent naissance à des traditions de recherches[3]. Cet ensemble de

[1] François GOGUEL, Pour une étude scientifique de l'abstentionnisme électoral, RFSP, 1952, n° 1, pp. 138-142.
[2] Georges VEDEL, La dépolitisation, mythe ou réalité ? Rapport introductif, Paris, Armand Colin, 1962, pp.176-182.
[3] Thomas KUHN, La structure des révolutions scientifiques, Paris, Flammarion/Champ 1983.

propositions sont conventionnellement acceptées dans tout ou partie de la communauté savante à partir desquelles se construit une école de recherche[4]. Ainsi précisé, il apparaîtra dans la perspective de la dynamique évolutive des paradigmes de l'abstentionnisme électoral en France ; que le modèle que nous proposons s'inscrit dans l'école de l'électeur rationnel qui reste une approche minoritaire dans la sociologie électorale française contrairement aux pays anglo-saxons notamment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Ceci étant dit, les premières études proprement scientifiques du phénomène qui ont marqué la sociologie électorale française considéraient l'abstentionnisme électoral comme un fait social dans son acception Durkheimienne c'est-à-dire comme « un phénomène collectif conditionné par des propriétés sociales durablement structurées qui tend à se reproduire à l'identique à l'intérieur d'une classe sociale ». Cette lecture holiste disposait en effet que les comportements électoraux étaient le produit ou le reflet du milieu d'appartenance de l'électeur saisi dans sa dimension des normes socioculturelles que l'agent social intériorisent inconsciemment par le biais des mécanismes de la socialisation politique. Deux paradigmes relèvent de ce courant méthodologique dont l'économie des observations dispose que la compétence sociale fonde la compétence politique ; il en résulte ainsi qu'il y a un transfert des déterminants sociaux au champ politique notamment dans le façonnement des comportements électoraux (**PREMIERE PARTIE**). C'est dans ce sillage qu'en 1968, Alain Lancelot dans son étude portant sur l'abstentionnisme électoral en France[5] concluait que le phénomène était la résultante d'un défaut d'intégration de certaines catégories sociales à la société globale (**CHAPITRE I**). Les balises scientifiques de ce concept relèvent deux filiations d'écoles qui se croisent au demeurant dans leur perception d'analyse des faits sociaux. En effet, la conclusion de Lancelot sur l'abstentionnisme présente une convergence d'analyses avec les causes du suicide telles que étudiées par Emile Durkheim.[6] Ces deux auteurs relèvent que ces faits sociaux respectifs reposent sur le même fondement causal notamment le défaut d'intégration à la collectivité. Mais il serait sans doute juste de préciser que la notion de l'intégration a été essentiellement formalisée par Durkheim et érigée en concept sociologique dans ses travaux précités. Ceci étant, le concept de l'intégration relève en priorité le degré relationnel d'un sous-système avec un système plus large qui est la société globale. Ce faisant, à travers le terme de l'intégration, l'on désigne l'ensemble des dimensions et des modalités de la participation des

[4] Philippe BRAUD, Sociologie politique, Paris, LGDJ, 2004, 7ème édition, p. 581.
[5] Alain LANCELOT, L'abstentionnisme électoral en France, Paris, Armand Colin, 1968.
[6] Emile DURKHEIM, Le suicide, étude sociologique, Paris, PUF, "quadrige", 1897 (1990).

groupes aux diverses instances de la vie sociale. Aussi apparait-il une corrélation ascendante entre le degré de l'intégration et l'intensité de la participation sociale formalisé ainsi qu'il suit : plus l'agent social est intégré, plus il participe.

La conclusion de Lancelot corrobore aussi les thèses de l'école de Columbia qui dans les années 1940 à travers une maxime directrice Paul Lazarfeld disait : « un homme pense politiquement comme il est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les préférences politiques ».[7] Par cette affirmation forte, il fallait y voir une récusation des attendus et des présupposés normatifs sur la démocratie représentative postulant la rationalité des choix électoraux au profit de l'acceptation des déterminations sociales qui façonneraient le comportement politique. Somme toute la conclusion de Lancelot appréhende la participation électorale comme étant l'une des dimensions de la participation sociale. Dans cette perception, les abstentionnistes apparaissent comme des agents sociaux relevant de certains groupes qui prennent insuffisamment part au concert social à cause de la faiblesse du degré de leur intégration à la société globale qui cerne le champ politique (**SECTION I**).

Dans son application, l'intégration à la société globale connaît des modalités plurielles qui contribuent à favoriser la participation électorale. Il en est ainsi des intégrations dites primaires parce qu'elles relèvent des données naturelles de la vie sociétale ; selon cette vision, il apparaît que les phases du cycle de vie ont un effet sur la participation électorale. Toutefois, ce n'est pas l'âge en tant que données biologiques qui exclut la catégorie des jeunes et celle des vieux du troisième âge de la participation électorale ; mais, c'est plutôt l'effet d'une intégration imparfaite qui justifie l'abstentionnisme des jeunes en cours d'intégration dans la vie active, tout comme la désocialisation et la déstructuration des réseaux de sociabilité écartent les vieux du troisième âge de plus de 75 ans de la participation électorale.

La même corrélation était observée autrefois entre l'abstentionnisme électoral et le genre dans la mesure où les femmes s'abstenaient plus fréquemment que les hommes. Mais en réalité ce n'était pas l'effet du sexe en tant que donnée biologique comme il en est pour l'âge qui déterminait l'abstention de la gente féminine mais plutôt leur position sociale dans la division sexuelle du travail qui réservait alors aux hommes le monopole des affaires politiques et aux femmes des tâches domestiques. De même le statut matrimonial influe sur la participation électorale dans la mesure où les mariés votent plus que les célibataires. La famille

[7] Paul LAZARFELD, Bernard BERELSON, GAUDET,The people's choice,New-York, duells, sloan-pearce, 1944. p. 178.

joue ainsi un rôle intégrateur par l'impulsion du père qui exerce une action d'entraînement sur l'épouse et les enfants.

Par ailleurs, les stabilités professionnelle et géographique sont aussi des facteurs clivants de la participation électorale. C'est en ce sens que Lancelot dans son étude concluait que l'activité politique croit à mesure que l'on soit intégré professionnellement. Ceci justifie sans doute les taux d'abstention très élevés parmi les chômeurs ; de ce fait, l'intégration professionnelle confère aux travailleurs une certaine dignité sociale qui fonde la compétence politique. Des réserves peuvent être émises par rapport à cette conception car le travail à lui tout seul ne suffit pas à fonder la compétence sociale qui semble elle-même liée à d'autres variables au nombre desquelles le revenu. Quoiqu'il en soit, la stabilité professionnelle favorise la participation de l'électeur de la même manière que la stabilité spatiale ou géographique. C'est ainsi qu'il apparaît que les grandes agglomérations à l'instar de Paris où la mobilité des électeurs est accrue, l'abstentionnisme électoral y est fort. Il ressort des observations que les résidents de Paris se considèrent en effet comme les hôtes de passage ou encore considèrent la ville comme une commune dortoir où le lien de sociabilité entre ses membres est faible. Mais en revanche, dans les campagnes, l'intégration des membres semble plus forte et favorise en conséquence de forte participation électorale. Cette participation différentielle entre les villes et les campagnes se justifie en effet par la nature du lien social qui unit ses membres. Pour reprendre les termes de Ferdinand Tönnies,[8] les villes sont en réalité des Geselschaft c'est-à-dire une société atomisée, rationaliste et individualiste où il n'y a aucun contrôle social entre les membres à la différence des campagnes qui sont des Gemeinschaft qui est une société communautaire, solidaire marquée par un fort contrôle social des membres. Dans cette deuxième forme de société qu'est la campagne, ses membres peuvent redouter le regard désapprobateur de la commission de l'abstention qui était autrefois socialement mal perçue. Aussi, a-t-on observé par ailleurs qu'à l'intérieur des grandes villes, il y a une disparité de participation entre les quartiers bourgeois et les quartiers populaires minés par la précarité de ses résidents qui s'auto-excluent massivement de la scène électorale. A ce sujet, Dormagen et Braconnier sur la base d'une étude récente portant sur la cité des Cosmonautes, un quartier de la banlieue nord de Paris, à Saint Dénis, ils concluaient que : « La ségrégation sociale et spatiale se doublent désormais d'une ségrégation électorale ».[9]

---

[8] Ferdinand TÖNNIES, Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure, Paris, RETZ-CIPL, (1997) – 1977.

[9] (C) BRACONNIER, (J,Y) DORMAGEN, La démocratie de l'abstention, Folio actuel, édition, Gallimard, 2007, p. 9-27.

De la même manière que les précédentes modalités d'intégration, les intégrations au sein des associations accroissent la participation électorale. En guise d'exemple, le fait d'appartenir à l'église catholique et surtout le fait d'y être intégré dont l'indice de perception est la pratique régulière de la messe dominicale apparaît comme une variable qui favorisent la participation électorale. Il en est de même de l'affiliation aux associations syndicales qui confère non seulement un intérêt pour les questions politiques mais davantage, elle peut permettre aux agents sociaux au bas de l'échelle sociale tels que les ouvriers non qualifiés, d'avoir une certaine compréhension du fait politique. La conjonction de ces paramètres disait Lancelot, avait fait du département du Nord, l'une des plus participationnistes de la France, parce que les associations catholiques et les associations de gauche y prolifèrent (**SECTION II**).

Ainsi se structurent les grandes articulations du paradigme du défaut d'intégration à la société globale conceptualisé en 1968 par Lancelot. Ce concept peut-il expliquer le phénomène de l'abstentionnisme dans sa bi-compartimentation et dans sa complexification telles que perçues dans l'ère contemporaine ? Indéniablement les conclusions de Lancelot sont d'un apport considérable dans la compréhension du façonnement du phénomène et permettent d'expliquer davantage l'abstentionnisme systématique dont le profil de ces électeurs obéit aux caractéristiques des agents sociaux aux conditions de vie précaires et faiblement intégrés à la société globale. Toutefois, les études récentes notamment celles de Jaffré et Muxel[10] relèvent la transformation majoritaire, du profil sociologique des nouveaux abstentionnistes dit dans le jeu. En effet, ils apparaissent intégrés à la société globale d'autant plus qu'ils appartiennent aux catégories sociales moyenne ou supérieure ne connaissant pas de problèmes significatifs de l'intégration. Dans cette configuration, il s'impose la question de savoir quels peuvent être les fondements de leur retrait électoral. Cet abstentionnisme sans cause sociologique apparent n'autorise-t-il pas à interroger la rationalité de ces électeurs ? Quoiqu'il en soit, la pratique de plus en plus intermittente du vote de ces nouveaux abstentionnistes amenuise la portée explicative du concept du défaut d'intégration sur le court terme et à l'échelle d'une élection où l'électeur s'abstient au premier tour du scrutin et vote au second, vice-visa. Il serait difficilement admissible de concevoir qu'il n'était pas intégré au premier tour et l'était au second.

[10] (J) JAFFRE, (A) MUXEL, S'abstenir, hors du jeu ou dans le jeu politique ? in Dir (P) BRECHON, (A) LAURENT, (P) PERRINEAU, Les cultures politiques des Français, Paris, Presses de Sciences Pô, 2000, p. 19-52.

Dans le sillage de la lecture holiste, le concept du Cens caché de Daniel Gaxie est également conçu comme un modèle d'explication du phénomène.[11] Il désigne la compétence politique inégalitaire entre les différentes classes sociales qui écartent les agents sociaux culturellement et socialement défavorisés de la participation électorale (**CHAPITRE II**). D'après son architecture conceptuelle, pour qu'un agent social participe à une élection, il faut qu'il soit doté de la compétence politique qui est une variable corrélée au capital culturel ; or cette variable est l'apanage des agents sociaux qui occupent une position sociale supérieure tandis que l'incompétence politique est le propre des agents sociaux des clases inférieures enclines à l'abstentionnisme électoral. Son analyse porte aussi sur la récusation des préalables fondamentaux de la démocratie qui postulent que le vote soit un acte purement conscient et rationnel dans lequel l'électeur connaissant ses intérêts divers choisirait à terme le candidat qui les garantirait au mieux. Daniel Gaxie part du constat que tous les électeurs ne possèdent pas la compétence politique, ne manient pas les concepts de la politique avec la même faculté et les électeurs privés de ce déterminant s'auto-excluent du champ politique ; il en conclut qu'il y a une ségrégation politique qui écarte les agents sociaux des classes démunis de la participation électorale.

A l'analyse, la compétence politique comporte un lien fusionnel avec la politisation parce que l'une entraîne l'autre et réciproquement. Le degré de la politisation est saisi par un faisceau d'indices tels que la fréquence de la discussion des questions politiques en famille, suivre régulièrement les rubriques politiques, économiques et sociales dans les masses médias. Cette accoutumance au fait politique confère une compétence spécifique qui est la compétence politique entendu comme étant la capacité à comprendre et à interpréter les faits proprement politique par une lecture politique.

Cette compétence politique est aussi largement tributaire du capital culturel qui s'acquiert au prorata du niveau de scolarisation matérialisé par les diplômes obtenus tout le long du cursus académique. Ainsi les agents sociaux qui sont les plus diplômés occupent des positions sociales supérieures qui les prédisposent à s'intéresser à la politique, à comprendre plus aisément les faits politiques et enfin à participer massivement aux élections. Cette prédisposition à voter de cette classe est à la différence de celles des agents sociaux peu diplômés situés au bas de l'échelle sociale qui sont pris dans une sorte de tourbillon politique qui brouille leur perception du fait politique et la compréhension intelligente du schème

[11] Daniel GAXIE, Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique, Paris, Le Seuil 1978.

politique. Sur le long terme, la compétence politique se mute en une culture voire une sous-culture politique qui est transmise par des mécanismes de la socialisation aux agents des clases sociales supérieures. Quant aux agents des classes sociales inférieures caractérisées par leur incompétence politique, ils intériorisent ces normes et les retransmettent de génération en génération par des mécanismes de reproduction culturelle de logique Bourdieusienne que sont l'habitus et la violence symbolique.[12] Dans ce dispositif de reproduction, l'habitus est conçu comme un système de disposition durable et transposable largement inconscient de sorte que chaque individu a des attitudes codées socialement. Rejoignant Bourdieu dans ces analyses, Daniel Gaxie conclut que les agents sociaux de classes inférieures essentiellement privées de la compétence politique sont victimes de la ségrégation politique dont l'abstentionnisme électoral en est une preuve matérielle mais aussi une preuve tangible. Ils intériorisent leur domination exercée par une « violence symbolique » qui les amène à accepter sans contrainte leur marginalisation du champ politique comme une disposition naturelle de l'ordre social. Il s'en suit que l'incompétence politique fonde la domination des agents des classes sociales inférieures exercée par des agents appartenant aux hiérarchies sociales supérieures. Pour ces auteurs et de manière déductive, la démocratie n'est qu'un leurre, elle n'est qu'une illusion qui transpose dans le champ politique en terme concurrentiel les clivages et les antagonismes sociaux. En somme, la démocratie n'est qu'un mirage qui renforce et légitime la coupure entre les gouvernants et les gouvernés et perpétue la domination des premiers sur les seconds fatalement confinés dans les abîmes sociaux (**SECTION I**).

Par ailleurs, l'étude de Daniel Gaxie présente les aspects cognitifs de la compétence politique constituant les variables de la participation électorale. Ces variables structurent la compétence politique en deux composantes essentielles dont l'une est objective et l'autre subjective. La compétence politique objective est conditionné par un faisceau de variables en l'occurrence la connaissance des acteurs et des enjeux politiques ; la maîtrise des schèmes de classification des acteurs politiques sur un axe gauche / droite ou encore la maîtrise des schèmes d'évaluation. De manière connexe, elle implique aussi par rapport aux acteurs politiques présentés par les partis politiques une identification partisane conçue comme étant une variable intermédiaire de l'approche psychosociologique de l'école de Michigan.[13] En effet, le concept de l'identification partisane tel que conçu par les politistes de cette école est dit

---

[12] Pierre BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique, Droz, 1972, p. 178.

[13] (A) CAMPBELL, CONVERSE (P), MILLER (W) and STOKES Donald, the American voter, New-York, Wiley, 1960, VII-573.

le paradigme de Michigan et se révèle comme la pierre angulaire de la sociologie électorale. Il est défini comme étant l'attachement affectif de l'électeur à l'un ou l'autre des deux partis politiques américains en l'occurrence le parti Démocrate et le parti Républicain. Cet attachement affectif a un caractère durable et stable aux propriétés transmissibles de génération en génération essentiellement construite dès la prime enfance. L'identification partisane s'est révélée comme une variable lourde de la participation électorale et de la stabilité du système politique. Aussi, ressort-il de ses études que les électeurs qui n'ont aucune préférence partisane et se placent au centre de l'axe politique sans aucun rapport idéologique avec le centrisme sont qualifiés de « marais ». A la lumière des observations, ces électeurs dit du marais étaient peu instruits, peu informés, mais surtout ils étaient politiquement amorphes et constituaient de ce fait le réservoir de l'abstentionnisme électoral. Des études similaires avaient été faites en France au début des années 1960 par Deutch, Lindon et Weil[14] et identifiaient également un groupe d'électeurs du marais présentant les mêmes caractéristiques que ceux de Michigan. Pareillement, ils étaient peu participatifs aux consultations électorales et ne répondaient pas aux questions lors des sondages d'opinion à cause de leur incapacité à produire une réponse proprement politique. Sur la base de ces observations anciennes, ne sommes-nous pas fondés à nous interroger si les abstentionnistes de l'ère contemporaine relèvent encore essentiellement de cette masse critique ? A l'observation, il apparaît que le profil du nouvel abstentionniste composante majoritaire de cet ensemble, est en nette déphasage avec cette lecture même si le « marais » constitue la frange minoritaire voire le substrat permanent du phénomène.

La deuxième composante de la compétence politique est dite subjective ; elle se mesure à travers deux variables notamment par l'auto-évaluation du degré de l'intérêt de l'électeur pour la politique d'une part et d'autre part par l'auto-appréciation de la compétence politique de l'électeur induisant l'expression de son sentiment propre. D'après l'analyse des données électorales constantes, même si les abstentionnistes dans leur majorité déclaraient assez souvent ne pas s'intéresser du tout de la politique ; les études de Lancelot comme les autres avaient démontré que cette variable était somme toute relative dans la mesure où l'intérêt des votants pour la politique n'était pas plus élevé au pourcentage que celui des abstentionnistes. Quoiqu'il en soit, les électeurs qui dans leur intime conviction éprouvent le sentiment d'une incompétence politique sont davantage portés vers l'abstentionnisme à la différence des électeurs qui pensent

[14] DEUTCH, LINDON et WEIL, Les familles politiques en France, Paris, Editions de minuit, 1966.

le contraire. Le sentiment de l'incompétence politique induit en effet un indifférentisme politique qui peut conduire à l'abstentionnisme électoral.

Cela dit, d'après les données récentes fournies par Pierre Bréchon au colloque de l'AFSP organisé à Toulouse aux fins d'analyser la présidentielle et les législatives de 2007 ; il apparaît que le sentiment de la compétence politique des français serait en croissance.[15] C'est en vertu de cette conviction que de nombreux électeurs s'autorisent à penser que leur vote comme leur abstention repose sur les fondements d'une rationalité politique.

Ainsi se structurent les implications du concept du Cens caché de Daniel Gaxie dont il serait sans doute nécessaire de le soumettre à l'explication du phénomène dans sa réalité contemporaine. Autrement posé, les abstentionnistes sont-ils des incompétents politiques ? Des études récentes de Jaffré et Muxel[16] précitées relèvent que le nouvel abstentionniste qualifié par ces auteurs d'abstentionnistes dans le jeu politique sont plutôt dotés de la compétence ; par ailleurs, ils ont un fort capital culturel conféré par leur long parcours académique et matérialisé par leur diplôme minimum qui est le baccalauréat. Ces nouveaux abstentionnistes de surcroît relèvent de la catégorie sociale des intellectuels et des membres des professions libérales. Leur abstention peut-elle être expliquée autrement que comme un acte rationnel dont les ressorts se trouvent aux antipodes de l'habitus qui inculquerait une culture de l'incompétence politique aux agents culturellement et socialement défavorisés ? (**SECTION II**).

En tout état des faits, les paradigmes de lecture sociologique notamment le défaut d'intégration à la société globale et le Cens caché conçoivent l'abstentionnisme électoral comme étant la résultante d'une position sociale inférieure et défavorisée soumise à la domination des possédants. Aussi identifient-ils la même structure sociale de l'abstention dont le dénominateur commun procède de la mise en évidence d'une population minée par la précarité dont les ressorts relèvent de leur faiblesse culturelle induisant l'infortune plurielle. En définitive, il apparaît d'après cette lecture holiste que la compétence sociale fonde la compétence politique ; en conséquence l'abstentionnisme serait la résultante d'une norme culturelle de classe conditionnée par des facteurs sociaux. A l'épreuve de l'explication du phénomène dans sa réalité contemporaine, cette lecture ne peut expliquer que les mécanismes de la faisabilité de l'abstentionnisme systématique. En revanche, elle ne peut expliquer avec

[15] Pierre BRECHON, Les facteurs explicatifs de l'abstention : quelle relation entre abstention et processus d'individualisation sur une longue période? Congrès AFSP, Toulouse, 2007, p.2.
[16] S'abstenir hors du jeu ou dans le jeu politique, op. cité.

pertinence l'abstentionnisme intermittent qui reste la pratique majoritaire des électeurs constituant le corps électoral. Cette forme d'abstentionnisme est plutôt déterminée par des facteurs d'ordre conjoncturel et fait appel à une lecture politique (**DEUXIEME PARTIE**). Dans cette perspective, la première approche repose sur une lecture des données de la statistique politique du phénomène qui fait apparaître que chaque type d'élection est doté d'une personnalité statistique qui ressort des paramètres propres induisant des participations différentielles (**CHAPITRE III**). Ainsi, les électeurs ont une perception hiérarchisée de la valeur des élections déterminée par la nature institutionnelle des consultations. Ceci étant, empiriquement, il est établi que les élections nationales notamment la présidentielle et les législatives sont plus mobilisatrice que les élections locales en l'occurrence les régionales et les cantonales. Toutefois, les municipales constituent une exception car bien qu'étant une élection territoriale, elles mobilisent davantage le corps électoral qui voit en cette consultation une forme de gestion de proximité où le pouvoir exécutif local s'occupe des enjeux intégrant les problèmes immédiats des citoyens municipaux. Tout comme l'élection présidentielle dite élection reine qui met en jeu le contrôle du pouvoir exécutif ; à une échelle inférieure l'élection municipal met en jeu l'exécutif local ; cet enjeu institutionnel exerce un attrait sur les électeurs qui voient une fonction de direction susceptible de conduire directement une politique locale mais aussi à même de relever une efficience lisible contrairement aux cantonales et régionales où leur effet institutionnel reste illisible voire faible. C'est aussi cette faiblesse institutionnelle qui démobilise les électeurs à l'occasion des consultations européennes où les électeurs ne voient en ce parlement qu'une institution au pouvoir résiduel dans la définition de la politique générale de l'UNION (**SECTION I**).

Au nombre des paramètres électoraux qui influencent la participation électorale figure l'offre électorale susceptible de se décliner en offre partisane structurée dans la dimension gauche / droite qui se révèle comme le point cardinal de la vie politique française. Ceci étant, la configuration de l'offre clive la participation électorale ; selon qu'elle soit dans une logique bipolaire ou unipolaire les taux de participation seront forts ou faibles. La preuve emblématique de cet effet avait été observée notamment à la présidentielle anticipée de 1969 où deux candidats de la droite conservatrice s'affrontaient au second tour ; le taux d'abstention était de 31,1% qui reste le record pour cette élection reine qui irradie et ponctue le temps politique. L'offre électorale est également codifiée par un mode de scrutin optionnel dont son influence sur la participation électorale reste problématique. En effet, qu'ils s'agissent du scrutin majoritaire qui régit les élections françaises marquées par des taux d'abstention

tendanciellement fort ; qu'il s'agisse de la représentation proportionnelle qui était le mode de scrutin pour les législatives de 1986 où le taux d'abstention était de 21,5%. Son effet mobilisateur est contrebalancé quand on sait qu'il continue à régir les élections européennes où la moyenne d'abstention est de 46,8%. Au regard de cette analyse n'est-il pas logique d'en conclure qu'il y a une neutralité des effets des modes de scrutin sur la participation électorale ? La même problématique reste posée sur l'influence des masses médias et des sondages d'opinion sur la mobilisation. Aussi, a-t-on retenu le paradigme des effets limités sur la décision des électeurs dès les années 1940 ; il nous semble que cette théorie était davantage axée dans le choix des orientations politiques plutôt que dans la constitution de la délibération entre le vote et l'abstention tant il est vrai que globalement les électeurs sont situés antérieurement (**SECTION II**).

Si ces effets demeurent équivoques, il n'en va pas de même pour l'enjeu politique des élections dont l'influence est prégnante sur la participation électorale. Cet impact sera davantage illustré dans la validation de notre hypothèse selon laquelle c'est le déficit d'intérêt qui détermine l'abstention à l'échelle individuelle. Néanmoins, nous avons choisi dans cette section de mettre en évidence cette influence à travers deux types d'élections dont l'une est particulière et l'autre conceptuelle. D'une part, les référendums de par leur nature sont des élections sus-generis essentiellement déterminées par la contingence politique. Ils donnent la faculté aux électeurs de répondre à une question politique par « OUI » ou par « NON » ; cette forme de consultation sous la Ve République notamment sous la période Gaullienne avait donné l'occasion d'une instrumentalisation soit par des appels directs à l'abstention référendaire, soit par sa transformation en plébiscite comme ce fut le cas en 1969 sur la réforme du Senat où le Général De Gaulle y avait lié son mandat présidentiel. Le taux d'abstention était faible environ 19,4% ; mais, à la suite de la victoire du « NON », il posa sa démission. Quoiqu'il en soit, la lisibilité de l'enjeu référendaire détermine la participation électorale ; il en est de même pour la proximité de cet enjeu par rapport aux électeurs. La seconde démonstration de l'influence de l'enjeu politique sur la participation est faite à travers la logique des élections intermédiaires conceptualisées par Jean-luc Parodi.[17]

En général, ce sont des élections locales ou européennes qui se déroulent pendant les mandats politiques nationaux ; ces élections par le mécanisme de la nationalisation des enjeux offrent la possibilité aux électeurs de se prononcer sur le bilan partiel ou d'étape du pouvoir

[17] Jean-Luc PARODI, La logique des élections intermédiaires, revue politique et parlementaire, 903, Avril, 1983.

gouvernemental. Dans cette configuration, il apparaît que les électeurs profiteraient du caractère « sans obligation, ni sanction » des élections intermédiaires pour exprimer leur mécontentement à l'égard du gouvernement. Ceci étant, empiriquement l'électorat gouvernemental se démobilise quand le bilan d'étape est négatif ; il s'en suit que dans ce schéma, l'enjeu politique prime sur l'enjeu institutionnel dans la mesure où les électeurs de l'opposition ont tendance à se mobiliser davantage (**SECTION III**).

Ces paramètres de la participation électorale démontrent qu'il y a une part de la rationalité politique qui détermine l'électeur ; mais il reste à mettre en exergue la nature propre de cette logique que nous postulons être la quête de l'intérêt par l'électeur dans l'action politique. En définitive cette lecture ainsi présentée, basée sur les données de la statistique électorale apparaissent plus descriptive qu'explicative. Des paradigmes proprement politiques ont été conceptualisés par Subileau et Toinet en 1993[18] sous vocable de l'abstentionnisme stratégique différencié de l'abstentionnisme protestataire constamment révélé dans les études. Cette forme nouvelle avait été observée dès les années 1988 à la suite de l'exercice du pouvoir politique par la gauche Mitterrandienne (**CHAPITRE IV**). Réactivant cette analyse dans un contexte extensif et à travers un titre évocateur Subileau s'interrogeait non sans conviction si l'abstentionnisme était la résultante d'un apolitisme ou d'une stratégie?[19]

En effet, dans la vie politique française, de manière récurrente, l'on a toujours observé une forme d'abstentionnisme protestataire que Lancelot qualifiait déjà dans son étude en 1968, d'abstentionnisme de mécontentement. Au-delà de cette période, sous le Second empire, notamment à l'époque Napoléonienne, d'après les récits de Huard Raymond; à l'occasion d'un plébiscite de 1851, l'on avait observé chez certains électeurs de la paysannerie et de la classe ouvrière une forme d'abstention de résistance qui frisait de la protestation.[20] La permanence de ce concept tout le long de l'histoire électorale française a suscité la problématique de l'existence d'une idéologie de la protestation dans le champ politique. La doctrine Maurrassienne et les thèses de l'anarcho-syndicalisme ont prêté le flan à cette lecture équivoque fédérant les deux extrémités de l'axe politique gauche/droite.[21] Au sujet du

---

[18] (F) SUBILEAU, (MF) TOINET, Les chemins de l'abstention : une comparaison franco-américaine, Paris, La Découverte, 1993.

[19] (F) SUBILEAU, « L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? » in MAYER (N) Les modèles explicatifs du vote, Paris, l'Harmattan, 1997, pp. 245-267.

[20] Raymond HUARD, Comment apprivoiser le suffrage universel in dir Daniel GAXIE, Explication du vote, Paris, Presses de la FNSP (1985), 1989, p. 132.

[21] ROUVILLOIS, Les idéologies de l'abstention in BOUTIN (C), ROUVILLOIS (F), dirs, L'abstention électorale, apaisement ou épuisement, Editions F.X DE GUIBERT, 2002, pp. 97-112.

présupposé de son fondement doctrinal, de nombreux politistes récusent un tel socle idéologique. A cet égard, Pierre Martin disait : « Nous ne croyons pas à l'importance significative d'un abstentionnisme politique exprimant le rejet du système politique ».[22] Allant de la même analyse, Philippe Lecomte soutient qu'on peut retrouver cette motivation chez les anarchistes militants ou les royalistes convaincus n'excèdent pas 1% du corps électoral.[23] Quoiqu'il en soit, l'étude du profil sociopolitique des abstentionnistes protestataires présente deux caractères saillants ; d'une part, ils ont un profil sociologique d'assise précaire et d'autre part, ils ont une tendance politique réactionnaire. En effet, ces abstentionnistes apparentés à ce que Jaffré et Muxel qualifient d'abstentionnistes « hors du jeu » politique ne sont pas suffisamment intégré à la société globale ; ils ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat et assez souvent ils n'ont aucune qualification professionnelle et par voie d'incidence s'inscrivent dans un chômage de longue durée. Quant à leur profil politique, dans la pratique intermittente du vote, ils ont un attrait prononcé aux thèses de la protestation du Front national contre l'ensemble du système politique et particulièrement contre les partis politiques de gouvernement. Cette attitude peut également se retrouver chez les électeurs de l'extrême gauche (**SECTION I**).

L'abstentionnisme stratégique conceptualisé par Subileau et Toinet au cours des années 1990, résulte des observations d'une nouvelle forme d'abstentionnisme consécutive à l'exercice du pouvoir politique par le parti socialiste de la gauche Mitterrandienne. Le contexte d'apparition de cet abstentionnisme stratégique coïncidait avec les observations de la recrudescence des taux d'abstention dès 1988 notamment aux législatives de juin 1988 (A = 33,9%) ; et cantonales septembre 1988 (A =51%). De nombreux politistes concluaient en effet qu'il y avait véritablement une crise de la participation qui engendrait une crise de la représentation. Les causes de cette crise trouvaient leur source dans les effets conjoncturels qui avaient contribué à susciter la déstructuration de la perception du champ politique. En effet d'après les données de plusieurs enquêtes qualitatives, il en ressortait que l'abstentionnisme résultait essentiellement du désenchantement démocratique consécutif aux nouvelles orientations des politiques publiques axées sur le primat de la macro-économie dont la réduction du déficit budgétaire était une exigence d'harmonisation à la norme communautaire européenne. D'après la perception des électeurs, ces réorientations du pouvoir de gauche, se faisaient au détriment de la prise en considération des enjeux sociaux des citoyens tels que le

[22] Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Paris, Presses de la FNSP, 2000, p. 190.
[23] Jean Philippe LECOMTE, Sociologie politique, Paris, Gualiano, Editeur – EJA, 2005, p. 143.

chômage, la santé, le transport, etc. Il en résultait le dépérissement de la politique qui confinait incidemment le vote dans une dimension essentiellement résiduelle et symbolique dans la mesure où l'acte électoral devenait inapte à traduire politiquement les attentes citoyennes. Ces nouvelles orientations consacrant la primauté de la macro-économie sur les questions sociales avait aussi contribué à brouiller le clivage idéologique entre la gauche et la droite. Cette indistinction idéologique est également l'un des fondements de l'abstention étant donné que les relais traditionnels que constituent les partis politiques, avaient perdu leur identité idéologique. Ce sentiment était d'autant plus renforcé que les cohabitations répétitives de 1986 et 1993 n'avaient pas pu enrayer les effets sociaux de la crise économique qui minaient alors durablement la France. Au regard de ce contexte, d'après Subileau et Toinet, l'abstentionnisme électoral était une stratégie, une tactique prioritaire des « déçus du socialisme » c'est-à-dire les électeurs qui avait voté pour Mitterrand en 1981 et 1988 et des orphelins du parti communiste pour amener le gouvernement en exercice à infléchir les orientations de leur politique publique ; cette tactique visait aussi à fragiliser la légitimité des élus. A la lumière de cet argumentaire, il y a lieu de s'interroger si les abstentionnistes constituaient de ce fait un groupe de pression occulte tant il vrai qu'un groupe de pression est nécessairement un groupe d'intérêt. Par ailleurs qu'elle était l'efficience de cette stratégie qui consistait à fragiliser la légitimité des élus dans un système politique où il n'est pas institué un seuil de légitimité en dessous duquel une élection serait invalidée ? Quoiqu'il en soit les abstentionnistes stratégiques considéraient leur acte d'abstention non seulement comme une valeur refuge mais davantage comme une réponse politique négative à une offre politique insatisfaisante.

Dans la pratique intermittente du vote et dans le cadre de la mobilité intra-bloc, les déçus du socialisme étaient enclins à exprimer un vote de substitution en faveur des partis de la mouvance écologiste. C'est ainsi qu'il apparaît dans un sondage de la FNSP – CSA portant sur l'étude de l'abstention selon les préférences idéologiques que les sympathisants des mouvements écologistes était les plus nombreux à déclarer avoir eu recours plusieurs fois à l'abstention.[24] A l'analyse, il s'agissait majoritairement des déçus du socialisme qui avaient rallié par dépit ces formations politiques dites hors système.

La logique des abstentionnistes stratégiques tel que présenté par Subileau et Toinet rappelle celle des abstentionnistes dans le jeu politique identifié dans leur étude par Jaffré et

[24] SUBILEAU et TOINET, op. cité, p. 142.

Muxel. Cette dernière, dans son étude de la présidentielle de 2002,[25] relève que le fort taux d'abstention au premier tour de 28,7% était le fait des abstentionnistes dans le jeu politique qui s'était remobiliser au second tour (A=20.7%) après l'élimination de Jospin candidat socialiste pour faire barrage à Lepen arrivé à cette phase de sélection contre toute attente. Le Président Chirac fut réélu grâce à l'érection d'un front républicain contre le Front national. L'étude du profil sociopolitique de ces abstentionnistes dans le jeu relève qu'ils ont un profil paradoxal de votant au regard des critères sociologiques parce qu'ils jouissent d'une réelle intégration à la société et d'une compétence politique avérée découlant de leur politisation mais aussi ils avaient une proximité partisane majoritaire située à gauche. (**SECTION II**).

En définitive, les concepts de l'abstentionnisme protestataire et davantage l'abstentionnisme stratégique démontrent en dernier ressort qu'il y a une bonne part de rationalité politique qui détermine la non-participation électorale. Il importe nécessairement de prolonger la réflexion portant sur les nouvelles attitudes électorales dont les dimensions observées sont imprimées par le sceau de l'individualisation politique entendu comme étant la soumission de la décision électorale au moule de la raison et en conformité avec les exigences des attendus de l'action politique par l'électeur dans son environnement contextuel (**TROISIEME PARTIE**).

Cette approche progressive est d'autant plus pertinente que nécessaire dans la mesure où des observations contemporaines relèvent la notable transformation du profil du nouvel abstentionniste d'autant plus qu'il est intégré à la société globale et compétent politiquement ; comment pouvons-nous expliquer leur attitude abstentionniste autrement que comme un acte rationnel motivé par un système de raisons cohérent ? Au regard de ce qui précède, nous postulons que leur attitude consiste à rechercher l'intérêt général dans l'action politique sans qu'il ne soit pas pour autant exclu qu'une frange d'électeurs soit déterminée par la quête d'un intérêt égoïste. C'est en vertu de ceci que nous postulons la rationalité de l'abstention déterminée par la perception d'un déficit d'intérêt.

Etant donné qu'il existe une théorie qui émet le postulat de la rationalité de l'abstention en l'occurrence celle de Anthony Downs,[26] il serait sans doute nécessaire de voir si ses principes analytiques et son fondement méthodologique sont en cohérence avec les attitudes

[25] Anne MUXEL, La poussée des abstentions… in Pascal PERRINEAU et Colette YSMAL DIR. Le vote de tous les refus. les élections présidentielles et législatives de 2002, Paris, Presses de Sciences Pô, 2003, p. 15 et suivant.
[26] Anthony DOWNS, An economic theory of democracy, New-York, HARPER & ROW, 1957.

électorales. Ces préalables conditionnels nous habiliteraient à réapproprier cette théorie comme une méthode d'explication du phénomène de l'abstentionnisme électoral en France. Après la confrontation des principes de cette théorie économique de la démocratie aux faits électoraux empiriques ; nous avons conclu de concert avec plusieurs politistes que cette théorie était globalement inopérante à expliquer le phénomène de l'abstentionnisme électoral (**CHAPITRE V**).

En effet, Anthony Downs, dans sa théorie économique de la démocratie publiée en 1957, postule d'appréhender le champ politique par analogie avec le marché économique de libre concurrence où l'électeur dit homo-politicus agirait de la même manière comme un acteur économique idéal dit homo-oeconomicus pour maximiser son intérêt matériel propre. Ainsi, cet électeur rationnel votera pour la formation politique dont la mise en application des programmes politiques lui garantirait à terme la plus forte utilité. Pour construire cette théorie, Downs a utilisé les principes fondamentaux de la micro-économie en l'occurrence :

- Le paradigme de l'individualisme méthodologique dont le principe consensuel accorde la primauté des repères analytiques aux actions individuelles

- Le principe du choix rationnel qui dispose que toute action repose sur l'équation calcul-coût-bénéfice. En conséquence, l'acteur rationnel doit choisir la ligne d'action qui produira à terme un intérêt maximum et égoïste tout en minimisant les coûts et les risques ;

- Enfin le principe de l'utilitarisme qui désigne la recherche permanente d'un intérêt maximaliste constituant par ailleurs l'essence et la finalité de la rationalité.

Ainsi posé, il y aurait une identité d'action entre un électeur rationnel dit homo-politicus et un acteur individuel et idéal du marché économique dit homo-oeconomicus. Ce schéma conceptuel perçoit la scène électorale dans un prisme mercantile où l'électeur se comporte comme un acheteur qui choisirait parmi le programme des candidats considérés comme des vendeurs, celui qui lui procurerait la plus grande utilité. Le refus d'achat pouvant être considéré comme une abstention quand aucun produit de vente (programmes) ne présente aucune utilité potentielle. Il apparaît aussi que dans cette configuration, l'homo-politicus est un acteur individuel isolé dans le champ politique, sans aucun conditionnement et n'exprimant aucune préférence partisane préconstituée. Par ailleurs, son vote sera exclusivement régi par deux

exigences essentielles aux caractères connexes ; d'une part le vote de l'électeur est considéré comme un vote d'investissement prospectif produisant d'autre part un intérêt utilitariste et maximaliste dont la somme caractéristique est formalisée mathématiquement par l'équation suivante : **UV= P(Ua – Ub) – C**.[27]

Cette théorie présente des limites empiriques parce que pour opérer une telle équation, il faut que l'électeur soit très informé et très compétent politiquement pour soumettre à l'analyse la comparaison des programmes politiques et en déduire leur implication à terme. Mais, empiriquement l'information de l'électeur est limitée comme l'atteste les données statistiques constantes sur la politisation dont la quête de l'information en constitue un indice. Elle présente aussi des limites inhérentes pace que l'exigence de cette rationalité est non seulement absolue ; mais aussi elle est restrictive parce que dans cette théorie la rationalité se confond à l'intérêt matérialiste et en constitue sa finalité (**SECTION I**).

De surcroît, le paradoxe du vote formalisé par Downs a amené de nombreux politistes à réfuter sa théorie. Celui-ci fonde en effet la rationalité de l'abstention et dispose que la probabilité pour que le vote singulier d'un électeur influence l'issue d'une élection est infinitésimale. De ce fait, l'espérance des gains associés à un vote individuel n'a pratiquement aucune chance d'être supérieure aux différents coûts de ce vote, ne serait-ce que celui représenté par l'effort de se déplacer jusqu'au bureau de vote. En conséquence, des électeurs rationnels ne devraient pas voter…

Ce concept est une contre vérité empirique parce que plusieurs électeurs en toute connaissance de leur influence résiduelle sur l'issue du résultat votent quand même. Par ailleurs, dans une pure hypothèse d'école, ce concept fondrait le postulat d'un abstentionnisme systématique majoritaire. Or, les données constantes de la statistique électorale démontre que cette composante est minoritaire et se situe à l'ordre du tiers de l'ensemble des abstentionnistes et de surcroît ne représente que 10% du corps électoral. En outre, l'étude du profil sociologique des abstentionnistes systématiques révèle des caractéristiques qui se situent aux antipodes des exigences de l'électeur rationnel dans son acception normative à laquelle Downs semble adhérer. En effet, la quête de l'information politique et son traitement analytique et comparatif renvoient à la notion d'une compétence politique autrement sophistiquée qui n'est pas la caractéristique des électeurs encore moins celle des abstentionnistes systématiques constitués

[27] Formule extrait de, Richard BALME, L'électeur rationnel in (P) PERRINEAU, (D) REYNIE, Le dictionnaire du vote, Paris, PUF, 2001, p. 341.

des électeurs aux conditions précaires et des vieux du troisième âge qui apparaissent dans les enquêtes comme une réserve apathique peu encline à la quête de l'information politique.

Quoiqu'il en soit, pour résoudre le paradoxe du vote qui somme toute plombe l'opérationnalisation de la théorie, Downs a introduit le sens civique comme l'élément de la neutralisation de la logique de la rationalité de l'abstention. Deux objections peuvent être faite à cette suggestion : d'une part le sens civique est une variable introduite par effraction dans son équation mathématique dans la mesure où elle est étrangère à la formalisation initiale ; d'autre part le sens civique est incompatible avec la logique de la théorie du choix rationnel qui en finalité c'est l'intérêt matériel qui détermine l'action. A l'analyse, aucun essai de résolution dans le cadre des exigences de cette logique n'a pu d'ailleurs conceptualiser une solution pertinente. Toutefois, une solution possible peut être obtenue si l'on substitue, à l'origine de la conception, la rationalité utilitariste par la rationalité axiologique dans son acception wébérienne[28]. Celle-ci dispose en effet que l'action sociale peut être rationnelle en valeur ; dans ce cadrage, les électeurs voteraient parce qu'ils pensent que le suffrage universel a une valeur symbolique qui transcende la quête de l'intérêt égoïste (**SECTION II**).

Il apparaît en définitive que nous ne saurons réapproprier le modèle de Downs pour expliquer le phénomène de l'abstentionnisme électoral en France. Dans une démarche corrective de cette approche rationnelle, nous formulerons une nature différentielle de l'intérêt et de la rationalité qui à l'observation sont deux déterminants pertinents des attitudes électorales. Au regard de la puissance de ces variables, nous proposons le concept du déficit d'intérêt dans l'espace de la rationalité évaluative comme étant la matrice terminale de l'abstentionnisme électoral (**CHAPITRE VI**).

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle, la variable de l'intérêt est un déterminant puissant de l'action humaine qui ne saurait s'inhiber dans la scène électorale ; de surcroît il y aurait une bonne part des électeurs qui pensent que le vote et l'action politique doivent avoir une utilité qui se démarque de la logique maximaliste de Downs. Dans cette perspective, cet intérêt se mesure à l'aune de la performance de l'action gouvernementale sur les enjeux politiques pour lesquels les élites politiques se sont engagées dans leurs programmes électoraux sur l'objectif de leur résolution. Le déficit d'intérêt, pour la collectivité nationale, perçu par les électeurs à travers les contre-performances du gouvernement sur ces enjeux politiques,

[28] Raymond BOUDON, Le paradoxe du vote et la théorie de la rationalité, Revue Française de Sociologie, vol. 38, n°2 Avril – Juin, 1997, pp. 217-227.

détermine l'abstention de l'électeur. Il s'ensuit la transformation de l'état de nature du champ politique où le lien partisan s'est transmué en lien contractuel. Ce déficit d'intérêt peut aussi se mesurer de manière virtuelle à travers l'inefficience potentielle des programmes politiques de l'opposition portant sur ces enjeux consensuels et proches. Il va s'en dire qu'il s'agit davantage d'un intérêt socio-tropique induisant la recherche de l'intérêt général sans qu'il ne soit pour autant pas exclu qu'une minorité recherche un intérêt égocentrique dans l'action politique. Même dans ce dernier cas, cet intérêt égoïste peut coïncider avec un intérêt catégoriel conduisant des corrélations entre l'abstention et une classe sociale particulière comme celle des chômeurs par exemple. Dans cette configuration, l'intermittence du vote semble être l'expression de la modulation de l'intérêt déterminée par une évaluation rétrospective des électeurs gouvernementaux et par une estimation prospective de ceux de l'opposition. La résultante de ces opérations susceptibles d'être positives ou négatives, entraîne une dialectique des attitudes électorales notamment vis-à-vis de l'abstention dont le différentiel de son volume partisan provoque les alternances politiques. Ainsi se présente sommairement notre hypothèse dont les articulations conceptuelles trouvent leur ressort sur la base des observations de la mutation des attitudes électorales contemporaines qui recèlent somme toute de fortes présomptions de la rationalité du choix électoral.

En effet, des éléments empiriques plaident en faveur de la pertinence d'une approche rationnelle conduisant ainsi à appréhender le phénomène de l'abstentionnisme électoral comme étant l'agrégation de l'action individuelle essentiellement déterminée par un système de motivations de l'électeur producteur réel du vote comme de l'abstention. Cette conception se justifie par des études récentes portant sur le phénomène qui attestent qu'il y a une notable transformation du profil des abstentionnistes induisant la quasi-dilution structurelle du phénomène matérialisée par le lissage de son trait dans les graphiques électoraux. Les abstentionnistes de l'ère contemporaine présentent majoritairement, le profil paradoxal de votant au regard des canons de la lecture sociologique dans la mesure où d'une part ils sont intégrés à la société globale et d'autre part, ils sont dotés de la compétence politique. Le nouvel abstentionniste de cette ère contemporaine désigné par Jaffré et Muxel[29]d'abstentionnistes dans le jeu politique constituent les deux tiers de l'ensemble des abstentionnistes ; et le tiers restant qualifié d'abstentionnistes « hors du jeu politique » caractérise la catégorie traditionnelle des électeurs minés par la précarité que relevaient déjà les lectures sociologiques du phénomène.

[29] (J) JAFFRE, (A) MUXEL : S'abstenir, hors du jeu ou dans le jeu politique ? in Dir BRECHON (P), LAURENT (A), PERRINEAU (P), Les cultures politiques des Français, Paris, Presses de Sciences Pô, 2000, pp. 19-52.

Bien que cela ne soit pas une innovation des attitudes électorales, ces abstentionnistes ont de plus en plus une pratique intermittente du vote qui augure l'expression de la modulation de l'abstention par la détermination de la variable de l'intérêt. Il en découle une relative insuffisance des paradigmes traditionnels à expliquer l'abstentionnisme dans toute sa complexification actuelle. Cette insuffisance est davantage prononcée pour les concepts sociologiques qui ne peuvent expliquer l'intermittence sur le court terme en l'occurrence à l'échelle d'une élection à deux tours de scrutins ou encore à l'occasion de deux élections rapprochées dans le temps. La critique formulée contre les concepts politiques résulte du fait qu'ils ne relèvent pas suffisamment la variable de la rationalité dans la stratégie de l'électeur qui reste un concept générique. Toutefois, ces concepts sont impertinents dans l'explication de l'abstentionnisme systématique mais en revanche peuvent expliquer la pratique majoritaire de l'intermittence sans en révéler l'essence de cette stratégie. Or, nous postulons que l'essence de la stratégie de l'électeur consiste à rechercher dans l'action politique un intérêt davantage socio-tropique attesté par le profil majoritaire des nouveaux abstentionnistes qui ne connaissent pas de problèmes particuliers par rapport à leur intégration. Ce d'autant plus qu'ils relèvent des positions sociales dites compétentes de par leur catégorie sociale qui se situe à l'échelle moyenne ou supérieure de la hiérarchie sociale que représentent entre autres la catégorie des intellectuels ou des membres des professions libérales.

Dans une perspective historique, la transformation du profil des abstentionnistes s'inscrit dans le lent processus des évolutions instables du comportement électoral qui semblait remettre en cause les données conceptuelles et factuelles du paradigme de Michigan. Sous la lumière pionnière des observations, les politistes de l'école de The Changing American Voter, au cours des années 1970, avaient constaté la tendance à la volatilité électorale dont l'abstention en constitue l'une des dimensions. Ce faisant, ils avaient postulé l'émergence de l'électeur rationnel essentiellement déterminé par l'enjeu de l'élection au détriment de l'identification partisane.[30] En France, les changements rapides des majorités politiques au cours des années 1980 avaient conduit Lancelot et Habert sur la base des études portant sur les législatives de 1988 à conclure à l'émergence d'un nouvel électeur également déterminé par l'enjeu politique de l'élection qui votait tantôt à gauche et tantôt à droite ; et, par leur volatilité,

[30] NIE NORMAN, VERBA SYDNEY, PETROCIK JOHN, The changing American voter, Cambridge Harvard University Press, 1976.

faisait et défaisait les majorités politiques.[31] Ce nouvel électeur encore minoritaire (10%) était un groupe spécifique différencié du marais par leur profil dont leur volatilité attestait qu'il était libéré du carcan partisan et en conséquence jouissait d'une autonomie dans la prise de la décision électorale. Cette dimension était davantage préfiguratrice d'une attitude politique autonome qui à terme devait être l'attitude majoritaire du corps électoral. Cette analyse prospective trouve sa justesse aujourd'hui dans l'observation de la prégnance de l'individualisation politique dans la détermination des attitudes électorales qui se révèlent de plus en plus affranchies des pesanteurs structurelles pour coïncider au demeurant avec une certaine forme de distanciation à la captivité du champ politique. Les effets de l'individualisation politique différenciée de l'individualisme dans son acception morale, se manifestent dans l'ensemble du processus décisionnel démontrant ainsi qu'il y a de nos jours une profonde modification des rapports des électeurs au champ politique. Au-delà de leur attitude de plus en plus critique à l'égard du personnel politique, il faut aussi y lire une réelle exigence de l'efficience de l'action politique. Cette exigence véhicule vers le relâchement des fidélités partisanes au profit de l'abstention quand l'électeur perçoit un déficit d'intérêt dans l'action gouvernementale en priorité. L'érection de l'abstention comme étant le centre de la gravité politique se justifie à travers la faiblesse constante de la mobilité inter-bloc (9%) au profit de la pratique intermittente du vote.[32] Aussi apparaît-il que c'est par le différentiel partisan de l'abstention que se font et se défont les majorités politiques en France.

L'individualisation politique présente par ailleurs des marqueurs de l'arbitrage intérieur de l'électeur entre le vote et l'abstention que témoignent les observations de la décision de plus en plus tardive du choix électoral où l'on peut supposer que l'électeur s'interroge en ce laps de temps sur les bonnes raisons qui peuvent fonder son attitude susceptible de varier entre le vote et l'abstention. Cette évaluation introspective est facilitée par la croissance du sentiment de la compétence politique observée par des études récentes notamment celle de Pierre Bréchon[33] Cette variable en évolution semble habiliter les électeurs et les outillent à précéder leur choix possible par une évaluation de l'efficience de l'action politique réelle au potentielle. Il s'en suit de ces mutations plurielles, le changement du statut psychologique du vote où l'on est passé de manière tendancielle et progressive du vote devoir au vote droit induisant la contractualisation

[31] (A) LANCELOT, (P) HABERT, "L'émergence d'un nouvel électeur?". Dans (P) HABERT, (C) YSMAL, Les élections législatives de 1988 : Résultats analyses et commentaires, Paris, Le Figaro – Etudes politiques juin 1988.

[32] Gérard GRUNBERG, L'instabilité électorale, in dir (P) PERRINEAU, (D) REYNIE, Le dictionnaire du vote, PUF, 2001, p. 528.

[33] (P) BRECHON, Les facteurs explicatifs de l'abstention, Congrès AFSP, Toulouse 2007, p. 2.

symbolique de la vie politique française. En effet, le lien partisan s'est mué en lien contractuel mais également préférentiel dans la mesure où les acteurs politiques sont astreints à l'obligation de résultat dans les objectifs de leurs programmes ; mais aussi on n'observe pas l'errance des électeurs dans l'axe politique gauche / droite parce qu'ils ont une situation politique préconstituée et affirmée. Quoiqu'il en soit, la perception d'un déficit d'intérêt socio-tropique réel ou virtuel mesuré à l'aune de la performance de l'action politique détermine l'abstention de l'électeur à l'échelle individuelle (**SECTION I**).

Pour valider cette hypothèse, nous avons utilisé Le Modèle Rationnel Général (MRG) conceptualisé par Boudon[34] et qui s'inspire de la sociologie compréhensive wébérienne. Le choix de cette méthode se justifie parce que ses principes sont d'une part en adéquation avec les attitudes électorales contemporaines et d'autre part, parce que sa méthode permet de cerner les motivations des abstentionnistes pour en établir un système de raisons compréhensible et explicative.

En effet, Le Modèle Rationnel Général est une variante de l'individualisme méthodologique qui, à l'analyse est une méthode des sciences sociales située dans l'axe moyen entre la théorie du Choix Rationnel et le Holisme Méthodologique. Nous affirmons cette position parce que cette méthode admet d'une part, le principe de la rationalité extensive de l'acteur individuel et d'autre part parce qu'elle admet le principe d'un individu situé. Ce qui suppose que pour comprendre et expliquer les actions de l'électeur par exemple, il faut tenir compte de deux paramètres d'une part la rationalité de l'acteur individuel qui module d'autre part la socialisation de l'acteur dans son contexte cognitif qui se présente comme le cadre référentiel où s'opérera son choix rationnel. Il apparaît ainsi que l'acteur fait son choix sur la base de deux grilles de déterminants en l'occurrence ses ressources cognitives qui procèdent de la somme de sa socialisation d'une part ; et d'autre part l'appoint de la rationalité qui permet à l'acteur de s'affranchir du déterminisme de sa structure d'appartenance pour produire un choix cohérent en conformité avec les exigences du contexte. A l'observation, cette démarche est du reste en adéquation avec les attitudes électorales dans la mesure où l'électeur est toujours socialement situé mais aussi il est toujours politiquement situé dans l'axe politique structuré dans sa dimension gauche / droite comme attestent les enquêtes constantes.[35] C'est dans cette double situation de l'électeur qu'il opère souvent le choix de l'abstention dans l'espace de la

---

[34] Raymond BOUDON, Raison, bonnes, raisons, Paris, PUF, 2003.

[35] (J) JAFFRE, (A) MUXEL, Les repères politiques, in dir Daniel BOY, NONNA MAYER, L'électeur a ses raisons, Presses de sciences pô, 1997, p.68.

rationalité évaluative de l'efficience de l'action politique. La perception subjective d'un déficit d'intérêt socio-tropique qui n'exclu pas qu'une minorité soit déterminée par la recherche d'un intérêt égocentrique entraîne l'abstention. En somme, c'est sur la base de la conjugaison des effets de la socialisation aux influences conjoncturelles, soumise à la modulation de la rationalité, que l'électeur détermine son attitude susceptible d'osciller entre le vote et l'abstention.

Le Modèle Rationnel Général inclut par ailleurs dans son dispositif de postulats méthodologiques ; le postulat de la compréhension qui se révèle nécessaire pour cerner la motivation des acteurs concernés par un phénomène social que l'on veut expliquer. Ces principes sont en adéquation avec la logique des sondages d'opinions ; ceci étant, l'on peut procéder par une enquête qualitative pour savoir comment les abstentionnistes motivent leur acte pour enfin en établir un système de raison pertinente. Mais, les enquêtes d'opinion de l'avis de plusieurs politistes restent difficiles à formaliser les raisons des abstentionnistes pour leur en donner une formule cohérente. Nonobstant cette difficulté annoncée, nous avons fait usage de certains sondages d'opinion significatifs et disponibles allant de la période Gaullienne jusqu'au début de l'exercice du pouvoir politique par le président Sarkozy pour démontrer que in fine, l'abstention électorale a toujours été un acte rationnel. En effet, après la reconstitution longitudinale des motivations de l'abstention à l'échelle individuelle ; de manière agrégée, il apparaît deux caractères dominants mais aussi connexes des raisons invoquées : d'une part ces motivations ont une portée prépondérante sur des questions économiques sans doute parce qu'elles ont des implications sociales fortes qui font d'elles en conséquence et d'autre part des enjeux consensuels et proches parce qu'ils portent aussi sur les questions de la vie quotidienne des électeurs dans la société politique. La prépondérance des questions économiques nous a autorisés à procéder à un rapprochement avec les analyses pionnières de Gerald Kramer qui mettaient en évidence la corrélation entre les orientations du vote et l'élection des membres de la chambre des représentants et la conjoncture économique aux Etats-Unis.[36] Mais à la différence des électeurs de cet Etat, en France, quand les indicateurs économiques sont mauvais et davantage ressentis par les électeurs comme ce fut le cas à l'ère Mitterrandienne avec la croissance du chômage ou plus actuellement avec la faiblesse du pouvoir d'achat dans l'exercice de ce mandat par le président Sarkozy ; les électeurs ont sanctionné cette contre-performance gouvernementale préfigurant un déficit d'intérêt socio-tropique par leur abstention

[36] Gerald KRAMER, Short term fluctuation in us voting behavior, 1896-1964, The American political science review, n° 65 (1) 1971. Pp. 131-143.

rationnelle, d'autant plus que, ces enjeux étaient des promesses électorales. Le taux d'abstention record aux municipales de mars 2008 (A = 40,5%) en est une illustration comme l'enclin à l'abstentionnisme des déçus du socialisme l'était aussi à partir des années 1988.

Ces questions économiques réappropriées par les acteurs politiques et inclues dans le débat politique deviennent des enjeux consensuels et proches parce qu'elles touchent la vie quotidienne des électeurs et en conséquence, tous s'accordent logiquement sur l'objectif de sa résolution. Dans la conceptualisation de cette forme d'enjeux qui est une variante de l'enjeu politique caractérisé par la permanence de ces questions dans l'espace public, mais aussi par l'indistinction des programmes politiques, Donald Stokes[37] disait que, sur ces enjeux les partis politiques sont évalués sur leur performance réelle ou virtuelle. Nous déduisons sur la base de ces observations que l'inefficience de l'action politique préfigurant un déficit d'intérêt socio-tropique pour la collectivité nationale détermine à l'échelle individuelle la décision rationnelle de l'abstention. C'est en vertu de ces analyses que nous proposons le concept du déficit d'intérêt comme une esquisse d'une explication rationnelle du phénomène de l'abstentionnisme électoral en France (**SECTION II**).

Ainsi présenté, le développement qui suivra sera nécessairement articulé en trois logiques de lecture du phénomène du reste conformes aux différentes approches de la sociologie électorale française sans doute dans sa perception chronologique inéluctable. Ceci étant, nous avons structuré nos travaux en trois grandes parties comportant chacune deux chapitres de la manière suivante :

PREMIERE PARTIE : LES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES : UNE LECTURE HOLISTE DU PHENOMENE.

DEUXIEME PARTIE : LES PARADIGMES POLITIQUES : L'EFFET DE LA CONJONCTURE SUR LE PHENOMENE.

TROISIEME PARTIE : ESSAI DE CONCEPTUALISATION D'UNE EXPLICATION RATIONNELLE DU PHENOMENE.

[37] Donald STOKES, Spatial model of party competition, the American political science review, 57 (2) june 1963, pp. 368-377.

PREMIERE PARTIE :

LES PARADIGMES SOCIOLOGIQUE : UNE LECTURE HOLISTE DU PHENOMENE

PREMIERE PARTIE :
LES PARADIGMES SOCIOLOGIQUE : UNE LECTURE HOLISTE DU PHENOMENE

INTRODUCTION

Les concepts explicatifs de l'abstentionnisme électoral en France d'inspiration sociologique reposent sur les fondamentaux de la méthode holiste de laquelle relève les écoles de Columbia[38] et de Michigan[39] aux Etats-Unis. L'économie générale de cette tradition de recherche dispose que le comportement électoral est le produit ou reflet du milieu d'appartenance de l'électeur saisi dans sa dimension sociale, économique et culturelle. Ces dimensions définissent l'univers pratique et symbolique, c'est-à-dire le système de valeur, de croyances et de représentation dominante dans lequel l'électeur a été socialisé. Ainsi, les choix politiques obéissent aux normes collectives propres aux groupes d'appartenance dans lequel l'individu se meut. Ses normes sont partagées par presque tous les membres du groupe et tendent à être politiquement homogène. Selon cette logique, le vote obéit à un fort déterminisme social ou du moins à un système de fortes prédispositions sociales et culturelles. Ces conclusions de l'école de Columbia avaient été complétées par une variable intermédiaire en l'occurrence l'identification partisane définie comme étant l'attachement affectif durable et transmissible de l'électeur à l'un ou l'autre des deux partis politiques américains.[40] Dans leurs études précitées, les chercheurs, de l'équipe de Michigan, avait observé une étroite corrélation entre les identifications partisanes et les appartenances sociales et culturelles corroborant ainsi les thèses de l'école de Columbia. Par ailleurs, l'approche sociologique considère le système politique comme un système stable où la reproduction et la conservation des préférences politiques sont la norme, et le réalignement l'exception[41]. Ce faisant, le modèle sociologique ou déterministe met l'accent sur les structures et les régularités du comportement et cherche en définitive à expliquer l'orientation du vote par l'appartenance des individus à leur milieu de socialisation.[42] C'est dans ce courant de recherches que s'inscrivent les conclusions de Alain Lancelot sur l'abstentionnisme électoral en France déterminé par le défaut d'intégration de certains groupes à la société globale. En effet, la synthèse de cette étude fait état de la forte

[38] Paul LAZARSFELD and Al, The people's choice, New-York, Duel, Sloan & Pearce, 1944.
[39] CAMPBELL, CONVERSE, MILLER STOKES, The American voter, New-York, Wiley, 1960.
[40] Survey Research Center de l'Université de michigan.
[41] Jean-Philippe LECOMTE, Sociologie politique, Gualino éditeur, Paris 2005 P. 434/439.
[42] NONNA MAYER, Les modèles explicatifs du vote, Presses de la FNSP, 1995.P11

corrélation entre l'abstentionnisme et le degré de leur intégration saisi par rapport aux agrégats sociaux de la société globale (**CHAPITRE I**). Dans le sillage de cette lecture sociologique, les analyse de Daniel Gaxie démontrent que l'abstentionnisme électoral résulte d'un cens caché qui est la compétence politique distribuée inégalement dans les différentes classes sociales. Cette compétence politique et son inverse qui est naturellement l'incompétence politique, se mutent en normes culturelles et sont reproduites à l'identique à l'échelle des catégories sociales. Ceci étant les classes sociales défavorisées sur la base des observations s'avèrent privées de la compétence politique et sont de ce fait victimes de la ségrégation politique des agents des classes dominantes (**CHAPITRE II**). Pour l'un et l'autre concept, l'abstentionnisme électoral trouve son fondement dans les ressorts sociologiques des électeurs connaissant une certaine précarité reproductible au fil des générations. Au regard de la pratique de plus en plus intermittente du vote, le concept du défaut de l'intégration à la société et le Cens caché, qui sont des paradigmes de lecture sociologique au caractère déterministe peuvent-ils expliquer l'abstentionnisme dans sa bi-catégorisation en se référant exclusivement sur les fondamentaux de cette tradition de recherche ? Empiriquement, ces deux grilles de lecture présentent deux insuffisances majeures relatives d'une part, à la remise en cause de la structure sociale des abstentionnistes telle que présentée par les deux concepts. La réalité contemporaine du phénomène révèle que l'abstentionnisme touche de façon conséquente toutes les conditions sociales. D'autre part, la logique déterministe, qui caractérise ces concepts, enferme la dynamique de l'électeur dans un carcan structurel et ne peut rendre compte de la pratique majoritaire de l'abstentionnisme intermittent.

Au regard de ces lacunes, il est opportun de s'interroger si l'individu dans la scène électorale trouve sa rationalité altérée au point de se figer dans un mimétisme de retrait sans aucun rapport avec les enjeux électoraux. En l'état actuel de l'observation du phénomène, l'abstentionnisme semble être davantage la résultante d'une appréciation rationnelle ponctuée par le déficit d'intérêt saisi à travers l'action des élites politiques.

CHAPITRE I : LE DEFAUT D'INTEGRATION A LA SOCIETE : LE TRANSFERT DES DETERMINANTS SOCIAUX AU CHAMP POLITIQUE

INTRODUCTION

Dans son étude portant sur l'abstentionnisme électoral en France, Alain Lancelot concluait en 1968 que l'abstentionnisme est la résultante du défaut d'intégration à la société globale.[43] Cette conclusion forte constituait en elle-même une évolution scientifique dans la mesure où un fait éminemment politique était expliqué par des facteurs sociologiques. Elle constituait aussi une rupture par rapport à la tradition écologique des études électorales prônée par André Siegfried, fondée sur les influences des tempéraments politiques déterminés par les éléments propres de la structure géographique de l'environnement. Ce faisant, Lancelot établissait clairement qu'il y avait un transfert des déterminants sociaux dans le façonnement du comportement électoral en l'occurrence le conditionnement à l'abstentionnisme. Ainsi, cette approche faisait de l'abstentionnisme un fait social au sens où l'entendait Emile Durkheim, c'est-à-dire « un phénomène collectif conditionné par des propriétés sociales, durablement structuré qui tend à se reproduire à l'identique à l'intérieur de certains groupes sociaux ». Pour pionnière qu'elles soient en sociologie électorale française, les études Lancelot sont inscrites dans une tradition de recherche ancienne et dualiste notamment la proximité d'approche avec un concept propre à la sociologie fondamentale et la filiation directe à l'Ecole de Columbia. En effet, la notion de l'intégration est un concept sociologique des années 1800 qui a connu sa dimension et son essor dans cette discipline grâce aux travaux d'Emile Durkheim sur la sociologie du suicide.[44] Cet éminent sociologue avait établi en effet que les hommes qui se suicidaient n'étaient pas intégrés à la société. Aussi, certains axes de recherche ont démontré qu'il y avait une corrélation entre la géographie du suicide et celle de l'abstentionnisme. Les études Lancelot s'enracinent aussi de manière filiale dans la tradition de recherche de l'Ecole de Columbia qui avait édicté en 1944 une maxime directrice selon laquelle : « un homme pense politiquement comme il est socialement ; les caractéristiques sociales déterminent les préférences politiques ».[45] La dissection de la conclusion Lancelot sur l'abstentionnisme révèle qu'elle est aiguillonnée par ces courants de recherche qui en dernière analyse démontre que la

[43] L'abstentionnisme électoral en France, Paris, Armand Colin, 1968.
[44] Le suicide. Etude de sociologie, Paris, PUF, « Quadrige, 1897 (1990).
[45] Paul F. LAZARSFELD, BERELSON Bernard, Gaudet HAZEL, The people's choice, New-York, Duel, Sloan & Pearle, 1944, VII - p. 178.

participation électorale est une forme de la participation sociale, voire son parachèvement. Dans cette perspective, les électeurs qui connaissent un défaut d'intégration au système social sont ainsi prédéterminés ou conditionnés à s'abstenir **(Section I)**. Ceci étant, l'intégration à la société est considérée selon cette lecture, comme le facteur majeur de la participation électorale et implique un certain nombre de codes graduels et des modalités diverses qui structurent sa saisine dans le champ social. Dans cette logique, les intégrations primaires en l'occurrence familiales mettent en évidence que la cellule familiale en tant que structure de la base sociétale a un effet sur la participation électorale quand elle est constituée sur une base matrimoniale stable et connaissant une certaine aisance sociale. Il en est de même de l'effet du cycle de vie sur la participation électorale déterminé par les tranches d'âge et présente une corrélation entre l'évolution biologique et le degré d'intégration progressive au système social. Compte tenu de l'histoire électorale spécifique de la France où il eut un décalage d'attribution du droit de suffrage masculin par rapport au droit féminin, ceci a entraîné une participation différentielle entre les genres qui s'est équilibrée sur le long terme au fur et à mesure où la femme était admise comme un genre égal. Cette mutation avait pour conséquence de voir l'insertion de la femme se faire dans tous les aspects de la vie sociale y compris ceux exclusivement réservés aux hommes. Il va s'en dire que l'intégration à la société n'est pas une donnée univoque mais plurielle qui recoupe plusieurs champs sociaux notamment ceux rendus possible par la stabilité professionnelle et résidentielle. Les intégrations communautaires en constituent aussi une des dimensions et démontrent qu'à mesure où l'on appartient à certains agrégats sociaux tels que l'adhésion aux sociétés religieuses notamment au catholicisme, la participation électorale peut s'en trouver modulée selon le degré d'intégration religieuse dont l'indicateur est la pratique régulière de la messe dominicale. Il en est de même pour d'autres associations comme l'adhésion syndicale qui s'est révélée comme un élément important de l'intégration politique des agents sociaux au faible capital culturel et qui connaissent des conditions précaires **(Section II)**. En définitive, la conclusion majeure de la thèse de Lancelot établit la corrélation entre le degré d'intégration à la société et la participation électorale. Ce paradigme aux modalités plurielles, est-il pour autant absolu et susceptible de rendre compte, c'est-à-dire expliquer dans toute sa plénitude le phénomène de l'abstentionnisme électoral ? Empiriquement, ce concept n'est aucunement absolu et ne peut rendre compte des cas d'intermittences à court terme où un électeur vote par exemple au premier tour et s'abstient au second tour. Ou encore pour deux élections proches dans le temps, où un électeur vote pour l'une et s'abstient à l'autre. Suivant la logique du concept du défaut d'intégration, peut-on pour

autant en déduire que cet électeur était intégré à la société au premier tour et avait cessé de l'être au second tour ? En effet, la pratique de l'intermittence de la participation établit par Lancelot en 1968, constitue le révélateur des insuffisances du concept du défaut de l'intégration à la société. L'abstentionnisme électoral s'expliquerait par des logiques davantage rationnelles dont l'élément terminal est le déficit d'intérêt perçu par des acteurs individuels du jeu électoral.

SECTION I : LES FILIATIONS SCIENTIFIQUES ET LA DISSECTION DU PARADIGME

L'intégration conçue comme un facteur essentiel de la participation électorale est un concept qui a acquis sa dimension sociologique à partir des travaux de Emile Durkheim sur la sociologie du suicide. Aussi, apparaissait-il une symétrie d'analyses entre l'abstentionnisme et le suicide résultant du défaut d'intégration de l'individu dans le tissu social. Les analyses Lancelot font suite par ailleurs, à la tradition de recherche dite de Columbia qui postulait la détermination des comportements politiques par des facteurs sociaux découlant du milieu d'appartenance de l'individu **(P1)**. La conclusion Lancelot sur l'abstentionnisme décryptée en 1968 interpelle une réflexion essentielle sur la perception de la participation électorale. Elle se révèle comme une forme de participation sociale des agents sociaux relevant des groupes les mieux insérés dans la société globale. Il s'en suit que cette approche met l'accent sur la forme d'intégration à prédominance systémique qui caractérise la relation d'un sous système avec la société globale. Les différents agrégats sociaux qui structurent la société sont en effet des diverses modalités concourant à l'intégration sociale vecteur de la participation électorale (**P 2**).

P1- LES BALISES SCIENTIFIQUES

A- L'INTEGRATION : UN CONCEPT SOCIOLOGIQUE DURKHEIMIEN

D'après une analyse de Dominique Schnapper[46], le terme de l'intégration était réservé au problème de la société dans son ensemble ; son utilisation avait suscité la controverse chez les sociologues. Au cours de la formation de la sociologie entre les années 1880 et 1950, l'assimilation fut d'abord utilisée aussi bien en France qu'aux Etats-Unis, pour désigner le processus par lequel les nouveaux immigrés devenaient progressivement des membres à part entière de leur société d'installation. Par la suite, la grande majorité des chercheurs français

[46] Dominique SCHNAPPER, Qu'est-ce que l'intégration ? Paris, Edition Gallimard, 2007, pp. 11 et suivants.

s'était ralliée à la notion d'intégration contrairement aux américains qui en préféraient le terme de l'assimilation.

Cela dit, l'intégration apparaît alors comme l'ensemble des dimensions et des modalités de la participation aux diverses instances de la vie sociale. Depuis les travaux de Durkheim sur les causes du suicide, l'intégration a été érigée en véritable concept sociologique. Aussi les sociologues se sont-ils interrogés à partir de cette notion sur les mécanismes de la formation et du maintien des diverses entités collectives ; mais également sur les relations entre l'individu et le groupe. En effet, le concept de l'intégration renvoie à deux sens principaux dit-elle :

- Il peut caractériser la relation des individus à ces sous-systèmes ; cette forme d'intégration, dite tropique est la propriété relationnelle de l'individu dans un groupe particulier.

- Il peut aussi caractériser la relation d'un sous-système à un système plus large qui est la société globale déjà constituée. Cette intégration est dite systémique[47].

Poursuivant ses réflexions, Dominique Schnapper souligne qu'à l'époque déjà, les fondateurs de la pensée sociologique, notamment Auguste Comte établissait que l'accord nécessaire des esprits n'était possible en société que dans la mesure où ses membres partageaient les mêmes croyances. Dans ce sillage, Durkheim avait posé le problème des sociétés modernes à travers les termes de l'intégration. Ce concept a été consacré par les sociologues à savoir que la seule citoyenneté commune définie par l'égalité des droits civils, juridiques et politiques ne suffisait pas pour assurer concrètement le lien social. Pour comprendre la société moderne, il fallait s'interroger sur les relations qui s'établissaient entre les hommes et sur la manière dont ils pouvaient former une société. Car en effet, les groupes sociaux se multiplient et deviennent de plus en plus étrangers les uns aux autres tout en se hiérarchisant. Chaque sphère d'activité est régie selon des règles différentes alors que l'organisation sociale se caractérise par la différenciation des fonctions et des métiers. L'unité cohérente de la collectivité ne peut se trouver que par la complémentarité des fonctions c'est-à-dire par la « solidarité organique ». Ce concept implique que les individus fonctionnent comme le font les divers organes du corps humain. Ainsi, l'intégration de type organique concerne tout à la fois la société globale mais aussi les groupes particuliers qui la composent. C'est ce que démontrent les variations du taux de suicide telles que étudiées par Durkheim dans la

[47] Dominique SCHNAPPER, Qu'est-ce l'intégration ? op. cité p. 70.

perspective de l'intégration. Il démontre que le suicide est d'autant moins élevé que les individus participent à ce qu'il appelle « une société religieuse », une « société domestique » ou une « société politique » plus intégrée. De la même manière chez Lancelot, l'abstentionnisme est d'autant moins élevé quand la participation sociale est intense. Cela dit, d'après cet auteur, les taux de suicide sont en effet plus élevés parmi les protestants que chez les catholiques, plus élevés parmi ces derniers que chez les juifs. S'agissant de la société domestique, Durkheim constate que les gens mariés se suicident moins que les célibataires ou les veufs, mais que la protection apportée par la famille est plus grande quand le couple marié à des enfants. Enfin, dans la « société politiques », le taux de suicide baisse lors des grandes « commotions politiques », comme par exemple les révolutions, les troubles politiques ou des grandes guerres nationales.

En définitive, le suicide varie en raison inverse au degré d'intégration au sein des sociétés précitées qui sont des groupes sociaux fortement intégrateurs. Il apparaît d'ailleurs une corrélation entre la géographie du suicide et celle de la participation électorale. Par ailleurs, l'intégration sociale augmente ou décroît en raison du nombre des relations sociales qu'entretient l'individu avec divers milieux sociaux. Toute chose égale par ailleurs, il y a une symétrie d'analyse entre les causes du suicide chez Durkheim et les causes de l'abstentionnisme chez Lancelot. En effet, d'après les observations de cet auteur, la fréquence des suicides varie géographiquement de la même manière que celle de l'abstention. Dans l'étude sociologique du suicide de Durkheim que reprend et développe Maurice Halbwachs ; celui-ci commente cette corrélation géographique en ces termes : « Les taux de suicide augmentent dans les grandes vallées, des fleuves, le long des fleuves ; ils diminuent dans les régions montagneuses, dans les plaines humides coupées d'étang, dans les solitudes forestières « … ». Le fait géographique ne nous intéresse que dans la mesure où il est pour nous le signe de caractères sociaux que nous ne pouvons atteindre ». [48] Et à Lancelot de renchérir « il y a une extraordinaire parenté de cette description avec celle de l'abstentionnisme en milieu rural ; le même facteur socioculturel explique la répartition des deux phénomènes ».[49]

La liaison entre le suicide et l'abstention est intéressante dans un autre point de vue dans la mesure où à certaines époques, en effet, les suicides diminuaient dans l'ensemble du pays cette fois en même temps que l'abstention. Pour expliquer la corrélation de ces deux

[48] HALBWACHS Maurice, Les causes du suicide, Paris, Alcan, 1930 VIII. 520 P. 120-121.
[49] LANCELOT op. cité P. 219.

phénomènes, Durkheim notait que de simples crises électorales pouvaient entraîner une baisse sensible des morts volontaires. C'est ainsi qu'il remarquait que « le calendrier des suicides portait la trace visible d'un coup d'Etat parlementaire du 16 mai 1877 et de l'effervescence qui en est résultée ; tirant d'une statistique mensuelle des suicides des éléments de sa démonstration ».

En 1877, le pourcentage des abstentions marquait également une nette dépression ; la même corrélation pouvait être constatée au début du siècle où on enregistrait une diminution exceptionnelle des morts volontaires. Comme le note Maurice Halbawchs : « Entre 1899 – 1904, tandis que les suicides baissent si nettement, la France traverse une crise politique extrêmement grave et très prolongée puisqu'elle s'ouvre avec l'affaire Dreyfus en 1893, et ne se terminera que par la victoire du Parti Radical aux élections de 1906. Or, conclut-il nous ne croyons pas qu'il soit possible d'expliquer cette baisse des suicides « … » par une autre cause que cette crise politique ».[50] il résulte de cette analyse que l'abstentionnisme tout comme le suicide est un fait social au sens où l'entendait Durkheim c'est-à-dire un phénomène collectif, conditionné par des propriétés indissociablement social et mental durablement structuré, qui tend à se reproduire à l'identique.

Par ailleurs sur le plan de la méthode, souligne Dominique Schnapper, la question de l'intégration fait intervenir la notion de la structure sociale définie comme l'ensemble organisé des relations sociales dans lesquelles les membres de la société ou du groupe sont diversement impliqués ; Sorokin, dit-elle, dès les années 1930, avait introduit la distinction entre l'intégration sur la base de l'interdépendance fonctionnelle liée à la structure sociale et les systèmes culturels intégrés qui en découle par une cohérence interne logique. En conclusion dit-elle, chaque agrégat social dégage une structure culturelle qui est l'ensemble organisé des valeurs normatives régissant le comportement commun des membres d'une société ou d'un groupe donné ; cette distinction fondamentale est au cœur de la sociologie de l'intégration. On la retrouve au fondement de la typologie élaborée par Merton, précise-t-elle, pour caractériser les modes d'adaptation des individus selon leur position dans la structure sociale à la configuration culturelle dominante.[51]

[50] Emile DURKHEIM, Le suicide, étude de sociologie, Paris, PUF, nouvelle édition, 1960 P. 331-336 et 346.
[51] Dominique SHCNAPPER, Qu'est-ce que l'intégration, folio actuel, édition Gallimard, 2007. P. 11-52.

B- UNE DEMARCHE PARENTE A L'ECOLE DE COLUMBIA

L'étude de Lancelot sur l'abstentionnisme électoral s'inscrit dans la tradition de recherches dite de Columbia qui postule qu'il y a un transfert des déterminants sociaux dans le champ politique. Ce faisant, cette méthode d'investigation interprète les faits éminemment politiques sur la base des ressorts sociologiques.

En effet, sous la direction de Paul Lazarsfeld, les chercheurs du Bureau of applied research de l'université de Columbia à New-York avait engagé dès les années 1940 le renouveau des études électorales naguère marquées par la tradition écologique de Chicago. Cette innovation méthodologique était centrée sur les enquêtes par sondage d'opinion délaissant les facteurs des influences de la structure géographique sur le tempérament politique. Les conclusions de leurs recherches furent consignées dans un ouvrage de référence intitulé : The people's choice[52], dont l'économie de l'approche est résumée en cette analyse : « une personne pense politiquement comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les préférences politiques ». Aussi, fallait-il abandonner par ailleurs l'idée d'une autonomie de l'électeur dans la prise de la décision électorale au profit de l'acceptation de l'effet des déterminismes sociaux qui façonneraient ses choix politiques. Sur la base des études portant sur l'élection présidentielle de 1940 dans le Comte d'Erie (Ohio), l'équipe de Columbia avait alors entrepris d'analyser l'influence de trois grandes variables explicatives du vote en l'occurrence : La croyance religieuse, le statut socio-économique et le lieu de résidence. Il y transparaissait de fortes corrélations entre ces variables et l'expression du vote. Elle avait alors conclu qu'il existait des prédispositions politiques durables et cohérentes directement liées à la position sociale de l'électeur. En conséquence, les effets de la campagne électorale et des médias ne pouvaient anéantir le poids des appartenances sociales, et culturelles de l'électeur. Ceci étant, les choix politiques obéissaient pour l'essentiel aux normes collectives propres aux groupes d'appartenance de l'électeur notamment professionnelle, religieuse, ethnique, etc. Ces normes sont partagées par presque tous les membres du groupe tendant ainsi à homogénéiser le comportement politique d'un groupe donné. Cette approche conclusive remettait en cause deux acceptions de la perception de l'électeur dans le schème politique et du citoyen dans la démocratie représentative.

[52] Paul LAZARFERD and all, The people's choice, 1940, op. cité.

- Ce modèle sociologique d'explication du vote rompait avec la méthode d'analyse écologique des comportements électoraux prônée par l'école de Chicago qui admettait la stabilité des choix électoraux par l'influence des éléments géographiques du territoire. André Siegfried par sa démarche, relevait de cette école ; dans son ouvrage « Le tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République », il mettait en évidence la permanence des comportements électoraux en France favorisée par l'effet des tempéraments politiques déterminés par les éléments de la structure géographique. Ce faisant, la France de gauche et la France de droite étaient relativement immuables caractérisées par des faibles variations et de rares redistribution régionale. Faut-il le préciser, d'après cette école de recherche, cette stabilité électorale relevait des tempéraments politiques découlant eux-mêmes des conditions naturelles de la structure géographique.

- Cette approche nouvelle de l'école de Columbia récusait la vision idéalisée du citoyen perçu et conçu comme un individu éclairé et autonome capable de décider en toute indépendance de ses orientations politiques.

Si la première rupture est aujourd'hui tombée en désuétude ; la seconde quant à elle reste problématique, car certains courants de pensée postulent la rationalité de l'électeur affranchi de toutes formes de déterminisme. Cette approche se justifie par l'observation chez de nombreux électeurs d'une certaine forme d'élaboration des stratégies et de calculs précédant l'acte du vote ou de l'abstention.

Cela dit, au regard des conclusions de l'école de Columbia, le phénomène de l'abstentionnisme électoral tel que saisi empiriquement par Lancelot apparaît comme le comportement électoral de certains groupes sociaux déterminés par un faisceau de variables sociologiques que structure la base commune du défaut d'intégration. Celui-ci affecte davantage les électeurs qui n'ont pas pu ou su faire une osmose avec la société globale à cause de leur position sociale aux intégrations altérées souvent dues à la précarité.

P2 : LA DISSECTION DE LA CONCLUSION LANCELOT

A- LA PARTICIPATION ELECTORALE COMME PARTICIPATION SOCIALE

En analysant les conditions sociales des électeurs sur leur propension à s'abstenir, Lancelot avait établi l'importance décisive de l'intégration à la société. Pour lui, le politique

pour autonome qu'il puisse être ne se réduit pas à lui-même ; il s'insère dans quelque chose qui l'englobe notamment la société globale disait René Remond dans la préface de son ouvrage. Dans cette logique, la participation ou l'abstention apparaissent elles-mêmes comme un cas entre autre de la participation sociale. Le lien particulier qui existe entre l'abstentionnisme et les comportements exprimés dans la société, trouve son fondement dans le défaut d'intégration à la collectivité. Ainsi, la participation électorale bien qu'étant un aspect médiocre de la participation politique est une forme de la participation sociale. Elle permet de définir la nature et la signification de la participation sociale notamment comment les citoyens considèrent leur place dans la vie publique et quel sens ils prêtent à l'activité politique. Le vote est ainsi une expérience collective qui révèle et réactive l'appartenance à des groupes sociaux ; il dépend de cette appartenance et de la disposition des groupes dans le système des clivages sociaux. Le vote est ainsi un élément de la vision du monde d'un groupe et du sentiment d'appartenance au groupe dans la mesure où ce groupe est homogène, constitué et organisé. Ces groupes sociaux réels doivent être distingués des agrégats statistiques ; ce sont des confédérations des groupes primaires homogènes tels que la famille, les voisins, les collègues, les associations. Ils sont souvent unifiés par des agents qui parlent en leur nom et contribuent ainsi à créer un sentiment d'identité et d'appartenance. Ceux-ci se diffusent, se réactivent au sein des groupes primaires et catalysent leur sédimentation. Le vote et l'abstention expriment la manière du vécu social et sont l'expression de la position sociale de l'électeur ; selon que l'on participe à la dynamique de l'évolution sociale, la participation électorale sera à cette mesure ; c'est ainsi que l'abstentionnisme recule quand s'affirme la participation sociale. L'analyse des relations entre la pratique religieuse et la participation électorale par exemple, a montré que l'intégration à une église pouvait commander assez largement l'intégration à la société globale ; il en va de même des autres sociétés partielles telles que les associations. La participation sociale semble avoir non seulement un effet intégrateur mais aussi un effet multiplicateur sur la participation électorale. Dans les sociétés démocratiques occidentales, enclin à l'individualisme, le fait de s'associer entraîne une participation active ; l'exemple du syndicalisme ouvrier est édifiant à cet effet. Dans un sondage de 1955 cité par Lancelot, il en ressort que les ouvriers syndiqués s'intéressent davantage à la politique à la différence des ouvriers non-syndiqués enclins à l'abstention. L'affiliation syndicale chez les ouvriers est somme toute plus discriminante pour le vote que l'intérêt pour la politique considérée comme un facteur déterminant de la participation électorale. Par ailleurs, les régions les plus votantes en France sont celles où la socialisation est forte. Il en est ainsi dans le département du Nord par exemple, où la forte

participation électorale ne peut être expliquée sans référence à la participation sociale intense qui la caractérise. Celle-ci est exprimée à travers les associations catholiques et les associations de gauche qui y prolifèrent et intègrent les membres de cette région.[53]

En définitive l'abstentionnisme électoral est considéré par cette lecture comme l'expression d'une norme culturelle conditionnée par des facteurs sociaux. Ceci étant, la participation électorale apparaît comme une dimension secondaire de la participation sociale ; en conséquence, elle procède d'un facteur général et extra politique au sens étroit du terme qui est le degré d'intégration à la collectivité.

B- LA PREPONDERANCE DU DEFAUT D'INTEGRATION SYSTEMIQUE

L'intégration systémique est celle qui caractérise la relation d'un sous-système avec un système plus large qui est la société globale. Dans les conclusions Lancelot, cette typologie est prédominante et structure l'essentiel de son étude. En effet, d'après l'auteur, l'abstentionnisme caractérise les catégories sociales dont le destin dépend des choix effectués par les membres d'autres catégories ; ils sont ainsi placés dans une situation de subordination sociale qui les aliènent et les conditionnent à s'abstenir davantage contrairement à ceux qui contrôlent leur destin. Cette différence de participation est l'expression d'une différence d'implication dans les problèmes généraux de la société. Le statut social influence le vote ou l'abstention en dehors de toute référence politique ; il s'en suit une dérivation normative qui fait de la participation électorale un des éléments du rôle socioculturel des catégories autonomes. En revanche, la passivité est le comportement des catégories subordonnées dont l'apprentissage socioculturel consiste à intérioriser leur dépendance et à déléguer leur compétence politique. Ce fut le cas des jeunes et des femmes qui ont longtemps constitué la structure essentielle de la population abstentionniste.

Par ailleurs, l'abstentionnisme caractérise des collectivités mal intégrées à la société globale notamment les collectivités fermées au monde extérieur. L'analyse géographique a montré en effet que les électeurs isolés par l'altitude sont majoritairement frappés par l'abstention ; dans ce cas de figure, l'abstention résulte de la situation d'une communauté close par rapport à la société globale. D'après Lancelot, cet abstentionnisme d'isolement sociologique résultait du fait que les grands courants d'idées se brisaient avant de les atteindre, au point où le monde extérieur tenait peu de place dans leur préoccupation. En somme, d'après

[53] LANCELOT, op. cité, pp. 220 et suivants.

cette lecture de déterminants sociologiques sur la participation, les électeurs votent d'autant plus volontiers qu'ils sont enracinés dans leur communauté ; aussi l'influence de l'homogénéité du milieu social joue-t-elle un rôle important dans la participation électorale. C'est le cas de la population ouvrière où il était établi que ; plus on compte d'ouvriers parmi les électeurs, plus les votant sont davantage des ouvriers.[54]

SECTION II : LES MODALITES D'INTEGRATION ET LA PARTICIPATION ELECTORALE

L'intégration n'obéit pas à un processus univoque ou rectiligne mais comporte des dimensions et des modalités différentes déterminées par la participation aux diverses instances de la vie sociale ; les différents agrégats sociaux saisis statistiquement qui structurent la société globale sont autant de modalités qui concourent de manière différentielle à l'intégration sociale. Ils sont d'influence inégale sur la participation électorale étant donné que les uns favorisent une forte participation électorale et les autres déterminent ou conditionnent à l'abstentionnisme.

En effet, les électeurs appartiennent à de multiples catégories que déterminent les variables sociales notamment (âge, sexe, profession, religion) ; chacune de ces variables est considérée comme un groupe et se caractérise par son attitude collective à l'égard de la participation électorale. L'analyse différentielle de ces comportements politiques a permis de mettre en évidence le portrait sociologique de l'abstentionniste. Aussi apparaît-il à l'analyse, quatre grandes modalités d'intégration spécifiées par Lancelot dans son étude ; celles-ci sont susceptibles d'induire une participation différentielle à la mesure de l'implication des électeurs dans ces sous-systèmes et par la suite de l'intégration de ces sous-systèmes à la société globale. Au nombre de ces modes d'intégration, nous pouvons citer notamment :

- Les intégrations primaires saisies à travers les effets de la progressivité du cycle de vie sur la participation électorale ; du processus de l'insertion de la femme dans la société et enfin du rôle intégrateur de la famille dans le champ politique en tant que dispositif informel de la mobilisation électorale (**P 1**).

- L'intégration stabilisatrice relève que la stabilité professionnelle et géographique constitue des facteurs déterminants qui clivent la participation électorale (**P 2**).

[54] H. TINGTSEN, Political behavior studies in election statistic new jersey, the Bedminster press, Totowa, 1963, p. 213, cité par A. LANCELOT, p. 222.

- L'intégration communautaire met en évidence que l'adhésion et la pratique religieuse de même que l'adhésion associative sont des catalyseurs de la participation électorale (**P3**).

En somme d'après une analyse de Jean Philippe Lecomte « L'intégration sociale apparaît comme un phénomène dont la force peut varier au cours de la vie à cause des trajectoires générales d'insertion et de retrait progressif ; mais aussi parce qu'elle est susceptible de connaître de variations au cours de l'âge adulte ou de la vie active. L'abstentionnisme intermittent peut-être alors saisi en relation avec une intégration sociale connaissant elle-même des degrés changeants ».[55]

P1 : LES INTEGRATIONS PRIMAIRES

A- L'AGE ET LE CYCLE DE VIE

Parler de l'âge en sociologie électorale, c'est penser en terme d'opposition entre les plus jeunes et les plus vieux électeurs ; entre sortant et entrant du corps électoral ; raisonner en ces termes, c'est raisonner en terme de démographie électorale. D'après les données constantes de la statistique électorale, l'abstentionnisme est davantage le fait des jeunes et des vieux du troisième âge.

Une deuxième dimension de l'étude des effets de l'âge sur la participation est celle de l'évolution des comportements électoraux au cours de la vie, soit sous l'effet du vieillissement biologique, soit sous l'influence de la transformation des statuts et des rôles sociaux. L'intégration sociale conçue en relation avec l'âge se fait au fil de la vie ; d'une insertion progressive des jeunes à un retrait progressif des plus âgés et la participation culminant entre 35 et 65 ans. Il va s'en dire que l'abstentionnisme varie en fonction de l'âge ; il est très fort dans la jeunesse de l'électeur et tend à décroître à l'âge adulte pour remonter dans les derniers âges de la vie. « Sur la foi de l'apport de la courbe de Georges Dupeux couplé au tableau Dogan et Narbonne, disait Lancelot,[56] on peut conclure que ce parallélisme frappant incite à penser que les différences de participation en fonction de l'âge traduisent les variations de l'intégration

[55] Jean-Philippe LECOMTE, Sociologie politique, Gualino éditeur, EJA-Paris, 2005 Page 417-418.
[56] LANCELOT, op. Cité pp. 181 et 183.

sociopolitique au cours de la vie plutôt qu'elle ne reflètent les attitudes collectives figées des générations qui occupent tour à tour le devant de la scène politique ».[57]

Si les jeunes constituent statistiquement la catégorie où l'on observe les forts taux d'abstention, il est établi que c'est la tranche d'âge comprise notamment entre 21-25 ans qui en est fortement marquée. Ceci à la différence de la tranche d'âge des électeurs âgés de 18-20 ans qui constitue plutôt une réserve active caractérisée par leur forte participation électorale tendancielle ; d'où la courbe en U inversée de la participation relevée par les graphiques électorales. Cette exception se justifie par l'enthousiasme qui caractérise les néophytes de toutes pratiques nouvelles car, en effet le premier vote a souvent le sens d'un rite, d'un symbole de passage du seuil de l'âge adulte qui coïncide avec la majorité civique. Le vote à cet âge constitue « un rite d'institution » comme disait Bourdieu par lequel se marque « le passage d'une ligne qui instaure une division fondamentale de l'ordre social ». Cette ligne sépare « un avant et un après » ; elle consacre une différence entre ceux qui l'ont franchie et les autres et légitime socialement le passage d'un état de dépendance vers un état de compétence ».[58] Par contre, l'abstentionnisme de la tranche d'âge comprise entre 21 et 25 ans se justifie par la traversée de la phase des grandes incertitudes quant à l'avenir professionnel et matrimonial. Les jeunes de cette tranche d'âge sont au seuil d'une nouvelle vie qui se fait « avec un pied dedans et un pied dehors de la maison familiale » comme disait Muxel. Cette instabilité démontre que la famille joue un rôle intégrateur car les étudiants se situant majoritairement dans cette catégorie et ayant quitté le domicile parental sont plus abstentionnistes que les autres ».[59]

En définitive, l'âge en tant que processus biologique n'est pas un facteur déterminant en lui-même de l'abstentionnisme comme de la non-inscription qui obéit à des lois comparables. Les évolutions de la participation électorale que l'on constate au cours de la vie traduisent en réalité l'influence d'autres variables notamment la position sociale intégrative qui varie au fil de la vie avec l'âge. Ceci étant, l'âge n'est pas seulement une donnée naturelle, c'est aussi une construction sociale dont son effet le plus probant sur la participation d'après les recherches constantes de la sociologie électorale française n'était guère atteint avant 40 ans en 1985 ; aujourd'hui, ce seuil se situe autour de 35 ans. En tout état de cause, la participation électorale des jeunes représente plutôt la pratique qui couronne les diverses modalités de l'insertion

[57] LANCELOT op. Cité, p. 183.
[58] Pierre BOURDIEU, Les rites comme actes d'institution, in Actes de la recherche en sciences sociales N° 43, Juin 1982.
[59] Anne MUXEL, Le vote des jeunes in regard sur l'actualité, la documentation française, N°287 Jan 2003, pp. 27-35.

sociale et politique. La participation régulière se révèle comme étant la marque d'une certaine plénitude personnelle et sociale.

Par ailleurs, les recherches de Mossuz-Sineau, Subileau et Toinet situent l'âge du retrait de la vie électorale aux alentours de 75 ans. Le déclin de la participation à cet âge ne se justifie pas seulement par le vieillissement et la retraite professionnelle consommée. Il résulte davantage des facteurs de la désinsertion personnelle et de la déstructuration des réseaux de la sociabilité quotidienne. Les personnes âgées enclines à l'abstentionnisme sont le plus souvent des femmes âgées vivant seules qui ont quitté leur domicile pour se retirer auprès des membres de leur famille ou dans les maisons de retraite spécialisées. La situation à l'autre extrémité du continuum c'est-à-dire l'abstentionnisme des jeunes de la tranche de 21-25 ans se justifie par leur absence d'autonomie socioéconomique. Les enquêtes constantes de l'INED ont montré que plusieurs de ces jeunes vivent encore chez leurs parents et en dépendent financièrement soit complètement ou partiellement.

L'importance de l'insertion sociale et professionnelle sont des facteurs conduisant à la participation électorale et contribue à expliquer leur situation particulière. Cette phase de la vie coïncide avec une période de mobilité géographique et professionnelle ou encore familiale qui sont des facteurs connus comme étant un frein réel et psychologique à l'inscription et à la participation électorale.[60]

B- LE GENRE (SEXE)

En 1968, dans ses conclusions, Lancelot disait : « Les femmes s'abstiennent davantage que les hommes. L'écart de la participation s'amplifiait en zone rurale et chez les femmes célibataires »[61] Quelques années plus tard en 1975, Daniel Gaxie disait que : « l'abstentionnisme des femmes est plus élevé certes mais si ces inégalités de participation continuent de se manifester dans les enquêtes les plus récentes, on observe sur le long terme un amenuisement très net des différences de participation entre les sexes »[62]

En effet, les françaises ont obtenu le droit de vote par ordonnance du 21.04.1944 et ont connu leur première participation électorale en 1945. Depuis lors, leur participation aux consultations électorales a connu des évolutions notables et séquentielles marquées par trois

[60]Annick PERCHERON, Age, cycle de vie, génération, période et comportement électoral, in, dir, D GAXIE, Explication du vote, P.FNSP, 2e édition, Page 228-262.
[61] LANCELOT, op. cité P 177.
[62] DanieL GAXIE, Le cens caché… P. 23 et 216.

phases qui peuvent distinguer la manière dont les femmes ont participé aux suffrages universels :

- Les années d'apprentissage comprises entre 1944 – 1969 sont celles où les femmes n'exerçaient pas leur droit de vote à proportion égale aux hommes. Le taux moyen d'abstention des femmes étaient toujours supérieur de 7 à 12 points selon les scrutins par rapport à celui des hommes. Cette phase coïncide avec la période des études Lancelot et justifie ses conclusions sur la faible participation des femmes par rapport aux hommes.

- La deuxième période est celle du décollage qui couvre les années 1970 et coïncide avec la phase où Daniel Gaxie notait l'inflexion de la courbe de l'abstentionnisme des femmes.

- La troisième période est celle de la « normalisation » des taux d'abstention entre les genres, qui couvre les années 1980. Depuis lors, le vote des femmes est à proportion égale à celui des hommes.

Cet alignement de taux de participation ne reflète pas une spécificité sexuelle en tant que telle mais plutôt le poids des variables sociales contribuant à l'intégration sociale des femmes et favorisant la normalisation de leur participation électorale. La faible participation électorale des femmes était en effet liée à leur position dans la division sexuelle du travail qui réservait alors aux hommes le monopole des affaires politiques. Mais au fur et à mesure que la répartition des tâches se modifiait, les inégalités de participation tendaient à disparaître. Ce changement résulte aussi d'une autonomie liée au préalable de l'accroissement du niveau d'instruction féminin. D'après une analyse de Mossuz-Lavau, « les femmes sont entrées en grand nombre dans les universités dès les années 1970 alors que pendant longtemps, elles étaient vouées aux études courtes. Elles étaient destinées avant tout à être des épouses et mère au foyer et non des travailleuses salariées. Longtemps cantonnées dans les strates basses de la hiérarchie socioprofessionnelle, elles sont aujourd'hui nombreuses à occuper des positions hiérarchiques moyennes ou supérieures dans diverses administrations. A ces raisons

sociologiques, il faut aussi y voir des raisons culturelles étant donné que l'intérêt pour la politique croît avec le niveau d'instruction ».[63]

C- L'INTEGRATION FAMILIALE

La famille constitue un lieu essentiel de l'apprentissage politique et une instance potentielle de mobilisation qui peut se relever particulièrement efficace en période électorale. C'est en son sein que se fait la socialisation initiale et se transmettent durablement les repères politiques et les préférences idéologiques.[64] La socialisation politique n'est sans doute jamais mieux assurée que dans un microenvironnement qui donne du sens et cristallise l'intérêt pour la chose publique. Aussi, la famille reste-t-elle l'une des institutions qui puisse encore assurer la diffusion du message électoral et opérer les jours du scrutin sur ses membres la mobilisation par le mode quasi-physique sur les plus indifférents. D'après une étude de Braconnier et Dormagen,[65] c'est d'abord dans le cadre familial que les plus politisés exercent leur capacité d'influer sur ceux qui le sont moins. D'où la position absolument centrale occupée par la famille dans le dispositif environnemental de la mobilisation électorale.[66] La famille se révèle comme une sorte de cellule de base sui-generis dans le dispositif de la mobilisation. La condition du fonctionnement de ce mécanisme est qu'il exista au sein de la famille un membre qui joue le rôle de pivot, de repère qui aiguillonne le suivi de la vie politique familiale. Les jours de scrutin, le pivot peut endosser le rôle d'agent mobilisateur. A cet effet, l'exemple de Tassadit cité par ces auteurs dans leur ouvrage est édifiant, ainsi disent-ils : « A l'occasion de l'élection régionale du 21 septembre 2004, après une conversation téléphonique avec sa sœur qui ne la rassure pas quant à sa participation électorale, elle préfère prendre le métro pour se rendre au domicile de sa sœur à Pantin et la conduire au bureau de vote afin qu'il n'y ait aucun doute sur sa participation au scrutin ».[67] Cet exemple illustre le fait que « les gens votent en groupes » comme l'avaient observé il y a très longtemps les chercheurs de l'école de Columbia dès les années 1940.

Lancelot dans son étude établissait que les femmes célibataires s'abstenaient plus que les femmes mariées. Il est en effet établi que le devoir électoral se remplit très souvent en couple car les maris ont tendance à inciter leur épouse à se rendre aux urnes. A l'observation,

---

[63] Janine MOSSUL-LAVAU, 1945-2002 : Le vote des femmes d'un siècle à l'autre, la documentation française, regard sur l'actualité. Op. Cité P. 17-26.
[64] A PERCHERON, La socialisation politique, Paris, Armand Colin, 1993, P. 418.
[65] Céline BRACONIER et Jean-Yves DORMAGEN, La démocratie de l'abstention, Paris, Editions Gallimard, 2007.
[66] BRACONNIER ET DORMAGEN, op. Cité P. 333/334.
[67] Op. Cité. P. 334.

ce sont des couples qui franchissent ensemble la porte du bureau de vote. Cette pratique traduit une homogénéité élevée des comportements matrimoniaux dans la participation électorale : les conjoints ont tendance à voter et à s'abstenir ensemble. Cette observation ethnographique a été vérifiée objectivement à partir des listes d'émargement dans leur zone d'étude.[68] Dans la cité des cosmonautes, il ressort en effet des études de Dormagen et Braconnier que le taux de conformité moyenne entre le premier tour de la présidentielle de 1974 et le référendum de 2007 était de 88%. Ce taux élevé démontre que le statut de couple a un effet d'entraînement qui confirme le poids des micro-déterminismes environnementaux sur la mobilisation électorale. Cet effet d'entraînement montre incidemment le revers de l'existence d'une relation de domination au sein du couple qui se prolonge dans l'ordre électoral. Elle se justifie avec une certaine conception tout aussi traditionnelle de la politique comme étant un attribut proprement masculin ; c'est en vertu de cette logique que les préférences politiques familiales sont souvent fixées par le mari. Dans certains cas, les premiers votes des jeunes électeurs, au-delà de l'incitation à voter, sont assez souvent orientés par les parents. Le rappel à l'ordre électoral s'énonce dès lors uniquement sous la forme d'un impératif moral de la participation qui constitue le prolongement de l'ordre civique.

Au regard des analyses qui précèdent, la recrudescence de l'abstention des jeunes peut aussi s'expliquer par la tendance de la déstructuration de la cellule familiale. En effet, depuis les années 1980, il ressort des données démographiques que les adultes ne vivent plus assez en couple en conséquence cette situation entraîne la cassure d'un segment d'entraînement de la participation électorale. La tendance à la déstructuration de la famille représente l'un des facteurs de la démobilisation électorale concluait Dormagen et Braconnier. Il font remarquer par ailleurs que d'après les statistiques de l'INSEE, au cours des quatre scrutins du printemps 2002, la participation est de 65% pour les personnes en situation monoparentale et 72% pour les couples avec des enfants, d'où une différence de 7 points.

[68] DORMAGEN et BRACONIER, op. cité, Tableau n°16, p. 339.

P2- LES INTEGRATIONS STABILISATRICES

A- L'INTEGRATION PROFESSIONNELLE

1- METHODE DE SAISINE

Après les travaux de la sociologie électorale américaine qui avait établi une forte corrélation entre la situation professionnelle et la participation électorale ; les politistes et statisticiens français s'étaient engagés dans cette direction de recherche aux fins de valider cette conclusion. Le code de la catégorie socioprofessionnelle (CSP) de l'INSEE avait été créé en 1950 à cet effet et utilisé pour la première fois lors du recensement de 1954. Les concepteurs de cette méthode avaient réalisé par le biais de cet outil, une synthèse réussie entre deux courants : la sociologie française des années 50 dominée par le marxisme et la sociologie anglo-saxonne d'inspiration wébérienne.

Le code des CSP tient compte simultanément mais non systématiquement de tous les aspects de la notion de profession. Il permet à la fois de classer les individus selon leur place dans le processus de production, leur rapport au capital, au travail, et de repérer leur position sur les échelles de revenu, du niveau d'instruction qui sont des variables fortement corrélées avec la situation professionnelle.[69] Cette nomenclature a été révisée en 1982 pour tenir compte des évolutions de la société française et sa présentation a fourni un matériau empirique considérable. Mais la CSP n'a jamais l'objet de consensus ; les uns la considèrent comme « un véritable paquet de variable » permettant de construire des stratifications sociales ad-hoc ; les autres la critique pour son caractère pluridimensionnel induisant des difficultés du fait que l'on veuille assigner un positionnement univoque et stable aux individus dans l'espace social posé comme hiérarchique. La CSP se révèle en définitive comme « la carte d'identité sociale de l'électeur » et comme « une variable de cadrage » posant le socle sur lequel est construit le profil sociologique de l'électeur. [70]

2- CONSTAT LANCELOT

A la suite des travaux américains concluant une forte corrélation entre situation professionnelle et participation électorale ; Lancelot disait : « L'activité politique croît à mesure que l'on soit intégré professionnellement » et que l'on jouisse du revenu y afférent. Cette

[69] NONNA MAYER ET Etienne SCHWEISGUTH, Classe, position sociale et vote in explication du vote op. Cité P. 263-285.

[70] Elisabeth DUPOIRIER, Dynamique de l'espace social et vote, in, dir B CAUTRES, MAYER, Le nouveau désordre électoral, Paris, Presse de sciences Pô, 2004, P. 185-196.

conclusion découlant naguère d'une étude américaine était vérifiée en France par sondages réalisés à l'occasion des consultations référendaires de 1958 et 1962. Les réponses obtenues avait permis de dégager une relation entre le degré d'intégration professionnel et le niveau de participation politique. Il apparaît en l'occurrence que l'abstentionnisme croît en raison inverse avec le revenu professionnel. La profession joue ainsi un grand rôle dans la définition du statut social qui passe pour l'un des facteurs déterminants du comportement électoral. Mais, cette notion de position dans la hiérarchie sociale présente des complexités comme celle de la CSP ; car elle intègre une multiplicité des critères notamment : le niveau scolaire, le revenu, la qualification, le prestige et l'autorité. Par ailleurs, la comparaison des positions sociales du point de vue de la hiérarchie n'a de sens que dans le cadre d'un univers ou de sous-univers relativement homogènes. Cette complexité avait amené Lancelot a porté des réserves sur l'influence décisive de la profession dans l'isolation des autres variables telles que le sexe et de la religion. Néanmoins, il apparaissait dans son étude, que parmi les catégories actives, celles des ouvriers étaient plus abstentionniste que les autres.

Quoiqu'il en soit « l'effet propre » de la CSP reste faible, ce constat résulte du fait que cette nomenclature est pour l'essentiel un faisceau de propriété sociale agissant tel que le niveau de diplôme qui commande largement l'accès à l'emploi et son corollaire qu'est le revenu. Si l'on suit une logique descriptive et non explicative, l'espace des CSP reste le meilleur moyen de situer les variations sociales de l'abstention et de localiser les laissés-pour-compte du jeu politique. Dans cet esprit, les employés de commerce, les ouvriers non qualifiés, le personnel de service (nettoyeurs, serveurs) constituent des catégories davantage affectées par l'abstention. Les agriculteurs en revanche se détachent par une forte participation électorale de même que les instituteurs et les professions libérales. A fortiori, ne pas évoluer dans un milieu professionnel ou rester cantonné aux marges du travail comme c'est le cas des chômeurs constitue un obstacle à la mobilisation électorale. Ceci étant, les mieux insérer dans le monde du travail participent davantage au vote que les chômeurs ; le travail représente un des moyens environnementaux qui compense des déficits de politisation selon les analyses de Dormagen et Braconnier.[71]

[71] DORMAGEN et BRACONNIER, La démocratie de l'abstention, op. cité, p. 304 et suivants.

3- UNE NOUVELLE APPROCHE DE LECTURE : LE CONCEPT DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

D'après une analyse de ces auteurs précités, il en résulte que, les difficultés soulevées par l'usage des grandes catégories socioprofessionnelles ouvriers – employés – professions intermédiaires, artisans, commerçants et chefs d'entreprise ne sont pas nouvelles. Ces catégories ont en effet toujours contribué à réunir dans un même ensemble des individus présentant en réalité de fortes différences. Avec pour effet d'atténuer le poids réel des déterminants sociaux et environnementaux puisque ceux-ci ont d'autant plus de chances d'être perceptible que les catégories employées réunissent des populations socialement homogènes. Mais compte tenu de la diversité toujours plus grande observable au sein du salariat, ce biais apparaît de plus en plus problématique. Il n'y a en effet plus grand-chose de commun entre « les ouvriers » ou « les employés » travaillant dans les PME du secteur privé et leurs homologues occupant un emploi stable dans un secteur public encore syndiqué. En réunissant dans un même groupe des individus évoluant dans des univers si éloignés, les études fondées sur des échantillonnages à vocation représentative constituées selon la méthode des quotas conduisent involontairement à occulter les déterminants qui continuent pourtant à peser sur les attitudes électorales. En réalité, pour identifier le poids réel des déterminants sociaux, des approches beaucoup plus fines et en particulier beaucoup plus attentives à la diversité des environnements socioprofessionnels sont devenues indispensables. C'est ce que confirme disent-ils, l'étude menée par Dominique Roux et Eric Maurin à partir des élections régionales de 2004 et publiée dans le journal *Le Monde.*[72] En s'appuyant sur les données du recensement fournies par l'INSEE, leur analyse bénéficie d'une approche plus fine des catégories socioprofessionnelles tenant compte entre autre du secteur d'activité et du statut de l'emploi. Croissant ces données avec des résultats électoraux effectifs, ces chercheurs établissent l'importance que conservent les déterminants environnementaux sur les attitudes électorales. Pour identifier ces déterminants, il faut par exemple distinguer les « ouvriers » et les « employés » évoluant dans les secteurs où dominent les PME et une relative précarité de ceux qui évoluent dans les secteurs où le statut de l'emploi est mieux préservé et la syndicalisation plus importante. Les premiers s'abstiennent plus massivement et votent plus fréquemment en faveur du Front National, alors que les seconds ont des préférences qui restent nettement orientées à gauche. L'intérêt de ce type d'études réside dans le fait d'établir que la composition

[72] Dominique ROUX et Eric MAURIN, Anatomie sociale d'un vote, Le Monde, 14 avril 2004.

sociale d'un territoire reste encore aujourd'hui, un facteur explicatif majeur de la mobilisation et des préférences électorales. L'insertion durable dans un environnement professionnel stable constitue un facteur favorable à la politisation et à la participation électorale. Toute insertion dans un environnement professionnel augmente les probabilités d'entrer en contact avec des agents politiques et de subir des micro-influences qui peuvent inciter à la participation électorale. Ces échanges informels qui a cours au lieu du travail, confère des repères fussent-ils minimaux susceptibles d'orienter le jour de l'élection. Aussi, conclut-il, le travail favorise d'autant mieux la politisation voire la participation qu'il a été longtemps le terrain d'un encadrement politico-syndical. Le travail est le lieu privilégié de l'inculcation d'une « conscience de classe ». L'acquisition de repères politiques dans les mines, les usines ou les centres de production compensent les effets du déficit de compétence politique qui tendent par ailleurs à éloigner les milieux populaires de la politique. Cet effet se justifie par le fait que dans la plupart des démocraties européennes, le travail a été longtemps un espace de politisation qui a favorisé la mobilisation chez les ouvriers et les employés compensant la carence de leur politisation liée à leur faible niveau d'études. [73]

B- L'INTEGRATION RESIDENTIELLE

L'analyse écologique de la participation électorale a montré des variations suivant le lieu de résidence. Ces variations géographiques de la participation offrent deux grilles de lecture ; l'une porte sur l'analyse de la participation différentielle entre les grandes agglomérations (villes)et les campagnes (a) et l'autre a trait à l'analyse des taux d'abstention à l'intérieur même des grandes cités entre quartiers populaires et quartiers bourgeois (b).

1- L'OPPOSITION VILLES ET CAMPAGNES : LA PARTICIPATION DIFFERENTIELLE ENTRE "GEMEINSCHAFT" ET LES "GESELLSCHAFT"

Les variations de la participation entre les villes et les campagnes sont nettement défavorables aux grandes agglomérations. Il apparaît à l'observation que l'abstentionnisme croît avec l'importance démographique des localités ; l'apathie relative des grandes citées est un phénomène récurrent de la vie électorale. En 1968, Lancelot notait : « L'abstentionnisme croît régulièrement avec la taille de la commune et qu'il est fort dans les grandes

[73]Céline BRACONNIER et Jean-Yves DORMAGEN, La démocratie de l'abstention, Folio Actuel, édition Gallimard, 2007 Page 304-308.

agglomérations urbaines que dans les campagnes ». [74] C'est le cas constant de Paris où l'abstentionnisme est toujours plus fort par rapport au reste de la France. De nombreux électeurs parisiens se considèrent en effet, comme des hôtes de passage dans cette ville qui les abritent provisoirement pour leurs études, leur apprentissage ou leur emploi. Ce caractère passager de la résidence entrave l'intégration et amenuise le degré de la stabilité spatiale.

D'une manière générale, la forte participation électorale dans les campagnes au détriment des grandes villes se justifie davantage par la différence de nature du lien social qui y a cours. Tönnies repris par Weber avait élaboré une distinction entre le lien qui est de l'ordre de la communauté (Gemeinschaft) et celui qui est de l'ordre de la société (Gesellschaft). Il définissait ces deux entités ainsi qu'il suit :

- La Gemeinschaft est fondée sur les relations directes et émotionnelles caractéristiques des groupes familiaux, villageois ou communautaires.

- La Gesellschaft est une société atomisée, rationaliste, bureautique et individualiste.

Tönnies avait fondé cette opposition entre « communauté » et « société » en manifestant sa sympathie pour la première qu'il considérait comme naturelle et vivante alors que la seconde est mécanique et artificielle. Aussi, disait-il en substance: « Ce qui de tout temps a fait le prix de la vie à la campagne c'est que la communauté y est plus forte et plus vivante entre les hommes. La communauté est vraie et durable alors que la société est passagère et apparente. Et l'on peut dans une certaine mesure comprendre la communauté comme un organisme vivant, la société comme un agrégat mécanique et artificiel ».[75] La communauté reflète un état social originel dans lequel les solidarités fondées sur les relations « de sang » prédominent ; ce dont témoignent la force des liens qui unissent la mère à l'enfant, l'épouse au mari, les frères et les sœurs, les uns aux autres. En dehors des liens familiaux, le voisinage et l'amitié créent également des liens de type communautaire. La vie communautaire des campagnes fonde le « rapprochement spatial » et le « rapprochement spirituel » ; elle assure des relations pleines et totales dans lesquelles les individus engagent leur être tout entier. Elle permet l'accord des sentiments élémentaires et profonds ; la solidarité complète entre les membres.

[74]LANCELOT, op.cité, P. 195.
[75] TÔNNIES Ferdinand, Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure, paris, RETZ-CIPL, 1887-1977.

La « société », qui est la caractéristique des grandes agglomérations, est un groupe d'hommes vivant et demeurant comme dans la communauté. Toutefois, les individus ne sont pas liés organiquement, ici, « chacun est pour soi » et dans un état de tension vis-à-vis des autres. Dans ce groupement artificiel qu'est la « société » chacun est essentiellement isolé, séparé des autres. La vie commune y est réglée par le contrat c'est-à-dire par la résultante de deux volontés et non par la solidarité tacite des communautés.[76]

Ainsi, selon la logique wébérienne, les campagnes sont des « communautés » et les grandes villes les « sociétés ». L'abstentionnisme dans les grandes villes peut s'expliquer par l'absence de contrôle social sur ses membres alors que dans les campagnes le contrôle social est fort et pesant. Les grandes agglomérations constituent « une société anonyme » alors que les campagnes sont des groupes d'interconnaissance ; ceci justifie la constance de la forte participation des communes rurales à tous les types d'élections. Par ailleurs, plus la population d'une ville est homogène et stable, plus la participation électorale est élevée. A contrario, quand l'agglomération urbaine est hétérogène sociologiquement et aux activités professionnelles composites, l'abstentionnisme y est fort.

2- QUARTIERS POPULAIRES ET QUARTIERS BOURGEOIS

L'abstentionnisme électoral touche très inégalement les milieux sociaux à l'intérieur des grandes cités. C'est ce que démontrent Braconnier et Dormagen dans leurs études portant sur la cité des Cosmonautes, un quartier de la banlieue nord de Paris, à Saint-Denis. En règle générale, le taux d'abstention dans les bureaux de vote situé en ZUS (Zone Urbaine Sensible) était toujours supérieur de 13 points à la moyenne nationale au cours de la période électorale de 2002 et au cours du référendum de 2005. Il apparaît une dynamique ségrégative qui affecte aujourd'hui la société française ; celle-ci est perceptible dans la concentration spatiale des richesses marquée par une forte participation électorale d'un côté, et de l'autre, des zones de précarité et d'instabilité caractérisée par une forte abstention. Il s'en suit que les résidents des quartiers privilégiés se trouvent surreprésentés dans les bureaux de vote tandis que les habitants des quartiers populaires les désertent à l'instar de ceux de la cité des Cosmonautes. Ceci étant, la ségrégation sociale affecte les zones populaires qui connaissent l'abstention ; et cette exclusion électorale est amplifiée lorsqu'on tient compte de l'inscription sur les listes électorales. Cette ségrégation électorale se justifie par un état de précarité qui suscite une

[76] Dominique SCHNAPPER op. Cite Page 40-42.

instabilité résidentielle étant donné que les habitants des cités ont un regard prospectif tourné vers un ailleurs potentiellement meilleur à la différence des résidents des quartiers bourgeois qui sont ancrés dans leur richesse environnementale. Il en résulte que en France, « la ségrégation sociale et spatiale se doublent désormais d'une réelle ségrégation électorale ». Les cosmonautes concluent ces auteurs, appartiennent bien à ces produits de la ségrégation socio-spatiale que sont les nouveaux ghettos urbains.[77]

P3 : LES INTEGRATIONS COMMUNAUTAIRES

A- L'INTEGRATION RELIGIEUSE

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer les différences de la participation électorale, l'attitude religieuse est souvent invoquée. Le fait d'appartenir à l'église catholique (1) ou à une confession minoritaire comme le protestantisme a des effets variables sur la participation électorale (2).

1- LE CATHOLICISME ET LA PARTICIPATION ELECTORALE

La question de l'existence d'une relation entre religion et politique est récurrente depuis l'aube des recherches en sociologie électorale. Une première enquête importante avait été lancée au milieu des années 60 poursuivie d'une série d'entretien non directif dont les résultats avaient été rassemblés par Michelat et Simon dans leur ouvrage.[78] Le degré d'intégration religieuse saisi par la pratique de la messe dominicale y apparaît comme une variable principale et explicative des attitudes politiques notamment électorales. La fréquence de la pratique de la messe dominicale est retenue comme l'indicateur saisissable susceptible de déterminer le degré de l'intégration religieuse comme le suggèreraient déjà les pères fondateurs de la sociologie électorale française ;[79] étant donné que la fréquence de l'assistance à la messe reste très corrélée avec l'adhésion aux dogmes du catholicisme. D'ailleurs, pour la majorité des fidèles, la fréquence de la pratique demeure le mode d'expression privilégié de leur appartenance au catholicisme.[80]

---

[77] BRACONNIER et DORMAGEN op. Cité P. 9-27.

[78] MICHELAT et SIMON, Religion, classe sociale, patrimoine et comportement électoral : l'importance de la dimension symbolique, Paris, Presses de la FNSP,1997

[79] Gabriel Le BRAS, Statistiques et histoire religieuse …, Etudes de sociologie religieuse, t.1, Paris, PUF, 1955, p. 1-24.

[80] Claude DARGENT : La religion, encore et toujours, in dir. Bruno CAUTRES, NONNA MAYER, le nouveau désordre électoral, Paris, Presse de la FNSP, pp. 161-171.

Cela dit, d'après Lancelot, la sociologie du catholicisme distinguait sur le territoire des zones de pratique religieuse différente.

- Les pays chrétiens où plus de 45% des baptisés astreint à la pratique dominicale vont à la messe.

- Les pays indifférents à la tradition chrétienne où 20 à 45% des baptisés vont à la messe.

- Les pays de mission où la pratique de la messe dominicale est établie au dessous de 20%.

Cette carte de la pratique dressée suivant ce critère par Chanon Boulard[81] est essentiel pour comprendre la carte de l'abstentionnisme bien qu'elle ne concerne que la France rurale. Il y a une corrélation entre la régularité aux offices religieuses et participation électorale, plus précisément ; il y apparaît une forte corrélation entre la pratique de la messe dominicale et la participation électorale. En effet, plus la pratique de la messe dominicale est régulière plus forte est la participation électorale, tel qu'il apparaît dans les « pays chrétiens ». En revanche, dans les « pays de mission », le taux d'abstentionnisme s'élevait sans qu'aucun facteur ne permette de l'expliquer. La déchristianisation des terroirs va de paire avec l'indifférence passive contribuant ainsi à l'abstentionnisme. Cette tendance observée en zone rurale avait été confirmé par deux enquêtes de l'IFOP cité par Lancelot.[82] Toutefois, la corrélation entre intégration religieuse et participation électorale n'est pas absolue ; elle comportait deux formes d'exception :

- Dans « l'isolat culturel », c'est-à-dire là où la pratique religieuse intense marque le repli de ce groupe social sur des valeurs traditionnelles menacées par l'évolution de la société ;

- Les élèves du grand séminaire qui pratiquent au quotidien les rites du christianisme se comportaient davantage comme des étudiants qui relèvent d'une catégorie particulièrement abstentionniste.[83]

[81] Chanon BOULARD, Les forces religieuses dans la société française, Paris, Armand Colin, 1965, p. 344, cité par LANCELOT, p. 205.
[82] De 05/12/1965 et Mai 1966.
[83] LANCELOT op. Cité P. 205-213.

2- RELIGION ET DIMENSION SYMBOLIQUE DU VOTE

Le vote est associé en termes de probabilité à des normes affectivement valorisés en système et en organisation induisant la perception de l'univers symbolique du champ politique. Dans ce sillage en France, pendant très longtemps, le catholicisme a joué un rôle important dans l'organisation du système social. Cette place prépondérante résulte de l'antécédent de la doctrine de l'augustinisme dont son altération avait débauché sur la confusion de l'Eglise et de l'Etat. La religion catholique, ainsi institutionnalisée, jouait un rôle d'encadrement des fidèles-électeurs dès l'instauration du suffrage universel en France en 1848. A travers les catéchismes électoraux, l'Eglise invitait les fidèles à voter massivement pour empêcher l'arrivée des « mauvais candidats » au pouvoir et ce faisant, elle assurait le maintien du courant conservateur. Aussi pouvait-on lire, sur les manifestes électoraux : « Catholiques de France, fuyons comme la peste l'indifférence politique ».[84] En tant que organisation qui génère des valeurs spirituelles, l'église catholique véhiculait en même temps des codes symboliques qui structuraient la perception du champ politique et façonnaient le comportement politique. De cet alliage, il apparaissait que plus on appartenait à ce groupe, plus on participait au système de représentation et d'attitude qui le caractérise, ceci dans la mesure où le groupe, dans le prisme sociologique, n'est pas seulement un agrégat statistique mais un ensemble social réel où les individus en interaction vivent des expériences collectives qu'ils reçoivent, modifient et transmettent sous la forme d'une sous culture spécifique. Le vote en tant que l'expression d'un champ idéologique et symbolique trouve ainsi la justification de sa corrélation avec le degré d'intégration religieuse selon qu'on est pratiquant régulier, irrégulier ou sans religion. La fréquence à la messe saisie comme l'indicateur du niveau d'intégration atteste le degré d'adhésion à un système symbolique où se combinent croyances religieuses, valeur éthique et accord avec la position de l'Eglise. Les comportements politiques sont ainsi en relation non seulement avec les dimensions éthiques ou sociopolitiques de l'organisation symbolique prévalant dans le catholicisme mais aussi avec ses dimensions proprement religieuses dont tout suggèrent le rôle considérable dans la structuration des représentations des sentiments et des conduites.[85]

---

[84] MARCHAULT CHARLES, L'art de tromper…
[85] MICHELAT et SIMON, Religion, classe, patrimoine, op cité… in Dir. D. Gaxie, Explication du vote, pp. 291-301.

3- L'ABSTENTIONNISME DE LA MINORITE PROTESTANTE

L'analyse écologique du vote issue des études de Lancelot avait montré qu'à l'intérieur d'un même département, les cantons protestants s'abstenaient plus que les cantons catholiques.[86] L'abstentionnisme des protestants se justifiait essentiellement par leur intégration insuffisante liée à leur situation de minorité au sein de la société française.

D'après une analyse de Durkheim, l'intégration est aussi le produit direct du nombre des individus qui appartiennent à un groupe dans la société et de l'intensité de leurs interactions ; « la densité d'un groupe, dit-il, ne peut pas s'abaisser sans que sa vitalité diminue. Si les sentiments collectifs ont une énergie particulière, c'est que la force avec laquelle chaque conscience individuelle les éprouve, retentit dans les autres et réciproquement ; l'intensité avec laquelle ils atteignent dépend du nombre des consciences qui les ressentent. Aussi, poursuit-il en ces termes : « dire d'un groupe qu'il a une moindre vie commune qu'un autre c'est dire aussi qu'il est moins fortement intégré ; car l'état d'intégration d'un agrégat social ne fait que refléter l'intensité de la vie collective qui y circule. Il est d'autant plus résistant que le commerce entre ses membres est plus actif et plus continu ».[87] Dans cette logique, pour expliquer la différence entre les catholiques et les protestants, Durkheim faisait remarquer que la religion catholique est plus institutionnelle que les diverses églises luthérienne ou calvinistes. Les prêtres et la hiérarchie ecclésiastique y occupent une grande place, les dogmes et les sacrements catholiques rassemblent régulièrement des fidèles, mais aussi les règles imposées par la religion sont plus contraignantes. Il en résulte que la paroisse assure une présence régulière de l'Eglise auprès des fidèles. Par contre, les religions protestantes sont plus individualistes et plus intérieures, les contraintes extérieures sont-elles également minimes. En somme, le fidèle protestant dépend moins d'une communauté religieuse que le catholique ; les interactions entre les catholiques sont fréquentes et le contrôle social est plus fort, alors que le protestant libéré de la contrainte collective est en même temps privé de la protection qu'offre une communauté solide. Cette dernière, contrôle les comportements de ses membres, mais en même temps protège les individus.[88] L'abstentionnisme des protestants se justifie ainsi par leur situation minoritaire

[86] LANCELOT P. 213.
[87] Emile DURKHEIM, Le suicide, étude de sociologie, Paris, PUF, « Quadrige » 1990 (1897) P. 213-215.
[88] Dominique SCHNAPPER, op. cité P. 30.

dans la société française, mais aussi par la nature intrinsèque de cette religion qui favorise le repli sur soi.

B- LES ADHESIONS ASSOCIATIVES

L'intégration à la société peut également se faire par le biais des autres « sociétés partielles » c'est-à-dire par certaines formes d'associations particulières à l'instar de l'adhésion syndicale. La participation sociale semble avoir à tous les niveaux un effet multiplicateur sur la participation électorale; Lancelot citant des études réalisées dans certains Etats européens notamment en Suisse par Roger Girod en 1953 sur les abstentionnistes à Genève. Cet auteur disait-il, relevait que : « Les trois quarts des abstentionnistes Genevois n'avaient pas une vie associative susceptible d'être mentionnée tandis que la proportion est juste inverse chez les votants, lesquels s'occupent de leur syndicat, suivent des cours de perfectionnement, font du théâtre amateur, de la musique, du sport, des compétitions, du jardinage en un mot profitent de leur temps libre pour manifester activement leur énergie ».[89]

Il n'est pas certain que la participation à une seule organisation suffise à rompre l'isolement de façon décisive, l'influence de la multiplication des adhésions est plus notable chez les hommes que chez les femmes qui sont beaucoup moins portées à adhérer à un seul mouvement. Ceci a sans doute aussi justifié la différence de participation entre les genres.

Malgré tout, le seul fait d'appartenir à une association introduit une différence significative sur la participation électorale. L'exemple du syndicalisme ouvrier en France issu des sondages d'opinions réalisés en 1957 aux mois d'octobre et novembre, mettent en évidence la corrélation entre l'adhésion associative et la participation électorale.[90] De cette enquête précitée, il en ressort que les travailleurs syndiqués s'intéressent davantage à la politique que les non-syndiqués et votent aussi plus régulièrement. L'affiliation syndicale chez les travailleurs est d'ailleurs plus discriminante pour le vote que l'intérêt pour la politique. Ceci étant, les trois groupes syndiqués soumis aux sondages précités notamment CGT/CFTC/FO, ses membres disions-nous votaient davantage que la moyenne de l'échantillon, à l'ordre de 72%.

La plus forte participation aux scrutins des électeurs qui adhèrent à des associations invite à examiner les variations de l'abstentionnisme en fonction de la socialisation. La faiblesse générale de l'engagement des français dans les organisations recouvre la cause

---

[89] Roger GIROD, Les facteurs de l'abstentionnisme en Suisse, RFSP, Vol III N°2 Avril – Juin 1953, P. 349-376.
[90] SONDAGES, 1955, cité par LANCELOT, p. 73.

essentielle de l'abstentionnisme ; par voie de conséquence, les catégories qui participent peu aux élections sont aussi celles où l'on s'associe le moins volontiers. A contrario les régions les plus votantes sont également celles où la socialisation est la plus poussée telle que fut le département du Nord. Sa forte participation électorale ne pouvait être expliquée sans que la référence soit faite sur la participation sociale intense qui y règne. En effet, les associations catholiques et les associations de gauche y prolifèrent comme le faisait remarquer Y. M. Hilaire cité par Lancelot : « Les gens du Nord, dit-il, comme les Belges, adhèrent à de multiples groupements qui les encadrent depuis le jeune âge jusqu'à la tombe. Cette forte cohésion sociale explique que les adhérents suivent les militants qui ne transigent pas avec le devoir civique ».[91]

[91] Monographie citée dans LANCELOT et RANGER, Analyse des résultats P. 113-191 in LANCELOT op. Cité P. 228.

CONCLUSION (CHAPITRE I)

Le défaut de l'intégration à la société, conceptualisé en 1968 par Lancelot comme le facteur explicatif de l'abstentionnisme électoral présente des articulations qui balisent sa double filiation scientifique. L'une se rapporte à la notion sociologique de l'intégration dans son acception Durkheimienne et l'autre s'inscrit dans le sillage de la lecture sociologique de l'Ecole de Columbia. L'intégration à la société s'opère selon des modalités plurielles en l'occurrence les intégrations primaires qui portent entre autres, sur l'effet du cycle de vie, le genre, et l'intégration familiale. L'intégration à la société peut aussi s'opérer par la stabilité professionnelle et résidentielle. Elle est enfin l'expression de la manière dont les individus s'insèrent dans les sous-systèmes sociaux comme les associations religieuses et syndicales. L'économie de la portée de ses diverses intégrations induit une corrélation entre le degré de la participation sociale et la participation électorale. Ce faisant, l'acte électoral est davantage perçu comme un acte communautaire relevant la manière d'être des agrégats sociaux dans le schème sociétal. L'intégration telle qu'elle est apparue n'est pas la résultante d'une trajectoire directe et rectiligne ; elle se révèle comme un lent processus que rend compte l'insertion des jeunes et des femmes stéréotypés comme étant des catégories sociales enclines à l'abstentionnisme électoral. L'intégration est aussi un phénomène dont la force peut varier au cours de la vie non seulement du fait des trajectoires générales d'insertion et de retrait progressifs mais également parce qu'elle est susceptible de connaître les variations au cours de la vie. Certaines limites d'ordre méthodologique n'ont pas permis d'entériner le rôle prépondérant de l'effet de la catégorie socioprofessionnelle sur l'abstention dont la relation ne peut être analysée qu'à partir des sondages d'opinion ou l'étude des listes d'émargement.

L'apport majeur de ce paradigme est qu'il permettait de mettre en évidence la structure sociale de l'abstentionnisme. Il apparaît de cette lecture que les électeurs concernés par le phénomène occupaient une position sociale non seulement désintégrée mais aussi inférieure et minée par la précarité. En cette ère contemporaine, cette donnée est relativement remise en cause par la transformation du profil du nouvel abstentionniste relevé par des études récentes. Ces abstentionnistes nouveaux à la majorité des deux tiers sont effectivement intégrés à la société globale et appartiennent par ailleurs aux catégories sociales moyennes ou supérieures. En outre, la pratique électorale de plus en plus intermittente sur le court terme contrebalance la

portée explicative du concept du défaut d'intégration. A ce sujet, Lancelot déjà en 1968 dans son étude affirmait : « Si large soit-il, le renouvellement de l'abstention ne remet pas en cause l'interprétation sociologique … il la rend au contraire vraisemblable. La prise en considération du temps améliorant en effet la relation entre défaut d'intégration et l'abstention et explique les imperfections de cette relation ».[92] Dans cette réserve il en découle que l'abstentionnisme intermittent ne peut être expliqué que sur le long terme et sera mis en relation avec une intégration sociale connaissant elle-même des degrés changeants et progressif au cours de la vie.

Quoiqu'il en soit, cette approche peine à rendre compte de l'ampleur contemporaine du phénomène et surtout de ses variations à court terme en l'occurrence l'intermittence du vote, d'un tour de scrutin à l'autre, ou encore de deux élections rapprochées dans le temps. Aujourd'hui, de même que par le passé, la part des abstentionnistes systématiques qui semble obéir à la logique du défaut d'intégration est d'environ 10% du corps électoral ; le vote constant est de 40% et l'abstentionnisme intermittent de 50%. Au regard de ce qui précède, l'abstentionnisme semblent traduire davantage une logique rationnelle et individuelle de l'électeur dans la prise en considération des intérêts modulables que génèrent l'action politique.

[92] LANCELOT op. Cité. P. 246.

CHAPITRE II : LE CENS CACHE OU LA COMPETENCE POLITIQUE INEGALITAIRE DES CLASSES SOCIALES

INTRODUCTION

D'après les analyses de Daniel Gaxie, il apparaît que l'abstentionnisme électoral résulte de l'existence discriminante d'un Cens caché qui est la compétence politique distribuée inégalement entre les classes sociales. Dans son ouvrage publié en 1978;[93] ce politiste démontre en effet, que tous les électeurs ne possèdent pas la compétence politique, ne manient pas les concepts de la politique avec les mêmes facultés ; il en conclut qu'il y a une ségrégation politique dans le champ politique. Cette compétence politique est largement tributaire de l'influence du « capital culturel » lié au niveau d'instruction. Son analyse s'appuie sur des préalables fondamentaux se rapportant à la récusation que le vote soit un acte purement conscient et rationnel dans lequel l'électeur connaissant ses intérêts divers et contradictoires arbitrerait entre les candidats et choisirait à terme le candidat qui garantirait au mieux ses intérêts. Il va s'en dire que d'après cette lecture, la majorité des électeurs dépossédés de la compétence politique sont prédéterminés à l'abstentionnisme. Le décryptage du concept du Cens caché, démontre aussi qu'il y a un lien fusionnel entre la compétence politique et la politisation qui en constitue son parachèvement. Celle-ci se mesure par rapport à l'intérêt que certains agents sociaux accordent au déroulement des faits politiques notamment en lisant et en écoutant les rubriques politiques et économiques traitées par les masses-médias (Journaux, Radio, Télé). La compétence politique, gage de la participation électorale est conférée et amplifiée par le niveau d'instruction conditionné par la durée de la scolarisation et matérialisé par les diplômes acquis tout le long du cursus académique. Selon ce concept, les électeurs qui s'abstiennent seraient en principe les agents sociaux faiblement scolarisés. Toutefois, l'influence du capital culturel sur la participation électorale peut être atténuée par des mécanismes de substitution telle que l'appartenance à certaines organisations notamment syndicales. En somme, la compétence politique est la caractéristique des agents sociaux des classes sociales supérieures et l'incompétence politique caractérise les agents sociaux des hiérarchies inférieures et défavorisées. Cette incompétence politique sous l'effet du temps se mue en une culture voire une sous-culture politique perpétuée dans la chaîne sociale concernée par des mécanismes de reproduction que sont l'habitus et la violence symbolique. Rejoignant

[93]Daniel GAXIE, Le cens caché, Inégalité culturelle et ségrégation politique, édition du Seuil, Paris, 1978.

Pierre Bourdieu dans ses conclusions,[94] Daniel Gaxie en dernière analyse relève que la transmission et la perpétuation de cette sous-culture en héritage culturel débouche sur la domination et la ségrégation des agents culturellement défavorisés qui sont ainsi livrés à la manipulation des agents qui possèdent la compétence politique. En conséquence du constat de cette instrumentalisation, ces deux auteurs précités dénient le principe fondamental de l'égalité des citoyens et soutiennent que la démocratie n'est qu'une illusion illustrant un champ politique où s'expriment les antagonismes sociaux (SECTION I). En effet, la compétence politique clive la participation électorale ; elle se mesure par rapport aux variables objectivables que sont la connaissance des acteurs et des enjeux politiques, la maîtrise des schèmes de classification des partis politiques et l'affirmation d'une identification partisane favorisant la fidélité partisane selon les analyses des chercheurs de Michigan. Le point faîtier de cette politisation est la maîtrise du schème politique d'évaluation qui consiste non seulement à se situer soi-même sur un axe politique mais aussi de porter des appréciations et des interprétations idéologiques sur le déroulement des événements politiques. La compétence politique peut aussi se mesurer à travers des critères subjectifs tels que l'expression de son propre intérêt pour la politique et le sentiment auto-apprécié de sa propre compétence politique. Sur la base des composantes de la compétence politique objective, il apparaît que les abstentionnistes n'ont aucune connaissance phénoménologique du champ politique notamment la connaissance des acteurs et des enjeux ; aussi s'apparentent-ils aux « sans-opinions » décelés dans les sondages d'opinions ; ils ne peuvent exprimer une identité partisane et n'ont aucun intérêt pour la politique. En somme les abstentionnistes sont des agents sociaux qui s'égarent dans la compréhension du champ politique à cause de leur incompétence politique ; en conséquence, ils se complaisent dans un indifférentisme qui en dernier ressort constitue le facteur clé de l'abstentionnisme (Section II). L'incompétence politique et tous ses paramètres peuvent-ils pour autant expliquer exclusivement le phénomène de l'abstentionnisme ? En effet, les forts taux d'abstention enregistrés parmi les catégories sociales démunies corroborent de façon évidente les analyses de Gaxie ; mais ceci ne lève pour autant pas certaines objections qu'elle suscite.

D'après une analyse de Pierre Martin se situant dans cette réserve, il dit en substance :

- « Le lien positif entre la participation électorale et le niveau d'instruction aurait dû produire une hausse de la participation électorale à la mesure de la forte hausse du niveau

[94] Pierre BOURDIEU, La reproduction, éditions de minuit, Paris, 1970.

d'instruction en France depuis 1945 ».[95] Par ailleurs, d'après les dernières données statistiques de l'INSEE, une forte majorité des français sont titulaires du baccalauréat. Ceci semble être un niveau d'éducation où l'électeur peut savoir apprécier le fait politique.

- En outre, le modèle déterministe de Gaxie ne permet guère de rendre compte du caractère majoritairement intermittent de l'abstentionnisme.

Ceci étant, pouvons-nous suivant cette lecture, déduire qu'un électeur qui a voté au premier tour et s'est abstenu au second était compétent au premier et avait cessé de l'être au second ? En toute logique la réponse négative s'impose ; l'abstentionnisme obéit à la dynamique rationnelle de l'électeur dont l'équation porte sur la détermination de ses intérêts découlant de l'action politique. Cet abstentionnisme peut être aussi favorisé par la compétence politique qui permet à l'électeur de connaître non seulement les enjeux de l'élection, mais aussi la portée de son acte.

SECTION I : LE DECRYPTAGE DU CONCEPT DE LA COMPETENCE POLITIQUE

Le concept du cens caché met en évidence le lien fusionnel entre la compétence politique et le degré de politisation(P1). Cette compétence est amplifiée par le niveau d'instruction qui révèle aussi la corrélation qu'il y a entre celle-ci et la participation électorale (P2). Elle se mue en une culture voire une sous culture politique ; les électeurs qui ne la possèdent pas sont voués à la domination et s'auto-excluent du champ politique (P3).

P1 : LES FONDEMENTS DU CONCEPT

A- LA FUSION COMPETENCE POLITIQUE ET POLITISATION

Le paradigme exposé par Daniel Gaxie en 1978 est un concept explicatif centré sur les aspects cognitifs de la compétence politique. D'après cette lecture, sa distribution sociale est inégale et limitée à une infime minorité des agents sociaux politisés ; en conséquence, la majorité des citoyens observent le champ politique en spectateurs. Cette restriction d'après l'auteur, structure le champ sociopolitique de nombreuses démocraties occidentales. Cette distribution inégale de la compétence politique induit aussi la distribution sociale inégalitaire de l'abstentionnisme qui touche en priorité les agents culturellement et socialement défavorisés.

[95] Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Paris, presses de FNSP, 2000, p. 193.

D'après l'auteur, la compétence politique procède de la politisation entendue comme étant « le degré auquel les citoyens accordent leur attention aux événements politiques ». Elle se définit davantage comme l'attention accordée au fonctionnement du champ politique et dépend du degré auquel les agents sociaux ont le sentiment de se retrouver dans le déroulement des événements politiques. Ce qui suppose qu'elle dépend également de la capacité des individus à « donner un sens à leur propre participation aux activités politiques orientées ». Cette capacité suppose la maîtrise du langage politique et des schèmes de représentations qui y sont associés. Elle suppose enfin une compétence spécifique s'analysant comme étant la capacité à opérer une construction proprement politique de l'espace politique. Ce faisant, le degré de la politisation est saisi par un faisceau d'indices en l'occurrence :

- Discuter des questions politiques en famille ;

- Lire de préférence les rubriques politiques, économiques et sociales dans les journaux ;

- Suivre des émissions politiques spécialisées à la radio et à la télévision ;

- Participer aux activités politiques.

Mais la mesure de la participation aux activités politiquement orientées présente des difficultés considérables. En effet, il faudrait pouvoir estimer le nombre des agents prenant part à des grèves ou à des manifestations dont les objectifs sont immédiatement politiques.

Quoiqu'il en soit la faiblesse de l'investissement des « citoyens ordinaires » dans les questions politiques est une réalité constante, dit Gaxie : « Ainsi, en 1991, 41% des personnes de plus de quinze ans n'ont pas ouvert un quotidien national au cours de l'année et 15% seulement en lisent un régulièrement. « … » plus de 95% des français disposent d'un récepteur de télévision, 90% le regardent régulièrement et la durée d'écoute augmente régulièrement. Mais plus de la majorité des français ne regardent jamais ou ne regardent que très rarement les reportages sur les problèmes économiques, politiques ou sociaux ou les débats avec les personnalités politiques. Avec l'accentuation de la concurrence entre les chaînes de télévision, les téléspectateurs des émissions politiques a été jugé insuffisant (autour de 14% en moyenne pour « l'heure de vérité » aux heures de grandes écoutes). Elles ont été supprimées ou programmées à des moments où l'audience est plus faible. »[96]

[96] Daniel GAXIE, Le cens caché, op. cite Préface, Troisième édition.

La politisation suppose aussi la faculté à répondre aux questions d'opinion car cette aptitude est dans l'ensemble corrélée avec tous les indicateurs de l'intérêt pour la politique. Inversement, la probabilité à ne pas répondre s'accroît avec l'indifférence qui est un facteur de l'abstentionnisme électoral. Il en découle une symétrie de lecture entre les « sans opinions » que relèvent les sondages d'opinion et les abstentionnistes. L'adhésion à l'une des visions idéologiques du monde qui circulent dans le champ politique donne à ceux qui ont les moyens de s'approprier des schèmes de perception, de classification et d'évaluation, de donner un sens proprement politique à l'univers politique. Inégalement politisé, les citoyens réagissent de manière variable quand ils doivent se prononcer sur des situations telle qu'une élection. Les plus familiarisés avec des questions politiques mettent en œuvre des schèmes d'appréciation politique le plus souvent emprunté aux visions qui circulent dans l'espace politique. En revanche ceux qui ne sont pas politisés cèdent à la tentation de l'abstention.

En définitive, pour rendre compte des facteurs de politisation, l'analyse de Gaxie a été axée sur le comportement de ceux qui s'abstiennent aux élections, qui ne répondent pas aux questions des instituts de sondage, qui n'expriment pas de préférence partisane ou qui ne peuvent se situer sur une échelle gauche-droite. Toutes ses variables sont des données constitutives de la politisation et fonde une compétence spécifique qui est la compétence politique. Ceci étant, les agents sociaux faiblement politisés assistent en spectateur au déroulement de la compétition politique ou restent indifférents à son égard étant donné qu'il n'existe pas de problème politique en soi et surtout que les problèmes politiques sont en réalité ceux dont le personnel politique en fait un enjeu et le constitue comme tel. La préoccupation pour les problèmes concrets de la société est d'ailleurs étroitement liée à la politisation ; les plus indifférents à l'égard du champ politique et de son fonctionnement, le sont également à l'endroit des enjeux.

B- LE ROLE AMPLIFICATEUR ET DISCRIMINANT DU NIVEAU D'INSTRUCTION

1- L'EFFET CLIVANT DU CAPITAL CULTUREL

La compétence politique est une compétence spécifique amplifiée par le niveau d'instruction qui se mesure par la durée de la scolarisation et des diplômes obtenus dans les institutions académiques. Son influence sur la participation électorale est une donnée constante prouvée de manière longitudinale par plusieurs enquêtes. En effet, il est établi que la participation électorale tend à croître avec le niveau d'instruction ; c'est ainsi par exemple,

qu'au 19e siècle, les illettrés constituaient une part importante des abstentionnistes. Ce fait relevé par de nombreux observateurs avait été analysé dans le Loir-et-cher par Georges Dupeux que cite Lancelot[97]. Il avait alors comparé la carte scolaire de 1859 et la carte des abstentionnistes à la fin du second empire. En dépit de quelques exceptions, la corrélation entre la carte de l'analphabétisme et la carte de l'abstentionnisme lui paraissait forte pour être soulignée. De nos jours, la faiblesse de la scolarisation source et indice du retard culturel paraît aller de pair avec un abstentionnisme élevé ; sur la base de nombreuses enquêtes, en effet il y a une corrélation constante entre le niveau d'instruction qui amplifie la compétence politique et la participation électorale.

D'autres données concernant la France avaient été validées à l'occasion des législatives de 1958 et 1962, aux référendums de 1958 et 1962 et la présidentielle de 1965 présenté dans les études de Lancelot. Quoiqu'il en soit, l'abstention croît à mesure que l'on descend dans les hiérarchies inférieures des niveaux d'instruction. En 1962 disait-il, aux législatives, on notait une forte participation de la catégorie « primaire supérieure » qui occupait presque toujours le premier rang de la participation des niveaux et types d'enseignement. Celui avait gardé le plus fidèlement possible le style des valeurs de l'instruction publique traditionnelle qui cherchait à doter des principes généraux des cadres moyens de la république. Inversement, on notait l'abstentionnisme élevé de la catégorie « technique et commercial » qui figurait presque toujours au dernier rang de la participation électorale. Cette faible participation résultait de l'hésitation d'une catégorie sociale soumise aux sollicitations contradictoires du milieu d'origine modeste en général et du milieu d'adoption plus favorisé.[98]

L'appartenance de classe différenciée par le degré d'instruction apparaît comme la variable la plus discriminante dans les systèmes des facteurs de la participation électorale. En effet, les inégalités culturelles engendrent la ségrégation politique des classes sociales qui se trouvent au bas de l'échelle sociale tant il est établi que le niveau d'instruction est aussi un indice de la position sociale.

En somme, le capital culturel structure durablement la participation électorale ; et c'est à juste titre que Daniel Gaxie disait en ces lettres érigées en principe : « Sachant que la fréquentation des bureaux de vote est fonction de la maîtrise d'une compétence politique dont le système d'enseignement fournit les instruments, la participation différentielle des groupes

[97] LANCELOT, op. cité, p. 189.
[98] LANCELOT op. cité P. 189.

sociaux résulte plus précisément de leur inégalité devant le système scolaire. En reproduisant la structure de la distribution du capital culturel, l'école perpétue la disparité des niveaux de politisation et des dispositions à voter. Le rapport d'exclusion que certains agents entretiennent avec la politique du fait de leur position dans la structure sociale et surtout de leur infériorité scolaire a donc des effets comparables à des restrictions du droit de vote qui écartaient les femmes et les classes dangereuses. Les inégalités scolaires fonctionnent comme un cens électoral, comme un cens culturel, d'autant plus efficace qu'il est caché. Alors même que le droit de suffrage est formellement reconnu à tous et socialement perçu comme universel « … » un nombre d'agents faiblement politisés se trouvent de facto écartés des urnes à chaque consultation électorale. Questions politiques posées à des agents inégalement préparés à répondre, les élections contribuent pour la part qui lui revient à la dépossession des groupes culturellement défavorisés ».[99]

En effet, tous les indicateurs de la compétence politique sont liés à la participation électorale ; les abstentionnistes font souvent preuve d'une incompétence politique qui est renforcée par leur faiblesse culturelle. Toutefois, si le système scolaire est bien le facteur essentiel de la détermination et de la reproduction des inégalités de politisation, son action est parfois contrebalancée par des mécanismes de substitutions dont les organisations constituent l'exemple le plus significatif.[100]

2- LES ATTENUATIONS DE L'INFLUENCE DU CAPITAL CULTUREL

L'enquête comparative de Gabriel Almond et Sydney Verba sur les Etats-Unis, la RFA, la G.B et l'Italie relève que les personnes qui appartiennent à une organisation déclarent plus souvent participer à des discussions politiques que les non-adhérents.[101] Cet effet de politisation se manifeste également en France ; les syndiqués, surtout quand ils exercent des responsabilités affirment par exemple plus souvent discuter politique en famille ou préfèrent les rubriques politiques, économiques ou sociales des journaux que les non-syndiqués.[102] Cette relation se vérifie de la même manière quand on contrôle l'appartenance de classe.

---

[99] Daniel GAXIE op. Cité P. 222.
[100] GAXIE, op. Cité, p. 174.
[101] Gabriel ALMOND et Sydney VERBA, The civic culture in participation en America, New-York, Harper and row, 1972. P. 258.
[102] Guy MICHELAT, Attitudes et comportements politiques à l'autonome 1962, sous la direction F. Goguel : le référendum et élections d'octobre 1962, Paris, A. Collins, 1965, P. 267.

Parmi un échantillon d'ouvriers, les membres des quatre principales associations professionnelles de France se déclaraient au-delà de la moyenne (plus de 55%) un peu intéressés par la politique et 26% des syndiqués CGT déclaraient s'intéresser beaucoup à la politique, à la différence des non-syndiqués qui ne sont qu'au taux de 3%.[103] Les adhérents se caractérisaient également par un niveau de compétence politique plus élevé car les syndiqués citaient par exemple plus facilement les noms de partis politiques ou des ministres et connaissaient davantage l'appartenance partisane des principaux hommes politiques à la différence des non-syndiqués qui baignaient dans l'ignorance. Cette analyse statistique apporte la preuve empirique de l'existence d'une action propre des organisations dans l'acquisition d'une compétence proprement politique ; leur influence est d'autant plus forte qu'elles entretiennent des rapports plus étroits avec le champ politique. L'effet de la politisation des organisations est d'autant plus fort qu'elles regroupent des agents sociaux dont le niveau culturel est bas. Il va s'en dire que l'appartenance aux organisations communautaires au regard de ce qui a été étudié dans l'analyse de l'intégration associative constitue un facteur de la participation électorale.[104]

P2 : LA MUTATION DE LA COMPETENCE POLITIQUE EN SOUS-CULTURE POLITIQUE

D'après la logique de Gaxie, la compétence politique est le facteur essentiel de la participation politique qui se mue en culture voire en sous culture politique (A). Celle-ci est transmise aux membres des classes sociales supérieures qui en sont pourvues par le fait de la socialisation politique. En revanche les agents sociaux qui se trouvent au bas de la hiérarchie sociale ne la possèdent pas et sont victimes de la « ségrégation politique » et voué à la domination(B). Cette logique est perpétuée à l'intérieur des classes sociales inférieures par des mécanismes de la reproduction que constituent l'habitus et la violence symbolique (C).

A- CULTURE OU CULTURE POLITIQUE.

D'après une lecture de Dominique Chagnollaud[105], la notion de la culture tire son origine de l'anthropologie et fut définie par Taylor comme « un ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes et toutes les

[103] Voir tableau 25 in GAXIE P. 175.
[104] Daniel GAXIE op. cité P. 174 – 176.
[105] Dominique CHAGNOLLAUD, Sciences politiques : éléments de la sociologie politique, Paris, Dalloz, 2004, p. 113 et suivants.

autres aptitudes et habitude qu'acquière l'homme en tant que membre d'une société ». cette définition naturellement n'est pas exclusive, il en existe une variété de définitions, des approches et des concepts rivaux ou connexes qui conduisent à obscurcir la notion de culture. Toutefois, l'approche synthétique proposée par Guy Rocher nous semble pertinente ; elle s'attache à mettre en lumière ses caractéristiques principales qui sont au croisement de l'anthropologie et la sociologie, et à ce titre nous semble plus complète. D'après cet auteur, la culture est : « l'ensemble lié de la manière de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisée qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. »[106] Cette définition large, souple, peut s'appliquer surtout à des groupes de taille différente. Il peut s'agir tout autant de la culture d'un petit groupe, d'une région, d'une classe voire d'une société ou d'une nation. C'est ainsi que le terme de sous-culture peut être utilisé pour distinguer l'une des composantes d'une culture plus large. En ce sens, la culture politique est analysée par une partie de la sociologie américaine comme strictement autonome. Dans ce sillage et d'après Almond et Verba,[107] la culture peut être définie comme l'orientation psychosociologique des individus vis-à-vis de la société ; sa dimension politique est susceptible d'être isolée afin de saisir des orientations spécifiquement politiques. Ceci étant, la culture politique s'analyse comme un fond commun de croyance de connaissances qui permettent aux individus de se situer dans l'univers politique ; mais aussi, en tant que citoyens d'asseoir la légitimité des règles et des institutions. L'acquisition de la « culture politique » qui est une forme de la « conscience collective » résulte d'un processus de socialisation « pour lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie, les éléments socioculturel de son milieu d'existence, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence des expériences des autres agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où il vit ».[108] Cette définition souligne, outre la dimension interactive de ce processus entre la société et l'individu ; mais aussi démontre comment ce dernier fait l'apprentissage des normes qu'il intègre ou rejette. Ce processus est la construction d'une représentation de la société dont la politique n'est qu'une dimension implicite ou explicite. Ce processus est aussi continu en ce sens qu'il est la sédimentation des expériences successives continuellement travaillées et

[106] Guy ROCHER, Introduction à la sociologie générale, Points-seuil, 3 Vol, 1968.
[107] The civic culture political attitudes and democracy in five nations, Princeton university, press 1963.
[108] Guy ROCHER op. cité P….

modifiant la perception du monde qui s'était construite.[109] Dans cette logique, il existerait aussi une culture économique ou encore une culture religieuse.

A la différence de la perspective globalisante, ces auteurs adoptent au contraire une vision de la culture comme étant constituée d'ensemble autonome. Suivant ces orientations, il apparaît que la compétence politique est la culture spécifique des agents des strates sociales supérieures et l'incompétence politique est l'apanage des agents socialement défavorisés qui se trouvent au bas de l'échelle sociale. Ces sous-cultures impriment des attitudes politiques différentielles et durables qui sont légués par la suite sous la forme d'un héritage culturel perpétué de génération en génération. Mais il se pose la question de la transmission culturelle ; les individus sont-ils simplement prédisposés à reproduire un héritage social comme des pantins ou au contraire, ont-ils une capacité d'interprétation consciente et sélective de ces normes issues de leur milieu d'appartenance ? De Marx à Bourdieu, une théorie s'est forgée pour nier en fait la capacité consciente des individus à intérioriser d'autres normes que celle arbitrairement définies par la classe dominante. Dans les schémas marxiste et néo-marxiste, c'est l'idéologie qui assure cette occultation tandis que chez Pierre Bourdieu que rejoint Gaxie dans ses conclusions, l'intériorisation des normes dominantes s'opère par des mécanismes de la reproduction que sont l'habitus et la violence symbolique.[110]

B- LES MECANISMES DE LA REPRODUCTION CULTURELLE

1- L'HABITUS

La reproduction de l'attitude de « retrait du jeu politique » d'après Bourdieu et de la « ségrégation politique » selon Gaxie, se fait à partir d'une position sociale systématisée dans la sociologie bourdieusienne par la notion de l'habitus. Celle-ci est définie comme étant un système de disposition durable et transposable intégrant toutes les expériences passées ; il fonctionne comme une matrice de perception, d'appréciation et d'action ».[111] D'après une analyse de Philippe Braud : « l'habitus est un véritable programme au sens informatique du terme de nos opinions ou de nos actes, il est largement inconscient de sorte que chaque individu a des attitudes codées socialement alors qu'il croit le plus souvent penser ou agir par lui-même ». Aussi, poursuit-il : « Les habitus sont façonnés par les conditions concrètes d'existence des groupes primaires ou non, ils sont donc l'expression de l'appartenance de

[109] D. CHAGNOLLAUD, Science politique, op. cité. P. 107.
[110] Dominique CHAGNOLLAUD, Science politique, élément de sociologie politique, Dalloz, 2004, P. 109-117.
[111] Pierre BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique, Droz, 1972, p. 178.

l'individu à tel ou tel ensemble social et notamment la classe, ainsi que le signe visible de son obédience envers des systèmes de pouvoir ».[112] Ceci étant, l'individu est confronté à la routine qu'il incorpore progressivement façonnant ainsi ses représentations, ses attentes, ses préférences et son comportement. Dans cette perspective transposée à propos du comportement politique chez Gaxie, les électeurs des hiérarchies sociales inférieures perdent toute autonomie dans la détermination de leurs choix électoraux qui sont dictés par leur position sociale.

Ainsi, Bourdieu distingue trois degrés de politisation qui correspondent tous étroitement à une position sociale plus ou moins dominée notamment :

- L'éthos de classe qui est le degré le plus faible de la compétence politique et correspond à une totale incapacité à lire en terme politique les phénomènes politiques. Cette catégorie semble correspondre à celle des abstentionnistes selon l'analyse de Daniel Gaxie.

- « La délégation à un parti » où le jugement politique paraît légitime mais se trouve délégué à des leaders jugés plus compétent pour l'énoncer.

- La reproduction d'une opinion en fonction d'un système de principe politique qui est la marque des dominants.

En définitive, l'habitus est inculqué aux couches dominées et défavorisées par la violence symbolique.

2- LA VIOLENCE SYMBOLIQUE

En s'interrogeant sur la diffusion des représentations, Pierre Bourdieu utilise le concept de « violence symbolique ». Les agents sociaux dominés, marqués par leur retrait massif du champ politique, n'ont pas le sentiment qu'une contrainte s'exerce sur eux. Ils intériorisent leur domination rendue possible par leur incompétence politique et se résignent au point de considérer cette sous-culture de l'incompétence comme le mode évident et naturel de leur condition.

Les dominants qui possèdent la compétence politique s'attachent ainsi à imposer des lignes de conduites, de croyances et la manière de vivre légitime. Les pratiques de domination reposent dans l'exercice de cette violence symbolique qui se manifeste aussi par l'inculcation

[112] Philippe BRAUD, La science politique, que sais-je ? PUF, 1982, 6ème édition, p. 81.

de l'arbitraire culturel imposé par des classes dominantes et principalement par le biais de l'institution scolaire. La domination des classes dominantes est d'autant plus vicieuse que le processus diffus de l'habitus et de la violence symbolique est méconnu. Pire encore, le système scolaire reproduit ses divisions et ses classements. La violence symbolique croise ainsi l'habitus saisi comme un « système de disposition intériorisée », la « matière structurée de perception et d'attitude » des agents sociaux dominés de par leur statut social. Ces mécanismes sont l'essence du fonctionnement du système de l'ordre social en ses découpages en champs. Ainsi, les traits de la domination se reproduisent naturellement sans aucune coercition ni contraintes physiques. Toutefois, les appareils étatiques ne sont pas des instruments directs au service des dominants mais tout simplement des lieux de la reproduction enracinée dans la conscience collective des agents dominés par la violence symbolique et l'habitus. Ceci étant, dans la généralité, les apprentissages sociaux inculqueraient des modes de perception et des comportements différents en fonction des conditions sociales des individus. Ainsi, le rapport à l'univers des représentations des agents sociaux est conditionné par leur appartenance aux différentes classes sociales.[113]

La critique de cette analyse a été faite en particulier par François Bourricaud et Raymond Boudon qui sont les tenants de l'approche rationaliste ; ils voient dans cette sociologie un « réalisme totalitaire » c'est-à-dire une conception dans laquelle les règles socioculturelles sont strictement contraignantes et inhibent l'autonomie des agents sociaux. Dans cette vision, les choix, les préférences et les décisions des individus ne sont que des illusions derrière lesquelles se profile une condition sociale déterminante qui objective les lignes de conduite des acteurs sociaux. Dans cette récusation, ces auteurs interprètent de manière corrective l'habitus comme un conditionnement et non comme une détermination pouvant laisser une certaine marge de manœuvre à l'individu.

C- L'INCOMPETENCE POLITIQUE ET LA LOGIQUE DE DOMINATION

1- LES PREALABLES DE L'ANALYSE : LA NEGATION DU PRINCIPE DE L'EGALITE DEMOCRATIQUE

Le Cens caché s'ouvre sur une analyse des présupposés officiels de la démocratie représentative qui postulent une compétence politique également partagée à tous les citoyens ;

[113] Dominique CHAGNOLAUD op. Cité.

cette acception structure l'organisation politique des sociétés occidentales.[114] Leur prégnance explique que l'indifférence que certains citoyens opposent aux questions politiques soit ignorée voire déniée étant donné que la politisation est fonction d'une compétence politique définie comme l'aptitude à opérer une construction politique de l'espace politique ; elle dépend aussi des facteurs liés à la classe sociale. Contre la théorie démocratique du citoyen compétent politiquement, les analyses empiriques font ressortir la soumission de la politisation à des conditions sociales déterminées. Les liaisons statistiques, l'existence d'une forte corrélation est établie entre la politisation et l'appartenance des classes. Le rôle déterminant accordé au modèle de classe sociale trouve sa vérification empirique dans le fait que les indicateurs de l'appartenance de classe apparaissent toujours comme les variables les plus discriminantes dans le processus de politisation. La politisation différentielle des classes sociales se trouve liée aux inégalités scolaires qui séparent les groupes sociaux d'autant plus que le système d'enseignement fournit un certain nombre d'instruments culturels nécessaires à l'acquisition de la compétence politique. Il apparaît dans cette perspective que les inégalités de politisation sont une conséquence de l'inégalité de scolarisation des groupes sociaux. Les conditions sociales de la politisation dépendent de l'acquisition d'une compétence politique liée à la durée de la scolarisation et de la compétence initiale du milieu familial. La tendance permanente de l'abstentionnisme de certains agents sociaux est liée à l'état de la distribution du capital culturel et aux différences de politisation qu'il engendre.

Selon les analyses de Gaxie, le système scolaire tend à exclure les groupes sociaux défavorisés des consultations électorales provoquant ainsi une véritable « ségrégation politique ». Le plus souvent, ces fractions culturellement défavorisées et politiquement démunies s'offrent à l'instrumentalisation en fournissant aux organisations représentatives des classes dominantes des renforts nécessaires à l'élargissement de leur clientèle électorale. Il en est ainsi des classes populaires en l'occurrence la classe ouvrière dont le vote d'après les enquêtes d'opinion de 1970 cité par l'auteur, n'avait aucune adéquation conforme à leur milieu d'appartenance. Supposant une capacité minimale à différencier les forces politiques en présence, dit Gaxie, les élections tendent à désorienter les agents dominés dépourvus de schème de classification et d'évaluation politique. En conséquence, ils négligent de s'inscrire sur les listes électorales parce qu'ils n'en voient pas la nécessité ; ils s'abstiennent plus fréquemment que les agents des classes dominantes qui sont politisés grâce au fait culturel. C'est en ce sens

[114]Alain GARRIGOU, Le vote et la vertu, Paris Seuil, 1992.

que Gaxie soutient que : « En provoquant l'exclusion électorale des agents culturellement et socialement dominés , les inégalités de politisation fonctionnent comme un cens caché et aboutissent aux mêmes résultats « … » que les restrictions du droit de vote et les conditions d'éligibilités aux 18e et 19e siècle pour écarter les femmes et les classes dangereuses. Elles apparaissent dès lors comme le principal facteur tendant à perpétuer le monopole politique des catégories dominantes ».[115] Les clivages de l'organisation sociale structurent le déroulement de la compétition politique et électorale ; la compétition politique apparaît alors comme l'expression des antagonismes sociaux. Le champ politique favorise ainsi par sa seule existence le maintien de la domination politique des catégories dominantes.[116] Le paradoxe résulte du fait que les partis populaires recrutent souvent leur personnel dirigeant parmi les agents sociaux dominants qui ont l'atout de la compétence politique mais aussi la ruse conférée par la culture. L'existence du champ politique est la contribution la plus cachée de la reproduction de la domination des dominés issus des couches populaires par les dominants relevant des strates sociales supérieures.

2- LA THEORIE DE L'ILLUSION DEMOCRATIQUE

La conceptualisation de « la domination » des agents culturellement et socialement défavorisés a abouti à la construction de la théorie de l'illusion démocratique. D'après les adeptes de cette thèse, notamment Bourdieu l'égalité politique des citoyens est un leurre ; le Cens caché n'est pas la seule résultante des inégalités scolaires, il est voulu et mis en place par les groupes sociaux dominants. Le Cens caché ne s'analyse pas seulement comme la conséquence directe des inégalités sociales, il est le fruit d'une construction de l'ordre politique par ceux qui en bénéficient le plus, construction intériorisée par une majorité d'individus exclus ou tenus à l'écart.[117] Il en découle que la démocratie souffre d'une véritable entorse dans son principe cardinal de l'égalité ; en conséquence, l'égale aptitude des citoyens à participer à la politique n'est qu'un leurre entretenu par l'idéologie de la participation égalitaire. L'exercice d'une véritable démocratie suppose une compétence politique égalitaire des citoyens. C'est en ce sens que Bourdieu disait que : « Bien que son apparente générosité l'oppose diamétralement aux dénonciations élitistes du suffrage universel auxquels les intellectuels d'un autre temps sacrifient volontiers la complaisance populiste qui accorde au peuple la connaissance infuse de la politique, ne contribue pas moins à la concentration en quelques individus la capacité

[115] GAXIE op. cité P. 254/255.
[116] GAXIE, op. cité. P. 258.
[117] LAGROYE Sociologie politique presses de la FNSP et Dalloz P. 315.

consciente sur le monde ».[118] Il s'en suit que la compétence politique est le fait d'une minorité et l'immense majorité des citoyens observe la scène politique en spectateur. Appelés à se prononcer par voie de suffrage, les critères de choix des agents dominés sont tenus et instables et se rapprochent à une distribution aléatoire faisant disparaître toute relation avec les forces politiques censées les représenter. Par voie d'incidence, l'alternative qui leur est imposée est l'abstention.

En tout état de cause, la participation politique fondement de la démocratie n'est qu'un mirage qui renforce et légitime la coupure entre les gouvernants et les gouvernés. Elle perpétue la domination des premiers sur les seconds et les confine dans les abîmes sociaux. En transposant les oppositions sociales dans un réseau de relations concurrentielles et spécifiques, on dissimule et occulte les rapports de domination qui sont le fondement réel de la démocratie.

Par rapport à cette thèse rigoriste, dans une analyse contraire, Pascal Perrineau, dit en substance que d'instrument fondamental de la théorie classique de la démocratie, la participation politique a été envisagée comme un moyen de gouvernement pour ne devenir qu'un leurre dans la perspective des théoriciens de l'illusion démocratique. Toutefois, soutient-il dans son fonctionnement, la participation politique n'est pas l'apanage des seuls dominants.[119]

SECTION II : LES DETERMINANTS DE LA COMPETENCE POLITIQUE ET DE LA PARTICIPATION ELECTORALE

D'après Daniel Gaxie, l'élection est perçue comme une question politique posée à l'ensemble du corps électoral ; en ce sens, il y a une symétrie entre les sondages d'opinion et les élections. Faute de repères politiques, les moins familiarisés avec les questions politiques se refugient dans l'abstention pour une élection et le « sans-réponse » pour un sondage d'opinion. Ainsi, le vote s'analyse comme l'énonciation d'une opinion politique mais aussi comme l'expression d'une préférence partisane. L'expression d'un vote en conséquence nécessite une compétence politique propre structurée en deux composantes :

- la compétence politique objective qui est conditionnée par la connaissance des acteurs et des enjeux politiques, mais aussi par la maîtrise des schèmes de classification sur l'axe

[118] BOURDIEU, La distinction – critique sociale du jugement, Paris, Minuit, le sens commun, 1989, P. 463-464.
[119] Pascal PERRINEAU et N. MAYER, Les comportements politiques, A. Colin, 1992. P.9.

gauche-droite. Elle implique enfin l'expression d'une préférence partisane qui est une variable intermédiaire de l'approche psychosociologique de l'école de Michigan (P1) ;

- la compétence politique subjective quant à elle relève d'une part le degré de l'intérêt que l'électeur éprouve pour la politique ; quand celui-ci est fort, la probabilité de s'abstenir est faible. D'autre part, elle exprime l'auto-appréciation de la propre compétence politique de l'électeur (P2).

Il apparaît à l'analyse du concept du Cens caché que les abstentionnistes sont incompétents politiquement. Cette carence induit l'indifférentisme politique qui constitue l'une des clés essentielles du phénomène de l'abstentionnisme électoral.

P1 : LES COMPOSANTES DE LA COMPETENCE POLITIQUE OBJECTIVE

A- LA CONNAISSANCE DES ACTEURS ET ENJEUX POLITIQUES

1- CONNAISSANCE DES ACTEURS POLITIQUES

Daniel Gaxie citant dans son étude une série d'enquêtes ; il fait ressortir qu'en avril 1966, soit sept mois après la création de la fédération de la gauche démocrate et socialiste, 53% des personnes interrogées en France déclaraient ne pas avoir entendu parler de cette organisation malgré l'importance accordée par la presse, la radio ou la télévision à sa création. Si 47% des personnes interrogées affirmaient connaître son existence, 33% seulement était capables de nommer un parti ou un mouvement appartenant à cette fédération. Et, parmi ces derniers 12% citaient le PC et 4% le PSU qui n'en faisait pas partie.[120] De même, 28% des Américains interrogés par Gabriel Almond et Sydney Verba, 23% des Britanniques, 20% des Allemands, 53% des Italiens ne pouvaient citer le nom d'un ministre de leur gouvernement.[121] La familiarité avec les acteurs du champ politique est faible globalement ; elle est en outre très inégalement répartie et varie fortement avec le niveau de politisation. Lorsqu'on demande à un échantillon de personnes de citer des noms de ministres ou de partis politiques, on constate que la plupart de celles qui peuvent citer spontanément quatre noms et plus déclarent par ailleurs discuter souvent politique en famille ou lire les rubriques politiques, économiques et sociales

[120] SONDAGE, 1967, in Daniel GAXIE, Le cens caché, op. cité, pp. 16 et suivants.
[121] Mark BENNEY, How people vote, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1956.

dans les journaux. A l'inverse se sont ceux qui ne discutent jamais politique ou qui déclarent préférer des faits divers ou les informations sportives qui répondent ne pas savoir ou ne fournir qu'un ou deux noms.

La familiarité avec les principaux acteurs politiques se mesure encore par la capacité à repérer les différences d'opinion qui les séparent ; car, toute connaissance est connaissance des différences et connaître les agents du champ politique c'est disposer de certains éléments de différenciation qui permettent de les singulariser.[122] Il découle de cette analyse que la majorité des abstentionnistes ne connaît ni les acteurs du champ politique, encore moins les différences qui les séparent ; il s'en suit une indistinction du personnel politique.

2- LA FAMILIARITE AVEC LES ENJEUX

La politisation apparaît liée à la familiarité avec les problèmes politiques entendu comme toute question débattue à l'intérieure du champ politique et contribuant à structurer la lutte concurrentielle pour l'exercice du pouvoir politique. Cette familiarité se mesure par exemple à la connaissance des prises de position des hommes politiques. Il a été établi aux Etats-Unis que le degré de politisation augmente fortement avec la connaissance des positions des candidats notamment à l'élection présidentielle. Ces résultats ont été confirmés par certains chercheurs anglais cités par Gaxie, et montrent que le désir de regarder les émissions électorales à la télévision s'accroît avec la capacité à identifier correctement l'origine partisane des principales propositions débattues lors de la campagne. La familiarité avec les enjeux se manifeste encore à travers la capacité à exprimer des opinions sur des problèmes politiques. L'enquête pionnière de Paul Lazarfeld, Bernard Berelson et Hazel Gaudet[123] avait mis en évidence que l'intérêt pour la politique était lié à ce que les auteurs appelaient « la santé de l'opinion », mesurée au pourcentage des sans-réponses à des questions portant sur les principaux sujets abordés lors de la campagne présidentielle de 1944 aux Etats-Unis.

Le refus de répondre aux questions d'opinion est un indicateur de l'inaptitude à énoncer une opinion politique. C'est ce qu'avait fait Vo Key en reprenant une enquête du Survey Research Center ; on s'aperçoit ainsi que près des trois quart des personnes caractérisées par le niveau le plus élevé d'intérêt pour la campagne électorale pouvait énoncer une opinion politique sur au moins onze des seize problèmes, alors qu'au niveau le plus faible, plus de la

[122] Daniel GAXIE, op. cité P. 65.
[123] LAZARFELD, BERELSON et GAUDET, The people's choice, New-York, Duell, Sloan & Pearce, 1994, VII, cité par GAXIE, p. 66/67.

moitié ne pouvait répondre qu'à moins de sept questions.[124] De la même manière, on peut lire de l'enquête sur l'ouvrier français en 1970 cité par Gaxie des traits de similitudes.[125] Les données recueillies par Guy Michelat cité par Gaxie montrent que ceux qui ne peuvent se prononcer sur l'élection du Président de la République au suffrage universel où le rôle du parlement se caractérise par un niveau de politisation plus faible que ceux qui fournissent une réponse. Le pourcentage de sans-réponse est d'autant plus élevé que la question concerne des problèmes idéologiques ou politiques comme l'autogestion, la nationalisation, la démocratie ou le programme commun de la gauche.[126]

La politisation est une condition nécessaire de la participation électorale ; elle apparaît liée à la familiarité avec les acteurs politiques, les règles du jeu politique et les enjeux politiques. En somme, elle est liée à la connaissance phénoménologique du fonctionnement du champ politique. Mais l'acquisition et l'accumulation de ces savoirs politiques dépendent elles-mêmes d'une compétence plus large.

B- LA MAITRISE DE SCHEMES POLITIQUES DE CLASSIFICATION

1- LA CLASSIFICATION DES PARTIS POLITIQUES

La maîtrise de schèmes politiques de classification des acteurs politiques comme les catégories de droite et de gauche est un indice de politisation. L'aptitude à faire fonctionner ce mode de classification est significativement liée au niveau de politisation ; les électeurs qui fournissent un classement cohérent affirment en effet discuter fréquemment des questions politiques et suivent à travers les médias l'actualité politique. A l'inverse, les personnes qui ne fournissent pas de réponse, se montrent plutôt indifférents au fonctionnement du champ politique.

La possession des schèmes de classification permet d'organiser la perception du champ politique et différencier des éléments de références à partir desquels il est possible de différencier et de situer le personnel mais aussi de connaître leurs positions sur les enjeux politiques. De cette maîtrise, il en résulte que les partis et les hommes politiques ne paraîtront plus « tous les mêmes » puisqu'ils peuvent être classé à gauche ou à droite. En demandant à un échantillon représentatif de la population britannique de classer les principaux partis sur

[124] V.O. key public opinion and American democracy, New-York, 1961 Alfred Knopf, P. 1909.
[125] Tableau 4. P. 68, GAXIE op. Cité.
[126] GAXIE op. Cité P. 66. et P. 68.

l'échelle gauche-droite, dit Gaxie, David Butler et Donald Stokes ont constaté que près de 20% ne purent fournir une réponse. Les personnes interrogées apparaissaient déconcertées par la manipulation de principes proprement politiques de la division de l'espace politique.[127] Mais en revanche quand il s'agit d'évaluer les partis en leur affectant la mention compétent-incompétent, seulement moins de 5% de cet échantillon ne pouvaient répondre à la question posée. En procédant à une seconde enquête auprès du même échantillon, poursuit-il, ces deux chercheurs ont remarqué que 29% des personnes interrogées avaient répondu au moins une fois ne pas savoir classer les partis sur une échelle gauche-droite et 31% avait fourni globalement au hasard, un classement différent de celui habituellement admis en Grande-Bretagne ; trahissant ainsi leur incapacité à manier les instruments de classification et d'évaluation de la division gauche-droite ; enfin, 40% avaient proposé un classement orthodoxe.[128]

En demandant de classer sur une liste neuf hommes politiques choisis parmi les plus connus, il est possible de vérifier si les personnes interrogées sont en mesure de mettre en œuvre la dimension gauche-droite qui constitue en France, le mode de classification politique le plus fréquemment utilisée. D'après l'exploitation de certaines données issue des travaux de Gaxie[129], il apparaît que l'aptitude à faire fonctionner ce mode de classification comme dans les précédentes enquêtes est significativement liée au degré de politisation. De manière synthétique, il peut être conçu trois degrés de politisation corrélée à l'aptitude de classification. Le degré de forte politisation est constitué de ceux qui fournissent un classement cohérent. Son revers, le degré de faible politisation, est constitué des personnes qui ne fournissent pas de réponse ou qui déclarent ne pas savoir. Enfin, les enquêtés qui tentent à répondre, mais fournissent un classement incohérent présente un niveau intermédiaire de politisation. « Comme en géométrie analytique, conclut Gaxie, où le repérage de la position d'un point suppose un système d'axe à partir duquel on peut la définir, la construction de l'espace politique implique la possession d'un système de référence proprement politique permettant de s'y orienter ».[130] La maîtrise de ce classement politique peut encore se mesurer à travers l'aptitude à se situer soi-même sur cette dimension.

[127] David BUTLER, Donald STOKES, Political change in Britain, London, Macmillan, 2nd ed., 1974, P. 205-211.
[128] Sources Daniel GAXIE op. cité P. 71-72.
[129] Tableau n°5, p. 73, GAXIE.
[130] GAXIE op. cité. P. 81.

2- L'IDENTIFICATION PARTISANE : LE PARADIGME DE MICHIGAN

a) La notion

Les chercheurs du Survey Research Center de l'université de Michigan, avait conçu un programme de recherches sur le comportement électoral des américains. Plusieurs ouvrages en présentent les résultats synthétisés sous le titre : The American Voter[131] dont l'influence en sociologie électorale sera déterminante. A la différence d'une approche centrée sur l'étude des groupes de l'Ecole de Columbia, les politistes de Michigan entendaient réintroduire l'électeur « producteur réel » de la décision du vote dans les analyses. Plus que l'appartenance au groupe, c'est désormais la psychologie de l'électeur qui était au cœur de l'analyse et particulièrement les rapports que les individus entretiennent avec les objets politiques (partis, leaders, programme, symbole, etc.). Ainsi, face au modèle sociologique de Columbia, on parlera plutôt d'une analyse psychosociologique du vote. Ce changement de perspective se traduit par la mise au centre de l'analyse, la notion de *l'identification partisane*, définie comme étant l'attachement affectif de l'électeur à l'un ou l'autre des deux grands partis politiques américains en l'occurrence le Parti Démocrate et le Parti Républicain. D'après ces chercheurs, cette identification affective est précoce parce qu'elle est construite dès la prime enfance par un mécanisme diffus de la transmission parentale ; elle apparaît en outre durable et stable car une majorité de personnes interrogées sur le long terme affichent la même proximité partisane. Rejoignant les conclusions de l'Ecole de Columbia, l'équipe de Michigan observe une étroite corrélation entre l'identification partisane et les appartenances socioculturelles des électeurs. Pour ceux d'entre eux qui sont politisés, elle agit non seulement comme une marque à laquelle ils sont affectivement attachés mais davantage comme un repère permettant une orientation minimale dans l'espace politique. L'identification partisane apparaît dès lors comme la variable la plus prédictive du vote. Ainsi, plus l'identification partisane est forte, plus le choix électoral apparaît ferme et stable. A contrario, l'absence de toute l'identification partisane prédisposerait à l'abstentionnisme électoral dans la mesure où cet électeur n'a aucun repère ni ancrage dans le champ politique.

La version française de ce paradigme a été conçue au début des années 1960 par Emeric Deutch, Denis Lindon, Pierre Weil[132]. Compte tenu du système multi-partisan français, dans

---

[131] CAMPBELL (A), CONVERSE (P), MILLER (W) et STOKES DONALD, The American voter, New-York, Wiley, 1960, VII-573.

[132] Emeric DEUTCH, Denis LINDON, Pierre WEIL, Les familles politiques en France, Paris, Editions de Minuit, 1966.

leur transposition, ces chercheurs ont substitué le clivage gauche/droite au clivage démocrate/républicain qui caractérise le système bipartisan américain. Au terme de leurs études, ils ont observé l'existence d'un «marais » c'est-à-dire des électeurs ne parvenant pas à se situer dans l'axe politique gauche/droite et présentant le même profil que ceux naguère identifiés par l'équipe de Michigan. Ces électeurs du marais étaient peu instruits, peu informés, mais surtout, ils étaient politiquement amorphes et peu participatifs aux consultations électorales. De ce fait, le marais semblait être le réservoir de l'abstentionnisme électoral.

b) L'incompétence politique et l'identification partisane

Une enquête de l'IFOP de 1970 citée par Gaxie, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population française avait révélé que 97% des personnes qui refusaient de répondre quand on leur demande de se situer sur une échelle gauche-droite déclaraient par ailleurs s'intéresser peu à la politique ou pas du tout à la politique. D'autres recherches ont également fait ressortir l'existence d'une liaison entre la capacité à se situer soi-même politiquement et le niveau de politisation.[133] De la même manière, l'enquête sur l'ouvrier français en 1970 donne à cet égard des résultats significatifs. On constate en effet, que les électeurs qui ne pouvaient exprimer une préférence partisane (c'est-à-dire dans la plupart des cas ceux qui n'étaient pas en mesure de différencier les partis), se caractérisaient par une capacité à émettre des opinions politiques plus faibles que ceux qui déclaraient « se sentir proche d'un parti ». Mais, parmi ces derniers, les personnes qui affirmaient « se sentir proches » de la gauche ou du « parti des ouvriers » (c'est-à-dire celles qui ne pouvaient opérer que des différenciations grossières, et qui se représentaient l'espace politique à partir des catégories très générales et faiblement discriminantes) présentaient un niveau d'intérêt ou une familiarité avec les problèmes politiques plus faibles que ceux qui, citant un parti précis, disposaient par conséquent des schèmes de classification plus fins. Ainsi, 76% de personnes interrogées qui ne pouvaient fournir de réponse quand on leur demande de quel parti elles se sentent habituellement le plus proches, déclaraient par ailleurs s'intéresser un peu ou pas du tout à la politique, contre 74% de celles qui se disent se sentir proches de la gauche ou du « parti des ouvriers » et, par exemple 44% de celles qui affirment une préférence pour un parti précis comme le PCF.[134] Les pourcentages de sans réponse aux questions d'opinion des électeurs qui déclaraient se sentir proche de la gauche ou du « parti des ouvriers »

[133] Frédéric BON, Guy MICHELAT, Attitudes et comportement politique à Boulogne – Billancourt, Paris, A. Collin, 1970, p. 59.
[134] Gérard ADAM et al, L'ouvrier Français en 1970, Paris, A. Collin, 1970.

apparaissaient nettement plus élevés que ceux des électeurs qui exprimaient une préférence partisane précise. [135]

c) La dimension symbolique de l'identification partisane

L'identification partisane fait appel à la psychologie de l'électeur, et des rapports qu'il entretient avec des référents politiques et des codes symboliques y afférentes. Affirmer une identité sur l'axe gauche /droite c'est assumer ce qui dans ses connotations parvient jusqu'aux individus, notamment son idéologie. Les perceptions de l'électeur sont affectées par l'environnement socioculturel de l'individu qui structure sa vision du monde. Ainsi, l'identité sur une échelle gauche / droite constitue un principe d'unification de la personnalité. Elle signale une existence sur le plan politique, l'auto-positionnement étant perçu autant par le sujet que par les tiers comme une affirmation de sa personnalité qui veut dire : « j'ai des opinions » voire « je prends mes responsabilités ». L'identité sur une échelle politique stimule l'idéalisation de soi et contribue à la valorisation de son être. Ce positionnement suscite enfin, la représentation des solidarités transversales par rapport au clivage des classes et aux multiples frontières qui séparent les individus dans l'espace social. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'axe gauche / droite est un principe organisateur, un facteur d'ordre, fondateur d'un être fût-il imaginaire. Celui-ci permet les agrégations et les alliances sans lesquelles aucune vie politique démocratique ne serait possible.[136]

En définitive, en l'absence de référentiels politiques, les événements politiques sont perçus comme des faits isolés, morcelés et inintelligibles. Cet « égarement politique » fonde l'abstentionnisme parce que la participation électorale requiert d'après Gaxie une compétence politique certaine et l'auto-reconnaissance de cette faculté.

P2 : LES ELEMENTS DE LA COMPETENCE POLITIQUE SUBJECTIVE

A- L'INTERET POUR LA POLITIQUE

L'intérêt pour la politique se mesure à la réponse à cette question : « Est-ce que vous-vous intéressez à la politique ? ». Selon que vous répondrez dans la grille de réponses : « Beaucoup » ; « Pas assez » ou « Pas du tout », l'on déterminera votre degré d'intérêt qui selon l'ordre va du plus fort intérêt pour la politique au plus faible degré pour la politique, le

[135] Source : Daniel GAXIE, op. cité. Voire tableau 6. P. 76.
[136] Philippe BRAUD, Le jardin des délices démocratiques, presses de la FNSP, Paris, 1991 P. 80.

degré intermédiaire étant la réponse « Pas assez » en toute logique. S'il est établi que le grand intérêt avoué pour la politique est corrélé avec la politisation (a), il n'en a pas de même avec la participation électorale(b).

1- L'INTERET POUR LA POLITIQUE ET POLITISATION

Le pourcentage des personnes fortement politisées qui se déclarent très intéressées à la politique, tourne autour de 10% de la population et correspond au taux des agents sociaux politiquement actifs. On pourrait s'interroger sur la validité d'un tel instrument de mesure qui revient à demander aux personnes interrogées d'évaluer leur propre degré de politisation. Certes, la preuve empirique a été faite à de nombreuses reprises de l'existence d'une relation entre l'évaluation subjective de l'intérêt pour la politique et les autres indicateurs de la politisation. Ceux qui déclarent s'intéresser beaucoup à la politique sont également ceux qui lisent les rubriques politiques dans les journaux, suivent régulièrement les émissions politiques radiotélévisées ou débattent fréquemment sur les thèmes portant sur les événements politiques avec leur entourage ; à l'inverse, les moins politisés manifestent quel que soit l'instrument de mesure, l'indifférence constant au déroulement de la compétition politique. Ceux qui ne peuvent exprimer une préférence partisane se caractérise par un intérêt faible pour la politique et une capacité à émettre des opinions politiques autant faible. Mais, par contre les électeurs qui s'intéressent à la politique ont une préférence partisane forte et stable et répondent aux questions des enquêtes d'opinion. [137] L'intérêt porté aux problèmes politiques augmente avec la position sociale ; il augmente aussi au fur et à mesure que s'accroît la position sociale, et augmente enfin au fur et à mesure que s'accroît le niveau de revenu et d'instruction. Il varie avec la catégorie socioprofessionnelle ; il en découle que les individus qui déclarent s'intéresser beaucoup à la politique appartiennent aux hiérarchies sociales élevées. Aussi, donnent-ils des représentations positives de la politique ; c'est le cas des fonctionnaires, des enseignants, des professions libérales. Au contraire certains milieux sociaux peuvent engendrer l'indifférence politique ; c'est le cas par exemple les travailleurs indépendants des ouvriers non qualifiés, des agriculteurs. La socialisation familiale est en ce sens le premier facteur de l'intérêt pour la politique ; toutefois, un nombre importants d'indifférents se rendent aux urnes ; l'indifférentisme n'est pas à lui seul un facteur suffisant de l'auto-exclusion électorale.

[137] Daniel GAXIE, op. cité, p. 55.

2- L'INTERET POUR LA POLITIQUE ET PARTICIPATION ELECTORALE

Les abstentionnistes dans leur majorité, déclaraient assez souvent ne pas s'intéresser du tout à la politique. Ce manque d'intérêt est-il pour autant la caractéristique de ces électeurs qui ne participent pas au scrutin ? L'indifférence vis-à-vis de la politique certes, caractérise davantage les abstentionnistes étant donné que la majorité des abstentionnistes disent ne pas s'intéresser à la politique ; de manière restrictive et parcellaire ce manque d'intérêt pour la politique peut les caractériser. Le faible intérêt des abstentionnistes pour la politique est souvent évoqué. Ils se sentent généralement très peu concerné par la politique. En effet, à la question suivante « Est-ce que vous vous intéresser à la politique ? ». Les abstentionnistes déclarent en majorité ne porter aucun intérêt pour la politique. Ce manque d'intérêt correspondant à un manque d'empressement dans la recherche des informations à caractère politique. Cette carence se traduit par un niveau bas des connaissances politiques comme précédemment exposé. Les abstentionnistes connaîtraient mal dans l'ensemble ce qui touche à l'organisation et au fonctionnement du système politique selon la lecture Gaxie. Mais ces traits ne sont pas propres et exclusifs aux abstentionnistes ; en réalité, l'intérêt pour la politique des abstentionnistes comparé à ceux des votants est une distinction très relative comme l'avait observé Lancelot dans son étude. L'intérêt des votants n'est pas plus grand que celui des abstentionnistes pour les questions politiques ; toutes les enquêtes montrent en effet que l'indifférence politique touche une grande partie de l'électorat. Quelle que soit la formulation de la question posée, il a été prouvé que depuis une quinzaine d'années, disait Lancelot, la majorité des électeurs dans les sondages témoignaient de l'indifférence pour la politique. Il ne s'agit pas d'un trait propre à la France, mais d'une tendance générale dans les démocraties occidentales. Mais, à la différence des votants pendant la période de grande mobilisation électorale que constitue la campagne électorale, les abstentionnistes restent ancrés dans leur indifférence.

Quoiqu'il en soit, la différence entre votants et abstentionnistes apparaît relative et moins décisive pour faire de l'intérêt par la politique une variable déterminante de la participation. Les électeurs qui ne s'intéressent pas à la politique sont en nombre absolu plus nombreux à voter qu'à s'abstenir. L'absence d'intérêt pour la politique n'est donc qu'un indice médiocre pour déterminer l'abstention, en conséquence sa valeur prédictive se révèle très limitée.[138]

[138] LANCELOT, op. citée P. 160-166.

B- L'AUTO-APPRECIATION : LE SENTIMENT D'INCOMPETENCE POLITIQUE

La politisation gage de la participation électorale dépend aussi du degré auquel les agents sociaux ont le sentiment de se retrouver dans les événements qui ponctuent le déroulement de la compétition politique. D'après une enquête de la SOFRES citée par Bourdieu, 72% des personnes interrogées se déclarent « tout à fait » ou « plutôt d'accord » avec l'idée que « les affaires de l'Etat… sont des choses trop compliquées et qu'il faut être un spécialiste pour les comprendre ».[139] Cette opinion est d'autant plus fréquente quand on s'adresse à des agents sociaux moins politisés qui trahissent par là leur désarroi devant les événements politiques, le sentiment de leur propre incompétence. La relation entre la politisation et le sentiment de sa propre compétence suggère que l'intérêt accordé aux problèmes politiques dépend d'une aptitude très inégalement partagée à leur donner un sens. Faute de pouvoir l'acquérir, certains agents sociaux sont comme submergés par le contenu des informations qu'ils recouvrent et tendent à s'en désintéresser. Ce sentiment d'incompétence est aussi l'expression d'une certaine réalité en ce sens qu'il concerne certains abstentionnistes. En effet, le pourcentage des « sans-réponses » est plus élevé chez les abstentionnistes que chez les votants lorsqu'on sollicite leur avis sur des questions politiques à l'occasion des sondages d'opinion. Les abstentionnistes, d'après cette lecture, conscient de leur incompétence, hésitent à s'engager dans les domaines où ils se sentent peu assurés. Ce désarroi se manifeste à travers leur difficulté à manipuler des schèmes de classification et d'évaluation politique. Ceci justifie que la majorité des abstentionnistes soient dans l'incapacité de se situer sur l'axe gauche / droite. Par ailleurs, les électeurs qui opèrent un classement cohérent du personnel politique sur cet axe s'abstiennent beaucoup moins que ceux qui proposent un classement contradictoire ou refusent de répondre ; ce faisant, ils trahissent ainsi leur incapacité à ordonner l'espace politique. L'incompétence politique explique que les abstentionnistes soient proportionnellement plus nombreux parmi les agents sociaux qui sont dans l'impossibilité de percevoir les différences entre les partis politiques ou d'exprimer une préférence partisane.[140] Ces conclusions avaient été confirmées par les travaux du groupe de Michigan qui avait ressorti l'existence d'un lien étroit entre la possession des schèmes proprement politiques de classification et d'évaluation et la participation électorale.[141]

---

[139] Pierre BOURDIEU, « Les doxosophes », minuit, n°1 Nov. 1972. P.26.
[140] GAXIE, op. cité, Tableau n°30. P. 207.
[141] The American voter, op. cite. P. 264.

En somme dans l'impossibilité de formuler des appréciations politiques sur les candidats ou les thèmes de campagne, les agents sociaux faiblement politisés s'abstiennent à répondre aux questions politiques implicitement posées par la campagne de la même façon qu'ils se déclarent « sans-opinion » quand ils sont interrogés par les instituts de sondages.

C- LES RESERVES

D'après Dominique Chagnollaud, une enquête du CIVIPOF de 1988 contredit largement cette analyse.[142] A la question : « certains disent, en parlant de politique que ce sont des choses trop compliquées et qu'il faut être un spécialiste pour les comprendre. Etes-vous d'accord, plutôt d'accord, pas d'accord du tout avec cette façon de voir ? ». 51% seulement ne sont pas d'accord avec cette affirmation (contre 47% d'accord). Si cette incompétence déclarée est très clairement le fait des personnes ayant une position sociale faible, elle est moins importante chez ceux ayant une position sociale élevée, il faut noter que l'incompétence n'obéit pas seulement à une logique sociale. Ainsi, 32% des personnes ayant une position élevée se sentent incompétentes tandis que 41% occupant une position sociale « faible » ont un sentiment de compétence politique. Par ailleurs, l'incompétence n'empêche pas la participation politique puisque 47% des « incompétents » participent activement.

De même Guy Michelat et Michel Simon, dit-il, montrent que la relation entre la capacité à maîtriser « les codes » de la politique et la position sociale est bien plus complexe. S'ils montrent que le sentiment de « compétence politique » est très fréquent dans les catégories sociales aisées (professions libérales et cadre, moins fréquentes chez les agriculteurs et ouvriers), « la performance », au regard des quatre-vingt-douze questions posées par les enquêteurs est loin d'être liée exclusivement au statut socioprofessionnel.

Aussi, ajoute-t-il, la compétence politique varie aussi en fonction de la perception que l'on peut avoir de la politique ; cette dimension est ignorée par Gaxie et Bourdieu. Si celle-ci est négative, le taux de « sans-réponses » aux questions posées est fort élevé, quels que soient les groupes d'appartenance des personnes. C'est d'abord la représentation que l'individu se fait de la politique qui influe de manière importante sur sa compétence. Ainsi, parmi les personnes cumulant tous les handicaps économiques et culturels, l'écart de compétence objective au travers des sans-réponses est de plus de 54% selon qu'ils aient une vision négative (95% ont alors une faible compétence) ou positive (41% seulement ont une faible compétence).

[142] Dominique CHAGNOLLAUD, Science politique, op. cité. P. 134.

Enfin, conclut-il, le facteur le plus discriminant en matière de compétence reste d'abord l'orientation idéologique. Pour l'opinion de droite, la politique est largement conçue comme conflictuelle et son image peu valorisée. Pour l'opinion de gauche, au contraire, la politique a une image positive et citoyenne. En cela, quels que soient le sexe, le milieu social ou le niveau d'études, l'influence de l'orientation idéologique prime en matière de compétence.

La notion de politique chez Gaxie et l'école Bourdieusienne se réduit à une notion savante comme si elle n'était qu'un savoir spécialisé. Cette notion rejoint d'ailleurs celle de la sociologie américaine des années soixante qui s'interrogeait sur la question de savoir si les citoyens choisissaient en toute connaissance de cause.

La notion de « compétence politique » dans cette logique est censée traduire une compétence sociale ; en cela il est un bon exemple d'imposition d'une problématique qui à partir d'un paradigme dominant enferme les débats et discussion dans un schème unique de pensée.[143]

[143] Dominique CHAGNOLLAUD, Science Politique, op. cité pp. 134-136.

CONCLUSION CHAPITRE II

Le Cens caché, est un concept mettant en évidence la compétence politique inégalitaire entre les classes sociales. Il a été conçu en 1978 par Daniel Gaxie et présente deux spectres d'articulations. Le premier axe démontre que la participation électorale est largement tributaire de la compétence politique elle-même favorisée par le niveau d'instruction. Suivant cette lecture, l'abstentionnisme est la résultante d'une incompétence politique muée en culture politique transmise de génération en génération, aux membres des classes sociales inférieures par des mécanismes de la reproduction que sont l'habitus et la violence symbolique. Ce legs de l'incompétence sociale induisant l'incompétence politique, entraîne la domination des agents culturellement défavorisés qui s'offrent fatalement à l'instrumentalisation des agents sociaux dotés du capital culturel et de la compétence politique.

A l'analyse, la compétence politique se subdivise en deux composantes concourant à la même finalité : la première est la compétence politique objective constituée des critères relatifs à la connaissance des acteurs et des enjeux ; suivie de la maîtrise des schèmes de classification et d'évaluation politique. La seconde porte sur les éléments de la compétence politique subjective que sont d'une part, l'intérêt que les électeurs disent accorder à la politique et d'autre part, l'auto-appréciation de leur propre compétence politique. L'apport essentiel de ce paradigme relève que les abstentionnistes sont incompétents politiquement. Cette carence résulte de leur position sociale défavorisée à cause des insuffisances du capital culturel. Aussi, ne savent-ils pas affirmer une identification partisane et se positionnent au centre de l'axe droite/gauche sans que pour autant ce positionnement soit l'expression d'un choix idéologique. D'après la lecture de Emeric Deutch, Denis Lindon et Pierre Weil,[144]précédé de celle de l'équipe de Michigan, on a défini le centre comme étant le « marais » composé des électeurs qui ne s'intéressent pas du tout à la politique et pensent que la politique est quelque chose de trop compliquée pour qu'on n'y comprenne quelque chose. Or, l'intérêt pour la politique, la capacité à se repérer dans l'univers politique et d'ordonner l'espace politique dans ses pratiques symboliques et ses représentations apparaissent comme des facteurs de la participation électorale. L'égarement des abstentionnistes dans le champ politique se justifiait par ces carences susceptibles d'être matérialisées par leur pourcentage de « sans-réponses » lors des sondages d'opinion.

[144] Op. Cité.

D'après les observations contemporaines sur le phénomène de l'abstentionnisme, quelques réserves peuvent être émises à l'encontre des analyses Gaxie :

- Sur la base des données électorales, il apparaît que l'abstentionnisme touche toutes les couches sociales notamment la catégorie des professions intellectuelles pourtant ses membres sont autrement dotés d'un fort capital culturel. Par ailleurs, le niveau d'instruction actuel de la population française, facteur clivant de la compétence politique, a fortement augmenté, du fait de la démocratisation du système éducatif qui s'est étendu depuis belle lurette à la gente féminine mais aussi aux couches sociales inférieures. Ces deux catégories, faut-il le préciser, ont constitué pendant très longtemps la masse critique de l'abstentionnisme électoral.

- Le Cens caché ne peut rendre compte des cas d'abstentionnisme intermittent sur le court terme parce que ce concept fige l'incompétence politique comme l'héritage culturel des classes sociales inférieures prédéterminées au retrait électoral de manière immuable et irréversible.

- Certains éléments de la compétence politique qui président à l'expression du vote telle que la maîtrise des schèmes politiques d'évaluation peut aussi constituer le facteur de l'abstention. Il est tout à fait concevable que dans la logique de l'intermittence, les électeurs s'abstiennent parce qu'ils sont compétents et ont évalué négativement le bilan ou les projets des candidats en concurrence. Sur la base de cette analyse, ne sommes-nous pas fondés à postuler que le modèle Gaxie soit le « versant caché » de l'approche de la rationalité de l'électeur ? Ainsi, les électeurs s'abstiendraient aussi parce qu'ils sont compétents politiquement. Cette hypothèse trouvera sa validation dans l'élaboration de notre concept du déficit d'intérêt dont l'un des axes préalables disposent en effet que le nouvel abstentionniste de l'ère contemporaine est doté de la compétence politique matérialisée au minima par la connaissance des acteurs et des enjeux politiques ; mais aussi par leur aptitude à se positionner dans la dimension gauche/droite qui structure la vie politique française.

CONCLUSION PREMIERE PARTIE

Le défaut d'intégration à la société globale formulée par Alain Lancelot en 1968 et le Cens caché désignant la compétence politique inégalitaire entre les classes sociales conceptualisées en 1978 par Daniel Gaxie, sont deux paradigmes de lecture sociologique portant sur l'étude du phénomène de l'abstentionnisme électoral en France. Ces concepts ont une convergence d'approche et d'analyse dans la mesure où aux termes de leurs études, ils identifient la même population abstentionniste déterminée par leur position sociale inférieure minée par la précarité. En effet, ces concepts mettent en évidence la structure sociale du phénomène qui démontre au demeurant que les abstentionnistes sont des agents sociaux qui éprouvent un mal de vivre au sein de la société globale et qui de ce fait, altèrent leur intégration à la collectivité. Le niveau d'instruction, gage de la compétence politique, est un facteur de l'ascension sociale recelant aussi d'autres potentialités intégratives ; or, les agents sociaux qui sont privés de ressources culturelles sont prédisposés voire prédéterminés à l'abstentionnisme. L'économie générale de cette lecture sociologique fait ainsi apparaître que la participation électorale est une forme de la participation sociale mais davantage que la compétence sociale fonde la compétence politique.

La connaissance de la politique à travers le processus de la politisation est en effet liée à la position sociale supérieure d'après cette lecture sociologique. Cette connaissance spécifique se transmue en une culture politique, qui dans le schéma bourdieusien est celui des élites et sa carence exclut les agents sociaux qui relèvent des positions sociales inférieures de la participation politique. Ils sont par ailleurs caractérisés par leur incapacité à maîtriser les débats politiques, leur langage et leur code essentiellement complexes. Cette dépossession amène les agents sociaux dominés culturellement et socialement défavorisés à s'auto-exclure du champ politique par le renoncement de certains droits formels qui leur sont reconnus tel que le droit aux suffrages universels pour se réfugier inconsciemment dans l'abstentionnisme électoral.

Ces paradigmes sociologiques, à l'épreuve de l'explication du phénomène tel que perçu à l'ère contemporaine, ne peuvent in fine expliquer que l'abstentionnisme systématique dont le taux moyen est de 10% du corps électoral et constitue par ailleurs l'unique tiers de l'ensemble des abstentionnistes. Le profil des abstentionnistes de cette catégorie semble correspondre davantage à ce qui est convenu de désigner le fond de la toile où le substrat permanent du

phénomène. Il en résulte par voie de conséquence, que les paradigmes sociologiques ne peuvent expliquer sur le court terme les cas des intermittences du vote qui sont pourtant majoritaires à l'ordre des deux tiers d'après des données statistiques constantes.

Ces deux concepts, bien qu'ayant une filiation directe avec les écoles de Columbia et de Michigan, relèvent aussi de l'approche méthodologique holiste de l'explication des phénomènes sociaux. Cette méthode dispose en substance que le comportement électoral est le produit de la structure sociale ; ceci étant, pour comprendre et expliquer les phénomènes sociaux, il faut rechercher ses causes à travers les agrégats qui les composent. La logique holiste repose aussi sur le postulat fondamental que la réalité des choses est dans le « tout » ; alors pour expliquer un phénomène social quelconque, il faut se situer dans une perspective macroscopique pour saisir les données collectives qui ont une détermination essentielle et matricielle sur l'individu. Dans ces conditions, les êtres collectifs sont de véritables acteurs sociaux et représentent l'unité de référence de l'explication des phénomènes en science sociale. C'est fort de cette logique, que les études de Lancelot et de Gaxie mettent l'accent sur l'analyse des rapports des groupes sociaux et du schème politique. Cette démarche fait abstraction de l'unité individuelle, parce que d'après son principe ontologique, la société préexiste aux individus et s'impose à eux de manière transcendantale. Au regard de ce qui précède, l'individu est le produit d'un groupe, d'une collectivité en conséquence il n'a guère de consistance propre au dehors des déterminations extérieures qui le modulent. Il est passivement agit par la société, par des mécanismes de socialisation que sont par exemple dans la lecture boudieusienne, l'habitus et la violence symbolique qui agissent inconsciemment sur l'individu.

A la lumière de ces principes méthodologiques, pouvons-nous en conclure que l'abstentionnisme électoral est une forme de la fatalité structurelle affectant des électeurs qui se trouvent au bas de l'échelle sociale ? Des études récentes portant sur le phénomène démontrent qu'il y a une transformation notable du profil des abstentionnistes ; ceci étant, l'abstentionnisme touche toutes les couches sociales y compris celles des électeurs qui relèvent des positions sociales supérieures. Il apparaît en effet, que le nouvel abstentionniste de l'ère contemporaine est non seulement intégré à la société globale mais aussi il est doté de la compétence politique. En conséquence de cette mutation, l'abstentionnisme, tel que perçu, semble trouver son fondement dans la logique rationnelle de l'électeur dont les éléments doivent être saisis dans les expressions de son individualisation politique. Pour ce faire, il importera d'atténuer la logique collectiviste et déterministe des interprétations sociologiques

afin de trouver les ressorts du phénomène dans les expressions de l'électeur-individuel producteur réel du vote ou de l'abstention. Dans ce cadrage, il est autrement nécessaire de procéder à l'appréhension de l'électeur par rapport aux données objectives portant notamment sur l'appréciation qu'il porte sur l'action politique des élites ou encore des représentations que se font les électeurs du schème politique. L'abstentionnisme en ces termes semble davantage résulter d'une évaluation aussi bien subjective que négative du bilan gouvernementale ou des propositions de l'opposition préfigurant un déficit d'intérêt socio-tropique.

DEUXIEME PARTIE :
LES PARADIGMES POLITIQUES : L'EFFET DE LA CONJONCTURE SUR LE PHENOMENE

DEUXIEME PARTIE :
LES PARADIGMES POLITIQUES : L'EFFET DE LA CONJONCTURE SUR LE PHENOMENE

INTRODUCTION

Les paradigmes de lecture politique de l'abstentionnisme ont été essentiellement conceptualisés par Françoise Subileau et Marie-France Toinet dès 1985 en dépit de l'évocation du concept par Lancelot dans son étude en 1968.[145] Il serait juste de reconnaître qu'il n'avait pas accordé à ces paramètres conjoncturels une influence proprement décisive. Cela dit, à l'époque de façon nuancée, ces politistes disaient en substance : « l'abstention et surtout ses variations peut avoir une signification politique ». [146] Dans la même trajectoire analytique, en 1993, dans leur ouvrage de référence[147] dont l'un des axes d'études portait sur les itinéraires individuels de l'abstention entre 1967-1992 dans certaines circonscriptions parisiennes ; elles faisaient observer « qu'en dernière analyse l'abstentionnisme constant n'existe pas sinon chez les non-inscrits ».[148] En effet, sur le long terme, disaient-elles, il est établi qu'il n'existe qu'environ 1% d'abstentionnistes constants en conséquence « ce qui revient à expliquer en définitive, c'est l'abstentionnisme intermittent ».[149] Il en découle que la lecture politique de l'abstention est un modèle d'explication qui, en filigrane, décrypte la logique des comportements participation/abstention qui est somme toute l'attitude majoritaire du corps électoral.

La participation électorale d'après la lecture politique, est profondément influencée par la dynamique des paramètres électoraux notamment la nature de l'élection, l'offre partisane et l'enjeu électoral. Sur la base des données de la statistique électorale, il apparaît en effet que les électeurs ont une perception hiérarchisée des élections en termes de valeur. De ce fait, les

---

[145] LANCELOT, op. cité.
[146] (F) SUBILEAU et TOINET (M. F.), L'abstentionnisme en France et aux Etats-Unis : méthodes et interprétations, in explication du vote, p. 175.
[147] (F) SUBILEAU et TOINET (M. F.), Les chemins de l'abstention, une comparaison franco-américaine, édition la découverte, Paris, 1993.
[148] (F) SUBILEAU et TOINET (M. F.), Les chemins de l'abstention, op. cité, p. 152.
[149] SUBILEAU F., L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie ? in MAYER (n), Les modèles explicatifs du vote, Paris, L'harmattan, 1997, p. 252.

élections nationales et les municipales connaissent de fortes participations à la différence des élections locales et les européennes où l'abstentionnisme est en général très élevé.

Les déclinaisons de l'offre électorale structurée dans les offres partisanes et territoriale influencée par l'environnement du scrutin modulent le champ de la perception politique de l'électeur pouvant l'inciter à voter ou à s'abstenir. Enfin, l'enjeu politique de l'élection que nous avons choisi d'illustrer par les référendums et les élections intermédiaires constitue un paramètre qui relève la recherche par l'électeur de la lisibilité politique dans une consultation et l'analyse de son impact est susceptible de cliver la participation électorale (CHAPITRE III).

Une autre approche de la lecture politique procède des interprétations des enquêtes qualitatives portant sur les abstentionnistes en eux-mêmes, producteurs réels du vote ou de l'abtention. En effet, outre l'abstentionnisme de type protestataire qui est une constante dans la vie politique française, il est apparu après le premier septennat de Mitterrand (1981) de la gestion du pouvoir par le Parti Socialiste notamment à partir de 1988, un abstentionnisme d'une autre nature plus sensible à la conjoncture politique dû essentiellement au désenchantement démocratique. Cette typologie dite abstention « sélective » ou « stratégique » d'après les termes de Subileau et Toinet, est intervenue dans le contexte de la perception de la déstructuration du champ politique français. Dans la logique de l'intermittence, ces abstentionnistes par leur acte de retrait considéré comme une valeur refuge, ils entendaient fragiliser la légitimité des élus aux fins d'infléchir leurs politiques publiques incapables de résorber les problèmes vitaux des citoyens. Pour affiner ce décryptage, Jaffré et Muxel[150] par la combinaison de la lecture politique au modèle sociologique ont mis en évidence deux profils différents qui caractérisent les abstentionnistes « hors du jeu » politique et les abstentionnistes « dans le jeu » politique. A certains égards, ces deux types correspondent pour l'un aux traits des abstentionnistes protestataires et pour l'autre, aux caractéristiques des abstentionnistes stratégiques relevés par Subileau et Toinet (CHAPITRE IV).

Ces approches peuvent-elles avoir une portée explicative générale susceptible de rendre compte la compréhension du phénomène dans toute sa complexité ? D'emblée, il est difficile de récuser la sensibilité des électeurs par rapports aux effets de la conjoncture politique. Les enquêtes qualitatives ont permis d'esquisser la compréhension des motivations des abstentionnistes ; mais son explication d'ensemble n'a pas mis en cohérence un système des

[150] (J.) JAFFRE et (A.) MUXEL, S'abstenir : dans le jeu et hors du jeu politique, in dir, (P) BRECHON, (A) LAURENT, (P) PERRINEAU, Les cultures politiques des Français, Paris, Presses des sciences pô, 2000.

raisons invoquées. L'évocation de la stratégie de l'électeur ne suffit pas à elle toute seule d'expliquer le phénomène sans effort supplémentaire pour déterminer la nature propre de cette stratégie, mais davantage sa place dans la structuration des attitudes politiques. Ceci étant, il importe d'aller au terme de l'analyse afin que ressortisse les marques réelles de la rationalité de l'abstentionniste contemporain. Les électeurs depuis lors semblent affranchis des pesanteurs sociologiques ; ils considèrent les paramètres politiques comme étant les éléments de base de l'évaluation rationnelle de l'action politique susceptibles de déterminer à travers le prisme de l'intérêt qui en découle l'option politique entre le vote et l'abstention.

CHAPITRE III: LES INFLUENCES DES PARAMETRES ELECTORAUX SUR LA PARTICIPATION

INTRODUCTION

D'après de nombreuses observations empiriques et longitudinales des données statistiques de l'abstentionnisme électoral, il apparaît clairement que certains paramètres électoraux influencent de manière différentielle la participation électorale. Ces paramètres sont communément désignés sous le vocable générique de la conjoncture électorale considérée comme étant des stimuli de la décision de voter. Ils impliquent les facteurs propres du scrutin et le contexte politique dans lequel la consultation électorale s'inscrit. En effet, Les variations des taux d'abstention d'un scrutin à l'autre ont mis en lumière la soumission de la participation aux paramètres intrinsèques de l'élection. Ainsi, les électeurs ont une perception hiérarchisée par rapport à la nature propre de l'élection. Ce faisant, certaines élections sont plus mobilisatrices que les autres. Les élections nationales en l'occurrence l'élection présidentielle et les élections législatives constituent des élections à forte mobilisation auxquelles il faut adjoindre les élections municipales qui constituent une exception des élections locales. En effet, il est établi que les élections locales notamment les cantonales et les régionales sont des élections à faible participation. Il en est de même des élections européennes que les électeurs boudent autrement sans doute parce que son impact est inefficient notamment dans la définition de la politique européenne et encore moins dans les orientations de la politique nationale. La nature de l'élection fait intervenir en filigrane dans le champ de la perception de l'électeur un autre facteur qui lui est indissociable en l'occurrence l'enjeu institutionnel (SECTION I).

L'offre électorale est le second paramètre structurant et clivant de la participation électorale. Elle implique un rapport dialectique entre les données déclinatoires de l'offre personnelle en lice dans la compétition électorale et l'électeur dans ses attitudes d'attente politique et de formulation des exigences par rapport à l'action politique. La configuration de l'offre électorale structurée dans le clivage gauche/droite détermine en effet la participation électorale. Cette offre du personnel politique en compétition, implique concomitamment une offre territoriale à conquérir dans son découpage administratif en circonscription électorale. Ces offres sont codifiées par un système électoral dont les modalités se décomposent en système majoritaire et en la représentation proportionnelle. A ce sujet le débat est récurrent quant à

l'influence de l'un de ces modes de scrutin sur la participation électorale. Quoiqu'il en soit, l'offre électorale apparaît comme un faisceau de variables discriminantes qui, au-delà de la lecture œconomicus, renvoie à un ensemble de champ de perception de l'électeur (SECTION II). Les élections in fine se réduisent à l'équation d'un enjeu politique dont sa visibilité dans l'espace politique détermine la participation électorale. Cet enjeu, pour avoir un impact incitatif doit diviser les acteurs politiques sur sa définition et ses solutions ; ses divisions et propositions doivent être clairement perceptibles par l'opinion publique, divisant l'opinion publique elle-même ».[151] Les référendums organisés sous la Ve République illustrent parfaitement les caractéristiques de l'enjeu tel que défini par GARRAUD. L'enjeu politique peut aussi être saisi à l'occasion des élections intermédiaires qui au-delà de leur nature assez souvent localiste renvoie à une nationalisation des enjeux portant sur l'évaluation de l'action gouvernementale dans son efficience sur les enjeux politiques. Les élections s'inscrivent aussi dans un environnement des facteurs exogènes constitués de relais médiatiques dont la problématique de son influence sur les comportements politique notamment sur la participation électorale divise les écoles de recherches. Il en est de même de la problématique de l'influence des sondages d'opinion qui sont des paramètres qui jalonnent l'ensemble du processus électoral (SECTION III). La conjugaison de ces facteurs endogènes et exogènes, à l'observation, qui clivent la participation électorale peuvent-ils expliquer singulièrement les raisons de l'abstentionnisme électoral ? Ces données statistiques ne cachent-elles pas d'autres explications plus profondes tant il est vrai que les chiffres en eux-mêmes ne sont que des indicateurs qui parlent selon le sens qu'on leur prête ?

SECTION I : LA NATURE DES ELECTIONS ET LA PARTICIPATION DIFFERENTIELLE

Pour cerner la participation différentielle selon le type d'élections, disait Pierre Bréchon, la méthode la plus logique consiste à faire la moyenne des taux d'abstention enregistrée à l'occasion de plusieurs types d'élections concernées. Cette moyenne n'est pas égale au taux d'abstention moyen parce que le nombre des électeurs n'est pas constant. Suivant cette méthode, la moyenne des taux d'abstention par type d'élections depuis le début de la Ve République fait apparaître ces données : l'élection présidentielle (18,7%), les élections législatives (25,1%) et les municipales (26,4%) sont des élections mobilisatrices (P1). En revanche, les élections cantonales (38,7%) et les élections européennes (46,8%) sont des

[151] Philippe GARRAUD, Politique nationale : élaboration de l'agenda, l'année sociologique, n°40, 1990, pp. 20-21.

élections à faible participation (P2). Les référendums occupent une position intermédiaire (36,5%) et feront l'objet d'une étude spécifique. Chaque type de consultation possède ainsi une personnalité statistique que traduit la participation différentielle des électeurs.[152]

P1 : LES ELECTIONS MOBILISATRICES

Au regard de données susmentionnées, la participation électorale est plus forte aux élections nationales (A) qu'aux élections locales. Toutefois, l'exception est faite pour les municipales où les électeurs participent plus traditionnellement notamment en milieu rural (B).

A- LES ELECTIONS NATIONALES

1- L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Huit élections présidentielles ont eu lieu sous la Ve République depuis la réforme constitutionnelle de 1962, disposant l'élection du Président de la République au suffrage universel direct et secret. En 1965, fut l'inauguration du système dominée par la stature du Général De Gaulle qui ne se comportait pas comme un candidat ordinaire. Le second tour qui l'opposa à François Mitterrand candidat unique de la gauche était très mobilisateur parce que la nouveauté du scrutin avait contribué à produire cet effet mobilisateur. Les records de participation au deuxième tour ont été atteints lors des élections de 1974 (A = 12,7%) et de 1965 (A = 15,2%) situant la fourchette des taux d'abstention oscillant entre 12 et 15%. Depuis lors, l'élection présidentielle est considérée comme « l'élection reine » dans la conscience collective des électeurs comme l'était autrefois les législatives sous la IIIe et IVe République. En 1981, la participation était encore forte mais la progression abstentionniste se faisait sentir dès 1988 où elle avait atteint le taux de 18%. En 1995, le taux d'abstention avait augmenté de trois points (21%) pour ensuite battre les records en 2002 notamment au premier tour de la présidentielle (28,7%). En revanche l'inflexion de l'abstention a été observée à l'occasion de la récente présidentielle de 2007 (15,6%) ramenant le taux d'abstention à la moyenne statistique connue. L'enjeu institutionnel explique le caractère populaire et mobilisateur de l'élection présidentielle. Elle est une élection pilote et décisive qui structure l'espace et le temps de la vie politique nationale. Désigné par la nation toute entière dans son unicité et dans sa diversité, le Chef de l'Etat concentre en sa fonction l'essentiel du pouvoir de définition des grandes orientations politiques de l'action gouvernementale. Ceci est davantage vrai quand la majorité

[152] Sources des données, Pierre BRECHON, La France aux urnes, la documentation française, 1998.

présidentielle coïncide avec la majorité législative. C'est à ce titre que l'on dit que le Président de la République est la « clé de voûte » des institutions républicaines. Organisée dans une circonscription unique et nationale, l'élection présidentielle entraîne de ce fait une nationalisation des enjeux. La large assiette de la représentativité du Président de la République conditionne son autorité et son rayonnement national et international. Certes, le caractère uninominal du scrutin accentue la personnalisation de l'offre politique mais toujours est-il que cette offre notamment au second tour est portée par des formations politiques ; c'est pourquoi l'élection présidentielle est un puissant instrument de la bipolarisation de la vie politique. Des observations récurrentes, il en ressort que l'effet présidentiel rejaillit sur le scrutin législatif caractérisé lui aussi par une montée régulière de l'abstention plus importante. [153]

2- LES ELECTIONS LEGISLATIVES

A l'observation des données statistiques des treize élections législatives qui se sont déroulées sous la Ve République ; traditionnellement la participation y est moins élevée qu'à la présidentielle. Les dernières en date sont celles de juin 2007 marquées par le record d'abstention soit 40,01% détrônant ainsi le précédent record du 12 juin 2002 qui était de 39,69%. Dans le même registre des palmarès, le taux le plus bas de l'abstention avait été enregistré aux législatives de 1978 (A = 16,7%).

En effet, après une décennie fortement mobilisatrice comprise entre 1967 et 1978 où le niveau moyen de l'abstention était descendu au dessous de 20%, l'on a constaté une progression tendancielle dès 1981 (19,1%) qui a évolué pour atteindre (40,01) en 2007.

L'exception est cependant notable pour les législatives singulières de 1986 où le taux était de 21,5%, régies par le mode de scrutin de la représentation proportionnelle.

Pour expliquer cette tendance à la hausse de l'abstention dont le point de départ se situe en 1981 qui est la période où l'on avait aussi noté des alternances rapides et même des cohabitations inaugurées pour la première fois en 1986, deux facteurs à cet effet peuvent être invoqués :

- L'abstention est particulièrement forte lorsque les législatives interviennent immédiatement après une élection présidentielle et qu'elles ne font qu'en confirmer le résultat. Ceci a été le cas en 1981 (A=29,1%) en 1988 (A = 33,9%) en 2002 (A=39,69%) et en 2007

[153] Pascal PERRINEAU, Election présidentielle, in Le dictionnaire du vote, Paris PUFF, 2001, pp. 283-390.

(A=40,01%). En cette circonstance, l'effet présidentiel rejaillit et les législatives sont ainsi globalement perçues comme une élection de « confirmation » de l'élection présidentielle. Cet effet par incidence, démobilise les électorats qui pensent que l'essentiel a été déjà fait à la précédente élection.[154]

- La variation de l'abstention peut aussi s'expliquer en se référant à la différenciation classique de André Siegfried entre «Les élections de combat » plus favorables à la participation et les « élections d'apaisement » propice à la démobilisation. En effet, lorsque l'alternance entre la gauche et la droite est probable, l'abstention est faible. C'est ainsi qu'en 1968, suite à la menace que faisait peser les contestataires sur le pouvoir en place avec le slogan révélateur : « Dix ans, ça suffit » ; « Les élections de la peur » c'est-à-dire les législatives étaient substituer par le référendum initialement annoncé. Dans cette perspective, l'abstention était faible (A = 20%). De même en 1973 et 1978, la pression des forces de la gauche fédérées par le « Programme Commun de Gouvernement » rendait l'alternative désormais possible, Pompidou en 1973 et Giscard (1978) s'étaient engagés l'un et l'autre et en son temps dans la campagne électorale. La participation au cours de ces deux législatives était forte et l'abstention était respectivement de : 1973 (A = 18,8%) et 1978 (A = 16,7%). L'éventualité de l'arrivée de la gauche au pouvoir et la perspective d'un scrutin serré dit de « combat », pouvaient expliquer ce niveau d'abstention extrêmement bas.

B- L'EXCEPTION DES MUNICIPALES

De toutes les élections locales, les municipales sont celles où la participation électorale est forte constituant ainsi une exception d'élection territoriale. Le taux moyen de l'abstention pour ce type de scrutin est de 26,4% à peine supérieur d'un point au taux moyen de l'abstention aux législatives (25,1%) sous la Ve République. Les données relatives aux municipales sous la IIIe République ne sont pas connues mais en revanche sous la IVe République les statistiques permettent d'observer que l'écart de la participation entre les élections nationales et les élections municipales restait faible. En général, les municipales paraissent très valorisées au sein de l'opinion publique en raison de leur forme de gestion de proximité dont l'efficacité et l'efficience sont immédiatement perceptibles par les citoyens municipaux. C'est l'occasion de connaître les projets des candidats et d'en évaluer leur pertinence et leur adéquation par rapport au cadre de la vie quotidienne. Cette probabilité allant decrescendo lorsque la collectivité est

[154] Sources partielles des données, Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Presses de science PO, 2000, tableau n°16, p. 186.

densément peuplée. Dans certains cas, la participation est plus forte aux municipales qu'aux législatives qui connaissent parfois une relative indifférence.

Il existe une typologie d'abstention spécifique aux municipales qui est dite abstention de mobilité ou de transplantation qui s'identifie par la comparaison de la participation pour les mêmes électeurs aux élections nationales et aux municipales. Si en quelques semaines d'intervalle, les mêmes personnes s'abstiennent aux municipales mais par contre votent à la présidentielle, c'est le signe d'une implantation récente dans la commune.[155]

Quoiqu'il en soit, les municipales sous la Ve République sont des élections mobilisatrices et autrement valorisées. Son caractère participationniste peut s'expliquer par l'attrait d'une certaine forme de perception du « pouvoir exécutif local ». En effet, le maire, de part ses attributions, et ses actions, est perçu comme un « président d'une petite république locale ». En dernière analyse, il apparaît que c'est l'enjeu institutionnel de cette forme de pouvoir exécutif qui suscite la mobilisation. En effet, les élections où la mise en jeu du contrôle de l'exécutif est tacitement visualisable catalysent la participation électorale. Dans les élections municipales, l'exécutif mayoral est en jeu comme à la présidentielle l'exécutif du pouvoir politique l'est aussi.

P2 : LES ELECTIONS A FAIBLE PARTICIPATION

Les consultations organisées sous la IIIe et IVe République témoignaient déjà d'un écart de participations entre les élections nationales et les élections locales. Toutefois, la pertinence et la portée de cette observation restaient limitées en raison de la faiblesse des données de la statistique électorale disponibles concernant les scrutins locaux. En revanche, sous la cinquième (Ve) République, le Ministère de l'Intérieur communique les données électorales complètes qui peuvent nous permettre d'entériner le constat LANCELOT fait en 1968 sur la faible participation aux élections locales en l'occurrence les cantonales et plus tard les régionales instituées en 1986 (A). Au nombre des élections à faible participation figurent aussi les élections européennes dont la problématique de sa pertinence dans l'élaboration des directives de l'UNION reste posée (B).

[155] François HERAN, Voter toujours, parfois… ou jamais, in dir Bruno CAUTRES, NONNA MAYER, Le nouveau désordre électoral, Paris, Presse de Sciences Pô, 2004, p. 333.

A- LES ELECTIONS LOCALES

1- LES CANTONALES

Dans une étude de Françoise Epinette[156] portant sur les données partielles de 8 départements sous la IIIe République, elle montre que les abstentions lors des élections cantonales organisées entre 1913 et 1925 pouvaient atteindre plus de 50% des inscrits et ne descendaient jamais en dessous d'une moyenne de 37%. Tandis que les élections législatives organisées sur la même période connaissaient un taux d'abstention toujours inférieur à 30%. Sous la IVe République, les statistiques ont permis d'apprécier et de confirmer la tendance observée sous la IIIe République. L'écart de la participation entre les élections nationales et les élections cantonales restait important. Le plus faible taux (23,6%) d'abstention aux cantonales était supérieur au plus fort taux enregistré aux consultations nationales sur la même période (législatives : 16,5% en 1936).[157] Les statistiques électorales permettaient en outre de noter la différence de participation selon qu'ils s'agissent des cantons des villes ou ceux des campagnes.

Sous la Ve République, tous les trois ans la moitié des cantons est soumise au renouvellement. Ces scrutins ne mobilisent guère le corps électoral, le taux moyen de l'abstention est de 38,7% au premier tour et de 38,2% au second tour. Le plus faible taux de 30% avait été atteint une seule fois en 1998 qui fut l'année de l'organisation de ces élections avec les élections régionales qui lui ont servi visiblement de dynamisateur.

Le taux le plus élevé d'abstention (soit 51%) avait été enregistré en 1988 qui fut aussi une année électorale pleine où trois élections majeures étaient organisées (Présidentielle, Législatives et Municipales). La lassitude en cette année électorale pouvait-elle toute seule justifier la désaffection de l'électorat étant donné qu'auparavant, notamment entre 1961-1973, les taux d'abstention étaient compris entre 40% et 46,6% tendanciellement proche du record de 1988.

2- LES ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales ont une double particularité ; elles offrent peu de recul puisque quatre élections seulement ont lieu depuis l'érection des régions en collectivités territoriales notamment en 1986, 1992, 1998 et 2003. Elles ne permettent donc pas en conséquence de

[156] Françoise EPINETTE, L'abstention et les élections locales : le paradoxe de la proximité, in dir. BOUTIN, ROUVILLOIS L'abstention électorale, , pp.31-40.
[157] Françoise EPINETTE, op. Cité, voir tableau, pp. 32-35.

mesurer de manière individualisée « l'effet région » sur les électeurs d'autant plus que chacune de ces élections régionales a été toujours couplée à une autre consultation. En 1986, elle l'était avec les élections législatives, en 1992 et 1998 avec les élections cantonales, l'exception est cependant faite en 2003. Dans ce contexte, les taux d'abstention enregistrés montrent néanmoins une augmentation croissante de plus de 10 points : 22% en 1986 / 31% en 1992 / 42% en 1998 / 37,9% en 2003.

La première fois « boostée » par le couplage avec une élection législative à fort enjeu, l'élection régionale de 1986 parvient à attirer les électeurs. Son inauguration est ainsi marquée par un taux d'abstention remarquablement faible 22%. Six ans plus tard, alors que l'on prédit de toute part une abstention forte, c'est la « divine surprise » de 31% en 1992. Certains diront que cette performance est le « réveil » de la mobilisation des électeurs qui n'avait plus été interrogés depuis 1989. Ce réveil s'accompagnait également d'inscriptions nombreuses sur les listes électorales. Finement, on y lira un vote de mécontentement à l'égard du gouvernement socialiste qui sera d'ailleurs sévèrement sanctionné un an plus tard aux législatives de 1993.[158]

B- LES ELECTIONS EUROPEENNES

La participation est notablement faible pour les élections européennes ; le taux moyen pour les différentes consultations organisées depuis son institution en 1979 est de 46,8%. Les abstentions y sont nombreuses et croissantes passant de 39,3% en 1979 à 53% en 1999 et 56,9% en 2004. Cette démobilisation se justifie par son enjeu qui paraît plutôt lointain et secondaire. En effet, le parlement européen n'a qu'un pouvoir limité voire résiduel dans le fonctionnement de l'UNION. La victoire d'une majorité de gauche ou de droite au parlement de Strasbourg n'a aucune influence sur la définition de la politique européenne qui s'opère plutôt à la Commission de l'Union à Bruxelles. La conscience de l'Europe se développe lentement à un rythme différent de celui de la construction des institutions européennes. Davantage, l'euroscepticisme est un trait caractéristique de l'électorat français car en effet d'après un sondage sorti des urnes effectué par l'Institut CSA le 12 Juin 1994, 47% des français se disaient « Hostiles ou inquiets » à la construction européenne contre 43% qui se disaient plutôt « confiants et enthousiastes » et 6% étaient indifférents à l'idée de la construction de l'Europe. Ce sentiment était motivé par la crise économique et surtout le chômage qui frappait un actif sur huit d'après les statistiques de l'INSEE du 24 juin 1994. Cette situation de marasme

[158]P. HABBERT, P. PERRINEAU, C. YSMAL, Le vote éclate, Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992, Paris, Presses de la FNSP, 1992.

économique, qui n'épargnait aucun Etat de l'UNION, brisait tout espoir dans l'institution. Cette institution ne séduisait plus les jeunes naguère communautaristes mais aussi concernait toutes les tranches d'âges.

Les catégories socioprofessionnelles les plus opposées à l'Europe sont celles des agriculteurs et des pêcheurs. Seuls les cadres supérieurs et les membres des professions libérales émettaient une opinion favorable à la construction de l'Europe. En France, comme dans tous les autres Etats de l'UNION, les campagnes électorales européennes mobilisent peu ; assez souvent, les problèmes de politiques intérieures priment sur ceux de l'UNION. Les électeurs utilisent éventuellement cette élection pour exprimer leur mécontentement à l'égard du gouvernement ; soit en s'abstenant ou en votant pour les forces politiques de l'opposition fussent-elles hors-système. « Cette désaffection pour les élections européennes se constate dans d'autres Etats de l'UNION où le taux d'abstention global européen est passé de 37% en 1979 à 50,6% vingt ans plus tard en 1999. Pour mieux apprécier cette désaffection européenne dont le taux moyen est ainsi relevé, il faut garder en mémoire que le vote est obligatoire en Belgique, Luxembourg et en Grèce »[159] disait Bréchon.

SECTION II : LES DECLINAISONS DE L'OFFRE ELECTORALE

L'offre politique se résume en un faisceau de paramètres qui structurent le comportement politique. En effet, il existe une typologie des offres perçues par les électeurs dont l'effet clive la participation électorale (P1). La configuration de l'offre électorale structurée dans le clivage gauche / droite détermine la participation électorale (A). Cette offre du personnel politique coïncide avec une offre territoriale à conquérir dans son découpage administratif en circonscription électorale (B). Ces offres sont codifiées par un système électoral (P2) encore désigné par le terme spécifique des modes de scrutins décomposés en système majoritaire et en la représentation proportionnelle (A). Ce système régit tout autant le nombre de candidat en lice ; sera-ce un scrutin uninominal ou un scrutin de liste tant la densité de la participation électorale peut en découler (B). Ces offres s'inscrivent dans un environnement conjoncturel (P3) constitué des relais médiatiques de la campagne électorale dont la problématique de son influence divise les écoles de recherches (A). Il en est de même de l'influence des sondages d'opinion qui sont des paramètres symétriques qui jalonnent l'ensemble du processus électoral (B).

[159] Pierre BRECHON, Comportement électoral des Français, la France aux urnes, op. cité P. 38.

P1 : LA TYPOLOGIE DES OFFRES ELECTORALES

A - LA CONFIGURATION DE L'OFFRE PERSONNELLE

En droit électoral français, toute candidature indépendante est susceptible d'entrer en lice ; ce qui suppose que l'offre personnelle et électorale est en théorie illimitée. Mais dans la pratique, les contraintes du système politique français pénalisent les candidatures indépendantes ; en conséquence, les formations politiques fournissent l'essentiel de l'offre électorale structurée par l'axe gauche / droite. Les électeurs par habitude se situent dans cette perception d'un choix bipolaire des affrontements partisans dont la prégnance est notable au second tour. L'offre électorale parce qu'elle est constitutive de forces politiques, réactive le vote et favorise des comportements concurrentiels qui peuvent influer sur la participation électorale.[160] Ceci étant, le clivage gauche / droite est une donnée structurante de l'offre électorale qui a pour effet de réduire la compétition électorale en une perception binaire du monde. Celle-ci est renforcée par l'attrait humain porté sur des choix manichéens qui permettent une désignation aisée du bien et du mal ; du bon et du mauvais. La dimension gauche / droite est un système de représentation politique dans lequel l'électeur solutionne et organise son champ de perception culturelle. En somme, la configuration de l'offre électorale est un facteur de la participation dont les élections présidentielles sous la Ve République révèlent son influence notamment au second tour.

En effet, sur huit élections présidentielles qui ont eu lieu au suffrage universel direct et secret, sept d'entre elles ont obéit au cas de figure d'un affrontement gauche / droite. Faut-il le souligner, la moyenne du taux d'abstention y était de 15%. Mais par contre, en 1969, les deux candidats sélectionnés pour le second tour en l'occurence Alain Poher et Georges Pompidou étaient tous deux du même clivage politique dit de la droite conservatrice. La réduction de cette offre en terme idéologique avait suscité un taux d'abstention de 31,1% qui demeure le record absolu pour ce type d'élection réputée participationniste. Par rapport à cette offre personnelle, le Parti Communiste Français avait d'ailleurs appelé ses électeurs à s'abstenir pour ne pas choisir entre « Bonnet Blanc et Blanc Bonnet » selon la formule de Jacques Duclos, éminent membre de cette formation politique. Néanmoins, Georges Pompidou, vainqueur de cette élection, était resté le Président de la République le mieux élu avec 58,21% des suffrages

[160] Annie LAURENT et Christian-Marie WALLON – LEDUCQ, Vote, offre électorale et territoire, in explication du vote, presses de la FNSP, 1985, P. 335-356.

exprimés avant d'être détrôné par Jacques Chirac qui fut plébiscité en 2002 dans une configuration exceptionnelle au second tour face à Le Pen. Cette configuration relativise la densité de cette légitimité particulière..

B - L'OFFRE TERRITORIALE

D'après une analyse de Laurent et Wallon-Leducq, il existe de fortes logiques du comportement politique liées à la perception du champ politique de l'électeur. Entre l'électeur et l'analyse des comportements collectifs fonctionnent un certain nombre de filtres, de relais intermédiaires. Le citoyen se prononce par rapport aux situations politiques et répond à « des offres qui s'expriment dans des territoires et qui expriment du territoire ».[161] Il y a une diversité d'espaces politiques saisis à travers l'organisation territoriale des scrutins qui attribue à chaque type d'élection plusieurs territoires.

En ce sens, l'espace matériel est le cadre au sein duquel s'organise l'opération du vote.

- L'espace d'agrégation est l'espace dans lequel on agrège les choix individuels pour obtenir les choix collectifs ;

- L'espace institutionnel enfin est l'espace de la compétence de l'organe élu.

A priori, l'espace d'agrégation parait comme un cadre comptable, un espace intermédiaire et neutre. Dans la pratique, l'espace d'agrégation est bien une unité comptable, c'est aussi l'espace de l'offre électorale à partir duquel l'électeur devra effectuer son choix. Mais, cet espace décisionnel est oublié au profit du département dans son découpage territorial administratif ; le département devient ainsi l'assise cartographique majeure. La visualisation nécessaire des agrégats aboutit à conférer au département le statut d'étalon des évolutions mesurables. Les raisons de cette irruption administrative sont multiples dont l'une semble essentielle : toutes les consultations fussent-elles locales, sont nationalisées, et, par induction, « l'hexagone demeure le support symbolique le plus efficace de la visualisation des résultats agrégés ».[162]

Les particularismes locaux se sont effacés, atténués, traduisant ainsi l'homogénéisation voire la nationalisation de la vie politique française. Elle a commencé par l'élection

[161] A. LAURENT et CM-WALLON – LEDUCQ, op. cité P. 335.
[162] LAURENT et WALLON, op. cité.

présidentielle et s'est progressivement étendue à l'ensemble des autres consultations. En fait l'espace d'agrégation et ses effets varient selon l'élection, certaines ont un territoire unique (Présidentielle, Européenne et Référendum) qui est le territoire national ; dans cette configuration, l'espace d'agrégation se confond avec l'espace institutionnel. En revanche, d'autres ont de multiples territoires (Législatives, Municipales et Cantonales) tels que préalablement présentés. L'offre territoriale analysée sous l'angle des configurations, de leur évolutions temporelles et spatiales renvoie trop exclusivement aux états majors, à leurs stratégies d'alliance ou de désaccords et donc implicitement au territoire national. « Mais, la prise en compte de l'offre devrait passer nécessairement par la décomposition territoriale des résultats selon les seuls espaces d'organisation prévu par la loi ». [163] Quoiqu'il en soit, la logique de la nationalisation territoriale de toutes les consultations, n'entraîne pas l'homogénéisation des taux d'abstention aux élections. La participation différentielle par type d'élection suppose aussi que les électeurs ont une perception spécifique des territoires à attribuer aux formations politiques configurées dans la dimension gauche / droite. Cette perception territoriale différentielle à laquelle se rattache chaque type d'élection induit en dernier ressort la fluctuation de l'abstention non seulement par élection mais aussi par circonscription électorale.

P2 : LA CODIFICATION DE L'OFFRE

A- LA PROBLEMATIQUE DES MODES DE SCRUTIN

Il existe deux modes de scrutins principaux présentant chacun de nombreuses combinaisons. Le système majoritaire connaît plusieurs variantes notamment le scrutin uninominal à deux tours qui était le système pratiqué en France sous la IIIe République, repris de 1958 à 1985 sous la Ve République, il était suspendu en Juillet 1985 et rétabli après les législatives de 1986 où le taux d'abstention était de 21,5%. Ce système consiste à déclarer élu le candidat qui a obtenu au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés ou à défaut le candidat qui obtient au second tour la majorité simple. En principe, ne peuvent participer au second tour que les candidats qui lors du premier tour ont obtenu 12,5% des suffrages exprimés. Ce système ne cherche nullement une justice électorale mais en revanche, il permet de dégager une majorité politique claire et stable fondant ainsi son efficacité.

[163] WALLON, LAURENT, op. cité, pp. 337-338.

La représentation proportionnelle est un système simple dans son principe puisqu'il s'agit de répartir les sièges en fonction du nombre de voix obtenues par les différentes listes en présence. Elle suppose les distorsions entre voix et sièges ainsi que les inégalités de représentation. Son atout majeur est qu'elle tend à la justice électorale en donnant une représentation aussi exacte que possible de l'état des opinions dans la mesure où elle permet d'enregistrer jusqu'aux courants mineurs. Elle assure aux minorités la certitude qu'elles seront représentées conformément à leur importance réelle. Elle s'efforce ainsi à donner une véritable photographie de la physionomie politique de l'Etat jusque dans ses nuances.[164]

Le choix de l'un de ces modes est commandé par l'objectif politique poursuivit mais il reste à savoir si l'un de ces modes peut stimuler la psychologie de l'électeur et influer sur la participation électorale ? En l'état actuel de la science, il est statistiquement impossible de démonter lequel des deux modes de scrutin est favorable à la participation. La représentation proportionnelle régit les élections européennes où le taux moyen de l'abstention est le plus fort de toutes les élections (46,8%), hormis les référendums qui est une élection sui-generis. Le système majoritaire règlemente les élections nationales et locales qui connaissent des abstentions autant fortes et varient en fonction de plusieurs paramètres dont certains ont été déjà soumis à notre étude.

Ceci étant, peut-on déduire qu'il y a une neutralité des effets des modes de scrutin sur la participation électorale ? En règle générale, de nombreux politistes soutiennent que la représentation proportionnelle favorise la participation électorale dans la mesure où ce mode de scrutin donne l'opportunité de voir représenter des partis politiques minoritaires comme ce fut le cas pour les législatives de Mars 1986. De ce fait la proportionnelle semble encourager indirectement la participation électorale grâce à l'élargissement de l'offre électorale.

B- LE NOMBRE DE CANDIDATS

Le nombre de candidats conditionne-t-il les volumes des abstentions ? Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours offre la possibilité de savoir si le nombre de candidats en lice peut influencer la participation électorale. En effet, le premier tour est ouvert à la pluralité des candidatures tandis que le second se limite aux candidats sélectionnés par les électeurs. En terme de pourcentage, les duels sont plus nombreux que les triangulaires au second tour. Par ailleurs, les tendances des données électorales entre les tours démontrent que la participation

[164] Pierre PACTET, Institutions politiques, droit constitutionnel, Armand Colin, Paris, 1969, 1996, pp. 98-109.

électorale en règle générale est plus forte au second tour qu'au premier tour. Peut-on par extrapolation y lire l'influence du nombre des candidats sur l'abstention ? Lancelot dans son étude, avait évoqué cette problématique ainsi : « S'il y a très peu de candidats, l'électeur peut trouver son choix trop fermé, disait-il, et s'il y en a trop il peut être désorienté. Dans les deux cas, il est sans doute tenté à s'abstenir. L'observation statistique des législatives depuis 1945 n'autorisait pas une loi ; à chaque élection correspond une distribution particulière ».[165]

Quoiqu'il en soit, le scrutin majoritaire uninominal à deux tours est un système qui a un impact double sur la psychologie des électeurs. Selon la formule bien connue « Au premier tour, on choisit et au second on élimine ». Mais ça peut être aussi l'occasion de porter son suffrage sur le candidat le moins éloigné de ses opinions. Ainsi la réduction du nombre de candidats éclaire la visibilité de la configuration politique en lice. Dans ce contexte, le second tour devient décisif parce que l'effet de la bipolarisation refait surface et peut catalyser de forte participation. En réalité, aucune de ces données n'est arithmétique, tout relève de la conjoncture politique en vigueur qui, assez souvent est spécifique à chaque élection.

P3 : L'ENVIRONNEMENT DE L'OFFRE

A- L'EFFET DE LA MOBILISATION

La mobilisation électorale est le résultat de l'ensemble des incitations par lesquelles les entrepreneurs politiques travaillent à créer l'accoutumance au vote et réactive à leur profit l'orientation passive ou active vers les marchés politiques que les mécanismes de mobilisation politique ont contribué à générer. La mobilisation s'opère à travers deux séries de processus qui s'interpénètrent : le premier est la mobilisation spontanée que suscitent les grandes pulsations nationales agissant en liaison intime avec l'ensemble du contexte sociopolitique. Le second au sens restreint est une mobilisation dirigée qui résulte des efforts accomplis pendant la campagne électorale depuis le choix du candidat jusqu'au dépôt du bulletin dans l'urne. Ainsi le moment de l'élection est l'aboutissement d'un lent échauffement politique qui gagne par le contact les plus éloignés et les plus tièdes. Les mécanismes de la mobilisation électorale contribuent pour une part au renforcement de l'intégration politique.[166] La vivacité de la campagne influe sur le niveau de la participation ; d'après la formule d'André Siegfried, « les élections de combat » sont plus favorables à la participation tandis que « les élections

[165] LANCELOT, op. cité, tableau, p. 96.
[166] Michel OFFERLE, Mobilisations électorales et invention du citoyen in explication du vote, op. Cité. p. 149-174.

d'apaisement » sont propices à l'abstention. Dans la même logique, un combat électoral dont le résultat est certain, ne suscite guère d'intérêt ; en revanche, quand l'issue est incertaine, les passions se découvrent et chaque électeur a le sentiment de disposer un pouvoir de décision différentielle et partielle. Le développement d'un tel sentiment est favorisé par la dimension du corps électoral. Si le corps électoral est réduit, l'électeur perçoit la différence inductive de son vote ou de son abstention. Mais, en revanche, si le corps électoral est consistant, ce qui implique que le nombre d'électeurs à consulter est numériquement important, l'électeur ne voit pas ce que sa seule voix va changer et perçoit ainsi « la valeur marginale » de son vote. De ce raisonnement ne serait-il pas rationnel de s'abstenir ? Cette logique relève du paradoxe du vote formalisé par Antony Downs, elle fera l'objet de l'étude de notre chapitre cinquième.

B- LA PROBLEMATIQUE DE L'INFLUENCE DES MASSES MEDIAS

L'influence de l'information politique des électeurs reste une question problématique des analyses du comportement électoral. Les campagnes électorales télévisées exposent les programmes politiques et révèlent les images des candidats ; ceci étant, sont-elles des simples éléments d'information d'effet neutre en l'occurrence sur la décision de participer au vote ? Le début de cette réflexion se situe entre les deux guerres où il importait de savoir quel usage les systèmes totalitaires faisaient de l'essor des médias de masses (Radio et télévision) tant on y voyait un risque de l'instrumentalisation. Cette volonté de comprendre a vu naître à l'université de Columbia L'Office For Radio Research dirigé par Paul Lazarfeld entre 1937 et 1940. De ce point de départ commun découleront des analyses et des conclusions très différentes. Une partie des chercheurs avaient conclu qu'il y avait des effets puissants des médias dans la manipulation des systèmes de représentations permettant d'expliquer l'apparente adhésion des masses aux autoritarismes. Pour d'autres études, en revanche, les médias entretiennent l'apathie conservatrice des citoyens dans les démocraties occidentales. Ces analyses ont été battues en brèche dès les années 1940 où prédominait en sciences sociales, le paradigme des « effets limités » des masses médias et des campagnes sur la décision de l'électeur. [167] Cette limitation de l'influence s'opère par le processus de « l'exposition sélective » des citoyens aux masses médias.

Dans son étude de l'élection présidentielle de 1974, Roland Cayrol[168] aboutit à la même conclusion. En effet, il montre au préalable que les femmes et les jeunes sont moins nombreux

[167] Jean Philippe Le COMTE, op. Cité P. 473 – 474.
[168] Roland CAYROL, La télévision fait elle l'élection ? Paris, presses de la FNSP, 1978.

à suivre tous les jours la campagne électorale considérée par ailleurs comme le « luxe des privilégiés ». Les agents des classes sociales supérieures (industriels, membres des professions libérales, cadres supérieurs et moyens) sont en effet les plus assidus parce qu'ils disposent à la fois le temps libre et le capital culturel qui favorise la compréhension du fait politique. Ces catégories sont aussi celles qui s'intéressent le plus à la politique ce qui semble justifier l'assiduité à la campagne télévisée. S'appuyant sur des données statistiques,[169] l'auteur montre que 87% des personnes qui s'intéressent beaucoup à la politique suivent tous les jours ou presque les événements politiques à la télévision contre 25% des électeurs qui ne s'y intéressent pas du tout. Ces derniers sont de 36% à tourner le bouton de leur poste de temps en temps, et 39% se détournent de la campagne. Ces données confirment à cet égard, le comportement comparatif entre les abstentionnistes et les votants, du point de vue des critères de la politisation selon Gaxie.

Quel que soit le candidat préféré, les personnes qui sont décidées à aller aux urnes suivent majoritairement et tous les jours la campagne. Au contraire, seul 57% des abstentionnistes se mettent tous les jours à l'écoute. Ces données remettent en cause le rôle mobilisateur attribué à la télévision et à la campagne. La période de la campagne électoral ne fait que cristalliser ou amplifier des décisions politiques préexistantes. En revanche, les électeurs hésitants, ceux qui ne s'intéressent pas à la politique et pensent s'abstenir peuvent rechercher une aide à travers les masses médias pour constituer leur décision. En définitive, les campagnes télévisées ne sont pas des « dei ex machina », les électeurs réagissent en fonction de leur attitudes et de leur orientations antérieures.[170]

C- L'EQUIVOQUE DES SONDAGES D'OPINION

L'omniprésence des sondages d'opinion dans la vie politique notamment en période électorale pose la question de son influence sur le choix des électeurs. Dès leur apparition lors de la présidentielle américaine de 1936, la publication des sondages préélectoraux avait suscité des critiques dénonçant l'atteinte à « la pureté du vote ». Ces critiques s'orientaient dans trois directions contradictoires.

- En août 1936, un éditorialiste de New-York Times écrivait que les sondages sont « une menace pour la pureté du scrutin ; « … » une enquête qui annonce l'un des candidats

[169] Source CAYROL, op. Cité.
[170] Colette YSMAL, Le comportement électoral des Français, Paris, Presse de la FNSP,1990, p. 100.

vainqueur retire tout espoir à son adversaire. La foule se dirige en masse vers le vainqueur annoncé ». Cet « effet de conformité » amène les indécis à porter leur voix vers le candidat annoncé vainqueur par les sondages ; cet effet a été baptisé Bandwagon ;

- Dans le même temps on a considéré que l'annonce des résultats probables de la compétition par les sondages, incitait les électeurs soit par pitié, par sympathie ou encore par souci d'équilibrer les résultats à voter pour le candidat donné battu par les sondages. Cet « effet de secours » a été appelé Underdog.

- En laissant apparaître que la décision est déjà faite, les publications des sondages préélectoraux sont souvent accusées de décourager la participation et de favoriser l'abstention. Cet « effet de démobilisation » n'a jamais été clairement établi. Toutefois, quand on interroge certains abstentionnistes ils utilisent cet argument pour expliquer leur comportement. D'aucuns diront qu'il s'agit d'un travail de justification d'une abstention qui reste socialement réprouver au détriment d'une motivation objective.

En tout état de cause, aucun de ses effets n'est véritable avéré ; en se contredisant ils se compenseraient. En marge des débats sur l'influence des sondages d'opinion, deux critiques principales leur sont opposées. Le premier concerne leur valeur, la fiabilité des résultats qu'ils prétendent enregistrer. Certaines écoles de pensée soutiennent que les sondages ne mesurent pas une opinion préexistante et qu'ils ne feraient qu'enregistrer.[171] Mais en revanche, les sondages contribuent à produire une opinion en orientant le choix des réponses aux questions. La seconde vise de façon beaucoup plus profonde l'interprétation qui en est faite et récuse l'assimilation des résultats des sondages à une saisie de l'opinion publique.

SECTION III : L'INFLUENCE DE L'ENJEU POLITIQUE SUR LA PARTICIPATION ELECTORALE

Les élections se réduisent in fine à l'équation d'un enjeu politique dont sa visibilité dans l'espace politique détermine la participation électorale. Cet enjeu, pour avoir un effet incitatif doit diviser les acteurs politiques sur sa définition et ses solutions ; ses divisions et propositions, doivent être clairement perceptibles par l'opinion publique, et divisant l'opinion publique elle-

[171] BLONDIAUX LOÏC, La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages, Paris, Seuil, 1998.

même. En effet, dans leur ouvrage de référence, les politologues de l'université de Michigan spécifiaient trois conditions pour cristalliser la pertinence d'un enjeu sur un électeur.[172]

- L'enjeu doit être connu de l'électeur ;

- L'enjeu doit provoquer une réaction chez l'électeur ;

- L'électeur doit percevoir l'un des partis comme ayant sur cet enjeu des positions significativement plus proches des siennes que les autres.

Les différents travaux qui se sont succédés sur la notion de l'enjeu permettent d'opérer un classement sous la forme d'une double dichotomie quant à la capacité des différents enjeux à influencer le comportement électoral.

- L'enjeu peut être consensuel c'est-à-dire si la grande majorité des électeurs est d'accord sur l'objectif à atteindre par rapport à la question liée à cet enjeu. Tout comme l'enjeu peut être conflictuel s'il y a une division significative dans l'opinion par rapport à l'objectif à atteindre ;

- Un enjeu est considéré comme proche pour un électeur si celui-ci le ressent avec des questions de sa vie quotidienne sinon il sera considéré comme étant éloigné.[173]

Toutefois, étudier l'influence d'un enjeu sur le comportement électoral individuel des électeurs n'est pas la même chose que étudier son impact sur les résultats d'une élection. Les référendums et davantage ceux organisés sous la Ve République illustrent parfaitement de la part des électeurs la perception de l'enjeu dont les caractéristiques ont été précédemment balisés (P1). D'une manière générale, les référendums présentent une différence de nature par rapport aux autres élections parce qu'elles ne débouchent pas sur la désignation des élus ; ses questions fondent son enjeu. Sous la Ve République, les référendums ont connu des instrumentalisations pluri-formes soit par sa transformation en plébiscite ou par l'appel direct à l'abstention des formations politiques. Dans d'autres cas, l'absence de la lisibilité de l'enjeu référendaire souvent considéré comme lointain a conduit à la démobilisation de l'électorat. L'enjeu politique peut aussi être saisi à l'occasion des élections intermédiaires qui au-delà de

[172] The American voter (reed) Chicago, Chicago university press, 1980, P. 170.
[173] Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, Presse de la FNSP, 2000, P. 39 à 43.

leur nature souvent localiste renvoie à la nationalisation de l'enjeu portant sur l'évaluation de l'action gouvernementale en cours de mandat politique (P2).

P1 : L'ILLUSTRATION REFERENDAIRE

D'une manière générale, les référendums présentent une différence de nature par rapport aux autres élections parce qu'elles ne débouchent pas sur la désignation des élus (A) sous la Ve République, les référendums ont connu des instrumentalisations pluri-formes soit par sa transformation en plébiscite ou par l'appel direct à l'abstention des formations politiques (B). Dans d'autres cas, l'absence de lisibilité ou l'enjeu lointain ont conduit à la démobilisation de l'électorat (C).

A- LA DIFFERENCE DE NATURE ENTRE LES REFERENDUMS ET ELECTIONS

Les référendums occupent une position médiane en terme de participation (A=36,5%) entre des élections mobilisatrices et les élections à faible participation. Cette position intermédiaire préfigure-t-elle la différence de nature qu'il y a entre les élections et les référendums ?

En effet, on entend par élection un universel c'est-à-dire une « votation » dans le genre des consultations populaires selon le vocabulaire aristotélicien. En ce sens, les élections nationales, les élections locales et les européennes sont des espèces « spécialissimes » c'est-à-dire en dessous desquelles ont peut ranger des candidats, à la différence du référendum qui porte sur une question textuelle à laquelle il faut répondre par « OUI » ou par « NON ». Les consultations référendaires n'ont pas lieu à des dates prédéterminées par la durée d'un mandat ; elles sont en effet décidées en fonction des situations dramatiques ou exceptionnelles auxquelles il importe d'y mettre un terme. Tandis que les élections sont une ponctuation républicaine qui revient avec la régularité qui préside « aux révolutions des orbes célestes ». Leur intervention est attendue et nul ne peut s'interroger sur la légitimité de ce fait politique ritualisé. Par contre, les référendums sont marqués par le sceau de la contingence, sauf dans le cas où le recours à un scrutin référendaire est imposé par la constitution. Or, cette disposition n'est nullement prévue en droit français ; en conséquence l'usage de la consultation directe du peuple est la résultante d'un choix politique, discrétionnaire du chef de l'Etat, dont l'objectif peut être atteint par d'autres mécanismes constitutionnels notamment par le biais du Parlement et du Congrès. Le statut quo est aussi conçu comme un terme alternatif que nul ne saurait

juridiquement remettre en cause. Le référendum est un prototype qui intervient dans une conjoncture particulière ; la question qu'elle pose est unique sauf dans le cas exceptionnel et rarissime où l'on peut y revenir. En définitive, l'usage du référendum cumule trois paramètres en l'occurrence l'opportunité, la pertinence et la légitimité. Cette essence fonde son enjeu souvent instrumentalisé par le personnel politique.[174]

B- L'INSTRUMENTALISATION DES REFERENDUMS

1- L'APPEL A L'ABSTENTION REFERENDAIRE

L'appel à l'abstention initié par les partis politiques explique une part relative des variations de la participation aux référendums successifs de la IVe République dont le taux moyen était de 31,5% et ceux de la Ve République dont le taux moyen est de 36,5%.

- En effet, le deuxième référendum constitutionnel de 1946 avait connu une forte abstention (31%) parce que les électeurs gaullistes y compris ceux du MRP s'étaient majoritairement abstenus à la suite de la condamnation dudit référendum par le Général De Gaulle.

- Le référendum de 1972 portant sur l'élargissement de la Communauté Européenne était marqué par une abstention de 40% parce que le parti socialiste avait appelé à l'abstention ;

- Le référendum sur la nouvelle Calédonie en 1988 avait battu le record d'abstention des référendums du 20e siècle (63%) parce que le RPR l'avait méprisé. Si ces appels contribuent à l'augmentation de l'abstention, ils n'en expliquent pas la plénitude de ses causes dont l'un des aspects sera vu ultérieurement.

2- LES REFERENDUMS PLEBISCITAIRES

Les référendums sont décidés de manière discrétionnaire par le Président de la République en fonction de la contingence politique; souvent, l'équation présidentielle elle-même peut s'y greffer. Ainsi, les référendums peuvent servir de base à une question de confiance qui peut conduire non pas à proroger le mandat présidentiel mais à en abréger son terme. Dans cette hypothèse, la mise en jeu du mandat du Chef de l'Etat est imbriqué dans la

[174] Jean Marie DENQUIN, Abstention et referendum, in dir, BOUTIN, ROUVILLOIS, L'abstention électorale, apaisement ou épuisement ? op. cité P. 41-55.

question référendaire et constitue un enjeu fort susceptible de bipolariser le champ politique. Cette configuration clivante a pour effet de favoriser une forte participation ; ce fut le cas du référendum de 1969 portant sur la réforme du Sénat qui occupe la troisième place en termes de participation et dont l'abstention n'était que de 19,4%. En effet le Général De Gaulle y avait lié son mandat présidentiel ; à la suite de la victoire du « NON » il posa sa démission. Alain Poher alors président du Sénat assura l'intérim mais avait été battu par Georges Pompidou au second tour de la présidentielle anticipée de 1969.

Dans une certaine mesure, l'influence personnelle du président Mitterrand n'était pas étrangère au référendum sur le traité de MAASTRICHT en 1992 où le taux d'abstention était de 28,28%. Il en est de même pour le Président Chirac à l'occasion du référendum constitutionnel de septembre 2000 instituant le quinquennat où le taux d'abstention était de 69,7% et qui est par ailleurs le record absolu d'abstention dans l'histoire électorale française. Selon certaines lectures, ce taux élevé de l'abstention était aussi l'expression du rejet du Président de la République et de son action gouvernementale. Certes, le « OUI » l'emporta mais cette victoire était sans relief parce qu'elle était entachée outre par le fort taux d'abstention, mais aussi par un fort taux du vote blanc traditionnel et rural qui est synonyme de l'abstention cachée, et par le vote blanc urbain qui est une forme d'expression du rejet politique.

C- LA LISIBILITE DE L'ENJEU REFERENDAIRE

Lorsque l'enjeu politique du référendum est clairement perçu par les électeurs et que les forces partisanes se définissent « pour » ou « contre », cette dialectique suscite une forte participation électorale. L'issue des référendums suivants en donne la preuve empirique :

- Le référendum de 1958 portant sur l'adoption de la Constitution de la Ve République était marqué par le faible taux (15,1%) historique de l'abstention de tous les référendums organisés en France depuis l'institution de la forme républicaine actuelle ;

- Le référendum de 1961 portant sur l'auto-détermination de l'Algérie dont le taux d'abstention était de 23,5% constituait un facteur d'instabilité de la République métropolitaine;

- Le référendum du mois d'Avril 1962 dit « ACCORD D'EVIAN » portant sur la fin de la guerre en Algérie constituait la suite logique du précédent référendum de 1961. Le taux

d'abstention en dépit de la proximité des deux référendums n'avait augmenté que d'environ un point soit à peine 24,4%.

En revanche, les référendums dont les enjeux sont perçus comme lointains et en conséquence brouillent leur lisibilité, les taux d'abstention y sont très élevés. Ce fut le cas du référendum de 1972 portant sur l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché Commun (Elargissement de la CEE) où le taux d'abstention était de (39,5%). Il en est de même pour la référendum de 1988 portant sur le statut de la Nouvelle Calédonie (63%) qui tenait le record d'abstention pour les consultations référendaires avant d'être détrôné par le référendum de 2000 portant sur le quinquennat.

P2 : LES ELECTIONS INTERMEDIAIRES

En substance, les élections intermédiaires sont celles qui se déroulent après les élections majeures qui déterminent les principaux pouvoirs en l'occurrence le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Compte tenu de la conceptualisation de cette typologie d'élection dont la compréhension ne va pas de soi, il importe d'en préciser au préalable la notion (A). Les données empiriques offrent le constat que ces élections de mi-mandat démobilisent l'électorat du parti ou coalitions de partis au pouvoir. Tant ces élections sont perçues comme des élections d'évaluation de l'action gouvernementale. En cette circonstance, l'enjeu institutionnel souvent local est occulté par l'enjeu politique qui se nationalise (B).

A- LA NOTION DU CONCEPT

Le concept des élections intermédiaires se réfère au modèle développé par Jean-Luc Parodi[175] à partir des analyses des élections locales françaises du début des années 1980. Ce sont des « consultations sans obligation ni sanction » pour le pouvoir qui constituent un « handicap gouvernemental » parce que les électeurs profiteraient de ce caractère pour exprimer leur mécontentement à l'égard du pouvoir en exercice.

Pour modéliser les élections intermédiaires encore dit élections secondaires, les analyses combinent deux critères : d'une part la saisine de leurs enjeux institutionnels (locaux, européens) non décisif pour la dévolution du pouvoir exécutif national et d'autre part leur temporalité par rapport au cycle électoral défini comme un laps de temps séparant deux élections décisives. Ce cycle voit souvent la popularité gouvernementale passer par quatre

[175] Jean-Luc PARODI, La logique des élections intermédiaires, revue politique et parlementaire, 903, avril 1983. pp 42-71

phases successives : l'état de grâce, la désillusion croissante, le creux de la vague, puis une remontée tandis que augmente l'incrédulité liée au futur choix décisif. En cette phase, l'évaluation de l'offre électorale n'est pas seulement rétrospective c'est-à-dire portant sur la seule équipe au pouvoir mais comparative ce qui induit une évaluation prospective des capacités de l'opposition à répondre aux attentes des électeurs. La résultante de ce raisonnement se lit sur la fluctuation de la participation d'où le rôle clé de l'abstention politiquement différentielle lors des élections intermédiaires. Faute de bilan probant, les électorats gouvernementaux s'abstiennent ; ceci est la conséquence d'une évaluation négative du travail gouvernemental. Dans certaines configurations, le vote rétrospectif négatif peut inciter à voter pour l'opposition et faciliter ainsi l'alternance. Cette désaffection temporaire d'une fraction de l'électorat gouvernemental exprime « un vote de désillusion » ; ceci suppose une fluidité potentielle de l'électorat mais avec une stabilité des noyaux durs. L'effet sera d'autant plus prégnant que l'élection nationale suivante est proche ; c'est le cas des européennes de 1994 où le PS fut battu, qui s'étaient tenues un an avant la présidentielle de 1995. Dans cette configuration cette élection secondaire était perçue comme une répétition générale plantant le décor de l'élection majeure suivante ; cette lecture avait sans doute scellée le devenir présidentiel de Michel Rocard qui s'était déclaré non partant alors qu'il fut l'un des premier ministre de l'ère Mitterrand qui nourrissait cette ambition. Cette même lecture peut avoir des conséquences sur la structure gouvernementale telle qu'il apparaît dans l'éviction de Mme Edith Cresson au poste de Premier Ministre à la suite des Régionales et Cantonales de 1992.[176]

B- LA DEMOBILISATION DE L'ELECTORAT GOUVERNEMENTAL

Selon le modèle de Jean-Luc Parodi[177] les électeurs profiteraient du caractère « sans obligation, ni sanction » des élections intermédiaires pour exprimer leur mécontentement à l'égard du gouvernement. Sur la base des données de sondages, il apparaît que les partis au pouvoir mobilisent faiblement leur électorat à l'occasion des élections secondaires. Ainsi, 13% des électeurs de Valéry Giscard d'Estaing alors Président de la République, contre seulement 9% des électeurs de François Mitterrand de 1974 s'étaient abstenus lors des municipales de 1977. Symétriquement, 8% des électeurs de VGE contre 19% des électeurs de F. Mitterrand devenu Chef de l'Etat en 1981 s'étaient abstenus lors des municipales de 1983. De plus, parmi

[176] Anne JADOT, Les élections intermédiaires, in dictionnaire du vote, dir PERRINEAU ET REYNIE, Paris, PUF, 2001. pp 368-371
[177] Jean Luc PARODI, Op. cité P. 42-71.

les 14% d'électeurs de l'opposition qui lors de ces municipales disaient avoir voté pour Mitterrand le 10 mai 1981, 38% qualifiaient eux-mêmes leur vote en faveur de l'opposition comme un avertissement au gouvernement. Par contre, 23% d'entre eux manifestaient ainsi leur opposition au gouvernement. Les élections européennes avaient reproduit en les amplifiant les tendances apparues lors des municipales de 1983. Par rapport au scrutin de 1979, l'abstention, en plus des votes blancs et nuls avaient progressé de 2,7% et la droite de 4,4%. Par contre, les divers et la gauche avaient reculé respectivement de 1,2% et 5,9%. Par rapport à 1981, le recul de la gauche était beaucoup plus net. Les données de sondages réalisées par BULL et BVA à la sortie des bureaux de vote, le 17 Juin 1984, avaient montré que le quart des électeurs Mitterrand de 1981 n'avait pas voté pour la gauche à ces européennes. Parmi ces électeurs, près du cinquième exprimaient leur intentions de ne pas voter aux législatives de 1986. Il apparaît une tendance à utiliser toutes les élections pour manifester son opinion sur la situation politique nationale.

En définitive, la série des défaites électorales du parti socialiste en l'occurrence aux cantonales de 1982 et 1992, municipales de 1983, européennes de 1984 et 1994 et au régionales couplées aux cantonales de 1992, peuvent être expliquées par le modèle de la logique des élections intermédiaires conçu par Jean-Luc Parodi.[178]

[178] Gérard GRUNBERG, L'instabilité du comportement électoral, in explication du vote, op. cité, P. 435-436.

CONCLUSION CHAPITRE III

Des observations constantes ont montré qu'une élection en elle-même est porteuse d'une dynamique intrinsèque susceptible d'être décomposée en trois axes majeurs de lectures qui ont des effets clivant sur la participation électorale en l'occurrence :

- La nature de l'élection qui induit une perception hiérarchisée de la valeur de chaque consultation. Dans ce prisme, les élections nationales, notamment l'élection présidentielle, semblent avoir plus de valeur que toutes les élections locales, par exemple les cantonales. Cette perception graduée des élections favorise la participation différentielle selon le type de consultation et confère à chaque élection une personnalité statistique.

- L'offre électorale qui se décline par un faisceau de variables politiques, notamment l'offre personnelle structurée dans la dimension gauche /droite, l'offre territoriale et son environnement propre, sont autant de données susceptibles d'influer sur la participation électorale.

- L'enjeu politique, est autrement déterminant sur la participation électorale, d'après les observations constantes. Pour illustrer son impact, nous avons fait usage des référendums qui sont une élection sus generis portant essentiellement sur une question politique précise permettant de mettre en évidence sa lisibilité ou non. Il en est de même pour les élections intermédiaires qui ont démontré que l'enjeu politique peut primer sur l'enjeu institutionnel intimement lié à la nature de l'élection.

De cette lecture politique basée sur les données de la statistique électorale, il apparaît qu'il y a une certaine logique, voire une bonne part de la rationalité qui détermine le lecteur à faire usage de son vote ou de son abstention en fonction de la conjoncture politique. Mais, les donnés chiffrées ne parlent qu'au premier degré, en conséquence, ceci nous interpelle à nous interroger sur l'essence intrinsèque de cette déterminante rationalité de l'électeur. Sans doute, les politistes reprouvent l'usage sémantique de ce mot, et lui préfèrent pour ce qui concerne son application à l'abstentionnisme électoral, les termes de l'abstentionnisme raisonné. C'est dans ce sillage que se situent les concepts de Subuleau et Toinet portant sur les interprétations politiques du phénomène.

CHAPITRE IV : L'ABSTENTIONNISME PROTESTATAIRE ET STRATEGIQUE : DEUX CONCEPTS POLITIQUES DU PHENOMENE

L'abstentionnisme protestataire est une forme d'interprétation du phénomène récurrente dans la vie politique française depuis l'instauration du suffrage universel en 1848. Ce type se résume en hostilité à l'égard du système politique dans son ensemble exprimé par l'acte du retrait électoral. L'abstentionnisme stratégique quant à lui est un concept qui résulte de l'explication d'un type particulier observé au lendemain de l'avènement de la gauche socialiste au pouvoir. Le premier avait été conceptualisé par A. Lancelot dans son étude[179] sous le vocable d'abstentionnisme de mécontentement et le second par Françoise Subileau et Marie-France Toinet au cours des années 90.[180] Dans leur ouvrage collectif, elles soutenaient en effet, qu'une catégorie d'électeurs s'abstenaient pour exprimer un choix politique optionnel dans la logique de l'intermittence pour ainsi relever le rejet de l'offre partisane structurée dans l'axe gauche / droite. Ce rejet, découle de leur insatisfaction à l'égard des politiques publiques appliquées par les partis de gouvernement de toute tendance idéologique confondue. Les motivations évoquées par ces abstentionnistes relèvent de l'ordre conjoncturel défini par les politistes du Survey Research Center (Michigan) comme étant « des forces politiques à court terme » aux effets provisoires. En référence à ce concept, il importe de préciser que : « La conjoncture politique n'est pas une donnée homogène, ni objective ; elle est une manière globale et unifiante pour désigner un ensemble composite d'éléments disparates. Elle est un produit des rapports politiques concurrentiels qui la constituent et l'unité pertinente à partir de laquelle on peut analyser ses effets relève de la conjoncture pratique et des enjeux qui le constituent. Ainsi, la conjoncture économique et toute autre sphère de l'activité humaine même privée, sont des dimensions de la conjoncture politique dès lors qu'elles sont perçues comme relevant de l'action publique. C'est dire que les enjeux politiques ne sont pas définis par une quelconque substance mais par leur statut dans le champ politique ».[181] Les enquêtes qualitatives qui ont sous-tendu la mise en évidence de l'abstentionnisme protestataire et stratégique relèvent en effet des motivations publiques mais aussi privées. Mais, la récurrence de l'abstentionnisme protestataire dans la vie politique française remet en cause la limitation temporelle « des effets à court terme » de la conjoncture et pose la question de l'existence

[179] LANCELOT, op. cité.
[180] Les chemins de l'abstention, édition la découverte, Paris, 1993.
[181] Alain GARRIGOU, Conjoncture politique et vote in explication du vote, op. cité, P. 357-384.

d'une idéologie de la protestation (**SECTION I**). En effet, dans la période pré-partisane où la mobilisation était dirigée, il existait déjà une certaine forme d'abstention perçue comme étant l'expression de la résistance et de la protestation. Au 20e siècle, la doctrine Maurrassienne et l'anarcho-syndicalisme ont prêté à l'équivoque, et ont été perçus à tort ou à raison, comme étant les fondements de l'idéologie de l'abstentionnisme protestataire. En tout état de cause, si la preuve empirique d'un abstentionnisme de protestation est établi, en revanche, l'influence de son fondement idéologique reste marginale (P1). Toutefois, les motivations des abstentionnistes protestataires sont plurielles et les confinent dans une hostilité à l'égard du système politique dans son ensemble ; aussi sont-ils disposer à se rallier majoritairement aux thèses du Front National structurées dans la trilogie Immigration – Chômage – Insécurité. Les analyses fines d'Anne Muxel et Jerôme Jaffré[182] les classifient dans la catégorie des abstentionnistes « hors du jeu » parce que non seulement ils sont en retrait de la scène électorale mais davantage leur profil sociologique démontre qu'ils sont mal intégrés à la société. Il en a été ainsi lors de la présidentielle de 2002 (P2). Cette analyse redessine la structure sociale de l'abstentionnisme classique et croise ce qu'on a qualifié de substrat permanent du phénomène, qui, en même temps, est différent de la typologie de l'abstentionnisme stratégique mis en évidence par Subileau et Toinet. En effet, les abstentionnistes stratégiques s'inscrivent dans la logique contextuelle de la période 1988/89/90 marquée par la recrudescence des taux d'abstention aux consultations électorales. Les analyses avaient fait ressortir une typologie nouvelle d'abstentionnistes ayant cours jusqu'à ce jour, dont l'économie de la motivation portent sur le « désenchantement politique » (**SECTION II**). Ces électeurs, modulaient leur abstention et leur participation dans la logique de l'intermittence pour ainsi marquer « un avertissement » aux pouvoirs publics. La finalité de cette action consistait à faire infléchir les politiques publiques dictées par le primat des questions macro-économiques au détriment des questions de la vie quotidienne. En ce sens, l'abstention était perçue non seulement comme une stratégie mais davantage comme une valeur refuge consécutive au rejet des offres partisanes structurées dans le clivage gauche-droite (P1). Les analyses récentes en l'occurrence ceux de Muxel et Jaffré[183] démontrent que ces abstentionnistes restent « dans le jeu » politique. Aussi sont-ils disposés à reconsidérer leur attitude si les offres politiques augurent des changements ; aussi sont-ils enfin déterminés à constituer un front républicain aux fins de barrer l'accession du Front National à toute fonction élective. Leur profil sociopolitique les rapproche davantage des votants plutôt qu'à ceux prédéterminés à l'abstention selon les lectures sociologiques. En effet, leur

[182] Anne MUXEL et Jérôme JAFFRE, S'abstenir, hors du jeu ou dans ce jeu, op. cité, Presses, Sciences Pô, P. 5.
[183] Anne MUXEL et Jérôme JAFFRE, op. cité.

intégration sociale est réelle et effective et ces abstentionnistes jouissent d'une compétence politique avérée. Aussi affirment-ils en majorité une proximité partisane à gauche relevant ainsi leur identité politique à la catégorie des « déçus du socialisme » et des « Orphelins du Parti Communiste ». Dans la logique de l'intermittence, le vote écologique s'apparente pour ces abstentionnistes stratégiques à un vote de substitution. Sans doute pour rester fidèle aux idéaux de la gauche dans son ensemble (P2).

SECTION I : L'ABSTENTIONNISME PROTESTATAIRE

La récurrence de la forme d'un abstentionnisme protestataire perçu dans l'histoire électorale de la France pose la problématique de l'existence d'une idéologie de la protestation. Pratiquement, ceci se justifie dans la mesure où déjà, à l'époque dite pré-partisane où la mobilisation était dirigée, selon les récits de Huard Raymond, il y eut une forme d'abstention de résistance de protestation exprimée contre Napoléon à travers un plébiscite. Au siècle précédent, de manière permanente, cette typologie était révélée par plusieurs études ; aussi, la doctrine maurrassienne et l'anarcho-syndicalisme ont suscité l'équivoque d'être les fondements d'une forme d'idéologie de la protestation qui fédère les deux extrémités de l'axe politique structuré dans sa dimension gauche / droite (P1). En effet, les études du profil sociopolitique des abstentionnistes protestataires ont révélé d'une part, qu'ils n'étaient pas suffisamment intégrés à la société globale. Aussi, se montraient-ils d'autre part, incompétents politiquement et davantage sensible aux thèses de protestation du Front National contre l'ensemble du système politique. Quand ils sortent de leur attitude de retrait électoral, ces abstentionnistes, de manière réactive, votent pour cette formation politique dite hors système (P2).

P1 : LA PERMANENCE DU COMPORTEMENT ET LA PROBLEMATIQUE DE SON IDEOLOGIE

L'abstentionnisme protestataire exprime une hostilité à l'égard du système politique à cause des incapacités des pouvoirs publics à solutionner les problèmes sociaux constitués en enjeux politiques. La permanence et la récurrence de ses motivations dans la vie politique française (A) posent la problématique de l'idéologie de la protestation fondée sur le rejet par principe du jeu démocratique (B).

A- LA PERMANENCE DU CONCEPT

Sous la période de l'apprentissage du suffrage universel au lendemain de 1848, marqué par la constance d'une participation électorale forte dite unanime, il y eut une forme d'abstention considérée non seulement comme une déviance communautaire mais davantage comme étant la marque d'une velléité de protestation. En effet, sous le Second Empire, cette époque pré-partisane où la mobilisation était dirigée, l'abstention pouvait revêtir un aspect militant souligne Huard Raymond.[184] Il a été perçu ainsi, à l'occasion du plébiscite Napoléonien de décembre 1851 où l'abstention de certains électeurs de la paysannerie dépendante et de la classe ouvrière des grandes entreprises prenait « les allures de la protestation contre l'embastillement de la liberté au nom du droit de vote ».

Un siècle plus tard, A. Lancelot[185] mettait en exergue dans son étude « l'abstentionnisme de mécontentement » qui au-delà de la sémantique exprimait en vérité de la protestation à l'égard du système politique. En effet, sur la base des enquêtes qualitatives de l'IFOP en 1958 cité par cet auteur, certains abstentionnistes manifestaient leur hostilité à l'encontre du personnel politique en des termes évocateurs pour justifier leur comportement notamment : « Tout est pourri en politique ». Cette hostilité s'accompagnait souvent par une profonde déception ; c'est en ce sens qu'un abstentionniste déclarait : « Je votais régulièrement auparavant, mais j'ai été toujours déçu, des gens en qui j'avais mis ma confiance m'ont trahi ». Ces motivations souvent renforcées par des mobiles socioéconomiques provoquaient un scepticisme certain à l'égard de la démocratie.[186] De même, l'analyse postélectorale réalisée par Guy Michelat au référendum de 1962 fait ressortir pareillement que l'hostilité aux hommes politiques et aux partis politiques constituent l'un des éléments de la non-participation électorale.

Enfin, l'accroissement de l'abstention observé depuis 1988 s'expliquait pour une part, par la diffusion de l'abstention protestataire. Il serait aujourd'hui plus significativement répandu parmi les électeurs dont le fondement repose comme autrefois sur des facteurs

[184] HUARD Raymond, Comment apprivoiser le suffrage universel, in explication du vote, op. cité. P. 132.
[185] LANCELOT, op. cité, pp. 155-156.
[186] LANCELOT, op. cité, pp. 155-158.

individuels. Deux thèmes récurrents ressortent des enquêtes qualitatives citées par Subileau et Toinet.[187]

- L'incapacité de la classe politique dans son ensemble à résoudre les problèmes économiques et sociaux des citoyens – électeurs ;

- L'hostilité envers « les hommes politiques qui ne tiennent pas leurs promesses », mais ne songent qu'à conserver le pouvoir et leurs avantages personnels.

En effet, pour participer à la vie politique, disent-elles, il faut être dans les conditions de pouvoir y penser. Les conséquences de la crise économique apparaissent comme le fondement de la crise de la participation électorale. C'est l'insécurité économique qui in fine constitue le terreau de la protestation ; et par l'abstention ces électeurs expriment la sanction et le rejet global du système politique. Ces abstentionnistes perçoivent leur comportement comme « un appel au secours » quant à l'incertitude et la dureté de la vie quotidienne. Cet abstentionnisme manifeste le mécontentement de ceux qu'aucun gouvernement de gauche ou de droite n'a pu apporter des solutions adéquates au malaise social qui frappe les plus défavorisés. Cette abstention est le corollaire « de la faillite du contrat implicite qui relie l'Etat au citoyen ».[188] En conséquence, les abstentionnistes perçoivent les élections comme un leurre dénué de toute signification politique et sociale. L'abstentionnisme protestataire contemporain s'apparente à l'abstentionnisme de mécontentement mis en évidence par Lancelot en 1968 ; cette typologie était sensible aux thèses antiparlementaires comme ceux d'aujourd'hui sont attirés par l'idéologie du F.N. Ce continuum pose la question de l'existence d'une doctrine de la protestation.

B- LA PROBLEMATIQUE DE L'IDEOLOGIE PROTESTATAIRE : LA DOCTRINE MAURRASSIENNE ET L'ANARCHO-SYNDICALISME

La récurrence de l'abstentionnisme protestataire comme étant l'expression du rejet par principe du jeu électoral ou plus largement des principes de la démocratie représentative pose la problématique de son idéologie. Dans une hypothèse strictement doctrinale, cette idéologie de l'abstention pourrait se retrouver dans un lieu commun que constituent les extrêmes de l'échiquier politique notamment l'ultragauche avec la pensée anarchiste et l'ultra-droite avec la

[187] SUBILEAU et TOINET, Les chemins de l'abstention, op. cité P. 141-143.
[188] SUBLEAU et TOINET, op. cité P. 123.

doctrine maurrassienne.[189] En effet, au début des années 60, Marcel Merle voyait en ces deux axes doctrinaux la source majeure de « l'antipolitisme doctrinal ». Pour Maurras, expliquait-il, « l'apolitisme n'est pas contrairement à l'opinion des démocrates, une déficience regrettable de la part des citoyens, mais une vertu nécessaire ». Cette pensée dont la substance est ainsi résumée, a influencée une large fraction de l'opinion qui ne participe qu'avec regret aux rites démocratiques. Maurras avait ainsi, écrit-il, « une grande part de responsabilité dans la diffusion d'un esprit auquel il apporté une justification doctrinale ».

Symétriquement, l'anarcho-syndicalisme et sa tradition anti-démocratique occuperait une place importante dans la formation de l'apolitisme français. Les extrêmes se rejoignent ainsi et se confondent dans un même refoulement de la participation politique. C'est en ce sens que Lancelot affirmait : « Si les appels directs en faveur de l'abstention sont assez rares « … » les anarchistes en ont fait un des articles de leur crédo-politique de même qu'à l'autre extrémité de l'éventail politique, les tenants du nationalisme intégral … émigrés de l'intérieur, renforcés dans leur conviction par la prédiction de Maurras » s'abstiennent.[190] Toutefois une lecture entre les lignes de la doctrine maurrassienne sur la participation politique, ramène à un schéma paradoxal dans la mesure où il est contre la démocratie, et pour le suffrage ; or l'élection est l'essence propre de la démocratie.

En tout état de cause, de nombreux politistes récusent l'idéologie, ou encore le fondement doctrinal d'une abstention de la protestation. A ce sujet, Pierre Martin écrit : « Nous ne croyons pas à l'importance significative d'un abstentionnisme politique exprimant le rejet du système politique. Les analyses menées dans d'autres pays ont abouti à des conclusions fort proches ».[191] En définitive, l'abstention comme rejet par principe du jeu électoral et des principes de la démocratie représentative ont une portée et une valeur explicative marginale. On trouvera cette motivation chez les anarchistes militants ou les royalistes convaincus n'excédant pas 1% du corps électoral. L'essentiel des motivations des abstentionnistes protestataires portent sur des causes conjoncturelles et dans la logique de la mobilité, ils peuvent être conduits à exprimer un vote protestataire en faveur des partis hors systèmes et plus précisément au profit du Front National. Si effectivement ce type d'abstentionnisme par principe portait sur un socle doctrinal, les adeptes de ce courant idéologique figureraient plutôt parmi les non-inscrits.

---

[189] Frédéric ROUVILLOIS, Les idéologies de l'abstention, l'abstention électorale, apaisement ou épuisement, op. cité. P. 97-112.
[190] LANCELOT, op. cité, p. 261-267.
[191] P. MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, op. cité. P. 190.

P2 : LE PROFIL D'ASSISE PRECAIRE ET LA TENDANCE REACTIONNAIRE

Les études du profil sociopolitique des abstentionnistes protestataires montrent que ceux-ci présentent toutes les caractéristiques des électeurs connaissant un défaut d'intégration à la société (A). Le point saillant de leur caractéristique politique se résume non seulement en l'hostilité pour le système politique qui justifie le vote alternatif et réactif en faveur du Front National; mais aussi, ces abstentionnistes présentent une relative incompétence politique avérée (B).

A- LES RELIEFS DU DEFAUT D'INTEGRATION A LA SOCIETE

Cette lecture relève d'une logique plus structurelle que politique ; mais, compte tenu de son incidence scientifique dans la différenciation de la population abstentionniste qui n'est pas un groupe homogène ; il nous semble que son apport a une portée heuristique. Toutefois, nous n'accorderons pas à ce sous-paragraphe un traitement approfondi au risque de nous répéter.

Cela dit, Anne Muxel et Jaffré dans leur étude de la structuration sociale des abstentionnistes, a relevé une différence de nature entre les abstentionnistes « dans le jeu » politique et les abstentionnistes « hors du jeu » politique duquel procèderait en majorité les abstentionnistes protestataires. En substance, leur retrait électoral est la résultante de leur moindre insertion sociale qui fait germer une forme de contestation revendiquée en tant que telle. En effet, les abstentionnistes protestataires sont « hors du jeu » non seulement parce qu'ils sont éloignés du champ politique mais aussi parce qu'ils le sont de part tous les facteurs sociaux qui favorisent l'intégration sociale et l'intégration politique. Ainsi, sur la base des enquêtes issues du PEF (Panel Electoral Français) 2002 cités par Muxel, les abstentionnistes protestataires hors du jeu politique, ont un faible niveau d'instruction, ainsi est-il établi par ailleurs que le potentiel protestataire tout comme les facteurs de la participation, augmente avec le niveau d'instruction.[192] Dans son étude des séquences électorales de la Présidentielle et des législatives de 2002,[193] Anne Muxel avait démontré que les abstentionnistes protestataires étaient constitués, en majorité des jeunes de sexe masculin, les moins diplômés (niveau d'études inférieures au baccalauréat). Etant donné que le niveau de diplôme détermine la position sociale dont le revenu en est son corollaire, il va s'en dire que les abstentionnistes

[192] Daniel BOY et NONNA MAYER, (DIR)… L'électeur a ses raisons, Paris, Presses de Sciences Pô, 1997.
[193] Anne MUXEL, La poussée des abstentionniste : protestation, malaise, sanction, in le vote de tous les refus, Paris, Presses de Sciences Pô, 2002, pp. 125-155.

« hors du jeu » sont au bas de l'échelle sociale. Nombreux d'entre ces exclus du champ social n'exercent aucune activité professionnelle et en conséquence n'ont aucun revenu autre que les allocations de chômage. Cette situation de précarité pluri-forme contraint ces abstentionnistes protestataires dans le statut matrimonial de célibataire ; or, de nombreuses études ont démontré que les couples votent davantage que les Hommes de tout sexe vivant seul. Cette catégorie d'abstentionnistes se retrouve en majorité dans les quartiers populaires qui connaissent en règle générale un taux d'abstention supérieure à la moyenne urbaine. C'est à ce sujet que Dormagen[194] et Braconnier disaient que la ségrégation spatiale se doublait de la ségrégation politique car en effet les quartiers bourgeois sont plus participationnistes que les quartiers populaires. Pour participer à la vie politique et voter, il faut en effet être dans la condition sociale qui favorise l'attrait au champ politique. Les conséquences de la crise économique apparaissent comme le fondement de la crise de participation. L'insécurité économique est l'un des facteurs principaux de cette abstention assimilée à un vote sanction ou de rejet global du système politique. Les facteurs individuels en l'occurrence la dureté de la vie socioéconomique constituent le terreau de l'abstentionnisme protestataire.

B- L'INCOMPETENCE POLITIQUE ET VOTE REACTIF FN

Les abstentionnistes protestataires se caractérisent par une attitude de retrait plus ou moins radical vis-à-vis du champ politique. Ils ne s'intéressent pas du tout à la politique et n'ont pas de proximité partisane franche. Mais par contre, ils se montrent réceptifs aux idéaux du Front National structuré dans la trilogie Immigration – Chômage – Insécurité.

En effet, d'après une enquête qualitative,[195] il en ressort que les abstentionnistes « hors du jeu » alter ego des abstentionnistes protestataires, sont fermés au monde et s'oppose à la construction européenne par exemple. Ils sont sensibles aux thèmes de l'autoritarisme et contestent l'évolution d'ensemble de la société. Ils rejettent toute forme d'affiliation politique mais en revanche, trouvent un écho à leur protestation dans les réponses populistes propres à l'extrême droite de l'échiquier politique (F.N.). Ils témoignent un rejet plus marqué contre la classe politique dans son ensemble et une hostilité pour la gauche particulièrement. C'est ainsi qu'à l'occasion de la Présidentielle de 2002, 41% d'entre eux comprenaient l'arrivée de JM Le Pen au second tour et 59% se réjouissaient de l'élimination de Jospin dès le premier tour.

[194] DORMAGEN et BRACONNIER, op. Cité.
[195] Anne MUXEL, op. Cité, tableaux n° 3 et 14, pp. 141-142.

L'abstentionnisme protestataire contemporain s'apparente à l'abstentionnisme de mécontentement mis en évidence par Lancelot dans son étude. Cette typologie était sensible aux thèmes antiparlementaires de protestation comme les abstentionnistes d'aujourd'hui sont attirés par l'idéologie du Front National. Sous certaines conditions, leur rejet qu'ils qualifient de « voter abstention » peut se transformer en vote pour les partis hors systèmes ; dans ce cas de figure, il y a une symétrie entre abstention protestataire et vote contestataire au profit du F.N. qui traduit le même refus des choix électoraux proposés par des partis politiques du gouvernement. En effet, dans la période 1986-1992, l'on avait observé que c'est dans les régions fortement abstentionnistes que les partis de gouvernement souffraient de désaffection au profit du F.N. considéré comme parti hors système. A cet égard, dans un sondage C.S.A. de 1988 réalisé à la sortie des bureaux de vote 32% des nouveaux électeurs du F.N. étaient en effet d'anciens abstentionnistes qui trouvaient en ce parti de la protestation contre la classe politique un champ propice à leur revendication.[196]

En définitive, les abstentionnistes protestataires, au regard des analyses comparatives de Muxel précitées, s'apparentent de fait aux interprétations classiques et recoupent le substrat permanent du phénomène. Au sortir de la séquence électorale de 2002, on voit configurer dit-elle, deux types d'abstentionnistes, l'un protestataire arrimé aux influences du F.N. et l'autre, « dans le jeu » politique et électoral dont leur abstentionnisme s'apparente à une stratégie.

SECTION II : L'ABSTENTIONNISME STRATEGIQUE

L'abstentionnisme stratégique a été essentiellement conceptualisé par F. Subileau et MF Toinet dans les années 90.[197] Cette typologie s'inscrit dans la logique contextuelle observée après l'avènement de la gauche au pouvoir en 1981 et l'expérience de plusieurs cohabitations qui ont fini par confiner les électeurs dans le désenchantement démocratique (P1). L'étude des itinéraires de participation mais aussi l'ancrage sociologique de ces abstentionnistes présentent le profil paradoxal de votant car ces données n'obéissent pas au profil structurel conceptualisé par Lancelot et Gaxie respectivement. Cette forme d'abstention est davantage sensible à la conjoncture politique déterminée par les offres programmatiques et sous-tendues par les offres électorales partisanes structurées dans la dimension gauche / droite (P2).

[196] Colette YSMAL, Le comportement politique des Français, op. cité p. 22.
[197] SUBILEAU et TOINET, Les chemins de l'abstention… op. cité.

P1 : LA LOGIQUE CONTEXTUELLE ET LE DIAGNOSTIQUE POLITIQUE

L'observation de la recrudescence de l'abstention dès les années 1988 saisie dans le contexte d'une crise économique latente avait amené les électeurs à trouver dans l'abstention une valeur refuge consécutive au rejet des offres partisanes. Par cette opération « stratégique » et implicite, les électeurs voulaient fragiliser la légitimité des élus afin de les amener à infléchir leurs politiques publiques jugées inefficientes (A). Par ailleurs, les cohabitations répétitives avaient induit l'indistinction des clivages idéologiques aggravé par l'inefficacité des partis de gouvernement à répondre aux attentes citoyennes. En conséquence le vote s'en trouvait désacralisé et par incidence véhiculait vers le dépérissement de la politique en général (B).

A- LA CRISE DE LA PARTICIPATION ET LA CRISE DE REPRESENTATION

Dans les années quatre-vingt, il y a eut une recrudescence de l'abstention qui s'est poursuivie jusque dans les années quatre-vingt-dix. Pour retrouver une participation durablement faible notamment pour les élections législatives, il faut remonter au Second Empire au début de l'exercice du suffrage universel masculin. Mais, ces niveaux de faible participation, si éloignés dans le temps, et concernant des sociétés si différentes n'ont pas la même signification, disait Pierre Martin. [198]

En effet, dans la période 1988-1989, marquée par des élections où l'on a enregistré de faible participation notamment : aux législatives de juin 1988, A = 33,9% / cantonales de septembre 1988 A=51% ; l'on s'était interrogé sur les raisons de cette « grève des urnes ». A l'analyse, il apparaissait que ce retrait électoral massif résultait des jugements négatifs que les français portaient sur l'état du système politique et l'état de la société marquée par la crise économique aux effets néfastes. Dans une analyse de Gérard Grunberg, Jean Chiche et Elisabeth Dupoirier consignée dans leur ouvrage collectif,[199] ils montraient le caractère problématique de l'existence d'un lien mécanique entre la crise de représentation, la crise sociale et la participation électorale. En tout état de cause, les forts taux d'abstention de cette période s'expliquaient principalement par des raisons procédant de la conjoncture politique. C'est dans ce contexte qu'a été conceptualisé l'abstentionnisme stratégique qui supposerait une action implicite des électeurs concernés. Or la mise en œuvre d'une stratégie abstentionniste

[198] Pierre MATIN, Comprendre les évolutions électorales, op. cité P. 187.
[199] Gérard GRUNBERG, Jean CHICHE et Elisabeth DUPOIRIER, La participation dans tous ses Etats, in dir. PERRINEAU, YSMAL et HABERT, Le vote éclate, les élections régionales et cantonales les 22 et 29 mars 1992, Département d'Etudes politiques du Figaro et Presses des Sciences Pô, 1992.

implique la présence d'un parti ou du moins d'un groupe fortement structuré en décalage assez net avec le système politique que cette stratégie vise à infléchir. A la lumière de cette analyse, peut-on dire que les abstentionnistes constitueraient-ils un groupe de pression occulte ?

Les enquêtes qualitatives menées au début des années 1990 font ressortir alors ce nouveau type d'abstentionnisme distinct de l'abstentionnisme protestataire classique. Cette forme nouvelle résulte essentiellement du désenchantement démocratique dont les éléments constitutifs portent sur la primauté de l'économie sur les questions politiques et sentiment de l'inutilité du vote. Pour de nombreux électeurs interrogés à cette période, le vote n'a plus qu'une efficacité symbolique et résiduelle parce qu'il ne permettait plus d'imprimer le choix des offres programmatiques des partis politiques. Face à cette faiblesse, l'abstention apparaissait comme une valeur refuge consécutive à la faillite des partis de gouvernement et plus précisément le parti socialiste qui avait été au pouvoir au moment des effets pervers de la crise économique. D'après les enquêtes qualitatives, il en ressortait que les français avaient misé sur cette formation politique de gauche, la perspective du « changement du monde » ; mais après deux septennats, leurs attentes sont restées vaines. La droite n'était pas épargnée des griefs de l'électorat étant donné que les intermèdes de la cohabitation n'avaient suscité aucun réajustement politique notable ayant des incidences positives sur la vie quotidienne des citoyens. Au regard de ces griefs, cet abstentionnisme semblait être l'expression du refus de l'offre politique traditionnelle qui témoignait aussi l'éloignement sans doute provisoire entre l'électorat et le champ politique. Cette distanciation est en réalité intermittente parce que les électeurs négocient leur participation en fonction de la configuration politique déterminée par la nature, l'offre et l'enjeu électoral. Face aux choix partisans classiques, l'abstention constituait en ce sens une alternative « une réponse intégrée, adaptative, fondamentalement régie par la même exigence de cohérence cognitive ».[200] L'abstention est aussi un avertissement adressé à la classe politique mais davantage une critique du système partisan résultant de l'inadéquation entre l'offre électorale et les attentes des électeurs.[201] En outre, l'abstentionnisme stratégique est un choix délibéré et sélectif qui, à la différence de l'abstentionnisme protestataire s'oppose à la montée de l'extrême droite et défend les libertés démocratiques. Cette forme d'instrumentalisation du retrait de la décision électorale favorise une pratique intermittente du vote dont le taux est de 50% du corps électoral. Elle se révèle aussi comme l'expression d'un abstentionniste raisonné qui reste en dehors de l'acte électoral tout en étant fondamentalement

[200] NAKBI, JL, Organisation des identités, cité par SUBILEAU et TOINET, p. 147.
[201] SUBILEAU et TOINET, Les chemins de l'abstention… P. 145 – 146.

impliqué dans la vie sociale et politique. C'est ce que Anne Muxel[202] a désigné par le terme d'abstentionnisme « dans le jeu ». A l'occasion de la Présidentielle de 2002 d'après les données statistiques, cette forme constituait les deux tiers de l'ensemble des abstentionnistes. Cette structuration du phénomène marquait ainsi un véritable changement dans le paysage de l'abstention depuis 1995,[203] et invitait à reconsidérer les analyses anciennes d'interprétation du phénomène, disait Muxel.

La réaction des abstentionnistes au second tour de la Présidentielle de 2002 était le fait des abstentionnistes « dans le jeu », arguait-elle. Cette poussée différentielle des usages de l'abstention indiquait que non seulement ils restaient dans le jeu mais aussi qu'ils restaient attachés aux valeurs universelles de la démocratie et indiquaient aussi par ailleurs la prédominance de leur appartenance à gauche. En effet, 62% d'entre eux s'étaient déclarés mécontents de la présence de J.M. Lepen au second tour contre 41% des abstentionnistes « hors du jeu » qui restaient indifférents. Il apparaît ainsi que l'abstentionniste stratégique reste dans le jeu politique d'autant plus que ce retrait procède moins d'un sentiment de l'exclusion ou d'une protestation que de la difficulté de reconnaissance de l'offre électorale proposée. Il résulte d'une volonté circonstancielle et temporaire d'exprimer leur mécontentement à l'égard des politiques engagées.[204] La remobilisation électorale du second tour de la Présidentielle de 2002 reste le fait des abstentionnistes stratégiques « dans le jeu » qui ont voulu faire barrage au Front National par l'érection d'un front républicain. Ceci explique la participation différentielle qu'il y a eu entre le taux d'abstention fort du premier tour (27,2%) et le recul de 8 points au second tour où le taux d'abstention était de (19,1%).

B- LA DESTRUCTURATION DU CHAMP POLITIQUE

Le contexte politique compris entre les années 1988 et les années 90 dans lequel a été observé le comportement de l'abstentionnisme stratégique était marqué par le bouleversement notable du champ politique causé par trois facteurs aux influences conjuguées. Ces facteurs ont soit éclairé certains électeurs dans leur perception du champ politique, soit désorientés les autres dans la compréhension du fait politique. En effet, dans l'une ou l'autre hypothèse, tous ont trouvé dans l'abstention une réponse adéquate à la question électorale qui leur est posée ;

[202] Op. cité.
[203] MUXEL,… op. cité P. 139.
[204] Données statistiques, MUXEL, in Le vote de tous les refus, P. 148.

faisant de cette option adaptative un acte politique. Ces facteurs de l'abstention peuvent ainsi être listés sans pour autant être exhaustifs ainsi qu'il suit :

1- LE DEPERISSEMENT DU POLITIQUE

D'après la moyenne des enquêtes qualitatives menées dès le début des années 1990, il en ressortait que l'abstentionnisme résultait essentiellement du désenchantement démocratique. Le principal élément constitutif de ce désenchantement était fondé sur le sentiment des électeurs et largement entretenu par les gouvernements successifs de droite et de gauche que les questions prioritaires de l'action gouvernementale n'étaient plus politiques mais macroéconomiques.

En effet, les contraintes macro-économiques, notamment l'harmonisation du déficit budgétaire à la norme communautaire (U.E.), la recherche de la stabilité des finances publiques ont constitué l'axe central des politiques publiques des gouvernements alternés de gauche ou de droite de la République. Aussi, la France comme la plupart des Etats Européens, avait connu un alignement idéologique fondé sur le primat de l'économie. Ce réajustement avait davantage affecté la gauche notamment le Parti Socialiste qui a dû se rallier au « réalisme de l'orthodoxie libérale » au détriment des actions sociales qui fondent la pierre angulaire de son idéologie. Le Parti Communiste quant à lui, était passé du Marxisme – Léninisme de l'ère Marchais a une « pseudo-social démocratie » prônée par Robert Hue qui avait désorienté les électeurs communistes naguère participationnistes.

Le dépérissement du politique découlait aussi du sentiment que les électeurs éprouvaient à l'égard de l'acte électoral. En effet, le vote est aujourd'hui désacralisé parce que son expression optionnelle n'imprime plus les attentes des électeurs. Cette impuissance de l'action politique confine le vote dans une dimension résiduelle ayant une efficacité essentiellement « symbolique ». Il s'en suit le sentiment de l'inutilité du vote et de la dévalorisation de l'acte électif qui fondent presque mécaniquement le déclin de la participation électorale. Faut-il repréciser cette maxime de Lancelot : « L'électeur se rend d'autant plus volontiers aux urnes lorsqu'il perçoit l'utilité de son vote ».

2- LE BROUILLAGE DES CLIVAGES IDEOLOGIQUES

L'acceptation des contraintes économiques internationales avait provoqué la réduction des écarts programmatiques et l'affadissement des discours politiques. Il en a résulté

l'apaisement des débats politiques et l'affaiblissement de l'opposition idéologique gauche / droite dont la vivacité était aussi un facteur de la mobilisation électorale. C'est ainsi qu'une majorité des Français déclaraient dans les sondages que : « la notion gauche / droite ne veut plus dire grand-chose ». En effet, les repères idéologiques s'étaient estompés et les programmes des partis ne se distinguaient plus or le vote renvoie au problème de l'identification partisane. Pour s'identifier à un candidat, il faut que celui-ci soit idéologiquement identifiable, mais depuis deux décennies les clivages s'étaient émoussés privant ainsi le vote de sa dimension politique identitaire. L'indistinction idéologique est l'un des fondements de l'abstention, et de surcroît les relais traditionnels que constituaient les partis politiques ne sont plus capables de remplir leur fonction de médiateur entre les citoyens et le système politique. De ce point de vue, l'effacement progressif du Parti Communiste et l'évolution idéologique du Parti Socialiste ont contribué au désarroi des électeurs de gauche qui ont trouvé dans l'abstention une valeur refuge sans doute pour rester fidèle aux idéaux de la gauche. Il apparaît ainsi que les « déçus du socialisme » et « les orphelins du PC » structurent la composante essentielle de l'abstentionnisme stratégique.[205]

3- LA BANALISATION DE LA COHABITATION

Les cohabitations répétitives de 1986 / 1993 et 1995 ont accru la confusion et confirmé le sentiment d'indistinction entre la gauche et la droite. Dans un article évocateur, Jacques Bouveresse[206] soutient qu'au-delà de la cohabitation, au fond, depuis la révolution de 1789, la France est gouvernée par un « parti unique » appliquant un programme unique, inspiré par une pensée unique des hommes politiques issus des mêmes écoles (ENA – SCIENCE – PO). En réalité, dit-il, la cohabitation ne fait en apparence que reproduire les vieux comportements de la IIIe et IVe République notamment la mise en scène d'un gouvernement de parti unique dissimulé derrière une phraséologie de l'affrontement. La droite et la gauche sont en vérité deux versions d'une même entreprise oligarchique structurant le champ politique. La cohabitation aurait eu le mérite de mettre en évidence une vérité jusqu'alors soigneusement cachée car peu agréable pour l'égo des membres des classes moyennes. Débusqué dans leur manque d'originalité leur besoin de conformité, les gouvernants sont prostrés dans leur aptitude à débiter les platitudes du politiquement correct. Leur volonté se réduirait à une demande unique à laquelle répondrait l'offre unique car en réalité, il n'y a plus la pluralité des offres

[205] SUBILEAU et TONET, op. cité P. 146 – 147.
[206] Jacques BOUVERESSE, Abstention, participation : les déclinaisons politiques de l'absence, in l'abstention, apaisement ou épuisement, op. cité p. 113.

programmatiques ; les oligarchies régnantes ne poursuivent qu'un seul but en l'occurrence externaliser le centre du pouvoir et évincer le débat politique qui permet de faire la différence optionnelle. En définitive, conclut-il, ce ne sont pas les électeurs qui se sont abstenus mais la politique elle-même. Les alternances des partis politiques au pouvoir n'offrent pas d'alternative politique dans cette condition « s'abstenir au même titre que voter est une réponse intégrée et adaptative ».

P2 : LE PROFIL PARADOXAL DU VOTANT

Les abstentionnistes stratégiques présentent paradoxalement le profil type de votant dans la mesure où, les analyses sociologiques de cette population démontrent qu'ils sont plutôt intégrés à la société au sens où l'entendait Lancelot. Par ailleurs, ils sont dotés d'une compétence politique déterminée par des critères objectifs tels que définis par Gaxie (A). En effet, ils sont intéressés par la politique et affirment une proximité partisane ; cette proximité à gauche atteste qu'ils sont constitués « des déçus du socialisme » et des « orphelins du parti Communiste ». Dans la logique de la mobilité intra-bloc, ils votent aussi pour partie en faveur du Parti écologiste; et ce vote est considéré comme un vote de substitution. Par contre, tous se montrent hostiles aux thèses du Front National (B).

A- LA REALITE INTEGRATIVE ET POLITISATION AVEREE

Selon les interprétations sociologiques, l'abstentionnisme électoral résulte du défaut d'intégration à la société mais aussi des insuffisances de la compétence politique qui caractérise les agents sociaux situés au bas de la hiérarchie sociale. Les analyses fines en l'occurrence ceux de Anne Muxel, combinant les critères sociologiques, politiques et les logiques individuelles démontrent que les abstentionnistes « dans le jeu » à tous égards sont similaires aux abstentionnistes stratégiques et présentent tout à la fois une réelle intégration sociale et une politisation avérée ; à ces titres, ils sont plus proches du profil des votants.

En effet, d'après l'analyse des données portant sur l'abstentionnisme au cours de la Présidentielle de 2002 ; il apparaît que les abstentionnistes stratégiques qui restent dans le jeu politique ont un niveau d'instruction supérieur ou égal au baccalauréat. Compte tenu de ce capital culturel, ils sont plus intéressés à la politique et se sentent proches d'un parti politique. Ils sont constitués des classes d'âge dont 57% ont moins de 40 ans et appartiennent davantage aux couches sociales supérieures ou intermédiaires. Ils sont en effet, nombreux parmi les cadres

et les professions intellectuelles. Leur abstentionnisme est l'expression de la négation du jeu des partis et surtout l'expression du rejet des politiques publiques menées tant par la droite et que par la gauche. En revanche, ils restent attachés aux valeurs universelles de la démocratie et récusent unanimement les thèses du Front National. En définitive, leur réelle intégration dans la société et leur repérage dans le système politique, les apparente en tous points aux votants. A ce titre, l'on peut supposer que la pratique intermittente du vote soit davantage le fait des abstentionnistes qui entendent rester dans le jeu politique. La preuve empirique en a été faite par la remobilisation électorale du second tour (20,2%) de la Présidentielle de 2002 marquant ainsi le recul de l'abstention de 8 points. De cette lecture, il apparaît clairement que les abstentionnistes stratégiques « dans le jeu » modulent les termes du choix proposé en fonction des paramètres de l'offre politique structurée par son enjeu et par sa configuration partisane.[207] Le recours à l'abstention est aussi le signe de l'instabilité et du détachement politique qui s'avèrent responsable des variations de la participation électorale observées ces dernières années. Ceci étant, les abstentionnistes intermittents sont plus nombreux que les abstentionnistes systématiques et justifie les alternances facilement repérables entre le vote et le non vote qui constituent aujourd'hui le comportement électoral dominant. [208]

B- LA PREPONDERANCE D'UNE PROXIMITE PARTISANE A GAUCHE

Les études sur les origines partisanes des abstentionnistes mettent en évidence une prépondérance de la proximité partisane à gauche. En effet, les abstentionnistes stratégiques semblent être les « déçus du socialisme » qui trouvent dans l'abstention une valeur refuge (1). Aussi sont-ils souvent tentés par un vote écologiste considéré comme un vote de substitution. Ceci aurait justifié sans doute une part de la poussée écologiste dans les années 80 (2).

1- LES DEÇUS DU SOCIALISME

La hausse de l'abstentionnisme frappe inégalement les partis politiques structurés dans l'axe gauche / droite. D'après un sondage post-électoral de l'Institut BVA de 1989, lors des municipales de 1989, 28% des électeurs de François Mitterrand au second tour de la Présidentielle de 1988 s'étaient abstenus contre 15% des électeurs de Chirac. De même aux européennes de 1989 42% des électeurs Mitterrand ne s'étaient pas rendus aux urnes contre 34% des électeurs Chiraquien. La crise de la représentation était d'abord celle des partis de la

[207] Anne MUXEL, La poussée des abstentions, op. Cité, p. 145.
[208] F. HERAN, Voter, toujours parfois, ou jamais in, dir, CAUTRES, MAYER, Le nouveau désordre électorat, op. Cité, p. 145.

gauche notamment le Parti Socialiste dont le bilan gouvernemental entre 1981 et 1988 avait créé une déception chez ses électeurs.[209] Ceci étant, les « déçus du socialisme » structurent majoritairement la catégorie des abstentionnistes stratégiques dont le retrait électoral est la résultante du désenchantement politique. Chez ces abstentionnistes, prévalaient la colère, le désarroi et souvent l'indignation. Dans une enquête qualitative menée en 1994 par Mossuz Lavau,[210] certains électeurs déclaraient en effet « s'abstenir pour exprimer leur malaise social découlant de l'expérience désastreuse que leur a offerte la gauche ». Aux élections présidentielles de 1981 et 1988, ils avaient voté pour Mitterrand par espérance ; et aujourd'hui, ils s'abstiennent par désespoir. Tous avaient cru qu'en 1981 « la vie allait changer », « la société allait connaître une transformation et les gens allaient vivre mieux ». Or, aujourd'hui la vie est autant difficile que sous l'exercice du pouvoir par la droite. Aussi déploraient-il que le Président Mitterrand ait privilégié la « macro politique » pour ainsi dire la politique étrangère et la « macroéconomie » c'est-à-dire la normalisation des contraintes budgétaires aux normes de l'Union Européenne au détriment de la « micro-économie » qui porte sur les questions du vécu quotidien des français. Les déçus du socialisme avec conviction pensaient que « les gens de gauche » étaient différentes des « gens de droite » mais ils se sont rendus à l'évidence que « tous sont pareils ». De surcroît, les compromissions financières des dirigeants politiques avaient jeté un manteau de discrédit sur l'ensemble du personnel politique. En effet, à l'époque, la justice avait entrepris d'assainir les pratiques occultes de financement des partis politiques dans lesquelles étaient décelées les prises illégales d'intérêts et les abus des biens sociaux.

2- LE VOTE ECOLOGISTE DE SUBSTITUTION

Etant donné que les abstentionnistes stratégiques ont une pratique de plus en plus intermittente du vote ; dans cette logique, l'expression d'un vote en faveur du parti écologiste considéré comme une formation politique hors système, s'apparentait à un vote de substitution. Ceci d'autant plus que le courant écologiste apparut lors de l'élection présidentielle de 1974, avait connu jusqu'à lors, une médiocre réussite jusqu'à la fin des années quatre-vingt. Son score aux différentes consultations électorales oscillait autour de 4,4%. Les mouvements écologiques étaient perçus comme la face progressiste des valeurs des forces politiques de gauche. A ce titre, le vote écologiste était considéré comme un vote de substitution chez les déçus du socialisme et sans doute un vote d'adhésion pour les jeunes, les cadres moyens sensibles à

[209] YSMAL… op. cité. p. 25-26.
[210] MOSSUZ LAVAU, Mobilisation autour des problèmes, l'offre politique en France in dir Pascal PERRINEAU, L'engagement politique, déclin ou mutation ?, Presses de Sciences Pô, 1994, pp. 35-36.

l'enjeu environnemental comme symbole du libéralisme culturel. Il en découle que son électorat était en effet coupé en deux fractions ; l'une qui a souvent prôné un rapprochement avec le PS constituée des anciens électeurs (ouvrier et employé) de cette formation politique qui voulaient retourner à « la vieille maison » et l'autre constituée des électeurs qui y adhéraient par conviction idéologique.

La percée des écologistes chez les abstentionnistes stratégiques et la montée du Front National chez les abstentionnistes protestataires montrent que le désenchantement s'exprimait désormais à l'intérieur des forces politiques marginales qualifiées de partis hors système. La hausse de l'abstentionnisme et ses fluctuations marquent, de ce fait, la mise en cause du système politique normalisé. En effet, selon un sondage de la FNSP – CSA portant sur l'étude de l'abstention selon les préférences idéologiques, les sympathisants des mouvements écologistes sont les plus nombreux à déclarer avoir eu recours « plusieurs fois » et « souvent » à l'abstention. D'après les données du sondage précité, l'intermittence concerne 34% des électeurs de la génération Ecologie et 31% des électeurs du Parti Vert soit un total de 65% d'électeurs intermittents pour ce courant idéologique au poids numérique faible. Ces données constituent aussi la preuve statistique que les électeurs des mouvements écologistes sont en majorité composés des déçus du socialisme. Pour rester dans le jeu politique, ils votent de manière alternative pour des formations politiques qui n'ont pas la culture de gouvernement sans doute pour rester fidèle à la gauche.[211]

[211] Le tableau de sondage, cité par SUBILEAU et TOINET…, op. cité. P. 142.

CONCLUSION CHAPITRE IV

La lecture conjoncturelle de l'abstentionnisme comporte deux concepts explicatifs en l'occurrence l'abstentionnisme protestataire et l'abstentionnisme stratégique.

1- L'abstentionnisme protestataire est une variante explicative permanente dans la vie politique française dont les premières ébauches remontent au Second Empire. Cette récurrence d'approche a suscité la problématique de l'existence d'une doctrine de la protestation tant cette attitude est prégnante dans l'histoire électorale ; des études ont démontré que cette typologie reposait davantage sur le ressentiment causé par l'impossibilité des pouvoirs publics à solutionner les effets néfastes de la crise économique sur la vie quotidienne des citoyens. Dans la pratique intermittente du vote, ces abstentionnistes pouvaient exprimer leur second choix pour le Front National qui rassemble ses électeurs autour d'une double thématique, Immigration – Chômage – Insécurité d'une part et d'autre part la protestation contre la classe politique de son ensemble. L'analyse de leur profil sociologique recoupe les données structurelles de la lecture sociologique dont les critères essentiels sont le défaut d'intégration à la société et la carence de politisation.

2- L'abstentionnisme stratégique a été conceptualisé par Subileau et Toinet dans les années 90 dans le contexte de la recrudescence du phénomène de l'abstention et de l'acuité de la crise économique et son corollaire qui est de la crise sociale. Cette période est aussi celle de l'exercice du pouvoir par le parti socialiste ponctuée par deux cohabitations qui ont suscité une perception d'indistinction entre les partis politiques qui ne pouvaient résoudre de surcroît les problèmes vitaux de base. Cette inefficience résultait davantage de l'alignement idéologique du Parti Socialiste au primat de l'économie en l'occurrence, le strict respect des exigences financières internationales. En conséquence, l'abstention était considérée comme étant une valeur refuge liée aux rejets des offres partisanes impuissantes à répondre aux attentes citoyennes portant sur les questions vitales ; elle est aussi une stratégie qui consiste à provoquer une crise de représentation en fragilisant la légitimité des élus. Cette stratégie ne pouvait avoir de sens que dans la mesure où il était institué un seuil de légitimité déterminé par un certain taux de participation en dessous duquel une élection serait invalidée. Cela dit, les analyses combinant les données politiques aux données sociologiques démontrent que les abstentionnistes stratégiques corollaires des abstentionnistes « dans le jeu » présentent le profil

paradoxal du votant. En effet, ils sont intégrés à la société et répondent aux critères de la compétence politique objective. Aussi, dans la pratique fréquente de l'intermittence qui les caractérise, ils sont portés à exprimer leur vote en faveur des Partis Ecologistes. Etant donné que cette catégorie constitue les deux tiers (2/3) de la population abstentionniste d'après les données Muxel, peut-on pour autant déduire que la théorie de l'abstentionnisme est trouvée ? Manifestement, on ne peut y répondre que par la négative car le tiers (1/3) restant ne se confond pas au substrat permanent et structurel (10%) de l'abstentionnisme encore dit « hors du jeu ». Quoi qu'il en soit, ce phénomène semble davantage interpeller la rationalité de l'électeur qui au-delà d'une stratégie implicite et équivoque pour influer sur la légitimité des élus, renvoie à la modulation de la participation en adéquation avec un faisceau d'intérêts dont la nullité entraîne l'abstention.

CONCLUSION DEUXIEME PARTIE

Les concepts de la lecture politique de l'abstentionnisme articulés en deux axes notamment l'influence des paramètres électoraux sur la participation d'une part, et d'autre part, l'abstentionnisme protestataire et l'abstentionnisme stratégique spécifiés par des enquêtes qualitatives ont structuré l'essentiel de l'effet de la conjoncture sur le phénomène.

Il est établi en effet, que les électeurs ont une perception hiérarchisée de l'importance qu'ils accordent aux différentes élections. Ce facteur peut déterminer la participation différentielle des élections nationales par rapport aux élections locales suivies des européennes. Selon la même logique, les différentes déclinaisons de l'offre électorale principalement l'offre personnelle partisane structurée dans la dimension gauche / droite, constituent l'une des variantes qui clivent la participation électorale ; mais en revanche, l'influence des masses médias et des sondages d'opinions sur la participation électorale n'ont pas été clairement établis. L'enjeu de l'élection que nous avons choisi d'illustrer par les référendums à cause de leurs caractéristiques politiques spécifiques, et davantage les élections intermédiaires conceptualisées par Jean-Luc Parodi, ont démontré qu'il y a chez les électeurs, une bonne part de la rationalité qui détermine leur participation électorale.

Les interprétations politiques issues des enquêtes qualitatives ont démontré d'une part que l'abstentionnisme protestataire est une typologie permanente dans l'histoire électorale française dont les traces ont été décelées depuis le Second Empire jusqu'à nos jours. D'après Subileau et Toinet, précédés par Lancelot, cette forme porte sur le mécontentement contre la classe politique dans son ensemble et le désenchantement des électeurs vis-à-vis de la politique. Ces abstentionnistes trouvent un écho favorable dans les thèses du Front National qui est par essence un parti de la protestation contre le système politique. Par ailleurs, dès 1988, suite à la gestion du pouvoir par la gauche dès 1981, les études de Subileau et Toinet avaient mis en évidence une autre typologie des abstentionnistes qualifiés par ces auteurs « d'abstentionnistes stratégiques ». Ces abstentionnistes étaient constitués en majorité des déçus du socialisme qui par leur retrait électoral, voulaient amener les élites à infléchir leurs politiques publiques jugées inopérantes à résoudre les problèmes vitaux des citoyens tel que le chômage. Ces abstentionnistes essentiellement intermittents, pouvaient aussi voter pour des formations politiques hors système comme ceux relevant de la mouvance écologiste. Pour compléter cette

analyse, Anne Muxel et Jérome Jaffré en combinant les analyses politiques aux analyses sociologiques, ont procédé à la différenciation des abstentionnistes hors du jeu et des abstentionnistes dans le jeu politique qui s'apparentent en dernière analyse aux variantes précitées par Subileau et Toinet à savoir respectivement les protestataires et les stratégiques. Cette modélisation présente l'avantage de mettre en évidence que les premiers présentent un profil d'assise précaire et réactif tandis que les seconds présentent plutôt le profil d'un électeur intégré à la société globale et par ailleurs, doté de la compétence politique. A ce titre, les abstentionnistes dans le jeu politique ont le profil paradoxal des votants au regard des canons de la lecture sociologique du phénomène. De plus, cette typologie, d'après les données actuelles, constitue les deux tiers de l'ensemble des abstentionnistes. Cette inflexion des observations invite à reconsidérer les approches analytiques portant sur l'étude du phénomène. Manifestement, il transparaît de ces données qu'il y a une part de la rationalité chez les abstentionnistes que ces auteurs ne récusent pas formellement mais ne la relève non plus suffisamment. Il importe, dès lors, de déterminer la nature intrinsèque de cette rationalité qui se déploie dans le champ de la conjoncture politique dans son acception large que nous considérons comme l'environnement propre de l'électeur individuel. Dans cet effort, de la rationalisation de l'explication de l'abstention, il nous semble que l'électeur cherche dans l'action politique un intérêt, fût-il égocentrique ou socio-tropique. D'après les données récentes portant sur l'étude du profil majoritaire de ce que nous convenons à désigner le nouvel abstentionniste, nous postulons que la perception d'un déficit d'intérêt socio-tropique mesuré à l'aune de la performance de l'action gouvernementale sur les grands enjeux politiques, détermine l'abstention à l'échelle individuelle.

TROISIEME PARTIE :

ESSAI DE CONCEPTUALISATION D'UNE EXPLICATION RATIONNELLE DU PHENOMENE

TROISIEME PARTIE
ESSAI DE CONCEPTUALISATION D'UNE EXPLICATION RATIONNELLE DU PHENOMENE

INTRODUCTION

Des études récentes sur l'abstentionnisme électoral en France font état de la complexification du phénomène favorisé d'une part par la notable transformation du profil des abstentionnistes et d'autre part par la quasi-dilution structurelle de la population abstentionniste en ce sens qu'il concerne les électeurs de toutes les strates sociales. Il en résulte par voie d'incidence une relative insuffisance des paradigmes traditionnels précédemment étudiés d'autant plus qu'ils étaient conformes aux périodes précises et anciennes de l'histoire électorale française. La majorité des politistes s'accordent à admettre que la hausse croissance des taux d'abstention affectant tous les types d'élections et davantage la récurrente pratique intermittente du vote ont un fondement stratégique. Toutefois, aucun accent particulier n'a jamais été mis, si oui mollement, sur la dimension de la rationalité politique de l'électeur pouvant générer le vote comme l'abstention.

Cela dit, la transformation du profil des abstentionnistes s'inscrit dans la mouvance générale de l'évolution des comportements électoraux observée au cours des années 1970 dans d'autres champs d'études notamment dans la sociologie électorale nord-américaine où il apparût que l'électeur était de plus en plus volatile, qu'il était détaché de ses appartenances de classes et des systèmes idéologiques. En 1988 en France, la même mutation fut observée ; mais ce fut aussi l'admission tiède de l'hypothèse de « l'émergence d'un nouvel électeur » théorisé par Lancelot et Habert. Ce nouvel électeur, avait la caractéristique essentielle de se positionner au centre de l'axe politique gauche / droite de se mouvoir dans l'espace politique au gré des consultations électorales. L'élément le plus significatif est qu'il avait la propension à déterminer en toute autonomie son vote lors de chaque scrutin. D'après ces auteurs, ce nouvel électeur était plus compétent et mieux informé politiquement, il était aussi plus sensible aux enjeux de chaque élection, rejoignant ainsi par ces analyses les conclusions de l'école The changing American voter. Le parachèvement de cette évolution est désigné en cette ère sous le concept de l'individualisation politique qui signifie la rationalisation des choix électoraux ponctués par les anticipations des électeurs, l'évaluation de l'action politique ou encore la

comparaison des programmes politiques. Il apparaît ainsi que les indices de la rationalité sont pluriels et ses effets traversent l'ensemble du processus décisionnel magnifié par l'arbitrage entre le vote et l'abstention et cristallisé par la décision de plus en plus tardive du choix électoral. Ce faisceau de paramètres nous autorise en conséquence à postuler le fondement rationnel de l'abstention. Dans ce sillage, pouvons-nous réapproprier le modèle de A. Downs soutenant cette thèse dans sa théorie économique de la démocratie publiée en 1957 aux fins d'expliquer le phénomène de l'abstentionnisme électoral en France?

Cette théorie postule en effet d'appréhender la scène électorale par analogie au marché économique de libre concurrence où l'électeur est admis par principe comme étant rationnel. Cet homo-politicus devrait se comporter comme un homo-oeconomicus qui est un acteur individuel idéal qui cherche à maximiser l'utilité de son vote pour en retirer un intérêt matériel et égoïste. Cet acteur type est présenté comme un individu isolé, sans conditionnement et sans préférence partisane prédéterminée, qui, selon les principes de la théorie du Choix Rationnel votera pour le candidat dont l'application future du programme politique lui procurera l'utilité maximale. Cette démarche est formalisée par une équation mathématique [Uv=P(Ua-Ub)-c] à plusieurs variables dont l'une d'elle en l'occurrence la variable (P) établi le paradoxe du vote et fonde la rationalité de l'abstention. Ce concept défini à travers cette variable dispose que la probabilité pour que le vote singulier d'un électeur influence l'issue d'une élection est infinitésimale ; de ce fait, l'espérance de gain associé à un vote individuel n'a pratiquement aucune chance d'être supérieur aux différents coûts consécutifs de ce vote ne serait-ce que celui représenté par l'effort de se déplacer jusqu'au bureau de vote. En conséquence des électeurs rationnels (c'est-à-dire presque tous les électeurs parce que la raison est également partagée) ne devraient donc pas voter pour deux raisons essentielles. D'une part l'intérêt personnel espéré sera toujours négatif par rapport au coût du vote d'une part, et d'autre part l'influence d'un vote individuel sur l'issue du scrutin est presque nulle ; alors il vaudrait mieux que l'électeur s'occupe à d'autres tâches plus lucratives. A l'observation, cette conclusion est une contre-vérité empirique parce que la majorité des électeurs votent en toute connaissance de ces deux déterminants. Le concept du paradoxe du vote a conduit de nombreux politistes français à réfuter la théorie de Downs établissant la rationalité de l'abstention par ce biais d'autant plus qu'elle est en inadéquation avec les attitudes électorales réelles qui se démarquent de cette logique du pari boursier. En ce qui nous concerne, même si nous trouvons cette modélisation globalement inopérante à expliquer le phénomène, nous pensons néanmoins qu'elle a parmi la décomposition de certains segments du vote souvent occulté dans la science électorale en

l'occurrence la mise en évidence de la variable de l'intérêt dans la détermination des choix électoraux. Cette théorie a aussi le mérite d'admettre la rationalité de l'électeur même si nous récusons son enfermement et sa confusion à l'utilitarisme maximaliste et instrumental qu'il convient de dépasser (CHAPITRE V). Aussi, nous efforcerons-nous à proposer le concept du déficit d'intérêt comme étant le déterminant de l'abstention à l'échelle individuelle dont l'agrégation génère le phénomène tel que perçu au niveau macroscopique. Ceci étant, nous postulons que la variable de l'intérêt est un puissant déterminant du choix électoral dont la perception de son déficit mesuré à l'aune de la performance de l'action politique sur les enjeux consensuels et proches qui ne sont qu'une variante de l'enjeux politique que peut génèrer l'abstention. Cet intérêt paraît davantage socio-tropique c'est-à-dire collectif, au regard du profil majoritaire du nouvel abstentionniste qui présente deux caractéristiques essentielles réduisant la prégnance des logiques sociales de l'interprétation du phénomène. Cet argumentaire se fonde sur deux faits majeurs : d'une part, le nouvel abstentionniste jouit d'une réelle intégration sociale mise en évidence par leur appartenance aux catégories sociales se situant à des échelles moyennes ou élevées de la hiérarchie des classes ; D'autre part, cette catégorie nouvelle d'abstentionnistes, donc le niveau de diplôme est au moins égal au baccalauréat, sont dotés de la compétence politique attestée par leur connaissance des acteurs et des enjeux politiques ; mais aussi par l'aptitude de leur auto-positionnement dans l'axe gauche / droite, qui est une dimension essentielle de la structuration de la vie politique française. A ce titre, leur abstention recèle de fortes présomptions de la rationalité d'autant plus qu'elle est aujourd'hui assumée et socialement déculpabilisée. La production de cet acte s'opère ainsi qu'il suit : quand le bilan de l'action gouvernementale est négatif et préfigurant un déficit d'intérêt pour la collectivité nationale, les électeurs du parti au pouvoir sanctionnent cette contre-performance par leur abstention consciente et non par la volatilité induisant un vote transfuge en faveur de l'opposition. Quand les électeurs de la minorité perçoivent un déficit d'intérêt dans le programme de l'opposition en ce sens qu'il serait potentiellement inefficient, ses électeurs sanctionnent cette contre performance virtuelle par l'abstention. Il s'en suit la transformation du lien partisan en lien contractuel atténué par l'effet de la préférence partisane qui reste prégnante et limite la mobilité inter-bloc. Cette restriction de la volatilité fait de l'abstention le centre de la gravité politique renforcée par son usage arbitral. De ce fait, c'est par le différentiel partisan du volume de l'abstention mesurée à travers la proximité partisane des abstentionnistes que sont faites et défaites les majorités politiques.

Pour valider cette hypothèse, nous avons procédé par la méthode individuelle notamment le modèle rationnel général conceptualisé par Boudon qui s'inscrit dans la filiation de la sociologie compréhensive de Weber. Ce modèle autrement désigné individualisme méthodologique contextualisé se trouve au demeurant à mi-chemin entre le holisme méthodologique et la théorie du Choix Rationnel. A cet égard, ses principes sont en adéquation avec la perception des attitudes électorales ; d'une part l'admission du principe d'un individu situé socialement et d'autre part la reconnaissance de la détermination de la rationalité de l'acteur fut-elle extensive. Dans cette conjugaison des déterminants de l'action, l'environnement de l'électeur se présente comme le cadre référentiel dans lequel il opère l'évaluation rationnelle de l'action politique pouvant générer selon les cas le vote ou l'abstention. Il découle de cette analyse qu'en dernier ressort la rationalité évaluative intégrant à la fois une démarche rétrospective et prospective parait être le déterminant des attitudes électorales susceptibles d'osciller entre la participation et le retrait électoral (CHAPITRE VI). Ainsi se présentent les grandes articulations de notre essai de conceptualisation d'une explication rationnelle du phénomène de l'abstentionnisme électoral en France.

CHAPITRE V : L'INOPERANTE RATIONALITE DE L'ABSTENTION DANS LA THEORIE ECONOMIQUE DE LA DEMOCRATIE

INTRODUCTION

Anthony Downs, dans son ouvrage paru en 1957 intitulé An economic theory of democracy[212] formalise, l'intuition Schumpeterienne postulant d'appréhender la structure et le fonctionnement du champ politique par analogie avec le marché économique de libre concurrence.[213] A l'analyse, cette théorie systématise la rationalité de l'abstention et la matérialise par la conceptualisation du paradoxe du vote.

En effet, la théorie de Downs est un modèle conceptuel de comportement électoral inspiré des modèles d'action économique fondé sur l'hypothèse commune que la rationalité qui détermine l'électeur aussi bien que l'agent économique, repose sur la quête de l'utilité maximale d'un vote attendu de la mise en application du programme politique du candidat choisi. Cette théorie consiste donc en une transposition au champ politique la figure d'un homo-oeconomicus qui est l'acteur individuel de l'idéal type, rationnel et utilitariste cherchant à maximiser l'utilité de son vote pour en retirer le plus grand intérêt matériel. Ainsi construit, l'électeur rationnel calcule la valeur ajoutée de son vote pour le parti politique qui maximisera à court terme ses intérêts égoïstes. Cette analyse est proche de celle de l'équilibre général en économie où une offre rencontre une demande sur le marché politique et l'ajustement ou la régulation se fait par ce que les tenants de la théorie néo-classique qualifient de « la main invisible de la politique ». Cette expression est une notion métaphorique de tradition écossaise qui désigne le processus auto-organisateur des faits macrosociologiques. Cette approche est fondée sur le paradigme utilitariste issu des sciences économiques qui s'est considérablement développée aux Etats-Unis gagnant tous les aspects de la science politique connue sous le label de l'école du Public choice. Ceci étant, près de 40% des articles publiés entre 1952 et 1992 dans l'American Political Science Review relèvent de cette école.[214] Il n'en va pas de même en France où la controverse s'est imposée face à cette théorie fondée sur l'axiomatique sophistiquée de l'intérêt utilitariste que l'abstention constitue la forme rationnelle du

[212] Downs, An economic theory of democracy, New-York, Harper 8 row, 1957.
[213] Joseph SCHUMPETER, Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris, Payot, 1990 (1942), p. 357 et suivant.
[214] Green SHAPIRO (1995), P. 97, cité par NONNA MAYER, L'économie de la politique, RFS N°38, 1997, P. 213-215.

comportement électoral.[215] Etant donné que nous postulons la rationalité de l'abstention, il était nécessaire de voir s'il y a des ressorts épistémologique et conceptuel confrontés à la réalité empirique des attitudes électorales susceptibles de nous conduire à la réappropriation de la théorie de Downs. D'évidence, cette théorie, qui n'est pas la résultante d'une sociologie électorale, est essentiellement une modélisation analytique des interactions entre les entrepreneurs politiques et les électeurs admis par principe comme étant rationnel. A l'analyse, ce paradigme néo-classique utilise trois principes fondamentaux de la micro-économie[216] que Downs dans son modèle transpose au champ politique en l'occurrence :

- Le paradigme de l'individualisme méthodologique dont l'unité de repérage et d'investigation est l'individu considéré comme étant la substance première et essentielle des faits macrosociologiques. Originellement, cette méthode s'était posée par opposition au holisme consistant à expliquer les faits sociaux par les éléments de la structure impliquant forcément un traitement collectif des agrégats sociaux. Cette approche est née à la croisée conceptuelle et longitudinale du nominalisme Ockhamien, du contractualisme et des idéaux de l'individualisme économique autrement désigné le libéralisme économique.

- Le second principe sur lequel repose le modèle de Downs est l'utilitarisme. Celui-ci conçoit l'acteur individuel comme étant essentiellement déterminé dans son action par la recherche de son intérêt égoïste qualifié par Merle d'une « axiomatique de l'intérêt économique ».[217]

- La rationalité des choix qui implique la recherche de la maximisation de l'utilité sous contrainte qui peut être trouvée à travers les préférences qui font émerger un comportement transitif. Ce principe suppose aussi que le choix d'un acteur doit toujours être déterminé par les conséquences prévisionnelles et individuelles que son action va engendrer. Cette exigence constitue le principe cardinal de la rationalité utilitariste faisant appel à une action stratégique que formalise la théorie des jeux.

Ainsi, toute action comporte nécessairement un coût mais aussi un bénéfice et en conséquence l'acteur idéal qu'il soit dans le marché économique ou dans le champ politique doit toujours se décider pour la ligne d'action qui maximise la différence entre les deux

[215] Richard BALME, L'électeur rationnel dans Pascal PERRINEAU, Dominique REYNIE (dir.), Dictionnaire du vote, PUF, 2001, p. 340.
[216] Jean Dominique LAFAY, L'analyse économique de la politique … RFS N°38 (2), 1997. P. 238 – 239.
[217] MERLE (Pierre), L'homo-politicus est-il un homo-oeconomicus ? L'analyse économique du choix politique : approche critique, RFSP, Vol 40 n°1, fev. 1990. p. 64-80.

variables suivant la structure Calcul – Coût – Bénéfice. En somme la théorie de Downs repose sur ses principes et ressorts conceptuels modélisant et postulant une identité d'action entre un électeur rationnel (homo-politicus) et un acteur économique idéal (homo-oeconomicus). Pour se faire, il conçoit la scène électorale comme un marché concurrentiel où le vote s'apparente à une transaction économique. Selon les canons de la rationalité utilitariste, le vote est ici représenté par une fonction d'utilité formalisée mathématiquement et qui est l'intérêt que l'électeur retirera de son investissement électoral quand le programme du candidat sélectionné sera appliqué. Cette modélisation de l'action comporte des limites empiriques dans la mesure où d'une part l'électeur ne peut opérer un choix optimal que dans l'hypothèse d'une information complète suivie d'un traitement parfait réduisant des zones d'incertitude. Or, empiriquement, l'information de l'électeur est limitée. Cette lecture soulève aussi de manière sous-jacente la question de la compétence politique qui dans son acception rigoriste que concède Downs est inégalement partagée. Par ailleurs, la rationalité instrumentale du modèle de Downs est une rationalité à la fois absolue et restrictive qui ne rend pas compte de la réalité du comportement électoral marqué par la rationalité limitée ; par l'impossibilité de la connaissance de toutes les implications de l'action de l'électeur, mais aussi par le fait que l'intérêt ne se réduit pas exclusivement à la recherche d'une rentabilité matérielle égocentrique (**SECTION I**).

En outre, le modèle de Downs a soulevé une vive critique allant jusqu'à la réfutation de la théorie à cause de la conceptualisation du paradoxe du vote admettant l'inutilité de la participation électorale. En effet, ce concept montre que la participation au vote est un acte nécessairement irrationnel dans la mesure où la probabilité pour que le vote singulier d'un électeur soit décisif lors d'un scrutin à la majorité est infinitésimale. De surcroît, l'espérance de gain associé à un vote individuel n'a pratiquement aucune chacune d'être supérieur aux divers coûts consécutifs à ce vote ; en conséquence, des électeurs rationnels ne devraient donc pas voter ; or, dans la réalité de nombreux électeurs votent même si la participation est de plus en plus intermittente. Ce concept ne fonde pas seulement la rationalité de l'abstention mais davantage il postule le principe d'un abstentionnisme systématique majoritaire si l'on suit stricto sensus la logique de Downs. Evidemment, d'après la lecture de la statistique électorale, ceci constitue une contre-vérité empirique ; car le taux moyen de l'abstentionnisme systématique est seulement de 10% du corps électoral. Compte tenu du constat de la fréquence du vote, pour résoudre le paradoxe du vote, Downs a introduit dans son analyse le concept du sens civique comme gage de l'intérêt matériel à long terme ; or cette variable n'est pas propre à sa formalisation mathématique initiale d'une part et d'autre part, elle est incompatible avec la

logique de la rationalité utilitariste dans la mesure où le sens civique n'est pas une variable économique. Cette solution peut être aussi battue en brèche par la logique Olosienne de l'action collective postulant dans le cadre des choix rationnels que si les gains escomptés sont des gains collectifs, des électeurs rationnels s'abstiendront toujours en adoptant la stratégie de "Free-rider". Celle-ci consiste à bénéficier des intérêts d'une action sans s'impliquer individuellement dans la matérialisation de l'action. Par ailleurs, même dans l'hypothèse d'école où l'on postulerait que le paradoxe du vote implique l'abstentionnisme systématique, empiriquement l'étude de cette catégorie minoritaire fait apparaître ce que les études traditionnelles sur l'abstentionnisme qualifient de « réserve apathique ». Précisément les abstentionnistes de cette catégorie de par leur profil se démarquent de celui d'un homo-politicus doté de compétence politique qui semble être connectée à la rationalité normative selon l'acception classique. Quoiqu'il en soit, de nombreux essais de résolution du paradoxe du vote dans le cadre de la théorie du choix rationnel sont restés inopérables ; mais en revanche, la rationalité axiologique de logique wébérienne qui postule que les actions individuelles peuvent être déterminées par des principes ou des valeurs offre une ébauche de solution (**SECTION II**).

En définitive, nous ne saurons réapproprier l'entièreté de cette théorie dans notre essai de l'explication rationnelle du phénomène de l'abstentionnisme électoral en France. En conséquence, il importera de concevoir une approche corrective qui redéfinira non seulement le contenu de la rationalité de l'électeur telle que perçue mais aussi le type d'intérêt susceptible de déterminer la participation ou l'abstention électorale.

SECTION I : LE CADRAGE CONCEPTUEL ET LA PRESENTATION ANALYTIQUE DE LA THEORIE

La théorie économique de la démocratie de Downs repose sur trois principes fondamentaux de la micro-économie en l'occurrence :

- Le paradigme de l'individualisme méthodologique ; soit dit en précisant qui présente plusieurs approches tout en conservant un noyau de définition consensuelle accordant la primauté d'analyse aux actions individuelles.

- Ensuite, le principe de la rationalité des choix qui porte sur l'exigence cardinale du conséquentialisme disposant que toute action doit avoir un retour d'où la nécessité d'opérer un choix optimal susceptible d'être obtenu par la logique de la théorie des jeux.

- Enfin, le principe de l'utilitarisme synonyme de la quête affirmée de l'intérêt égoïste et matériel constituant par ailleurs la finalité de la rationalité (**P1**). Précisément, le modèle de Downs porte essentiellement sur le traitement analogique du champ politique en référence au marché économique. Il conçoit son fonctionnement essentiellement régi par les mêmes contraintes identitaires de l'action. Cette lecture postule en effet une identité d'action entre un électeur désigné homo-politicus considéré a priori comme étant rationnel et un homo-oeconomicus qui l'idéal type de l'acteur individuel se muant librement dans l'espace politique sans aucune préférence partisane à priori pour rechercher exclusivement son intérêt propre. Ceci étant, l'électeur doit émettre essentiellement un vote d'intérêt qui maximisera une fonction d'utilité de manière conséquente. Ce vote doit s'apparenter à une action d'investissement boursier régie par une démarche prospective qui nécessite la recherche complète de l'information et de son traitement parfait. Ceci suppose une connaissance des programmes politiques de tous les candidats en lice dans l'objectif de mettre en évidence leur utilité comparative déterminant du choix électoral. Cette approche théorique présente des limites empiriques résultant de la réalité de l'information limitée des électeurs, de la vacuité des promesses électorales dans sa dimension prospective ; et surtout de la rationalité limitée de l'électeur. S'agissant de cette dernière limite, la rationalité utilitariste est jugée non seulement comme étant restrictive mais aussi comme étant absolue et semble ne pas correspondre aux attitudes électorales réelles (**P2**).

P1 : LES PRINCIPES MICRO-ECONOMIQUES SOUS-TENDANT LA THEORIE

A- LE PARADIGME DE L'INDIVIDUALISME METHODOLOGIQUE

1- LA NOTION

Le paradigme de l'individualisme méthodologique est né dans le contexte des discussions théoriques et méthodologique entre les économistes de culture anglo-saxonne et germanique vers la fin du 19ème siècle. Cette démarche épistémologique repose sur trois principes fondamentaux en l'occurrence :

- la primauté de l'action individuelle par opposition au principe holiste du « tout » qui dispose l'approche de l'analyse des faits sociaux à partir des données macrosociologique de la structure ;

- la prise en compte des capacités humaines à l'auto-détermination qui implique la reconnaissance et l'admission de la rationalité des acteurs individuels ;

- l'utilitarisme qui conçoit l'acteur individuel comme étant essentiellement déterminé dans son action par la recherche de son intérêt égoïste et de nature matériel. A cette clause, l'école de la théorie des jeux, variante de l'individualisme méthodologique postule davantage que l'individu non seulement doit être motivé par son intérêt particulier, mais davantage il doit calculer rationnellement les risques de stratégies destinés à maximiser son gain.

Le principe de l'utilitarisme donne un relief particulier à cette démarche méthodologique car dans les pays anglo-saxons, cette notion renvoie aux procédures de la maximisation de l'utilité collective à partir des utilités individuelles grâce à la « main invisible » qui est un facteur d'autorégulation non intentionnelle. La fonction de l'utilité pose la question de leur comparabilité et de leur agrégation ; ainsi, les utilités peuvent être dites cardinales ou ordinales et dans ce dernier cas, elles dépendent exclusivement de la mise en ordre des préférences des acteurs individuels.[218]

Au-delà de cette définition conceptuelle, l'individualisme méthodologique repose sur une démarche individualiste qui consiste à interpréter les phénomènes sociaux à partir des comportements et attitudes individuels. Ainsi, la primauté est accordée à l'action individuelle qui permet de rendre intelligible les phénomènes macro-sociaux en les soumettant à une analyse régressive qui fait apparaître les constituants essentiels de l'explication des phénomènes sociaux. Sur cette base, le changement social doit être expliqué en terme de processus d'actions individuelle, autonome et rationnelle qui s'agrègent en émergeant un ordre non-intentionnel.[219]

En définitive, l'individualisme méthodologique est une analyse microsociologique qui permet d'expliquer le macro-social non par lui-même mais par le micro-social identifié au moyen d'une démarche de déconstruction les ramenant au jeu interactif des actions individuelles. C'est en ce sens que Jon Elster disait que : « l'individualisme méthodologique est une forme de réductionnisme qui propose aux sciences sociales l'idéal explicatif des autres

[218] Pierre DEMEULENAERE, La complexité de la notion d'utilitarisme dans les sciences sociales, Hachette, 1997, P. 37-48.
[219] Alain LAURENT, L'individualisme méthodologique, que sais-je ? PUF, 1994.

sciences, l'analyse du complexe en terme plus simple »[220]. Aussi, ajoutait-il « c'est du macro par le micro qui facilite le passage de la longue durée à la courte durée. Cette régression réduit le risque de confondre explication et corrélation ; toutefois, la réduction ne saurait avoir lieu qu'en des contextes transparents et il conviendrait par ailleurs d'éviter tout risque de réductionnisme[221].

Afin d'éviter ce risque de simplisme dit R. Boudon : « Il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations »[222].

2- DES ORIGINES A LA CROISEE CONCEPTUELLE

L'individualisme méthodologique trouve son essence à travers la mouvance pluri-conceptuelle ayant favorisé son émergence en l'occurrence, le nominalisme Ockhamien, le contractualisme et enfin d'individualisme économique.

En effet, l'expression embryonnaire de cette méthode remonte au Moyen-âge avec Guillaume D'Ockham (1288-1349) au travers des controverses concernant l'existence des « universaux » de la scolastique thomiste. [223]

D'après une analyse de Alain Laurent,[224] dans sa perspective nominaliste et en opposition à Saint Thomas, il pose qu'au titre des transversaux, les ensembles sociaux tels que l'Eglise et la cité ne sont que de pures entités verbales forgées par l'esprit des individus qui seuls ont une existence réelle. Sur cette prémisse, l'application du « rasoir ontologique » d'Ockham postule qu'un « tout » est la composition des éléments séparables qui le constitue et ne saurait avoir le statut de substance singulière.

Après trois siècles de maturation discrète d'un schème individualiste procédant du nominalisme Ockhamien, cette approche ontologique établissant la sociogenèse croise le contractualisme qui émerge en concomitance avec l'individualisme économique. Cette approche trouve en Angleterre son principal interprète notamment Thomas Hobbes

[220] Jon ELSTER, Marxisme et individualisme méthodologique, in dir, BIRNBAUM, LECA sur l'individualisme, FNSP, 1986, P. 61.
[221] Jon ELSTER cité par BOUDON in L'individualisme et Holisme dans les sciences sociales in Birnbaum (1986), P. 51.
[222] R. BOUDON, op. cité, P. 46.
[223] Alain LAURENT, L'individualisme méthodologique, que sais-je, PUF, 1994, P. 26-33.
[224] Op. cité, P. 26 et suivant.

(1588 – 1679) pour qui la société n'est que le résultat d'un contrat volontairement passé entre des individus séparés et égoïstement concurrent dans l'état de nature. Un peu plus tard Rousseau (1712 – 1778) se situe dans la même approche, car en effet, pour lui « l'homme est primitivement un tout parfait » et solitaire qui ne fait ultérieurement société avec ses semblables que contractuellement pour se soumettre à un tout social artificiellement construit.

Au 18e siècle, John Locke (1632 – 1704) entreprend de donner à l'individu un statut quelque « désatomisé » en faisant de lui certes une réalité première mais en même en relation originelle avec autrui au sein d'une société naturelle qui doit contractuellement être coiffée par une société civile destinée à protéger l'exercice du droit naturel. Puis Mandeville (1670 – 1733) poursuit cette thèse de l'encastrement nécessaire de la société dans les actions individuelles autonomes mues par leurs seuls intérêts particuliers qui engendrent non intentionnellement son ordre.[225]

Dans la perspective de l'individualisme économique, Adam Smith (1723-1790) en complexifiant la sociogenèse individualiste aboutit à la formulation de la notion métaphorique de la « main-indivisible » qui est la clé voûte de la tradition « écossaise » si souvent invoqué dans l'individualisme méthodologique. La main invisible désigne un processus auto-organisateur de la société non intentionnelle mais découlant des actions intentionnelles et égoïstes des individus. Parlant des riches égoïstes, il écrit dans le Traité des sentiments moraux (1759) « qu'une main-invisible semble les forcer à concourir à la même distribution des choses nécessaires à la vie qui aurait eu lieu si la terre eût donné en égale portion à chacun de ses habitants ; et ainsi, sans avoir l'intention, sans même le savoir, le riche sert l'intérêt social»[226]. Puis dans son ouvrage intitulé Les recherches sur la richesse des nations (1776), il reprend et précise la même figure en ces termes: « L'individu ne pense qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; « … ». Tout en ne cherchant que son intérêt personnel travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société que s'il avait réellement pour le but d'y travailler »[227].

Le caractère utilitariste de l'individualisme méthodologique apparaît ainsi sommairement et par déduction linéaire ; il se prononce avec clarté à la fin du 19e siècle en

[225] Mandeville, La fable des abeilles (1714) cité par A. Laurent, op. cité, p. 27.
[226] Adam SMITH, Traité des sentiments moraux, 1759, (IV. 1).
[227] IV, 2.

science économique notamment avec l'école néo-classique de Lausanne et en particulier avec l'œuvre de Léon Walras (1834 – 1910). Pour cet auteur, l'équilibre général de la société résulte de l'addition des optimisations rationnelles opérées par des atomes individuels juxtaposés dont la subjectivité est ignorée.[228]

Le paradigme de l'individualisme méthodologique va prendre véritablement une forme et une consistance épistémologique avec l'école « subjectiviste » autrichienne qui prolonge et enrichit la tradition inaugurée par les empiristes anglais et écossais du 18e siècle. C'est des réflexions épistémologiques des adeptes de cette école notamment (Carl Menger, Ludwig Von Mises, Friedrich Hayek mais aussi Karl Popper et Max Weber) que l'on va extraire les principes fondamentaux constituant le noyau dur de l'individualisme méthodologique.[229] Pareto (1848 – 1923) en donne un cliché marquant de cette approche en considérant la société comme « un agrégat de parties hétérogènes d'individus qui se déterminent d'après leurs intérêts rationnels privés et en fonction de leur nature non sociale ».[230]

B- LE PRINCIPE DE LA RATIONALITE CHOIX

1- LE CONTENU

La théorie économique de la démocratie de Downs, repose sur le principe de la rationalité des choix inspiré des analyses économiques. Dans la tradition des sciences, l'introduction de la rationalité relève d'un héritage Humien repris et développé d'abord par Pareto et Weber. La rationalité intervient dans le choix des moyens adéquats pour atteindre une fin ; ainsi, elle est une capacité de produire une décision autonome.[231]

La rationalité des choix implique la maximisation de l'utilité sous contrainte trouvée à travers les préférences qui font émerger un comportement transitif. La transitivité (préférer A à B, B à C implique préférer A à C) est la condition centrale de la rationalité pour l'économie moderne.[232] Selon Jean Dominique Lafay, cette rationalité est difficile à démontrer de façon empirique parce qu'elle est « posée » ou « construite de façon relativement arbitraire et correspond à une hypothèse heuristique indémontrable ».[233]

---

[228] Alain-LAURENT, op. cité.
[229] Alain LAURENT, op. cité P. 32.
[230] PARETO, Traité de sociologie générale (1916).
[231] Pierre DEMEULENAERE, op. cité.
[232] Jean-Dominique LAFAY, L'analyse économique de la politique, RFS n° 38, 1997, P. 229-243.
[233] MERLE, L'homo-politicus est-il un homo-oeconomicus ?, RFSP, vol. 40, 41, fev, 1990.

Quoiqu'il en soit, dans la théorie des choix rationnel, fondamentalement, le sens de l'action pour l'acteur réside toujours dans la détermination des conséquences de ses actions ; de surcroît, parmi les conséquences de son action, les seules qui doivent intéresser l'acteur sont celles qui le concernent égoïstement. Pour les économistes de la sensibilité libérale et les politistes de l'école du Public choice, toute action comporte un coût et un bénéfice en conséquence l'acteur doit se décider toujours pour la ligne d'action qui maximisera la différence entre les deux suivant la structure Calcul – Coût – Bénéfice (CCB).[234] Afin d'obtenir une rentabilité maximale, aussi est-il nécessaire, d'élaborer une stratégie de l'action susceptible de réduire les risques. Celle-ci peut être rendue possible par les éléments du concept de la théorie des jeux.

2- L'APPOINT DE LA THEORIE DES JEUX

La théorie des jeux repose sur l'hypothèse que l'acteur vise non seulement à maximiser les gains mais aussi à minimiser les risques d'où la nécessité d'élaborer une stratégie de l'action. Pour ce faire, elle étudie le comportement des individus face à des situations d'antagonismes et cherche à mettre en évidence des stratégies optimales.

La théorie des jeux est une variante de l'individualisme méthodologique proche d'un atomisme doublé de références à des interactions entre des acteurs juxtaposés conçu selon le modèle de Von Neumann. D'après cette théorie, les individus sont exclusivement motivés par leur intérêt particulier et lié par des structures d'interdépendance. Ils s'affrontent dans les situations conflictuelles en calculant rationnellement les risques de stratégies destinées à maximiser leurs gains. Disposant d'une information limitée mais d'une marge de manœuvre, ils ont à choisir entre la coopération et la compétition ; mais leur satisfaction dépend des décisions des autres acteurs.[235] Elle constitue donc, une approche mathématique des problèmes de stratégies en science économique mais aussi dans le domaine de la recherche opérationnelle. Ses origines lointaines remontent aux travaux de Blaise Pascal sur la question des paries qui a donné une première intuition sur la probabilité. La théorie des jeux n'est devenue une branche des mathématiques qu'après la publication en 1944 par Von Neumann et Morgenstern de la théorie des jeux et du comportement économique.[236]

---

[234] Raymond BOUDON, La théorie du choix rationnel ou l'individualisme méthodologique, PUM, Canada, jan 2002, P. 9-34.
[235] Alain LAURENT, op. cité, P. 41.
[236] Theory of games and economic behaviour, 1944.

Ainsi définit, cette théorie pose les conditions d'un choix optimal reposant sur un certain nombre de postulats :

- l'individu est considéré comme un acteur isolé dont le comportement est rationnel ;
- l'acteur a devant lui un ensemble complet des possibilités de choix auxquelles s'attachent une série de conséquences qu'il est capable de classer par ordre de rentabilité ;
- l'acteur fait son choix en toute connaissance de cause en fonction des conséquences qui lui procure une utilité maximale (intérêt maximum).

En définitive, la théorie des jeux consiste à élaborer des stratégies d'actions mettant sur pied une rationalité absolue qui réduirait des zones d'incertitude et calculerait les conséquences des choix et leur probabilité d'apparition.[237] Globalement, sur le plan conceptuel, la théorie du choix rationnel offre des arguments de séduction parce qu'il semble logique mais aussi exigeant.

3- LES RAISONS DE L'ATTRAIT DES MODELES RATIONNELS

D'après Raymond Boudon,[238] les modèles conséquentialistes doivent leur succès au fait qu'ils proposent une théorie simple du comportement, des croyances et attitudes. Ils sont porteurs de surcroît d'une promesse de théorie générale faisant de la TCR la seule théorie capable d'unifier les sciences sociales selon les argumentaires de G. Becker.[239] Les modèles instrumentalistes passent facilement pour profond et capable de mettre en lumière les choses cachées derrière les apparences. Cette force de séduction a été explicitement relevée par J. Coleman (1996) en ces termes : « La raison pour laquelle l'action rationnelle a une force de séduction particulière en tant que base théorique est qu'il s'agit d'une conception de l'action qui rend inutile toute question supplémentaire ».[240]

En effet, « l'action rationnelle » guidée par le Calcul – Coût – Bénéfice (CCB) de prime abord ne laisse guère de place à aucune objection quand on dit que l'action des individus repose sur un choix rationnel qui doit produire un intérêt. Il en découle aussi l'idée selon laquelle la

[237] J. Chevalier et D. Loschak, Introduction à la science administrative, Dalloz, 1974. P. 137.
[238] Théorie du choix rationnel, ou l'individualisme méthodologique, op. cité, p.11.
[239] G. BECKER, Accounting for tastes, 1996, Cambridge (M), Harvard University Press.
[240] J. COLEMAN, Individual interest and collective actions, selected essays, 1996, Cambridge, Cambridge University Press.

TCR soit capable de proposer des explications de caractère « définitif » sans recourir à la « boîte noire » dit Boudon, c'est-à-dire ni à l'historicité de l'individu et ni à sa socialisation. L'autre raison de l'attrait de la TCR repose dans le fait que : « le postulat du CCB, le rend accessible à la formalisation mathématique. Mais ce postulat n'est pas une condition nécessaire de la mathématisation. Il permet de reprendre le formalisme mathématique de l'économie « … ». En émettant les réserves, il poursuit en disant que : « la mathématique n'est qu'un langage et la mathématisation d'une théorie ne préjuge évidemment en rien de sa validité ». [241]

C- L'UTILITARISME ET LA RATIONALITE UTILITARISTE

Dans le domaine économique, l'utilitarisme représente le bénéfice, la rentabilité ou l'intérêt d'une action. Ainsi la rentabilité ou l'intérêt constitue l'indice de la rationalité utilitariste ou conséquentialiste ; ce qui revient à dire que l'intérêt est la finalité de la rationalité dans la théorie économique de la démocratie. Cette rationalité se mesure en termes du différentiel entre le coût de l'action et le bénéfice réel ou escompté.

En effet, à la suite de Carl Menger, les économistes néo-classiques postulent que les actions individuelles obéiraient à des motivations utilitaristes. Cette approche s'inscrit dans la philosophie benthamienne selon laquelle l'individu agit « sous l'emprise d'un calcul des plaisirs et des peines » ou dans un langage moderne suivant le modèle « Calcul – Coût – Bénéfice » (CCB). L'influence diffuse de cette philosophie dans les sociétés anglo-saxonnes justifie l'ancrage de l'école de la théorie des choix rationnels en Angleterre et aux Etats-Unis.

Dans la formalisation mathématique de Downs, l'utilitarisme ou l'intérêt est représenté par une fonction de l'utilité. Elle exprime comment un individu ordonne ses préférences entre les différentes options qui se présentent à lui. Selon cette hypothèse, on suppose que les préférences de l'individu sont essentiellement transitives et dans ces conditions, tout changement prendra sa source dans la modification des contraintes d'environnement, c'est-à-dire d'une réorientation du comportement de l'individu en vue de maximiser ses intérêts matériels que Merle qualifie de « axiomatique de l'intérêt économique ».[242]

Sur cette base, un individu ne peut changer son vote sans cause externe ce qui implique que la fonction d'utilité s'exerce sous les contraintes de l'environnement que l'individu connaît ou anticipe. Cette exigence pose la question de l'information de l'électeur qui est la plupart de

[241] R. BOUDON, op. cité P. 12.
[242] MERLE, L'homo-politicus est-il un homo-oeconomicus ?, Revue française des Sciences Politiques.

temps limitée d'où la nécessité de la rechercher. La recherche de l'information crée un coût en règle générale élevé ; et dans le cas de l'analyse économique du vote, cette incidence financière et temporelle peut conduire à l'abstention si les bénéfices escomptés sont faibles.

La démarche méthodologique conséquentialiste calquée sur la démarche économique de sensibilité libérale connecte l'approche de la théorie du choix rationnel à l'idéologie du marché apparu en Europe au 18e siècle. A cet égard, pour de nombreux politistes français l'individualisme utilitariste aurait été conceptualisé par les partisans de l'économie de marché afin de justifier de manière détournée son ordre marchand et la soumission des individus à ses valeurs concurrentielles. Aussi, pensent-ils que l'individu décrit comme idéal type, serait construit à partir du seul modèle utilitariste de l'homo-oeconomicus fondé sur le principe d'un être rationnel, jouissant de son libre arbitre, perpétuellement calculateur de son intérêt égoïste, mais échappant à tout conditionnement ou socialisation préalable. En définitive, l'interprétation « néo-classique » met en scène, un individu dont le format standardisé s'apparente à une machine à calculer demeurant commandée par la seule rationalité utilitariste, c'est-à-dire, la quête effréné d'un intérêt matériel et égoïste.

P2 : LE TRAITEMENT ANALOGIQUE – CHAMP POLITIQUE ET MARCHE ECONOMIQUE

A- L'IDENTITE D'ACTION D'UN ELECTEUR RATIONNEL ET D'UN HOMO-OECONOMICUS

1- UNE LECTURE MERCANTILE DE LA SCENE ELECTORALE

La théorie économique de la démocratie de Downs systématise l'intuition de Schumpeter qui dans son ouvrage[243] conçoit la démocratie en l'occurrence dans son expression électorale comme un système analogue au marché économique de libre concurrence. Selon cette vision, les électeurs agissent comme les acheteurs qui parmi les programmes qui leurs sont proposés par des entrepreneurs politiques achètent par leur vote celui qui les procurent plus d'utilité. Les entrepreneurs politiques quant à eux en vendant leur programme acquièrent ou conservent les positions de pouvoir sans doute pour les mêmes raisons que les électeurs. Il s'en suit de cette dialectique, une action réciproque essentiellement muée par la logique de la quête de l'intérêt autrement désignée utilité.

[243] Joseph SCHUMPETER, Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris, Payot, 1990 (1942), p. 357.

Ceci étant, l'électeur en situation de choix électoral considéré comme une action d'achat, cherchera la rentabilité optimale qui lui assurera la plus grande utilité étant donné que 'chaque citoyen vote pour le parti dont il croit que la politique lui apportera le plus grand bénéfice ». L'ensemble du champ politique est alors traité par analogie au marché économique dans lequel des entrepreneurs (leaders politiques) à la tête des firmes (partis politiques) identifiables par des marques (nom du parti, sigle, logo) s'affrontent pour la conquête des parts de marché (% des voix obtenues) dont la finalité est le contrôle du pouvoir politique pour jouir des bénéfices qu'il procure. L'électeur considéré comme un consommateur du marché économique, vote (achat) pour le parti (firme) qu'il estime pouvoir lui procurer un maximum d'intérêt personnel. Selon cette approche, l'abstention électorale s'apparente à un refus d'achat résultant d'une appréciation négative des offres programmatiques (marchandises) des candidats parce que ces offres ne peuvent produire aucun intérêt. D'après la métaphore consumériste, on dira que l'électeur a comparu la qualité des offres marchandes et a estimé qu'aucun de ses produits de vente n'était à même de lui procurer une utilité maximale. En conséquence, l'électeur a décidé de ne rien acheter, c'est-à-dire de s'abstenir et de différer son vote (achat) à une autre occasion de vente (élection). Ce refus d'achat (abstention) est supposé ne pas être définitif et c'est dans cette logique que peut être appréhendée l'intermittence électorale.

Cette théorie suppose que l'électeur n'a aucune identité partisane excluant de facto toute préférence conditionnée à l'égard des marques et produits qui lui sont proposés (parti politique). Ainsi, l'électeur se déterminera exclusivement sur la base de l'opération Calcul – Coût – Bénéfice. Par ailleurs, dans cette perception analogique, l'offre électorale et la demande citoyenne sont supposées se rencontrer et s'adopter spontanément comme dans le marché économique ; c'est ce que les tenants de la théorie néo-classique considère comme étant « la main invisible de la politique ». A ce sujet, Downs, dans son ouvrage précité, dit : « Le champ politique comme le marché économique, dès lors qu'il est laissé à lui-même s'autorégule par l'interaction de l'offre et la demande et assure un niveau optimal de satisfaction globale ». Dans cette perspective libérale, la démocratie est supposée fonctionner harmonieusement puisque la demande citoyenne suscite l'adaptation de l'offre partisane par la prise en compte des enjeux émergents. Par incidence, la confrontation de l'offre et la demande satisfont de manière tendancielle les aspirations et les revendications des électeurs. [244]

[244] J.D. LAFAY, La théorie probabiliste du vote, revue d'économie politique, 102, 4, P. 487 – 518.

2- UN VOTE D'INTERET UTILITARISTE

D'après les analyses issues de la théorie de Downs, l'économie et la politique sont régulées par la même finalité en l'occurrence l'intérêt ; l'application de la théorie du choix rationnel conduit à adopter l'hypothèse d'un vote « égocentrique » ou « égo-tropique ». De ce fait, le choix électoral repose sur un calcul en termes d'utilité individuelle d'autant plus que l'électeur est toujours personnellement affecté par l'action d'un candidat ou d'un parti. En conséquence, l'acte de vote doit être considéré comme un calcul de l'électeur dont l'objectif consistera à maximiser ses profits matériels propres en l'occurrence ses avantages fiscaux. Dans cette configuration, il est logique que l'électeur choisisse un candidat avec la certitude que l'application de son programme lui procurera le plus grand bénéfice et à moindre coût.

Cette théorie ainsi présentée repose sur une modélisation de l'action électorale dont la clé obéit au schéma Calcul – Coût – Bénéfice (CCB)[245] et formalisé mathématiquement par cette équation : $Uv = P (Ua – Ub) – C$.

Uv : représente l'utilité du vote qui est fonction de la différence d'utilité procurée à l'électeur par les partis politiques concourant à l'élection dans un système bipartisan.

Ua : représente l'utilité proposée par le parti politique A.

Ub : représente l'utilité proposée par le parti politique B.

P : représente la probabilité de l'influence singulière du vote d'un électeur sur l'issue de l'élection.

C : représente les coûts du vote notamment le déplacement pour se rendre aux urnes, la collecte des informations sur le contenu des programmes politiques des partis nécessaires pour déterminer son choix d'utilité.

Trois contraintes spécifiques déterminent l'arbitrage entre le vote et l'abstention :

- L'électeur vote pour le parti ou le candidat qui lui procure l'utilité la plus importante ;

[245] DOWNS, op. cité, P. 271 – 272.

- Il vote si son action peut influencer l'issue du scrutin,

- Enfin il vote si l'utilité de son vote (Uv) excède le coût.[246]

Dans son ensemble, cette analyse se construit autour de la figure de l'homo-oeconomicus, qui est l'acteur idéal, rationnel et utilitariste cherchant à maximiser la satisfaction de ses intérêts matériels. Pour savoir pour quel parti il votera, il compare les bénéfices qu'il escompte tirer de l'exercice du pouvoir par chacun des partis en lice. En effet, dit Downs : « dans le système bipartisan « … ». La différence entre ces deux bénéfices attendus constitue le différentiel partisan attendu du citoyen ».[247] Ce différentiel partisan est mesuré et formalisé suivant cette équation dit Balme :

£ : [(Ua (t+1)) – E (Ub (t+1))]

U : représente l'utilité dérivée par l'électeur de l'activité gouvernementale pendant une période donnée.

A : est le parti au gouvernement en un temps (t) ;

B : est le parti d'opposition en t ;

Ua : est l'utilité obtenue par l'électeur de l'exercice du pouvoir par le parti A pendant la période (t). Ui étant l'utilité maximale que l'électeur pense pouvoir obtenir la même période ; c'est celle qui lui serait fourni par le gouvernement « idéal » de son point de vue ;

£ : désigne la valeur escomptée de cette utilité. Elle repose sur une anticipation, une projection psychologique en t+1 et représente une utilité espérée.

Pour déterminer son choix, l'électeur compare son espérance d'utilité en t + 1 avec chacun des deux partis en lice.

Cette expression représente une anticipation différentielle d'utilité partisane offrant trois possibilités de choix à l'électeur dans un système bipartisan.

[246] Richard BALME, Electeur rationnel, dans Pascal PERRINEAU, Dominique REYNIE, Dictionnaire du vote, op. cité, p. 341.
[247] DOWNS, op. cité, P. 38 et 39.

- Si le différentiel partisan est positif l'électeur vote pour le parti sortant ;
- S'il est négatif, l'électeur vote pour l'opposition ;
- S'il est nul, l'électeur s'abstient.[248]

En multipartisme, selon Downs, l'électeur après avoir évalué de quel parti il tirerait les plus grands bénéfices, estime les chances que ce parti a de remporter les élections seul ou dans une coalition. Si ces chances sont nulles, il s'abstiendra ; ou encore, si aucun des partis qui lui, semble pouvoir l'emporter ne lui offre de satisfaction suffisante, l'électeur votera « utile » pour empêcher « le pire parti » de remporter les élections.[249] Ainsi, le vote utile n'est pas un vote d'adhésion, mais consiste seulement à empêcher l'accès au pouvoir d'un parti qui procurerait à l'électeur une faible utilité ou une utilité négative.

Quoiqu'il en soit, le vote rationnel, selon la logique de Downs est un vote d'intérêt utilitariste basé sur une évaluation plus prospective que rétrospective.

3- UN VOTE PROSPECTIF ET D'INVESTISSEMENT

Suivant la logique de l'équation E (Ua (t + 1) – E (Ub (t + 1)), l'électeur rationnel déterminera son choix en comparant l'utilité en t+1 de chacun des deux partis en lice dans un système bipartisan. Cette espérance d'utilité confère au vote rationnel un caractère prospectif selon la proposition de Downs.

En effet, le vote de la rationalité instrumentale est considérée comme un choix individuel fondé sur un calcul en terme de coût d'opportunité. L'électeur est plutôt censé appliquer au choix électoral le même type de rationalité qui préside aux choix d'investissement dans le marché économique étant donné qu'il choisit son candidat sur la base d'une utilité future. Il s'agit d'un calcul prospectif en situation d'incertitude qui semble plus proche d'un choix d'investissement que d'un choix de consommation standard. D'après Marie Servais, l'électeur doit en effet se déterminer sur la base de trois principales anticipations en l'occurrence :

- L'anticipation de l'utilité qu'il tirera quand le programme politique du candidat choisi sera appliqué probablement. Les programmes électoraux pouvant être

[248] R. BALME, op. cité, P. 341.
[249] DOWNS, P. 48 – 49.

assimilés aux promesses, l'électeur devra évaluer leur crédibilité ce qui implique qu'il devra avoir une compétence politique certaine devant lui conférer une réelle expertise dans le traitement perçu de l'application des politiques publiques.

- Le vote rationnel dépend aussi de l'anticipation des résultats de ces actions, notamment en intégrant l'influence que son vote individuel produira sur l'issue de l'élection ;

- Enfin, le vote rationnel est l'anticipation de l'impact de ces résultats sur la situation personnelle de l'électeur.[250]

Ce fut également ce que disait (MP) Fiorina en substance au sujet du modèle de Downs que le calcul d'un électeur rationnel doit être un calcul prospectif en termes de coût d'opportunité. L'électeur doit ainsi évaluer et comparer l'utilité attendue de l'élection des différents candidats en fonction de l'anticipation de leurs actions futures et non se limiter à évaluer rétrospectivement d'utilité tirée de l'action du candidat sortant.[251]

B- LES LIMITES EMPIRIQUES A LA THEORIE

1- L'INFORMATION LIMITEE DE L'ELECTEUR

La théorie de Downs est confrontée à de nombreuses limites empiriques réduisant de ce fait sa capacité opérationnelle. C'est sur la question de l'information de l'électeur notamment que la théorie du choix rationnel peut être mise à défaut car empiriquement l'électeur dispose d'une information qui n'est ni complète, ni gratuite étant donné que son acquisition induit toujours un coût. L'accès aux masses médias notamment l'achat de la presse, et le temps consacré aux réunions politiques pour acquérir l'information politique ont des incidences plurielles. En effet, la théorie du choix rationnel en science économique suppose en règle générale, une collecte d'informations importantes ; toutefois, elle ne peut être utilisée de façon pertinente pour le vote que dans une acceptation particulière intégrant le faible degré d'information présidant aux choix électoral.[252]

---

[250] Marie SERVAIS, Les modèles économétriques, in, dir, NONNA MAYER ; Les modèles explicatifs du vote, Paris, L'harmattan, (1997). P. 133 – 153.
[251] (MP) FIORINA (1978): Economic Retrospective voting in American National Election : « A micro analysis » American Journal of political science (22) May P. 420 – 443.
[252] M. SERVAIS, op. cité, P. 134 & P137.

Ceci étant, l'information de l'électeur pose la question de l'incitation qu'il y a pour lui d'en acquérir ; cette incitation est directement liée au gain personnel net de l'individu. L'issue du vote étant le fruit d'une décision de masse, le lien entre l'investissement individuel pour acquérir l'information et le résultat final en termes d'utilité s'en trouve fortement distendu. Cela conduit à considérer que l'incitation de l'électeur à s'informer sera faible mais aussi les anticipations sur la base desquelles il se déterminera seront par conséquent formées à partir d'un degré d'information limité et sélectif. Cette attitude est communément désignée depuis Downs sous le terme « d'ignorance rationnelle » qui implique à priori qu'un électeur rationnel aura une faible incitation à participer à l'élection et n'aura que la seule alternative de s'abstenir rationnellement.

Or, la question de l'information incomplète est centrale dans la théorie du choix rationnel car d'après Downs, pour se décider rationnellement, l'électeur devrait collecter l'information relative aux décisions politiques les plus significatives ; en dériver une estimation des alternatives de politiques publiques et de leurs conséquences ; confronter ces conséquences à ses préférences et à ses objectifs ; agréger les évaluations de ces alternatives pour dégager une estimation globale de chaque parti ou candidat ; sélectionner le choix qui correspond le mieux à ses préférences.[253] Cette exigence fait de l'électeur un homo-politicus c'est-à-dire un expert du fait politique, politisé, surinformé et doté d'une compétence politique avérée dont le summum est la maîtrise des schèmes politiques d'évaluation pour reprendre les termes de Daniel Gaxie.[254] Cette rationalité absolue pose le problème de sa connexion avec la variable de la compétence politique telle que perçue empiriquement dans le champ électoral.

En effet, d'après une étude de Loïc Blondiaux, aux Etats-Unis notamment, la rationalité a été toujours connectée à la notion de la compétence politique et lui confère un caractère normatif qui détermine comment les électeurs devraient voter dans une démocratie idéale.[255] Selon cette acception, l'électeur rationnel est défini comme un électeur informé, intéressé, compétent, capable d'évaluer les enjeux d'une élection et de produire un jugement articulé et cohérent. Toutes les recherches, observe-t-il, depuis People's choice (1945) jusqu'à The changing American voter (1970) sont construites autour de cet idéal introuvable.[256]

---

[253] DOWNS, op. cité p. 209.
[254] D. GAXIE, op. cité Le cens caché.
[255] Loïc BLONDIAUX, Mort et résurrection de l'électeur rationnel : les métamorphoses d'une problématique incertaine, RFSP, Vol. 46, n° 5, octobre 1996. P. 753 – 791.
[256] BLONDIAUX, op. cité p. 754.

Il importe en conséquence d'après cet auteur, de procéder à la déconnexion de l'idée de la rationalité de celle de la compétence politique. Aussi conclut-il : « Si l'électeur rationnel est défini strictement comme celui qui, s'informant des programmes politiques établit un bilan coût / avantage de chacun d'entre eux pour sa propre utilité personnelle et choisit en conséquence ; empiriquement, il faut admettre une fois pour toute qu'un tel électeur est introuvable et qu'un tel scénario ne rend pas compte de manière adéquate la réalité politique ».[257]

Cela dit, la quête de l'information est considérée comme coûteuse, les principes de sa sélection doivent être eux-mêmes rationnels, c'est-à-dire en minimisant les coûts et en maximisant sa pertinence. Mais comment évaluer la pertinence d'une information avant d'y avoir accédée, s'interroge Richard Balme.[258] Quoiqu'il en soit pour suppléer à l'information limitée, l'électeur peut se déterminer sur ses dernières impressions laissées par la campagne électorale. Ces informations parcellaires peuvent lui permettre de construire une intentionnalité active dont l'articulation avec la rationalité absolue restera tout de même problématique.

2- LA VACUITE DES PROMESSES ELECTORALES SUR LE LONG TERME

Dans la théorie économique de la démocratie, le calcul de l'électeur rationnel repose essentiellement sur les utilités personnelles du vote, or ces utilités escomptées ne sont que des promesses électorales. Alors, il se pose la question de la crédibilité de ses promesses et l'assurance de leur application.

Selon les analyses de Alexandro Pizzorno,[259] on ne peut évaluer la crédibilité des promesses comme on peut juger une politique déjà appliquée. Que le parti au pouvoir puisse être jugé sur son bilan, autorise l'électeur à accorder moins d'importance sur son programme politique. Et il n'en sera pas de même pour le parti d'opposition qui n'offrira pour seule grille de calcul que ses promesses électorales. Le calcul que l'électeur peut faire de l'utilité que peut lui procurer l'action future d'un candidat est une chose et les raisons de lui faire confiance en sont une autre. En effet dit-il, tous les partis sont capables de faire des promesses alléchantes ; si les électeurs votent pour un parti plutôt que pour un autre, ce n'est pas parce qu'il leur promet plus d'utilité mais parce qu'il leur inspire plus de confiance. La relation de confiance ne peut procéder logiquement que de la relation d'échange entre des votes favorables et des

[257] L. BLONDIAUX, op. cité. P. 790.
[258] BALME, op. cité p. 343.
[259] Alexandro PIZZORNO, Sur la rationalité du choix démocratique in, dir BIRNBAUM, LECA Sur l'individualisme, op. cité P. 330 – 369.

mesures gouvernementales utiles. A ce sujet pour les tenants de la théorie néo-utilitariste, en l'occurrence Fiorina, l'anticipation par l'électeur de l'utilité des effets politiques qu'on lui propose est essentiellement constituée par les promesses électorales qui caractérisent le vote de contenu (issue voting) modèle d'action de l'électeur rationnel par Excellence.[260]

D'après Pizzorno, le vote prospectif ne suffit pas à rendre compte du fait électoral empirique. En effet, les recherches semblent démontrer que le choix des électeurs ne résulte pas de la confrontation entre les promesses électorales qui leur sont faites mais d'un jugement sur l'action du gouvernement en place. Les enquêtes d'opinion démontrent d'une part que lorsque certains indicateurs économiques (le revenu, taux d'inflation, taux de chômage) sont mauvais, le parti au pouvoir à tendance à perdre des voix aux élections suivantes et d'autre part, si les électeurs estiment que leur situation économique s'est améliorée pendant la période qui précède ces élections, ils voteront en plus grand nombre pour le parti au pouvoir.[261] Dans cette configuration, il ne s'agit plus d'un calcul des utilités escomptées puisque l'électeur n'apprécie pas la crédibilité des promesses faites mais plutôt sanctionne ou récompense une action passée. Fiorina modifiant son approche initiale dit qu'il s'agit d'un vote rétrospectif simple où l'électeur est comme « un Dieu rationnel qui punit ou récompense ».[262]

Dans cet effort de justifier le vote rationnel, dit cet auteur, étant donné que l'addition du « vote de contenu » et du « vote rétrospectif simple » ne suffit pas à rendre compte du comportement électoral empirique, Fiorina intègre à son analyse la notion « d'identification partisane » qui est une variable impropre à la théorie économique de la démocratie. L'identification partisane, affirme-t-il, ne peut être expliquée par un calcul rationnel « car l'électeur peut continuer à s'identifier à un parti et lui donner son vote même si ses intérêts détermineraient de voter pour un autre parti ».[263]

3- LA RATIONALITE UTILITARISTE : UNE RATIONALITE RESTRICTIVE ET ABSOLUE

Pour de nombreux politistes, la faiblesse de la théorie économique de la démocratie de Downs est de s'enfermer dans un seul modèle de la rationalité en l'occurrence l'axiomatique de l'intérêt économique égocentrique. Or, en dehors du marché économique, les actions humaines suivent des rationalités ou des quasi-rationalités infiniment simples. Une caractéristique de

[260] M.P. FIORINA An outline for a model of party choice, American journal of politic science 21, 3, 1977, 601-625, cité par PIZZORNO, op. cite. P. 341.
[261] Cette approche est en relation avec le cycle électoral de KRAMER / FIORINA (MP) ECONOMIC
[262] FIORINA, op. cité P. 604.
[263] PIZZORNO, op. cité. p. 341.

l'homme est qu'il peut introduire à son action rationnelle des préférences altruistes, des décisions de confiance ou de défiance. Le modèle économique doit prendre à la fois en compte les intérêts et les passions car dans le champ politique les passions sont autant décisives que les intérêts,[264] dit Lavau.

En effet, en confondant la rationalité économique avec la rationalité tout court, on fait abstraction des données politiques et psychosociologiques du vote. Les conditions d'un choix optimal postulé par le modèle rationnel, de par les critères de la théorie des jeux, sont irréalisables car il est impossible de connaître toutes les conséquences d'une action projetée dans l'avenir. Loin de rechercher le choix optimal, on arrête souvent les investigations dès lors qu'on a trouvé un choix satisfaisant car empiriquement la rationalité est limitée.[265]

Cette approche est de Herbert Simon qui postule juste un degré de satisfaction acceptable et non une rationalité absolue et la recherche d'une satisfaction optimale. Dans son étude, il reformule la rationalité dans un sens plus conforme à la réalité des comportements humains et des conditions cognitives et sociales des choix individuels. Dans la réalité, le temps dont disposent les acteurs pour effectuer leur choix, est limité comme sont limitées les informations. La capacité des acteurs à traiter ces informations est aussi limitée pour arrêter le meilleur choix qui leur assurerait l'utilité maximale. Somme toute, l'acteur ne vise pas un résultat optimal mais une solution satisfaisante au regard de l'investissement qu'il peut consentir pour sa recherche. L'individu est rationnel conclut Herbert Simon mais sa rationalité est limitée ; ce qui est rationnel c'est moins le résultat de son choix que la démarche par laquelle il arrête ce choix. Cette logique qui préside au choix est dite la rationalité procédurale.

Michel Crozier se situe dans cette filiation de la rationalité limitée qui se démarque d'une rationalité abstraite et optimale. Celle-ci est fonction de trois variables :

- d'un apprentissage actif des valeurs culturelles ;
- du système d'action auquel appartient l'acteur ;
- de ses choix personnels en fonction de ce contexte. [266]

[264] G. (LAVAU), l'électeur devient-il individualiste, in, dir, BIRNBAUM, LECA sur l'individualisme, op. Cité P. 320 – 322.
[265] Herbert A. Simon, Model of bounded rationality, Cambridge, mit, press, 1982 – 1997, 3, Vol.
[266] Michel CROZIER & ERHARD Friedberg, L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil (1992) (1977).

Cette approche permet de concilier le poids des préférences héritées et l'autonomie de l'acteur étant donné que si le vote procède d'un calcul rationnel, les objectifs et les voies de ce calcul sont en bonne part limité par la situation de l'acteur dans l'espace politique. Dans l'éventail des choix de l'électeur en l'occurrence le vote ou l'abstention, sa rationalité n'est sans doute jamais absolue mais n'est jamais nulle.[267] Par ailleurs, en France, l'axe gauche / droite organise les représentations collectives de l'espace politique mais aussi soustrait le choix politique de l'électeur à une rationalité absolue.[268]

SECTION II : LE PARADOXE DU VOTE OU LE POSTULAT DE L'ABSTENTIONNISME SYSTEMATIQUE MAJORITAIRE

Le paradoxe du vote formalisé par Anthony Downs dans sa théorie dispose que la probabilité pour que le vote singulier d'un électeur influence l'issue d'une élection est infinitésimale. De ce fait, l'espérance de gain associé à un vote individuel n'a pratiquement aucune chance d'être supérieur aux différents coûts de ce vote ne serait-ce que celui représenté par l'effort de se déplacer jusqu'au bureau du vote. Ceci étant des électeurs rationnels ne devraient donc pas voter. A l'épreuve de la pratique électorale, ce concept constitue une contre-vérité empirique dans la mesure où la majorité des électeurs votent. Dans une pure hypothèse d'école, la théorie de Downs ne peut expliquer que l'abstentionnisme systématique ; mais, si nous connectons la rationalité à son acception normative impliquant la compétence politique et la politisation dont la quête de l'information en constitue un indice, on se rend à l'évidence que le profil des abstentionnistes de cette catégorie n'obéit pas aux critères de cette norme standardisée de l'homo-politicus. En effet, d'après les études constantes et récurrentes, les abstentionnistes systématiques constituent plutôt une « réserve apathique » se démarquant du modèle de l'électeur rationnel dont l'un des déterminant est la quête de l'information politique et la soumission de ces données à un traitement parfait (P1). Ce concept a donné lieu à une littérature abondante dont plusieurs portent sur la controverse des essais de résolution. Nous en retiendront les plus significatives en l'occurrence ceux qui sont traités dans le cadre de la théorie du choix rationnel. Ces approches voisines de la logique du Pari de Pascal et d'autres se rapportant à la théorie des jeux n'ont pu en définitive proposer des résolutions pertinentes. Il en est de même de la proposition downsienne introduisant le sens civique comme élément de résolution qui en réalité est une variable impropre à son modèle. Mais en revanche, une

[267] J.P. LECOMTE, op. cité. P. 470 – 471.
[268] (R.), BALME, op. cité, P. 343.

ébauche de solution peut être trouvée à travers le concept de la rationalité axiologique de logique wébérienne (P2).

P1 : LE POSTULAT A L'EPREUVE DE LA PRATIQUE ELECTORALE

A- L'ESSENCE DU CONCEPT

1- LA NOTION

La théorie du choix rationnel à laquelle se rattache de manière filiale le modèle de Downs démontre que la participation électorale est un acte fondamentalement irrationnel dans la mesure où la probabilité pour que le vote singulier d'un électeur soit décisif lors du vote à la majorité est infinitésimale en sorte que l'espérance de gain associé à un vote individuel n'a pratiquement aucune chance d'être supérieure aux divers coûts associés à ce vote (ne serait-ce que celui représenté par l'effort de se déplacer jusqu'au bureau du vote). En conséquence, des électeurs rationnels ne devraient donc pas voter ; or dans la pratique, de très nombreux électeurs votent. Le paradoxe du vote conceptualisé par Downs a conduit à la réfutation du modèle de l'électeur rationnel établissant que l'abstention constitue la forme rationnelle du comportement électoral.[269] D'après Richard Balme : « cette proposition constitue non seulement une contre vérité empirique, puisque la majorité des citoyens participe à la plupart des consultations électorales ; elle est aussi troublante sur le plan normatif et vaut aux approches du choix rationnel des critiques radicales pour leur incapacité à théoriser l'un des objets centraux de l'analyse politique à savoir le vote ».[270]

En effet, dans la logique utilitariste, le vote apparaît comme un acte paradoxal quant à l'efficience de son utilité individuelle d'une part et d'autre part, quant à la capacité de l'électeur à peser de manière probante sur l'issue finale du vote. Aussi, le résultat de la formalisation de l'équation mathématique du vote démontre que les différents coûts associés à l'acte électoral notamment le coût de la recherche de l'information resteront toujours supérieur à l'ensemble des bénéfices attendus de l'application du programme politique du candidat sélectionné. De surcroît, ces bénéfices sont des biens collectifs ; or cette communauté des biens rentre en contradiction avec le schéma du raisonnement de la théorie du choix rationnel caractéristique du modèle de Downs qui postule plutôt la recherche d'un intérêt égoïste. La logique olosienne

[269] LAFAY, op. cité. P. 234.
[270] BALME, op. cité. P. 340.

de l'action collective[271] dans cette configuration démontre pertinemment que lorsque les bénéfices d'une action sont des gains collectifs, les acteurs rationnels ne devraient pas prendre part à la matérialisation de cette action étant donné que la jouissance de ces effets n'est aucunement conditionnée par la participation individuelle aux mouvements générateurs de ces intérêts. Dans cette logique, des électeurs rationnels se poseront la question de la nécessité à participer à une élection dont l'issue ne dégage que des biens collectifs qu'on peut en profiter même si on ne participe pas au scrutin. Des électeurs rationnels adopteraient plutôt la stratégie de « free rider » (passager clandestin) qui est une métaphore décrivant l'attitude d'un individu qui jouit des effets des politiques publiques sans avoir pris part à l'élection d'où la rationalité de l'abstention.

2- LA SOLUTION DOWNS ET SES CRITIQUES

Dans une démocratie moderne où le corps électoral est composé de (n) millions d'inscrits, dit Balme, la probabilité (P) de la formulation mathématique : Uv = P (Ua – Ub) – C pour l'électeur d'être en position médiane c'est-à-dire en position pivot dans la constitution des majorités et la détermination de l'issue de l'élection est de 1/n, soit infinitésimale. Ainsi, l'abstention constitue le choix rationnel et par ailleurs, l'application stricte de cette équation fera de cette attitude non seulement un choix majoritaire mais davantage un choix systématique. Mais pourtant les électeurs votent et assez souvent même sur le long terme.

Pour résoudre le paradoxe du vote Downs postule que : « dans une démocratie, les individus rationnels sont dans une certaine mesure, motivés par un sens de responsabilité sociale relativement indépendant de leurs propres gains et pertes à court terme ».[272] Aussi ajoute-t-il : « puisque les conséquences d'une faillite généralisée du vote sont à la fois évidentes et désastreuses ; et puisque le coût du vote est faible, quelques individus au moins peuvent être rationnellement amenés à voter, même quand leurs avantages personnels sur le court terme sont inférieurs à leurs coûts personnels ».[273] Il indique par ailleurs que même si la participation est générale dans un scrutin, les électeurs seront néanmoins incités par ce calcul à l'abstention dans l'élection suivante ; mais tous les électeurs ne peuvent tenir le même raisonnement au même moment d'où la trajectoire divergente de l'intermittence électorale. En tout état de fait, le devoir civique introduit comme une nouvelle variable, ne résout pas le problème de l'action

[271] Mancur OLSON, Logique de l'action collective (1965), PUF, 1987 (Une vision économiste de l'action collective).
[272] DOWNS, op. cité, p. 267.
[273] DOWNS, op. cité, p. 269.

collective évoquée précédemment selon la logique olosienne. Si l'on raisonne dans ce cadre, les électeurs rationnels s'abstiendront toujours étant donné que les gains escomptés sont collectifs même si l'électeur ne participe pas au scrutin.

Quoiqu'il en soit, Downs a introduit un paramètre supplémentaire pour permettre tout simplement à son modèle d'expliquer pourquoi certaines personnes viennent quand même voter alors qu'ils ne peuvent influer sur l'issue de l'élection. En effet, selon Pierre Martin, le sens civique invoqué par Downs n'est pas un paramètre compatible avec le caractère rationnel et utilitariste du modèle qui se présente sous la forme d'une équation.[274] Dans le même sillage Lavau dit que : « dans la plupart des démocraties, le vote est spontanément perçu par la majorité des électeurs comme un devoir avant même d'être perçu comme une action rationnelle ».[275] Une autre objection est soulevée par W. Riker et P. Ordershook qui arguent en substance qu'on ne peut limiter les bénéfices attendus de l'électeur aux seuls produits de l'action politique ou à la volonté de conserver le système démocratique, sans tenir compte d'un ensemble de satisfactions supplémentaires très diverses qu'il peut retirer du fait d'aller voter.[276]

Le deuxième axe de critique porte sur le caractère de la solution du long terme proposée par Downs. En effet, d'après A. Pizzorno, le calcul par un individu des conséquences de ces actions n'est possible que dans le court terme ; lorsque le calcul porte sur le long terme, il inclut des zones d'incertitudes quant aux conséquences de l'action. Sur une longue période dit-il, il n'est pas acquis que l'individu restera identique, que la hiérarchie de ses préférences et les critères qu'il utilise pour calculer les valeurs des coûts et des bénéfices resteront inchangés. L'identité d'un individu est une donnée évolutive et fragile susceptible de varier dans le temps et l'espace. En définitive conclut-il : « Le long terme génère des zones d'incertitude à moins qu'il ne se confonde à un acte divinatoire ».[277]

B- LA CONFRONTATION DU PARADOXE DU VOTE AUX DONNEES ELECTORALES EMPIRIQUES

Si le paradoxe du vote fonde la rationalité de l'abstention ; ce concept à l'analyse, postule le principe de l'abstentionnisme systématique majoritaire découlant de la déduction de

[274] Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, op. cité, p. 197.
[275] Georges LAVAU, L'électeur devient-il individualiste, in sur l'individualisme, op. cité, p. 319.
[276] (W) RIKER, (P) ORDESHOOK, A theory of the calcul of voting, APSR, 62, Mars, P. 25-42.
[277] PIZZORNO, op. cité. P. 365.

l'influence résiduelle d'un vote individuel singulier sur l'issue d'une élection déterminée par la variable (P) de l'équation mathématique : **Uv = P (Ua – Ub) – C**.

Ce principe se révèle comme une contre vérité empirique pour deux raisons :

- Empiriquement, la participation électorale est largement majoritaire si l'on s'en tient à la moyenne statistique nationale qui établit le taux des participants constants sur le court terme est de 40% du corps électoral et celui des intermittents est de 50%.

- En revanche, la moyenne statistique des abstentionnistes constants ou systématique est seulement de 10% des électeurs du corps électoral

Outre ces données statistiques, il se pose la question de savoir si cette catégorie d'abstentionnistes présentent le profil d'électeurs rationnels si nous concevons la rationalité dans son acception normative. Celle-ci implique sa connexion avec la compétence politique conférée par la politisation dont l'un des indices est la recherche de l'information politique.

Cette problématique ne peut trouver une solution qu'en isolant la catégorie des abstentionnistes systématiques qui, dans une pure hypothèse d'école, pourrait répondre au schéma du paradoxe du vote de Downs. La démarche utilisée pour ce faire est celle de l'étude des itinéraires individuels de la participation qui est une méthode ancienne dans son principe puisque dans les années soixante, Madeleine Grawitz et Alain Lancelot la pratiquaient déjà en suivant les mêmes électeurs dans quelques bureaux de vote aux moyens des listes d'émargement.

En effet, Lancelot dans son étude sur l'abstentionnisme disait qu'entre une période comprise entre 1958 et 1961, Madeleine Grawitz établissait le taux d'abstentionnisme constant à 6,96% du corps électoral.[278] Procédant lui-même à une étude sur la mobilité électorale sur le long terme, il établissait ce taux à 10%.[279] Sur la base des études récentes d'après Pierre Martin, ce taux oscille entre 7% et 8% des inscrits. Aussi ajoute-t-il : « Cette catégorie est de faible variation en volume et de renouvellement moyen ».[280] Ces abstentionnistes systématiques ont-il le profil d'électeurs rationnels ? Les études sociologiques du phénomène relèvent en effet que les abstentionnistes constants sont des citoyens que leur défaut d'intégration écarte plus ou moins de cet acte élémentaire de la participation politique qu'est le vote. Cet abstentionnisme

[278] LANCELOT, L'abstentionnisme électoral en France, op. cité. P. 232.
[279] LANCELOT, op. cité. P. 246.
[280] Pierre MARTIN, op. cité. p. 190.

résulte de l'indifférence d'électeurs à faible insertion sociale qui touche prioritairement des jeunes mais aussi des vieux du 3ème âge. Si l'abstentionnisme des personnes très âgées qui sont au crépuscule de leur vie peut échapper a priori à la logique utilitariste, en revanche, celle des jeunes mérite une clarification.

Dans une étude récente Anne Muxel et Jaffré classifiaient les abstentionnistes systématiques dans une certaine mesure dans la catégorie des « hors du jeu ». Leur profil politique et sociologique relevait davantage des jeunes peu ou pas diplômés, sans emploi, incompétent politique et constituant par ailleurs ce que François Heran qualifie de « la toile de fond de l'abstentionnisme ».[281] Ces analyses corroborent la description faite par Lancelot qui disait que les abstentionnistes systématiques constituaient une sorte de « réserve apathique » des catégories les plus défavorisées ancrées par habitude dans l'abstention.[282]

A ce sujet, la critique de Blondiaux éclaire davantage le phénomène ; En effet analyse-t-il, en paraphrasant Downs, si l'électeur rationnel est un chercheur d'information qui continue à investir ses ressources dans la recherche de l'information jusqu'à ce que l'utilité marginale de cette information égalise ces coûts marginaux, alors cet électeur est introuvable.[283] Ces coûts s'avérant très vite élevés et l'utilité de cette information faible, l'électeur sera incité à ne pas la rechercher. Il fait par ailleurs observer que d'après Downs, les coûts de l'information sont variables selon les groupes sociaux et que certains électeurs peuvent disposer l'information politique à moindre coût à la différence des autres. Aussi, conclut-il en ces termes que l'abstention rationnelle découlant du déficit d'information de l'électeur re-décrit par Downs, n'est rien d'autre que l'apathie politique. Ceci étant, l'utilité d'un détour par l'analyse économique du vote pour comprendre le phénomène de la compétence politique devient sujette à caution.[284]

P2 : LA SYNTHESE DES ESSAIS DE RESOLUTION DU PARADOXE DU VOTE

A- L'IMPOSSIBLE RESOLUTION DANS LA THEORIE DES CHOIX RATIONNELS

D'après une analyse de Raymond Boudon, le paradoxe du vote ne peut être résolu dans le cadre de la théorie du choix rationnel.[285] En dépit d'une littérature considérable à ce sujet,

[281] François HERAN, Comment mesurer l'abstention, le nouveau désordre électoral, dir. Bruno CAUTRES, NONNA MAYER, 2004. P. FNSP. p. 362.
[282] LANCELOT, op. Cité, p. 237.
[283] DOWNS, p. 215.
[284] BLONDIAUX, op. Cité. p. 795.
[285] Raymond BOUDON, Le paradoxe du vote et la théorie de la rationalité, revue française de sociologie, vol 38, n°2 avril – juin, 1997. P. 217 – 227.

aucune approche n'a pu le résoudre de manière irréfutable. A travers le développement suivant, nous présenterons quelques essais significatifs issus des analyses de l'auteur précité.

1- LES ESSAIS DE L'APPROCHE PASCALIENNE

D'après une lecture de Boudon, Ferejohn et Fiorina ont proposé une solution qui évoque le pari de Pascal se fondant sur l'hypothèse improbable de l'existence de Dieu et le pari souhaitable qu'il existât car mes regrets seraient immenses s'il existait et si j'avais fait le mauvais choix de l'athéisme.[286] Transposant ce raisonnement au champ politique de logique utilitariste, pour ces auteurs, pour résoudre le paradoxe du vote et expliquer pourquoi les gens votent en dépit de l'inefficience de leur vote individuel sur l'issue de l'élection, les électeurs postulent que même si leur vote a fort peu de chance d'être décisif singulièrement, ils auraient des regrets si grands s'il s'avérait l'être. En conséquence, à titre individuel, se disent-ils, je vote par précaution étant donné que les coûts du vote sont faibles. Ainsi, le vote devrait être analysé dit Boudon, comme une assurance peu onéreuse contractée par l'individu pour couvrir des risques improbables mais aux enjeux considérables. Par exemple, les incendies étant rares, le coût pour l'individu de souscrire à une assurance incendie est faible mais ses conséquences sont considérables quand il survient.

On a bien ici, précise l'auteur, une structure du pari de Pascal présentant le coût faible de l'assurance et des regrets immenses si l'assurance n'avait pas été contractée et si l'accident survenait. La fragilité de l'explication proposée par Ferejohn et Fiorina dans le cas du vote, réside dans le fait que le risque d'être exposé à des regrets est inexistant puisque la probabilité pour qu'une seule voix soit décisive est pratiquement nulle. Or un nombre considérable d'électeurs votent en le sachant. En conséquence, on ne peut expliquer ni le vote, ni la croyance en Dieu par des regrets éventuels que risquent d'entraîner l'abstention ou l'incrédulité.

Levy – Garboua se situe dans la même logique pascalienne, il part de l'hypothèse que le sujet pondère son choix dominant qui est l'abstention rationnelle par une prise en compte du coût faible du vote en écartant les autres choix possibles.[287]

D'après Boudon, le ressort logique sous-jacent de ces modèles se fondent sur la proposition mathématique repéré par Pascal à savoir que epsilon que multiplie l'infinie à une

[286] FEREJOHN et FIORINA, The paradox of not voting: a decision theoretic analysis, the American, political science review. vol. 68. N°2, P. 500 – 536.

[287] Lévy GARBOUA et BLONDEL (1996), la décision comme argumentation in R. BOUDON, BOUVIER, CHAZEL, dir cognition et sciences sociales, Paris, PUF, P. 55-68.

valeur infinie aussi petit soit-il n'est jamais nul [Є x ∞ (Є.0)]. Autrement dit, il suffit que la probabilité de l'existence de Dieu ou la probabilité pour que mon vote ait un effet sur le résultat ne soit pas strictement nulle pour que le pari de Pascal ait un sens. En définitive, la probabilité pour que mon vote ait une influence, bien que infime n'est jamais strictement nulle ; c'est cette équation qui fonderait la participation électorale majoritaire.

2- DES ESSAIS D'APPROCHE STRATEGIQUE DE LA THEORIE DES JEUX

Des essais de résolution issus de la théorie des jeux, se fondent sur un raisonnement stratégique où l'électeur dispose d'une information sur les préférences des autres acteurs, qu'il intègre dans sa décision en sachant que ses concitoyens font de même. [288]

Palfrey et Rosenthal[289] ont élaboré un modèle où les électeurs sont dotés d'une information complète sur les préférences des autres et sur leurs coûts de participation, qui génère plusieurs équilibres correspondant à des taux de participation élevés.

Ledyard J.O.[290] a ensuite introduit des formes d'incertitude dans d'autres modèles parvenant à des résultats voisins ; Morrow J.D[291] en restitue la logique dit Balme dans son étude de l'électeur rationnel.

Si tout le monde participe, relève-t-il, le vote de l'électeur n'a aucune incidence sur l'issue du scrutin ; dans cette hypothèse, l'électeur est incité à s'abstenir. Mais si personne ne vote pour cette même raison, alors l'électeur dispose de la faculté de déterminer la décision à lui seul et son vote serait rationnel. Aucune de ces situations ne forme un équilibre ; mais en revanche, il existe un équilibre intermédiaire lorsque l'anticipation des électeurs sur la participation des autres et l'effet marginal de leur vote coïncident. Ceux pour lesquels le vote est le moins coûteux votent ; ceux pour lesquels il est plutôt coûteux s'abstiennent ; l'électeur marginal, c'est-à-dire, celui qui détermine l'équilibre, est celui pour lequel le coût du vote est égal au bénéfice tiré de l'effet marginal de son vote sur l'issue du scrutin.

Le modèle proposé prédit ainsi une participation significative sur la base d'un comportement rationnel.

---

[288] BALME, op. cité. P. 346-347.
[289] Voter participation and strategic uncertainty, American political science review, 1985, 79, P. 62-78.
[290] The pure theory of large two candidate election, public, choice, 1984, 44, P. 7-41.
[291] Game theory for political scientists, Princeton university press 1994. P. 212-216.

Cette solution au paradoxe du vote attribue à l'électeur un raisonnement d'une grande sophistication dans un contexte où le vote est saisi dans une approche d'interaction politique. A ce titre elle peut démontrer la rationalité de la participation fondée sur le seul intérêt dans une stricte logique analytique. Pour trouver une pertinence empirique, elle doit être conjuguée aux effets de la rationalité axiologique.[292]

B- LA SOLUTION DE LA RATIONALITE AXIOLOGIQUE

D'après Raymond Boudon, une solution acceptable au paradoxe du vote peut être obtenue en revisitant ou en reformulant la conception utilitariste de la rationalité par le biais de la notion wébérienne de la rationalité axiologique. Par sa distinction entre rationalité instrumentale et rationalité axiologique Weber indique que la rationalité ne se confond pas avec sa forme utilitariste. Ce concept pose que l'on ne saurait toujours ramener un choix ou une décision à des considérations instrumentales ou utilitaristes. La rationalité axiologique indique que dans certains cas, l'action est guidée par des principes ou des valeurs et non par les conséquences qu'elle risque d'entraîner.

Selon ce modèle, l'acteur doit être considérer comme ayant des raisons fortes de faire ce qu'il fait et de croire à ce qu'il croit. Pour Weber, l'acteur est déclaré rationnel dès lors que ses actions, croyances et attitudes sont perçue par lui de façon plus ou moins consciente comme ayant un sens parce que fondé sur des raisons fortes.[293] Cette approche l'a amené à concevoir une typologie des actions sociales que peuvent poser un individu impliquant à chacune un type de rationalité.

- L'action sociale peut être rationnelle en finalité par des expectations du comportement des objets du monde extérieur ou de celui d'autres hommes. En exploitant ces expectations comme condition ou comme moyen, on peut parvenir rationnellement aux fins propres, mûrement réfléchies qu'on veut atteindre ;

- L'action sociale peut être affective et particulièrement émotionnelle ;

- L'action sociale peut être traditionnelle par coutume invétérée ;

[292] BALME, p. 347.
[293] Raymond BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité. P. 22-23.

- L'action sociale peut être rationnelle en valeur ou axiologique[294] par la croyance en la valeur intrinsèque d'un comportement qui vaut pour lui-même et indépendamment de son résultat.[295]

De cet éclairage, il suffit de reconstituer les motivations de l'acteur pour comprendre le sens de son action. Ainsi, le modèle de la rationalité axiologique suppose une conception cognitive de la socialisation qui permet d'avoir des informations essentielles sur l'individu pour comprendre le sens de son action. Ainsi, lorsqu'on considère qu'une chose est bonne comme par exemple les élections, on a le sentiment que l'on ne peut agir sans avoir des raisons d'agir qui iront en contradiction avec ce principe. Si on part de l'hypothèse que les gens votent parce qu'ils doivent voter par principe, si les électeurs estiment qu'ils doivent voter parce qu'ils ont des raisons fortes de le croire, ces raisons n'étant pas de nature utilitariste, de ce fait, le vote cesse d'être paradoxal parce qu'il s'explique par des raisons compréhensibles se démarquant des raisons instrumentales.

Dans le cadre de la rationalité axiologique, dit Boudon, l'électeur peut raisonner suivant ce schéma : le sujet à des raisons de croire que la démocratie est un bon système politique. Les élections ont pour but de sélectionner les gouvernants et de faire que ceux-ci tiennent compte de la volonté des citoyens. Si ce résultat n'est pas assuré, il est improbable que les régimes démocratiques sélectionnent les élites politiques autrement. In fine, les élections sont une bonne chose or si personne ne votait, cette bonne chose cesserait d'être. Au regard de cette faillite potentielle, il faut que chacun vote par principe du moins, car mon abstention n'aurait aucun effet tangible et serait sans conséquence. Aussi, ajoute-t-il : « en appliquant le principe il faut voter sauf si j'ai des raisons fortes de m'abstenir, je fais ce qui est en mon pouvoir pour que la consultation se déroule normalement ». [296]

---

[294]

[295] WEBER, Economie et société, paris, Plon 1996, P. 55 et suivant cité par NEYRAT et ELLERAY, Rationalité de l'électeur et rationalisation du vote in les modèles explicatifs du vote, op. cité p. 223.

[296] R. BOUDON, Le paradoxe du vote et la théorie de la rationalité, op. cité, P. 222-224.

CONCLUSION CHAPITRE V

La théorie économique de la démocratie établissant la rationalité de l'abstention ne peut être appropriée dans son entièreté dans notre essai d'expliquer par une approche rationnelle l'abstentionnisme électoral. Cette appropriation sélective est justifiée par quatre pôles de réserves que nous opposons au modèle tout en proposant une démarche corrective.

En effet, le fondement méthodologique de la théorie de Downs repose sur le principe de la théorie du choix rationnel qui postule un homo-politicus à l'image d'un homo-oeconomicus isolé et sans conditionnement. Mais dans la scène électorale, l'individu sans contexte et sans influence qu'envisage cette théorie néo-classique n'existe pas empiriquement. A l'observation, l'électeur est toujours socialement et culturellement situé et c'est dans cet environnement qu'il fait usage de son libre arbitre. A cet égard, l'approche conceptuelle « d'un individu situé » auquel souscrit Raymond Boudon offre une possibilité de souplesse susceptible de conjuguer deux faisceaux des déterminants du comportement électoral, notamment la socialisation et la rationalité.

La modélisation de l'intérêt utilitariste qualifié de « axiomatique de l'intérêt économique » maximaliste explique difficilement la participation électorale. Car cette lecture décline une vision cynique de l'électeur qui apparaît comme un calculateur forcené et égoïste essentiellement matérialiste. Selon nos observations, nous pensons que l'intérêt qui détermine l'électeur est par essence un intérêt collectif pouvant se décliner dans l'ordre hiérarchique en intérêt national suivi des intérêts catégoriels desquels peuvent être déduit l'intérêt personnel. C'est à travers cette grille de recherche de l'intérêt que l'électeur adopte en toute autonomie l'arbitrage de sa décision susceptible d'osciller entre la participation et l'abstention.

La rationalité utilitariste qui caractérise la théorie de Downs est non seulement restrictive parce qu'elle fait de l'intérêt matériel la finalité de la rationalité et le confond de ce fait à la rationalité. Cette rationalité est absolue parce qu'elle invoque un choix optimal qui maximisera les bénéfices tout en minimisant les risques. En cela, la théorie probabiliste conçue en science politique soutient que l'électeur ne vote pas avec certitude pour le candidat ou le programme le plus proche de lui dans l'espace des préférences compte tenu de l'imperfection de l'information. Il a surtout une probabilité qui n'est jamais ni 0 ni 1 de voter pour lui. Nous pensons qu'on peut reformuler une conception plus souple de la rationalité qui ne définit plus

les préférences des électeurs comme exclusivement dérivées d'un intérêt matériel et égoïste. En effet la rationalité évaluative qui ne s'exprime que dans un contexte cognitif, semble épouser la démarche empirique de l'électeur dans le champ politique. Cette approche permet de prendre en compte la socialisation de l'électeur et de relever la rationalité qui détermine la participation électorale.

La formalisation du paradoxe du vote par l'inclusion de la variable (P) détermine un calcul au sens algébrique du terme de l'évaluation de l'influence individuelle et singulière du vote d'un électeur sur l'issue du scrutin. Cette formalisation est une analyse irrationnelle au regard de la grandeur numérique du corps électoral. Dans une pure hypothèse d'école portant sur un essai de la validation du concept, la théorie en définitive ne peut expliquer que l'abstentionnisme systématique (10%) et ne rendrait pas compte la pratique de l'abstentionnisme intermittent majoritaire (50%) que la théorie aurait pu expliquer sous réserve de la correction de deux variables d'une part la vision conséquentialiste, et d'autre part, la suppression de la variable (P).

Quoiqu'il en soit, les analyses du modèle de Downs ont offert quelques apports indéniables notamment en recentrant la part de la rationalité dans la détermination du comportement électoral et surtout en relevant que l'intérêt est une variable autant déterminante que les identifications partisanes. En effet, les réévaluations du calcul dans la décision d'un électeur autonome vis-à-vis de l'offre politique et libéré du carcan de ses appartenances sociales et culturelles conduisent moins à récuser qu'à reformuler cette analyse utilitariste.

En définitive, la théorie économique de la démocratie a permis la décomposition des segments importants du comportement électoral sur lesquels peuvent porter une approche rationnelle des aptitudes électorales notamment la détermination du vote d'enjeux et le rapport de confiance aux hommes politiques. Toutefois, l'accent mis sur le vote prospectif doit être atténué par une démarche rétrospective car les électeurs sont davantage inscrits dans une logique rétributive. Au regard de ces réserves, il serait opportun de proposer un concept correctif mais s'inscrivant dans une démarche individuelle qui serait plus conforme aux attitudes électorales telles que perçues empiriquement.

CHAPITRE VI : PROPOSITION DU CONCEPT DU DEFICIT D'INTERET DANS L'ESPACE DE LA RATIONALITE EVALUATIVE

INTRODUCTION :
L'HYPOTHESE DE LA DETERMINATION DE L'INTERET

Pour expliquer l'abstentionnisme électoral en France, on peut appréhender le phénomène comme étant la résultante de l'agrégation microsociologique des actes de retrait de la participation individuelle des électeurs motivés par un système de raisons. Sur la base des observations et analyses du comportement électoral, nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'abstention électorale est un acte individuel rationnel résultant de la perception d'un déficit d'intérêt socio-tropique c'est-à-dire un intérêt collectif mesuré à l'aune de la performance réelle ou virtuelle de l'action politique. Cet intérêt selon les cas est pluri-forme et dépasse les confins de l'utilitarisme maximaliste pour atteindre la dimension des enjeux politiques dit consensuels sur lesquels tous les électeurs s'accordent sur l'objectif de leur résolution. La recherche de cet intérêt collectif est susceptible de s'accommoder avec les intérêts catégoriels et les intérêts personnels induisant une possible corrélation entre l'abstention et certaines couches sociales. Il ne faut point occulter la réalité de la recherche de l'intérêt circonstancié et la détermination de celui-ci dans les choix électoraux. Il serait illusoire de penser que ce déterminant est une opinion fragile et commune sur la démocratie susceptible d'être ravalée au rang d'une prénotion. Dans plusieurs champs de l'action humaine en effet, on se rend compte de l'influence de cette variable perceptible notamment dans la société internationale où il est communément admis que l'action diplomatique est régie par la recherche permanente de l'intérêt de l'Etat. Dans l'ordre interne en l'occurrence en matière judiciaire, il est établi que l'action d'un justiciable n'est recevable que s'il y a un intérêt ; d'où le principe juridique : « Pas d'intérêt, pas d'action ». Au regard de la prise en considération de cette variable naturelle dans plusieurs domaines des actions humaines, pourquoi pensera-t-on que sur la scène électorale la recherche de l'intérêt soit incommodant ou ait disparu comme par enchantement et réduisant exclusivement l'acte du vote aux seuls effets de l'identification partisane, elle-même prédéterminée par la socialisation politique initiale ? Nous postulons qu'il y aurait une bonne franche d'électeurs qui recherche une utilité dans l'acte électorale suscitant ainsi une

interrogation sur la fonction sociale du vote. A cet égard de manière sibylline, et avec justesse Georges Lavau disait ceci : « N'ayons pas la naïveté de croire que dans la sphère politique, les intérêts soient moins décisifs que les passions ».[297] En effet, les électeurs français par rapport à ce déterminant sont d'une nette lucidité dans la mesure où ils conçoivent de plus en plus le champ politique dans une perspective essentiellement contractualiste ; sans doute a-t-il toujours été ainsi. Il s'en suit une profonde modification des rapports entre les élites politiques et les électeurs transformant le lien partisan en lien contractuel fut-il symbolique. Celui-ci est aussi un contrat préférentiel au regard de la relative stabilité de la proximité partisane des électeurs matérialisée par leur positionnement dans la dimension gauche / droite qui structure la vie politique française. A contrario, cette relative stabilité des proximités partisanes réduit la propension à la volatilité électorale. Cette évolution vers la contractualisation des rapports politiques génère le notable changement du statut psychologique du vote induisant la tendance observable de la primauté du caractère du droit sur celui du devoir du vote. De nombreux abstentionnistes qui sont aussi des votants par le biais de la pratique majoritaire du vote intermittent pensent en effet que le vote est davantage un droit. Cette primauté nouvelle de caractère amène les électeurs à concevoir le champ politique non seulement dans une perspective contractualiste mais davantage dans une logique de réciprocité qui les dispose à attendre de l'action politique un dividende perçu comme une utilité. Celle-ci devrait être susceptible de les préserver contre toutes les formes d'insécurité en l'occurrence, l'insécurité civile et davantage l'insécurité économique parce qu'elle est porteuse des implications sociales fortes autrement discriminantes. Cette conception nouvelle de la politique semble par ailleurs conforme aux thèses classiques de l'origine contractuelle du pouvoir politique dans la société politique telles que décrites dans leur différence d'approches par d'imminents auteurs au nombre desquels nous pouvons citer Thomas Hobbes, John Locke ou encore Jean Jacques Rousseau. En effet, hormis les référendums, les élections nationales notamment concourent formellement à la dévolution du pouvoir politique dont la mission essentielle consiste à réguler le fonctionnement de la société politique. Dans ce cadrage, il est juste et sans doute naturel que les citoyens attendent de la mise en application des politiques publiques un effet conçu comme un intérêt, un dividende découlant de l'action politique.

Au regard de ces considérations contemporaines, les citoyens ne veulent plus réduire leur acte électoral exclusivement à la seule fonction de la sélection des élites politiques ; ils se

[297] Georges LAVAU : L'électeur devient-il individualiste ? Op. cité, P. 322.

situent de nos jours, dans une dynamique de partenariat politique conférant ainsi une autre signification à l'acte du vote. Ainsi, tout vote exprimé en faveur d'un candidat apparaît comme un contrat électoral implicite passé avec l'élu sans que pour autant le mandat représentatif ne dérive en mandat impératif. Ce contrat électoral dont les termes sont les programmes politiques des candidats, autorise l'électeur à évaluer l'efficience de leur application pour y déduire la densité de l'intérêt engrangé par la communauté citoyenne au terme du mandat. Des évaluations partielles sont rendues possibles à travers les élections intermédiaires qui bien qu'étant assez souvent locales connaissent une nationalisation qui donne l'opportunité aux électeurs d'apprécier l'action gouvernementale en cours. Les élections apparaissent ainsi comme étant l'état des évaluations des politiques publiques qui présentent deux configurations : quand le bilan de l'action gouvernementale est positif, les électeurs du parti au pouvoir se mobilisent davantage pour renouveler par leur vote leur confiance politique et contractuelle contrairement aux électeurs de l'opposition qui ont tendance à s'abstenir. L'abstention des électeurs de la minorité politique peut se justifier par la perception de l'inaptitude virtuelle de l'opposition à proposer un programme politique alternatif potentiellement plus efficient. Par contre, quand le bilan de l'action gouvernementale est négatif et préfigurant un déficit d'intérêt socio-tropique, les électeurs du parti au pouvoir résilient le contrat électoral qui les lient aux élus par leur abstention et non par la volatilité qui désigne un vote transfuge en faveur de l'opposition. Dans cette circonstance, les électeurs de l'opposition ont tendance à se mobiliser davantage à conditions que l'offre programmatique soit pertinente et différente de celle du parti au pouvoir. Dans cette dialectique, des trajectoires de l'abstention, le différentiel partisan de son volume fait et défait les majorités politiques érigeant ainsi cet acte électoral comme étant le centre de la gravité politique.

Au regard de ce qui précède, il est indubitable que l'abstention est un acte rationnel, une attitude électorale déterminée par l'inefficience de l'action politique. A ce titre, elle n'est aucunement un comportement politique prédéterminé par les appartenances sociales et culturelles. En effet plusieurs éléments empiriques saisis dans la scène électorale confortent l'hypothèse de la rationalité de l'abstention déterminée par un déficit d'intérêt qui se démarque de l'utilitarisme maximaliste du modèle de Downs en ce sens que l'intérêt recherché est davantage consensuel voire national. La formulation de cette hypothèse est renforcée par les effets de l'individualisation politique qui favorise somme toute l'autonomie de l'individu dans la prise de la décision électorale. Cet affranchissement de l'électeur par rapport aux pesanteurs partisanes et structurelles, par rapport à la surdité à répondre à l'appel républicain du sens

civique, conjugués à la perception de la contractualisation de la vie politique, amènent l'électeur à rationaliser ses choix électoraux pour en déduire le retour de l'action politique. Ainsi se structure notre hypothèse issue des observations et analyses de la scène électorale française (**SECTION I**). Aux fins de valider celle-ci, nous avons procédé par la démarche individualiste qui permet d'atteindre le substrat générateur du phénomène, c'est-à-dire les abstentionnistes saisis comme un acteur individuel. A cette fin, nous avons utilisé le Modèle Rationnel Général de Boudon inspiré de la sociologie compréhensive parce que ses principes semblent conformes aux attitudes électorales notamment dans l'acception de la rationalité extensive des acteurs individuels. Par ailleurs, dans le dispositif des postulats constitutifs de sa méthode, le postulat de la compréhension permet de cerner le sens de l'abstention par la reconstruction de la motivation des acteurs concernés par le phénomène. Les sondages d'opinion et les enquêtes qualitatives se révèlent en adéquation avec cette méthode ; ceci étant, nous avons utilisé les données disponibles allant de la période Gaullienne jusqu'à la première année de l'exercice du pouvoir politique par Sarkozy. Il nous est apparu que l'abstentionnisme, bien qu'étant un phénomène macrosociologique, résulte de la perception individuelle mais aussi subjective du déficit d'intérêt socio-tropique évalué à l'aune de la performance de l'action gouvernementale sur les grands enjeux politiques. Ces enjeux sont tout simplement les questions portant sur la vie quotidienne des électeurs dans la société politique (**SECTION II**).

SECTION I : LES ELEMENTS EMPIRIQUES DE LA PERTINENCE D'UNE APPROCHE RATIONNELLE

Des éléments empiriques justifient la pertinence d'une approche rationnelle dans l'explication du phénomène de l'abstentionnisme électoral en France d'autant plus que les indices de l'affranchissement de l'électeur sont pluriels attestant son autonomie par rapport au déterminisme de la structure sociale et partisane. Il en découle que l'abstention de l'électeur est un acte conscient qui résulte de l'évaluation subjective de la performance de l'action gouvernementale présentant un bilan négatif et préfigurant à ce titre un déficit d'intérêt pour la communauté citoyenne. Il apparaît ainsi que l'électeur ne se décide pas dans un vide institutionnel en rapport avec son environnement social qui intègre la conjoncture politique et apparaît comme le cadre référentiel de la délibération portant sur les options possibles de ces attitudes électorales susceptibles d'osciller entre le vote et l'abstention. Ce processus décisionnel atteste au demeurant l'affranchissement des électeurs par rapport aux pesanteurs partisanes mais davantage le refus de répondre servilement à l'appel républicain du sens

civique. Deux faits saillants aux ramifications importantes qui traverse l'entièreté du champ politique confortent la pertinence d'une approche rationnelle susceptible de concourir à l'explication du phénomène dans sa réalité contemporaine.

En effet, les observations récentes du phénomène de l'abstentionnisme électoral présentent une réelle mutation de ce comportement politique en attitude électorale étant donné qu'il est essentiellement circonstancié et déterminé par la perception évaluative de l'action politique jugée inefficiente (P1). En effet, des données empiriques relèvent la transformation majoritaire du profil des abstentionnistes dont les variables conçues notamment par les écoles de Columbia et de Michigan ne permettent plus de les différencier des votants au regard des critères de la lecture sociologique. Il apparaît ainsi que, ce que nous conviendrons à désigner, le «nouvel abstentionniste » présente une réelle intégration à la société globale conférée par leur position sociale située à l'échelle moyenne ou élevée d'une part et d'autre part, ils sont dotés d'une certaine compétence politique susceptible de se traduire par la reconnaissance d'une proximité partisane affirmée ou encore, par leur aptitude à classer sur l'axe gauche / droite les acteurs politiques. Aussi, ont-ils un niveau culturel élevé favorisé par l'acquisition des diplômes au moins supérieur au Baccalauréat qui incidemment, les soustrait des catégories sociales défavorisées et dominées au faible capital culturel qui ont constitué dans les études sociologiques traditionnelles, le réceptacle de la population abstentionniste. D'après une étude de Jaffré et Muxel,[298] ce nouvel abstentionniste qualifié par ces auteurs « d'abstentionnistes dans le jeu politique » constitue les deux tiers de l'ensemble des abstentionnistes et sont caractérisés par leur sensibilité à la conjoncture politique. Par ailleurs, cette catégorie est différente du tiers restant dit « hors du jeu » politique qui se confond aux abstentionnistes systématiques décrient par les études sociologiques (A). Ces nouveaux abstentionnistes ont une pratique de plus en plus intermittente du vote ; mais il serait juste de reconnaître que l'intermittence est une pratique constante et récurrente telle que nous renseigne l'histoire électorale française. Quoiqu'il en soit, la pratique électorale intermittente couplée aux données de la transformation du profil des abstentionnistes confèrent à cette attitude un relief particulier. Celle-ci présage une dimension rationnelle du vote alternatif qui à l'analyse correspond à l'expression de la modulation de l'intérêt de l'acteur individuel par rapport aux attendus de l'action politique (B). Il s'en suit de ce faisceau d'indices, une relative insuffisance de la portée explicative des paradigmes traditionnels en l'occurrence le défaut d'intégration à la société

[298] (J) JAFFRE et (A) MUXEL ; S'abstenir, hors-du-jeu ou dans le jeu politique ? Dans Pierre BRECHON, Annie Laurent, et Pascal PERRINEAU (Dir), Les cultures politiques des Français, Paris, Presses de Sciences Pô, 2000, P. 19 – 52.

globale et la compétence politique inégalitaire des classes sociales. En effet, il apparaît que dans le court terme et à l'échelle d'une élection où un électeur vote au premier tour et s'abstient au second vice-versa ; ces concepts ne peuvent expliquer cette intermittence de la participation qui reste pourtant l'attitude majoritaire du corps électoral (C).

Dans une perspective historique, la mutation du profil des abstentionnistes s'inscrit dans le sillage des évolutions instables du comportement politique dont la mobilité et l'individualisation politique en sont les paramètres tangibles (P2). En effet, sous certains champs d'études qui ont aiguillonné notre démarche, en l'occurrence les Etats-Unis, la volatilité électorale variante de la mobilité observée au cours des années 1960 avait amené les politistes de l'école de The changing American voter[299] à émettre le postulat de l'électeur rationnel d'autant plus que la stabilité électorale était la règle rendue possible par la fixation de l'identification partisane relevée par les chercheurs de Michigan. Dans une étude pionnière parue en 1966 à titre posthume, V. O Key disait au sujet des électeurs qui changeaient par leur vote de parti politique d'une élection à l'autre : « les électeurs ne sont pas imbéciles ».[300] Aussi fallait-il lire dans la volatilité électorale, l'expression d'un vote rétrospectif déterminé par l'évaluation négative de la performance du parti au pouvoir. Ce faisant, cette pratique volatile remettait en cause le paradigme de Michigan et ouvrait les perspectives de la réévaluation de la variable de l'enjeu dans la détermination des choix électoraux. En France, il y eût aussi une mobilité sans précédent observée en 1988 par Lancelot et Habert qui dans une étude conjointe avaient conclu à l'émergence d'un nouvel électeur ayant une propension à se déplacer dans l'espace politique.[301] L'émergence de cette catégorie essentiellement mobile découlait du contexte des alternances rapides et répétées de 1981 – 1986 et Juin 1988 que ne pouvaient expliquer singulièrement les variables sociologiques. A l'analyse, il apparaissait que ces changements brusques étaient le fait d'un groupe spécifique d'électeurs certes encore minoritaire (10%), placé au centre de la gravité politique de l'axe gauche / droite qui par leur mobilité inter-bloc faisaient et défaisaient les majorités. Ces « nouveaux électeurs » mobiles étaient différenciés du marais de par leur profil parce qu'ils étaient majoritairement jeune, de sexe masculin, et avaient un niveau d'études supérieur au Baccalauréat. Très justement ces auteurs disaient que le nouvel électeur loin d'être seulement un groupe spécifique était

[299] NIE NORMAN, VERBA SYDNEY, PETROCIK JOHN : The changing American voter, Cambridge, Harvard university press, 1976.
[300] V. O. KEY, The responsible electorate, Cambridge, Harvard university press, 1966, P.7.
[301] LANCELOT (A) et (P) HABERT : L'émergence d'un nouvel électeur ? Dans P. HABERT, Colette YSMAL ; Les élections législatives 1988 : résultats, analyses et commentaires, Pars, ce Figaro, études politiques, Juin 1988, P. 16-23.

davantage une nouvelle attitude politique préfiguratrice de l'autonomie de l'électeur libéré du carcan partisan (A). Cette autonomie se manifeste dans la prise de la décision électorale notamment dans sa décomposition entre le vote et l'abstention qui semble être l'attribut essentiel de ce que nous convenons à désigner à l'ère contemporaine par le concept de l'individualisation politique. Dans le champ électoral précisément elle se définit comme étant l'expression de la rationalisation des choix électoraux fondée sur l'évaluation de l'action politique pour en extraire un intérêt qui est davantage socio-tropique et au caractère consensuel. Elle peut être aussi définit comme une anticipation et l'expression des intentionnalités de l'électeur libéré du déterminisme de la structure qui l'amène à choisir entre le vote et l'abstention en toute connaissance de cause. En amont, l'individualisation dans le processus décisionnel produit des effets qui se matérialisent par un faisceau d'indices susceptibles d'être synthétisés en trois axes majeurs.

La modification des rapports de l'électeur à la politique est le premier axe de cette trilogie qui relève au demeurant que les citoyens ont de plus en plus une attitude critique à l'égard du personnel politique envers qui ils font l'économie de leur confiance. Il en résulte un relâchement des fidélités partisanes qui contrairement aux systèmes bi-partisans anglo-saxons s'opèrent dans l'abstention et non dans la volatilité électorale. En effet, en France, les données empiriques attestent que les infidélités partisanes sont davantage commises dans l'abstention au regard de la faiblesse de la mobilité inter-bloc (9%) et à contrario attesté par le taux élevé de l'intermittence (+50%). Ceci justifie le fait que malgré les contre performances de l'action gouvernementale, les électeurs demeurent dans leur appartenance politique matérialisée par leur situation dans l'axe gauche / droite. A travers cette situation, il faut aussi voir une attitude de la rationalité de l'acteur qui devrait être entré dans son environnement afin d'opérer des évaluations politiques en rapport avec les exigences de son milieu d'appartenance. Ceci étant, dans le contexte français, c'est le différentiel partisan de l'abstention qui fait et défait les majorités et non la mobilité inter-bloc massive. Il s'en suit que les électeurs réfléchissent de plus en plus leur choix de l'abstention pour lui en donner un sens. En conséquence, ils se livrent à un indéniable arbitrage entre le vote et l'abstention matérialisée par la décision de plus en plus tardive du choix électoral. Cette lenteur à opérer la décision électorale résulte également d'une attitude de refus à ne plus se fondre dans le moule de la discipline du vote identitaire mais plutôt d'exprimer un vote ou une abstention à l'aune de l'évaluation de la performance de l'action gouvernementale. Cette attitude est davantage rendue possible par la croissance du sentiment de la compétence politique de plus en plus répandu parmi les électeurs. Cet élément

les dispose à établir une conviction subjective mais aussi intime sur la densité du bilan des élites politiques en exercice prioritairement. Subsidiairement, l'abstention des électeurs de l'opposition découle de l'évaluation négative des programmes politiques des partis de la minorité à proposer une alternative potentiellement efficiente sur les grands enjeux politiques. C'est la somme négative de ces évaluations qui détermine le taux global de l'abstention pour une élection donnée. Il découle enfin de cette mutation des attitudes politiques un effet essentiel de l'individualisation politique portant sur le changement du statut psychologique du vote marquant la tendance à la primauté du caractère du droit sur celui du devoir électoral. Les électeurs considèrent en effet aujourd'hui le vote comme davantage un droit subjectif qui les habilite à passer des contrats électoraux avec les élites politiques dirigeantes dont les termes sont les programmes politiques à mettre en exécution pendant l'exercice du mandat. L'inefficience de leurs applications préfigurant un déficit d'intérêt socio-tropique entraîne la résiliation du contrat électoral qui se fait par l'abstention. Il apparaît somme toute que nous sommes à l'ère du contractualisme électoral nouveau où le lien partisan s'est mué en lien contractuel (B).

P1 : LA MUTATION DE L'ATTITUDE DANS LE CHAMP POLITIQUE CONTEMPORAIN

A- LA TRANSFORMATION DU PROFIL DES ABSTENTIONNISTES

La transformation du profil des abstentionnistes au cours de ces deux dernières décennies a engendré la quasi-dilution structurelle de la population abstentionniste. Ainsi, le profil des nouveaux abstentionnistes se confond à celui des votants au regard de la lecture sociologique. Ce changement nous autorise à postuler le fondement rationnel de l'acte de retrait à la participation électorale dans la mesure où les électeurs concernés par le phénomène obéissent majoritairement aux canons sociaux des votants. Ceci étant, à la question de savoir qui sont les abstentionnistes, il peut paraître contradictoire de dire que les abstentionnistes sont aussi des votants, pourtant cette contradiction épouse une réalité constante.

De manière générale, l'électeur semble avoir échappé à sa condition de sujet pour accéder à la qualité d'acteur doué d'une volonté propre constituant le fondement du nouvel ordre politique. Dans ce sillage une bonne part des abstentionnistes contribuant à la hausse de l'abstention enregistré depuis 20 ans présente un profil paradoxal au regard des logiques sociales de l'abstention. D'une part, parce qu'ils n'appartiennent plus seulement aux catégories

sociales ou culturelles défavorisées des abstentionnistes que révèlent le concept du défaut d'intégration et du Cens caché. En effet, les enquêtes réalisées au lendemain des élections du printemps 2002 mettent en lumière la modification du profil des abstentionnistes. Ceci étant, la structure du groupe des abstentionnistes tend à se modifier parce que le phénomène touche aujourd'hui tous les groupes sociaux et les écarts entre les groupes sociaux tendent à se lisser. D'autre part, il y a un paradoxe au regard de certaines analyses relevant de la part importante des intermittents chez lesquels l'abstention s'accompagne d'un degré relativement élevé de politisation c'est-à-dire non seulement d'un degré assez élevé d'intérêt déclaré pour la politique mais aussi d'une proximité partisane déclarée lors des enquêtes d'opinion.[302]

(J) Jaffré et (A) Muxel, dans une étude, ont mis en évidence un abstentionnisme « hors du jeu » qui est associé à un retranchement total ou partiel de la vie politique ; et un abstentionnisme « dans le jeu » qui correspond à cette part des abstentionnistes qui restent en dehors de l'acte électoral tout en étant fondamentalement dans la vie politique et sociale.[303] D'après une analyse de (A) Muxel, à l'occasion de la présidentielle 2002 ; elle disait en substance que si l'on constate toujours le poids de certains déterminisme sociologique ; pour autant, le profil des abstentionnistes s'est fortement diversifié dans la période récente et échappe pour partie aux critères classiques. L'abstention touche maintenant dit-elle des catégories de la population qu'elle ne concernait pas jusqu'alors notamment les milieux éduqués ou des groupes sociaux ne connaissant pas de difficulté particulière sur le plan de leur intégration sociale. Cet élargissement sociologique de l'abstention a pour corollaire une accentuation de la signification politique de ce comportement. C'est la part de l'abstention dans le jeu émanant des catégories par ailleurs relativement politisés se reconnaissant dans le jeu partisan qui a le plus progressé ces dernières années ; la part de l'abstention de nature sociologique étant restée relativement stable. Entre l'élection présidentielle de 1995 et 2002, précise-t-elle, la part des abstentionnistes dans le jeu s'est accrue de façon significative passant de 12,5% à 18,7% représentant les deux tiers de l'ensemble des abstentionnistes.[304] Ainsi donc, au sein même du comportement abstentionniste, il existe un rapport différencié à la politique et par voie d'incidence, l'on est en présence de deux profils d'abstentionnistes assez contrastés :

[302] LECOMTE, Sociologie politique, op. Cité, P. 421-422.
[303] J. JAFFRE, et, (A) MUXEL, S'abstenir, hors du jeu ou dans ce jeu politique ? dans Pierre BRECHON, Annie LAURENT et Pascal PERRINEAU (dir) les cultures politiques des français, Paris, presses de science pô, 2000, P. 19-52.
[304] (A) MUXEL, La poussée des abstentionnistes, dans Pascal PERRINEAU et Colette YSMAL (dir), Le vote de tous les refus ; les élections présidentielles et législatives de 2002, Paris, presses de sciences PE, 2003, p. 61.

- Celui qui relève d'une logique plus sociologique et structurelle que l'on peut qualifier comme un abstentionnisme d'indifférence hors du jeu politique ;

- Celui qui s'inscrit dans une logique plus conjoncturelle et circonstanciée qui reste circonscrit au contexte d'une élection donnée. C'est cette part dynamique de l'abstention dans le jeu qui constitue les deux tiers des abstentionnistes concernant des individus politisés dont l'abstention revêt une signification politique. A cet égard, Pascal Perrineau disait : « certes, il y a comme le dit (A) Muxel, les abstentionnistes hors du champ politique et contestataires de l'ensemble du système social. Mais surtout les abstentionnistes dans le jeu politique plus intéressé par le jeu politique et se sentant proche d'un parti. Cette catégorie représente la majorité des deux tiers des abstentionnistes du premier tour de la présidentielle de 2002. Ils sont plus jeunes appartenant davantage aux couches supérieures ou intermédiaires ; plus intégrés à la société. Ils récusent soit le jeu des partis, soit les candidats et surtout les politiques menées par la droite comme par la gauche ».[305]

Aussi faisait-il remarquer que cette forme d'abstention nouvelle s'inscrivait dans la mouvance des évolutions du comportement électoral observées par de nombreuses études depuis 1990, sur fond de la crise du système politique, des identifications partisanes et idéologiques. D'une manière générale dit-il, un nombre croissant d'électeurs manifestent leur éloignement par rapport au système politique et la structuration de celui par les grandes forces politiques.

En définitive, les abstentionnistes dans le jeu, c'est-à-dire la majorité des électeurs, semblent relever de cette évolution générale du comportement électoral tant leur profil se démarque de ce que les études traditionnelles de la sociologie électorale présentaient jusqu'alors.

B- LA CONSTANTE PRATIQUE INTERMITTENTE MAJORITAIRE

La participation électorale intermittente ne constitue pas en soit une innovation marquante des attitudes politiques ; mais, conjuguée à la transformation du profil des nouveaux abstentionnistes qui dénotent des éléments de la politisation mais aussi de l'intégration à la société globale; ce comportement électoral prend ainsi un relief particulier ressortissant la

[305] Pascal PERRINEAU, Préface, Le vote de tous les refus, op. cité, P. 18-19.

présomption de la rationalité de l'acte. Il serait sans doute nécessaire dans une perspective historique de voir comment l'intermittence a été traitée dans la sociologie électorale pour en saisir le sens qu'on lui a donné de manière chronologique, par la suite, il importera d'en décrypter son sens contemporain.

Dans la préface de l'ouvrage de Lancelot sur l'abstentionnisme électoral en France[306] ; René Rémond disait en substance que la mobilité de l'abstention au cours d'une même consultation était une découverte de grande importance. En effet, les pointages effectués sur les listes d'émargement, électoral montraient que « les abstentionnistes invétérés sont moins nombreux que les abstentionnistes intermittents ». Aussi disait-il que pareille constatation était de grande conséquence pour toute la science politique qui après une longue période dominée par l'évidence de la stabilité des chiffres globaux ; avait postuler la permanence de ce comportement individuel et spéculer sur leur constance présumée. Or, à l'occasion de l'étude des seconds tours, Lancelot avait révélé une grande mobilité de l'abstention et par cet apport aura contribué à rapprocher l'heure de l'écriture des prochains chapitres du décryptage du phénomène de l'abstentionnisme électoral.[307]

En effet sur la base des études de Madeleine Grawitz, dans le département du Haut-Rhin (Rhône) comprise entre 1958 et 1961 que cite Lancelot, il en ressortait que les abstentionnistes constants étaient de 6,96% , les votants constants de 45,73% et plus de 50% des électeurs étaient des abstentionnistes intermittents.

De ces propres études, sur Issy-les-moulineaux comprises entre 1962 et 1968, l'auteur concluait que sur une longue période moins de la moitié des inscrits participaient régulièrement aux scrutins et moins de 10% s'abstenaient constamment. En conséquence, les intermittents constituaient le plus gros volume de la structure de l'abstentionnisme électoral en France.

Pour expliquer l'intermittence électorale, Lancelot disait : «Si large soit-il, l'intermittence ne remet pas en cause l'interprétation sociologique… elle l'a rend au contraire plus vraisemblable. La prise en considération du temps améliore en effet la relation entre défaut d'intégration et l'abstentionnisme et explique les imperfections de cette relation à un moment donné ».[308]

Subileau et Toinet dans leur étude comprise entre 1967 et 1992 portant sur un échantillon parisien, disaient qu'au terme du pointage des données relevées sur les listes d'émargement : « en dernière analyse l'abstentionnisme constant n'existe pas sinon chez les

[306] Op. cité.
[307] René REMOND, Préface, (A) LANCELOT, L'abstentionnisme électoral en France (1968), op. cité. P. 12.
[308] (A) LANCELOT, l'abstentionnisme électoral en France (1968), op. cité p. 246.

non-inscrits. Il n'existe pas un abstentionniste complet, passif, anomique qui s'oppose au participant constant, actif, intéressé et intégré au système politique. Les trois quarts des français sont des abstentionnistes intermittents et il en résulte que la participation et l'abstention sont des facettes complémentaires de la participation politique ».[309]

En effet, le système majoritaire à deux tours permet à l'électeur d'utiliser la possibilité de l'abstention différenciée en fonction de l'importance politique qu'ils accordent à un scrutin donné. Quoiqu'il en soit sur le court terme, il peut avoir d'abstentionnistes constants mais sur le long terme, il en existe environ 1% concluaient-elles.[310]

Pour expliquer l'intermittence électorale Subileau et Toinet disaient que : « l'abstention appréhendée de façon isolée lors d'un seul scrutin peut apparaître comme un indice de moindre insertion. Réinsérée dans un ensemble de scrutins successifs, elle prend une autre signification et devient un mode d'expression politique ».[311] Aussi, poursuivaient-elles : « les abstentionnistes stratégiques modulent les termes du choix qui leur est proposé et adoptent la stratégie de participation / abstention qui leur paraît être la réponse la plus appropriée… [312]

… Le substrat permanent de l'abstention renvoie aux explications traditionnelles de la moindre insertion sociale ; les intermittents c'est-à-dire la plupart des électeurs indiquent à une élection donnée leur refus du choix proposé ».[313]

Quoiqu'il en soit d'après les données électorales constantes établies statistiquement, il existe empiriquement deux grandes catégories des abstentionnistes en l'occurrence :

- Les abstentionnistes systématiques sont évalués à 10% du corps électoral ; le critère majeur de leur attitude est la persistance dans le temps de l'option de l'abstention d'un scrutin à l'autre ; d'une élection à l'autre, le même électeur renonce à user son droit de vote et se tient à l'écart du jeu électoral et son comportement électoral rejoint celui du non-inscrit.[314] Les enquêtes de l'INSEE précisent que cette forme d'abstention est liée à l'exclusion sociale et forme le fond de la toile du comportement abstentionniste. L'absence de diplôme et l'absence d'emploi stable expliquent fortement l'abstention systématique.[315] Cette forme d'abstention se concentre dans les milieux populaires et les milieux les moins instruits, ceci est une

[309] (F.) SUBILEAU et (MF) TOINET, Les chemins de l'abstention, op. cité p. 152.
[310] Op. Cité. P. 156.
[311] Op. Cité. p. 167.
[312] Op. Cité, p. 170.
[313] Op. Cité, p. 170.
[314] François HERAN, Voter toujours parfois… Jamais in Dir Bruno CAUTRES, NONNA MAYER, Le nouveau désordre électoral, Paris, Presses de sciences PO, 2004, P. 351 – 367.
[315] François CLANCHE, « La participation électorale au printemps 2002 : de plus en plus de votants intermittents » INSEE Première, 877, Jan. 2003.

donnée constante sans cesse réactualisée à l'occasion des consultations électorales. A ce sujet, Pierre Martin disait ceci : « l'abstentionnisme systématique est de faible variation en volume mais de renouvellement moyen. Tous les auteurs s'accordent à reconnaître la persistance d'un abstentionnisme de faible insertion sociale que l'on peut qualifier d'abstentionnisme traditionnel touchant prioritairement les milieux défavorisés, les jeunes et aussi les personnes âgées »[316] ;

- Les abstentionnistes intermittents sont empiriquement plus nombreux ; c'est davantage l'alternance entre vote et non vote qui caractérise aujourd'hui le comportement électoral. Cette forme d'abstention, attitude majoritaire des électeurs, est sujette à de très fortes variations en volume et de très fort renouvellement interne d'une consultation à l'autre. Cet abstentionnisme est dit de conjoncture et semble fortement lié à l'enjeu du pouvoir tel que perçu par l'électeur. Il concerne plus de 50% des électeurs qui décident d'alterner le vote et l'abstention en fonction des paramètres électoraux. La pratique intermittente du vote traduit une logique mi-sociale, mi-politique, étant donné qu'il apparaît que les abstentionnistes contemporains sont plus intégrés à la société. En ce sens, leur abstention ne peut être saisie autrement que comme une modulation stratégique de la quête de l'intérêt dont le déficit mesuré à l'aune de la performance gouvernementale en constitue la matrice terminale. Selon le langage statisticien, d'un coup le vote peut être « bayésien », c'est-à-dire rétrospectif et instruit par l'expérience des résultats acquis, de l'autre, il peut être probabiliste ou prospectif ; ou encore les deux à la fois.[317]

En tout état de cause, des études montrent une grande porosité entre vote constant et les intermittents du vote. En effet, seulement « 22% des intermittents de 2002 ne se sont obtenus à aucun des scrutins de 2004, tandis que 36% des participants systématiques de 2002 sont devenus des intermittents du vote en 2004. Dans huit cas sur dix, ces nouveaux intermittents n'ont pas voté aux européennes ».[318]

C- LA RELATIVE INSUFFISANCE DES PARADIGMES TRADITONNELS

La transformation du profil des abstentionnistes conjuguée à la bi-catégorisation du phénomène relativise la portée explicative des paradigmes traditionnels. D'une part, parce qu'il

[316] (P) Martin, Comprendre les évolutions électorales, Op. cité. p. 189-191.
[317] (F.) HERAN, op. cité, p. 366.
[318] Aline DESESQUELLES, cité par Anne MUXEL, Les abstentionnistes : le premier parti européen in dir Pascal PERRINEAU, Le vote européen 2004 – 2005, Paris Presses de sciences pô, 2005, p. 63.

n'y a plus une population type d'abstentionnistes définie par leur caractéristiques socioculturelles et d'autre part, tandis que les concepts de logique sociologique ne peuvent expliquer l'intermittence sur le court terme, les concepts politiques en l'occurrence l'abstentionnisme protestataire et stratégique ne peuvent expliquer l'abstentionnisme systématique sur le long terme.

En effet, au regard de la lecture statistique faut-il le repréciser, il y a deux catégories d'abstentionnistes notamment l'abstentionnisme systématique touchant environ 10% du corps électoral et l'abstentionnisme intermittent concernant en moyenne 50% des électeurs appartenant aux catégories sociales intermédiaires ou supérieures qui restent « dans le jeu politique ». Au vu de ces données, la démarche pertinente aurait consisté à trouver un concept susceptible d'expliquer simultanément les deux compartiments de l'ensemble des abstentionnistes. Or, il apparaît que les paradigmes sociologiques en l'occurrence le défaut d'intégration et le Cens caché expliquent prioritairement l'abstentionnisme systématique et ne peuvent rendre compte de la pratique intermittente du vote qui est pourtant l'attitude majoritaire. Par contre, les paradigmes politiques à l'instar de l'abstentionnisme stratégique expliquent l'intermittence mais en occultant l'abstentionnisme systématique. Il apparaît à l'analyse qu'il y ait un déterminant puissant trouvé dans l'approche rationnelle notamment par le concept du déficit d'intérêt susceptible de concilier l'explication de ces deux formes d'abstentionnisme. Ceci dans la mesure où les variables constitutives de l'analyse des approches précitées se révèlent davantage comme étant les éléments de base à travers lesquels l'électeur se réfère pour opérer l'évaluation et la délibération du choix électoral entre le vote et l'abstention. En effet, les éléments constitutifs de ces approches se révèlent davantage comme l'espace dans lequel s'exerce l'évaluation rationnel pouvant déboucher sur le choix de l'abstention.

Quoiqu'il en soit, tous les politistes s'accordent à reconnaître que l'explication de l'abstentionnisme reste difficile ; cette difficulté d'interprétation du comportement abstentionniste, selon Anne Muxel est pointée par un certain nombre de spécialistes comme un paradoxe relativement énigmatique d'autant plus que l'abstention progresse alors même que les facteurs censés de la faire reculer tels que l'instruction ou encore la montée des classes moyennes se diffusent dans les démocraties occidentales. Par ailleurs, on observe que les écarts de participation entre diplômés et non diplômés persistent mais tendraient à se réduire ; cette évolution interroge, dit-elle, les modèles classiques d'interprétation sociologique au sein

desquels le rôle joué par le niveau du diplôme apparaît déterminant mais oblige à introduire d'autres paradigmes d'analyse.[319] Poursuivant son analyse, l'auteur dit que les études récentes cherchant à expliquer la raison de la participation ou de la non-participation électorale conduisent à envisager l'imbrication de leurs causalités. Difficile de dissocier les effets propres des déterminants socio-économiques et culturels, d'une part, et d'autre part, des prédispositions psychologiques et des circonstances géographiques. Difficile, dit-elle aussi, d'interpréter la part du contexte politique, de l'agenda électoral, de la configuration propre à une élection donnée. Difficile enfin d'intégrer à tout cela la dimension psychologique relative aux attitudes développées à l'égard des objets politiques, des protagonistes, des partis et des enjeux.[320] Face à ces difficultés pluri-formes, aussi a-t-elle relevé que l'intérêt pour les modèles dits du choix rationnel a été relancé comme étant l'approche la plus pertinence.[321] Mais seulement, elle faisait référence à la démarche de Himmelveit dont le vote est saisi dans l'approche consumériste et s'inscrit somme toute dans une logique du matérialisme utilitariste que nous récusons dans notre approche.[322]

En définitive, comme le souligne Pierre Bréchon, les paradigmes établis notamment sociologiques expliquent insuffisamment l'abstention intermittente et tous les comportements de plus en plus erratiques. Certains votent, dit-il, à un tour de scrutin et pas à l'autre ou à l'élection fondamentale mais pas à celle qui suit quelques semaines plus tard comme furent les cas des législatives de confirmation de 2002 et 2007. Ceci étant, d'autres explications méritent d'être développées pour comprendre le sens de l'abstention. D'après cet auteur, la montée de l'abstention intermittente particulièrement forte dans les jeunes générations, se justifie davantage par la montée d'une culture d'individualisation qui constitue un trait générationnel d'après guerre. Ce trait était de plus en plus forte chez les moins de 40 ans en 2002 et 45 ans en 2007.[323] Quoiqu'il en soit, l'interprétation des raisons de l'abstention doit être saisie à partir des logiques individuelles contextualisées et ceci permettra de comprendre les ressorts du vote et de l'abstention dans une dynamique plus complémentaire que d'opposition systématique.

L'abstention intermittente pratique majoritaire du corps électoral peut correspondre à des contraintes objectives liées à la situation des individus qui modulent leur participation en

[319] Anne MUXEL, La poussée des abstentions, op. Cité. p. 131. et Richard TOPT, Electoral Participation, cité par MUXEL.
[320] Anne MUXEL, op. cité. p. 126.
[321] ANNE, op. Cité p. 131.
[322] HIMMELVEIT Hilde and al, How voters decide : A longitudinal study of political attitudes and voting extending over fifteen years, London, Academic Press, 1981.
[323] Pierre BRECHON, Les facteurs explicatifs de l'abstention : quelles relations entre abstention et processus d'individualisation sur une longue période ? Congrès AFSP, Toulouse 2007. p. 7.

fonction des enjeux des élections. L'abstention peut être liée à un manque de « bonnes raisons » d'aller voter, trouvées à travers l'inefficience de l'action politique. .

P2 : DES MODIFICATIONS LIEES A L'EVOLUTION INSTABLE DU COMPORTEMENT ELECTORAL

A- LA VOLATILITE ELECTORALE ET LE POSTULAT DE L'ELECTEUR RATIONNEL : UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

1- L'INFLEXION DE L'ECOLE DU CHANGING AMERICAN VOTER

La volatilité électorale dont l'abstention en constitue l'une des dimensions essentielles avait amené les politistes de l'école de The changing American voter à postuler l'émergence d'un électeur rationnel. Cette inflexion faisait suite à la vision pionnière de VO Key (a) à l'issue de laquelle il postulait qu'elle remettait en cause le principe de la stabilité électorale que garantissait le paradigme de Michigan (b). en effet à l'observation, les électeurs se montraient de plus en plus sensibles aux enjeux plutôt qu'à l'identification partisane. La prégnance de cette variable était analysé comme étant une marque de la rationalité du comportement électoral (c).

a) La vision pionnière de VOKEY

Dans son ouvrage posthume paru en 1966, pour justifier la volatilité électorale c'est-à-dire le vote de l'électeur d'un parti à un autre au gré de l'élection; dans une expression devenue emblématique, VO Key disait : « les électeurs ne sont pas des imbéciles » (voters are not fool).[324]

En effet, en reprenant les données du Survey Research Center, il avait démontré que les électeurs changeant d'une élection à l'autre adoptaient des trajectoires en conformité avec les opinions qu'ils entretenaient sur certains enjeux ou sur la performance de l'action gouvernementale. Il développa pour la première fois l'idée « d'un vote rétrospectif » repris par FIORINA au début des années 1980. Aussi, l'auteur relevait que les électeurs évaluaient mieux les positions du candidat sortant que celle de l'opposition. Les analyses de VO.Key vont ainsi

[324] VO KEY, The responsible electorate, Cambridge, Havard University Press, 1966, p. 7.

ouvrir la voie à d'autres champs de recherches dont l'école de The changing American voter s'en était fait l'écho.[325]

D'après les chercheurs de cette école[326] que cite Blondiaux, la volativité électorale était liée à la variation de certain facteur du vote : le niveau de la compétence politique des américains était en élévation, le niveau de conception idéologique se serait élevé en même temps que le pourcentage des électeurs capables de raisonner idéologiquement. De même avait cru leur capacité à reconnaître les différences de positions adoptées par les partis sur les principaux enjeux du débat politique. Ceci avait été rendu possible par la transformation de l'offre politique, l'intensification du débat idéologique et l'apparition des nouveaux enjeux. A partir de 1977 et en parvenant aux mêmes conclusions que Nie, Verba et Petrocick mais en se situant sur une longue durée Ronald Inglehart suivi de Russel Dalton avait projeté qu'à terme on aurait une élévation du niveau de la compétence politique et de la capacité de la « mobilisation cognitive » des électeurs dans les grandes démocraties occidentales.[327] Parmi les facteurs de cette révolution silencieuse, l'auteur citait l'élévation constante du niveau d'éducation de la population, la croissance exponentielle des moyens d'information.[328] D'après les données actuelles portant sur ces paramètres de l'élévation de la compétence politique, il y a lieu de relever la pertinence de cette analyse prospective, car en effet en France, le niveau d'éducation est en nette croissance comme le sont aussi les moyens de la communication.

b) La remise en cause du paradigme de Michigan

Le modèle de Michigan centré sur le concept d'identification partisane fut élaboré pour rendre compte dans les années d'après guerre de la relative stabilité du système politique bipartisan américain facilité par la stabilité électorale. L'identification partisane était considérée comme une caractéristique durable de l'électeur et transmissible de génération en génération.[329]

D'après une analyse de Gérard Grunberg, au cours des années 1970, dit-il, les mouvements de l'électorat aux Etats-Unis, puis en Grande Bretagne étaient marqués par une volatilité imprévisible et croissante. Les spécialistes de la sociologie électorale de l'école de The changing American voter trouvèrent la cause de ces changements dans l'évolution des

[325] NIE (NORMAN H.) ; VERBA (Sydney), PETROCICK (John R.), The changing American voter, Cambridge, Havard University Press, 1976.
[326] BLONDIAUX Loïc, Mort et résurrection de l'électeur rationnel… op. cité, P. 764 et suivant.
[327] Ronald INGIEHART, The silent revolution… Princeton, Princeton University Press, 1977.
[328] BLONDIAUX, Mort et résurrection de l'électeur rationnel, op. cité. p. 768.
[329] Gérard GRUNBERT, L'instabilité du comportement électoral in dir Daniel GAXIE, Explication du vote, op. cité. 418 et suivant.

opinions des électeurs et surtout dans les modifications profondes des rapports des électeurs au système politique. Ils furent ainsi conduits à remettre en cause le paradigme de l'identification partisane qui était le modèle dominant de l'explication du comportement électoral des années 50 et 60. Ce modèle ne rendait plus compte de la situation dans la mesure où l'électeur semblait effectuer ses choix électoraux de manière autonome par rapport à ses préférences partisanes. La notion de volatilité fut utilisée pour marquer la mobilité de l'électeur contrairement aux thèses de Michigan qui postulait la stabilité.[330]

Nie, Verba et Petrocick chercheurs de cette école résumaient ainsi les nouvelles tendances relatives aux effets limités de l'identification partisane : « l'identification partisane se transmet de moins en moins de génération en génération ; et par ailleurs, l'identification détermine de moins en moins le vote ». Ceci étant, ces politistes concluaient que les électeurs des années soixante-dix étaient plus politisés et capables de se forger leur propre jugement politique plus que leurs aînés des générations précédentes. Aussi, était-il mieux à même de comprendre l'ensemble des enjeux (issues) politiques propres à une élection donnée.

En Grande Bretagne, l'équipe du department of government de l'université de ESSEX développa des critiques similaires au modèle de Michigan version Butler et Stokes[331] et arriva à la même conclusion que celle de l'école de The changing American voter

c) La réévaluation de l'enjeu et la marque de la rationalité

La remise en cause du modèle de Michigan par la réévaluation du vote sur enjeux a débouché sur l'élaboration des modèles rationnels du comportement électoral. Dans ce sillage Himmelvet et son équipe par exemple dans leur étude proposait un modèle rationnel étant donné que d'après leur observation, l'instabilité était le fait d'un large segment de l'électorat.

Dans l'analyse de Grunberg précité, il révèle que d'après les chercheurs de l'équipe de Himmelvet, aussi loin que l'on remontait dans le temps la stabilité était l'exception et le changement la règle en matière du comportement électoral. Les critiques formulées avec emphase aux thèses de Michigan portaient pour l'essentiel sur la description des électeurs mobiles considérés comme étant le marais enclin à l'apathie politique qui est une source de l'abstention. Himmelvet rappelait que dès 1964, des études avaient montré qu'une forte proportion des électeurs changeants étaient dotés de l'information politique et s'intéressaient

[330] GRUNBERG, op. cité. p. 418.
[331] GRUNBERG, op. cité, P. 420-42.

par ailleurs à la politique. Il concluait qu'en général, l'électeur était de plus en plus capable de forger de manière autonome ses préférences politiques et de décider librement son choix électoral. Rejoignant les politistes de The changing American voter, l'équipe de Himmelvet soutenait que les électeurs étaient plus sensibles aux enjeux du vote relevés à travers la campagne électorale. [332]

Dans le même sillage de ces observations, dans son étude, Pomper[333] arguait que le vote est influencé par une série de facteurs dont l'importance variait avec les circonstances individuelles, les problèmes du pays et les positions des partis. Ceci étant, l'électeur était sensible (responsive) plutôt que dépendant ; actif plutôt que passif. Aussi concluait-il à partir de son patrimoine d'attitudes et de croyances, l'électeur cherchait la meilleure adéquation entre ses positions et celles des partis politiques selon les caractéristiques du vote d'enjeux tels que définis par Butler et Stokes. Ces caractéristiques se présentent en ces termes :

- L'électeur doit considérer cet enjeu comme important ;

- Cet enjeu doit être conflictuel dans l'opinion publique ;

- Les partis politiques en compétition sur cet enjeu doivent avoir des positions tranchées et divergentes.

En somme dit Grunberg, l'instabilité doit être considérée comme une réponse normale liée à la variation des enjeux politiques et à la dynamique du système politique. C'est en vertu de ceci que les chercheurs de The changing American voter soutenaient qu'il existait une relation entre le déclin des identifications partisanes et la multiplication des électeurs rationnels.[334]

2- LE NOUVEL ELECTEUR LIBERE DU CARCAN PARTISAN

Le concept du nouvel électeur apparaît comme une version française de l'école du The changing American voter. Il a été conçu en 1988 par Alain Lancelot et Philippe Habert dans un contexte d'alternances rapides que ne pouvaient expliquer singulièrement les variables traditionnelles (a). A l'issue des enquêtes d'opinion, il avait été mis en évidence une masse critique d'électeurs se situant au centre de l'échiquier politique mais différencié du marais (b).

[332] GRUNBERG, op. Cité, p. 422.
[333] POMPER (G.), Voter's choice: varieties of american behavior, New-York, Dodd Mead, 1975.
[334] GRUNBERG, op. Cité, p. 428.

Ce groupe d'électeurs instables préfigurait une nouvelle attitude politique autonome qui devrait à terme caractériser l'ensemble du corps électoral (c).

a) Le contexte d'émergence

Au milieu des années 1980, le postulat d'un nouvel électeur faisait son apparition en France. Celui-ci découlait du contexte des alternances rapides et répétées de 1981 / 1986 / Juin 1988 que ne pouvaient expliquer singulièrement les variables sociologiques. Ainsi, les déterminants sociaux uniques se révélaient inopérant à rendre compte des changements d'options politiques à court terme et invitaient par conséquent à réévaluer la part proprement individualiste du comportement électoral.

En retraçant les trajectoires de vote des électeurs au moyen d'un sondage postélectoral au lendemain des élections législatives de 1988 Lancelot et Habert concluaient qu'il y avait l'émergence d'un nouvel électeur certes encore minoritaire mais dont le poids croissant au sein du corps électoral permettait d'expliquer les brusques renversements de la majorité de Mai / Juin 1988. Ces brusques changements illustraient « jusqu'à la caricature l'insuffisance des modèles traditionnels d'interprétation du comportement électoral axés sur l'influence déterminante des variables sociologiques et la stabilité des choix électoraux ».[335]

En effet, l'accession de F. Mitterrand à la présidence de la république en 1981 avait marqué le début d'un nouveau cycle électoral ponctué par des cohabitations et alternance rapide qui avaient bouleversé le système partisan. Devant cette succession de nouveauté, les instruments de mesure s'étaient déréglés et les systèmes d'interprétations volèrent en éclat. Ces bouleversements rapides d'après les données d'un sondage post électoral étaient le fait d'un groupe spécifique estimé à 10% du corps électoral qui votaient tantôt à droite, tantôt à gauche notamment lors des quatre élections comprises entre 1981 / 1986 / 1988. Il apparaissait alors que ce groupe avait le pouvoir de faire et de défaire les majorités politiques. Ces nouveaux électeurs avaient tendance à ne pas se couler dans le moule des identifications partisanes préfabriquées. Ils étaient moins passifs et moins captifs et surtout avaient une construction idéologique plus cohérente. En vertu de ces caractéristiques, ce groupe d'électeurs mobile se différenciait du marais.

[335] (A) LANCELOT (P) HABERT : « L'émergence d'un nouvel électeur ? » Dans (P) HABERT, Colette YSMAL, Les élections législatives 1988 : résultats, analyses et commentaires, Paris, Le Figaro-Etudes politiques, Juin 1988, P. 16-23.

b) Un centrisme différencié du marais

D'après les études de Emeric Deutch, (D) Lindon, (I) Weil[336] , le marais est constitué des électeurs qui ne parviennent pas à se positionner sur un axe gauche / droite de même que ceux qui se placent au centre de l'échiquier politique tout en déclarant s'intéresser peu ou pas du tout à la politique. Politiquement amorphe et peu participatif, le marais a joué un rôle décisif sur l'issue des élections en raison de sa volatilité. Or le groupe spécifique mis en évidence par Lancelot et Habert dans leur étude s'en démarquait de part leur profil en plusieurs points.

En effet, le nouvel électeur mobile sur l'axe gauche / droite était constitué d'électeurs jeunes dont 43% avaient moins de 35 ans et étaient majoritairement de sexe masculin. Les classes moyennes et plus généralement les salariés et les actifs y étaient légèrement surreprésentés. Ces électeurs mobiles étaient sensiblement plus diplômés que la moyenne car en effet, 30% avaient un niveau de diplôme au moins égal au baccalauréat contre 24% pour l'ensemble. Il apparaît ainsi que le nouvel électeur en tant que groupe spécifique et de par son profil était distinct du marais qui certes était un électorat flottant traditionnel mais constitué en majorité des femmes, des retraités et inactifs ayant un faible niveau d'instruction. A la différence du marais, ces nouveaux électeurs étaient aussi plus compétent politiquement, plus rationnel et calculateur ; décidant leur vote à partir d'un faisceau complexe de facteurs. Au nombre de ceux-ci se trouvaient notamment des calculs d'utilité personnelle et une évaluation de la valeur des partis en présence par rapport aux questions politiques jugées pertinentes.

En termes d'attitude politique, ces nouveaux électeurs se distinguaient de l'ensemble du corps électoral par trois caractères notamment :

- leur centrisme politique car 41% d'entre eux se positionnent au centre de l'axe gauche / droite ;

- et surtout, 56% d'entre ces électeurs contre 47% pour l'ensemble du corps électoral étaient favorable à la formation d'un gouvernement d'ouverture. Par ailleurs, ils considéraient majoritairement à 54% que la notion droite / gauche était dépassée et se déclaraient favorable à la création d'un grand parti du CENTRE (62% contre 53%).[337]

---

[336] Les familles politiques en France, Paris, Editions de minuit, 1966.
[337] LANCELOT / HABERT : L'émergence d'un nouvel électeur, op. cité. P. 47.

En rapport avec cette perception nouvelle du champ politique, il y a lieu de postuler que cette évolution ait sans doute eu un impact lisible dans l'espace politique contemporain dans la mesure où aujourd'hui, les électeurs refusent les grandes idéologies et les systèmes de sens absolus. Ils adoptent des idées politiques mixtes dit Bréchon, qui se veulent originales à distance des grandes théories. Poursuivant ses réflexions, il admet que le taux d'abstention de 15,6% minimal à l'élection présidentielle de 2007 proche des minimaux de 1965 (15,2%) et de 1974 (15,8%) dans une certaine mesure, pouvait s'expliquer par l'effet du centrisme de Bayrou. En effet, ce candidat avait recueilli 18,6% des suffrages exprimés parce qu'il s'était imposé comme le candidat d'un vrai centre politique autonome vis-à-vis du PS et davantage de l'UMP. Sa thématique d'indépendance à l'égard des deux principaux candidats et de critiques des positions de la droite et de la gauche sur certains enjeux, avait contribué à mobiliser des électeurs qui auraient pu être tentés par l'abstention. [338] La démobilisation électorale aux législatives de 2007 suivant la présidentielle, au-delà de l'explication classique de l'effet de conformité, pouvait-elle aussi s'expliquer par l'échec de l'émergence d'un centre autonome ?

c) La préfiguration d'une attitude politique autonome

D'après une analyse prospective de Lancelot et Habert, le nouvel électeur, moins qu'un groupe spécifique était une nouvelle dimension du comportement électoral en gestation dans le corps social caractérisé par l'autonomie dans la prise de la décision électorale. Ce groupe particulier pouvait insuffler à l'ensemble du corps électoral des nouveaux modèles de comportement politique.

En effet, disaient-ils en substance, ce qui restera des consultations de 1988 tient moins à l'apparition « d'une nouvelle France électorale » qu'à l'émergence d'un nouvel électeur. Un groupe d'électeurs certes encore minoritaire (10%), mais en voie d'extension rapide caractérisé par son instabilité électorale, sa faculté d'adaptation aux évolutions de l'offre politique et aux enjeux stratégiques des consultations. Placé au centre de gravité de la société politique à mi-chemin d'une droite et d'une gauche figée dans leur archaïsme, ce nouvel électeur témoigne des évolutions en cours et à venir et les anticipe.[339] Aussi, poursuivaient-ils dans leur analyse, le nouvel électeur seraient les précurseurs d'une évolution du corps électoral appelée à se poursuivre dans le sens d'une autonomie croissante dans la prise de la décision électorale. Dans une formulation pertinente, pour conclure, ces auteurs disaient du nouvel électeur : « moins

[338] Pierre BRECHON, Les facteurs explicatifs de l'abstention, AFSP, Toulouse, 2007, op. cité p. 10.
[339] LANCELOT et HABERT, op. cité, P. 23-24.

contraint par le jeu des pesanteurs partisanes et idéologiques, rendu à son libre arbitre par la disparition progressive des structures d'encadrement traditionnel, accédant aux logiques de l'individualisme électoral par le recours aux normes personnelles, le nouvel électeur affirme une autonomie croissante dans la prise de la décision électorale, et module ses choix à partir d'une adaptation stratégique aux variations de l'offre électorale et aux enjeux du scrutin ».[340] Aussi, renchérissaient-ils : « Le nouvel électeur paraît être le révélateur d'une évolution générale du mode de relation que les français entretiendront à l'égard du monde politique. Cette autonomie individuelle grandissante favorisera un affaiblissement de l'intensité des identifications partisanes et facilitera le franchissement de la frontière qui sépare la droite et la gauche ».[341]

Si l'autonomie dans la prise de la décision électorale est indubitable comme il sera démontré dans les prochains développements, en revanche le franchissement de la ligne de démarcation entre la gauche et la droite reste marginale en France. L'essentiel du phénomène de l'instabilité électorale se trouve dans l'abstention ; et à l'analyse, c'est elle qui fait et défait les majorités dans la réalité contemporaine. Aussi les études anglo-saxonnes avaient démontré que l'instabilité du vote résultait au préalable du passage de l'abstention à la participation ou vice-versa d'une élection à une autre[342] avant que ne survienne la volatilité qui suppose un vote transfuge contraire à ses appartenances politiques originelles ou initiales.

Plus précisément, les études de Jaffré et Chiche ont montré qu'en France, le franchissement de la frontière entre la droite et la gauche est assez faible ; mais en revanche, ce sont les passages entre le vote et l'abstention ainsi que la mobilité interne à un bloc (mobilité intra-bloc) qui permettent de parler de la croissance de la volatilité électorale.[343] Il apparaît ainsi d'une part que les abstentionnistes intermittents constituent le groupe le plus important des mobiles ; et d'autre part qu'à l'analyse, l'abstention constitue la barrière qui limite le franchissement de la ligne de démarcation gauche / droite étant donné que la mobilité extra-bloc, c'est-à-dire les passages de la gauche vers la droite ou inversement reste une pratique exceptionnelle.

Cette affirmation se trouve davantage confortée par une étude de Anne Jadot citée par Grunberg ayant trait à la mobilité. D'après cet auteur ; la mobilité électorale entendue comme

[340] LANCELOT / HABERT, op. cité. p. 56.
[341] Op. cité. p. 57.
[342] G. GRUNBERG, L'instabilité du vote en France in explication du vote, op. cité, p. 434.
[343] J. JAFFRE, J. CHICHE ; Mobilité, Volatilité perplexité in Daniel BOY, NONNA MAYER (dir) L'Electeur a ses raisons, Paris, Presses de Sciences Pô, 1997, p. 284.

mobilité entre deux orientations politiques différentes, mesurée sur deux ou trois élections comprises entre 1973 et 1997 n'avaient pas progressée. Aussi, précise-t-elle s'il y a bien eu hausse de la mobilité au cours des années 1980, la période 1993 – 1997 la voit diminuer vers une fluctuation sans tendance forte. Pour conclure, elle révèle que dans la période récente la mobilité entre gauche et droite modérée d'un côté et extrême droite de l'autre plafonne sur la période étudiée entre 5% sur une élection et 9-12% sur trois élections.[344] Par contre, la mobilité entre le vote et l'abstention, empiriquement, constitue la part la plus importante de la mobilité d'ensemble. Si l'on prend en compte les seules élections de 1995 et 1997 dit Grunberg, près d'un quart des électeurs se sont abstenus une fois et ont voté une fois ; c'est ici qu'il faut voir la source principale des alternances politiques.[345]

Sur ce rôle majeur de l'abstention dans la provocation des alternances du pouvoir politique, Swyngedoun cité également par Grunberg dans son étude approfondi cette analyse. D'après cet auteur, le candidat qui gagne une élection présidentielle est celui qui réussit à attirer les suffrages des électeurs qui se sont abstenus auparavant. De même, le parti qui remporte les élections législatives est celui qui parvient à limiter les pertes subies au bénéfice de l'abstention. L'examen des flux électoraux principaux entre l'élection présidentielle de 1995 et les élections législatives de 1997 confirme l'importance cruciale de la variable de l'abstention. In fine, cette forme de mobilité électorale provoque des alternances sans que pour autant les structures du vote s'en trouvent nécessairement modifiées.[346]

La nouvelle attitude politique se trouve dans cet usage arbitral de l'abstention consciemment utilisé par l'électeur quand les performances de l'action politique sont déficitaires. Sans doute aurait-il été plus pertinent de relever plutôt les traits du nouvel abstentionniste dont le choix électoral est essentiellement marqué par l'individualisation.

B- LA MONTEE DE L'INDIVIDUALISATION POLITIQUE

1- UNE NOTION DE LA RATIONALISATION DES CHOIX

L'individualisation en politique correspond à la rationalisation des choix électoraux qui semble la caractéristique majeure des attitudes individuelles contemporaines. A cet égard Pierre Bréchon dans une contribution aux travaux de l'AFSP organisés à Toulouse au lendemain des

[344] Gérard GRUNBERG : L'instabilité électorale in (Dir) PERRINEAU / REYNIE, Le dictionnaire du vote, op. cité,p. 528.
[345] G. GRUNBERG, L'instabilité électorale, op. cité, p. 529.
[346] Gérard GRUNBERG, L'instabilité électorale in dictionnaire du vote, op. cité, p. 539.

élections de 2007, disait que les individus veulent réfléchir leur choix et ne plus se laisser influencer par les éléments de la structure. Au nombre de ceux-ci, la socialisation initiale, la tradition, les habitudes, les maîtres à penser idéologiques ; à ces éléments, nous ajoutons le refus de répondre servilement à l'appel du sens civique républicain. Il apparaît à l'observation que les choix électoraux ne sont plus automatiques ou prédéterminés à l'avance, dit-il, ils se font à partir des évaluations, des anticipations, des intentionnalités qui peuvent conduire les électeurs à hésiter avant chaque tour de scrutin pour enfin choisir à l'issue de l'arbitrage entre le vote et l'abstention ce qui fait sens pour lui. Paraphrasant Boudon, il conclut qu'aujourd'hui, avant de se décider aussi bien en matière familiale, religieuse ou politique chacun veut avoir de bonnes raisons d'agir.[347]

L'individualisation peut aussi correspondre à ce que Georges Lavau qualifiait de « nouvel individualisme » qui constitue une forme de rejet de solidarité avec sa collectivité d'appartenance. Celui-ci est matérialisé par des abandons de croyances et d'héritage acquis par les mécanismes de la socialisation. C'est aussi ce que Gilles Lipovetsky disait-il, reconnaissait comme étant l'attribut de la postmodernité des sociétés occidentales marquées par la fin des grandes disciplines sociales au profit du narcissisme de l'individu. En ce sens soutenait-il : « l'individu post moderne a rompu ses amarres avec les grandes institutions distributrices de valeurs collectives ».[348]

Aujourd'hui, une part croissante du phénomène de l'abstentionnisme relève incontestablement des valeurs de l'individualisation. A cet égard, Anne Muxel, admettait que : « une certaine individualisation des comportements politiques accentue la perception de la relativité de l'acte même de voter ».[349] En effet, la montée des valeurs individualistes selon une analyse de Etienne Scheisguth observé depuis une trentaine d'années permet d'éclairer l'individualisation accrue des comportements électoraux essentiellement marqués par une distanciation aux contraintes de la structure. Ce relâchement de la contrainte sociale attachée au vote favoriserait et légitimerait le caractère individuel de voter ou de s'abstenir. Ceci introduit ou rehausse dans la décision électorale, une estimation de l'importance et de l'intérêt de chaque tour de scrutin comme de la portée de son vote. Les conditions de cette hypothèse relève des

[347] Pierre BRECHON, Les facteurs explicatifs de l'abstention… congrès AFSP, Toulouse 2007, op. cité, p. 1 et suivant.
[348] Gilles LIPOVESTKY : L'ère du vide – essai sur l'individualisme contemporain, cité par Georges LAVAU in l'électeur devient-il individualiste, op. cité, p. 301.
[349] Anne MUXEL : les abstentionnistes : premier parti européen, op. cité. p. 61.

conceptions de la rationalité individuelle du vote/Abstention[350] qui se présente comme une attitude politique majoritaire des électeurs de l'ère contemporaine.

L'individualisation implique aussi une autonomie dans le temps décisionnel du vote et autorise à s'interroger sur la nature d'une action autonome d'autant plus que celle-ci constitue une notion clé dans l'épistémologie de l'individualisme méthodologique qui sera le support de notre démarche portant sur la validation de l'hypothèse de la détermination de l'intérêt sur la participation électorale.

D'après une analyse d'Alain Laurent, l'autonomie de l'acteur selon les canons de l'école individualiste renvoie incidemment mais aussi au préalable au concept de la rationalité. Selon son acception classique, elle suppose que l'individu est un acteur conscient doué d'une raison qui le dispose à la capacité de dépasser le simple dévidement de comportement programmé et automatique résultant aux causes situées hors de sa conscience.[351] Dans la production d'une action autonome dit-il, l'individu met en œuvre des moyens propres afin d'atteindre des fins faisant sens pour lui et en rapport avec son système de référence. Cette intentionnalité rationnelle de l'action amène nécessairement à concevoir les acteurs sociaux comme autonome par rapport aux effets déterministes de la structure sociale et leur ouvre une gamme de choix possible.

En définitive, l'individualisation conçue comme étant le déterminant des attitudes électorales présente des implications portant sur la modification des rapports de l'électeur à la politique. Elle relève aussi les marqueurs de l'effectivité de l'arbitrage entre le vote et l'abstention. Davantage, elle se décompose en un élément qui fonde le contractualisme électoral nouveau résultant du changement statutaire du vote où l'on est passé progressivement et tendanciellement du vote devoir au vote droit.

[350] Olivier LECOMTE, Sociologie politique, op. cité, P. 422-423.
[351] Alain LAURENT : L'individualisme méthodologique, que sais-je, op. cité, p. 111 et suivant.

2- LES IMPLICATIONS DE L'INDIVIDUALISATION DANS LE PROCESSUS DECISIONNEL

a) Les indices de la modification des rapports politiques

a-1) L'attitude critique à l'égard des hommes politiques

La montée de l'individualisation est caractérisée par le renforcement des attitudes critiques des électeurs à l'égard des hommes politiques qui n'ont jamais d'ailleurs eu une bonne image en France selon les observations de Pierre Bréchon.[352]

D'après ses analyses, à la suite de plusieurs alternances politiques entre la gauche et la droite, de nombreux électeurs ont perdu la confiance par rapport aux hommes politiques et se montrent par ailleurs assez critique à leur égard. Cette dégradation s'est accentuée entre 1978 et 2002 et a connu une inflexion en 2007 à l'occasion de la présidentielle où 45% des électeurs disaient que cette élection permettrait d'améliorer les choses contre 16% en 2002. Ceci justifie le taux de participation très élevée à cette dernière consultation majeure étant donné que la déception à l'égard des élites politiques conduit à l'abstention. Si les électeurs ont alors le sentiment que leur vote ne changera rien à leur situation, il est logique qu'ils abstiennent. Cette appréciation négative est la cause du désenchantement qu'a connu la France au milieu des années 80, détournant de nombreux électeurs de la voie des urnes. Dans cette configuration, l'électeur est persuadé qu'aucun candidat n'incarne l'espoir d'un meilleur futur et ne trouve pas en conséquence la nécessité d'aller voter.

Cette attitude critique peut aussi s'exprimer par des actions de types protestataires révélées par Rosanvallon[353] qui note qu'on est entré dans une sorte de démocratie à deux faces antithétiques. Alors que la démocratie représentative est de plus en plus contestée ; la démocratie critique est au contraire plus démonstrative qu'avant notamment à travers Internet qui offre des moyens d'expression critique à grande amplitude. Cette contre-démocratie porte essentiellement sur la surveillance des personnalités mais aussi sur la vigilance par rapport au fonctionnement des institutions. Cette attitude critique se matérialise aussi par la signature des

[352] Pierre BRECHON : La crise de confiance dans les élites politiques in Bruno CAUTRES et NONNA MAYER (Dir) le nouveau désordre électoral, op. Cité, P. 47-64.
[353] Pierre ROSANVALLON ; La contre démocratie, la politique à l'âge de défiance, Paris, Seuil, 2006.

pétitions qui est passée de 43% à 67% entre 1981 et 1999 ; il en est de même pour les manifestations publiques qui sont passées de 25% à 39%[354] au cours de la même période.

En vérité, de moins en moins, les français estiment que les hommes politiques s'occupent des vrais problèmes, tel qu'il apparaît dans le PEF 2002 où seulement 33% des électeurs trouvent que les élus sont honnêtes. Evidemment, un tel désaveu de la classe politique conclut Bréchon, ne peut conduire qu'à une faible participation électorale trouvant son élément moteur dans la déception et le scepticisme à l'égard de la capacité des élites à orienter les politiques publiques de manière efficiente. Cette crise de confiance contribue à la montée progressive de l'abstention en France comme dans de nombreux pays européens.[355] C'est ici qu'il faut voir l'une des sources des infidélités partisanes.

a-2) Le relâchement des fidélités partisanes

La tendance du relâchement des fidélités partisanes a été observée en France à partir des années 80. De par notre observation, l'essentiel des infidélités partisanes sont commises dans l'abstention et non dans la volatilité électorale définissant une mobilité inter-bloc entre la gauche et la droite.

Cela dit, en 1988, Lancelot et Habert dans leur étude, portant sur l'émergence du « nouvel électeur » relevait l'incontestable baisse de la fidélité partisane. A chaque élection une frange croissante des électeurs faisait leur choix non plus en fonction de leur appartenance politique mais selon l'offre politique du moment et de la conjoncture. Toutefois reconnaissaient-ils que les individus s'identifiaient plus qu'autrefois à un parti mais la fidélité électorale en termes de respect de la discipline identitaire du vote était en nette décroissance ; néanmoins, les partis politiques demeurent l'élément de repérage qui détermine la participation ou l'abstention.

Cette détérioration soulignons-nous, est la résultante d'un long processus étant donné qu'en 1986, (G) Lavau remarquait déjà que les préférences partisanes quand bien même elles s'exprimaient, le lien affectif restaient faible par rapport à tous les partis politiques structurés dans l'axe gauche / droite. Les électeurs, disait-il, se déclaraient presque toujours et au mieux « assez proche » ; en revanche, ils se déclaraient rarement « très proche ». En conséquence de

[354] Sources, enquêtes EVS, cité par (P) BRECHON, Colloque, AFSP 2007, p. 4.
[355] Pierre BRECHON : Comprendre les logiques de l'abstention, Revue politique et parlementaire, Paris, SEP. – DEC. 2002, P. 83-99.

cette faiblesse, il concluait que le relâchement du lien entre l'électeur et les partis politiques entraînaient la facilité de la mobilité dans la mesure où les fidélités partisanes étaient fragiles et aisément modifiables.[356] C'est dans ce sillage qu'en 1988, Lancelot et Habert relevaient que l'érosion des identifications partisanes était clairement établie par l'enquête Louis Harris portant sur les législatives de 1988. Ce relâchement du lien partisan disaient-ils, était un facteur décisif de l'accroissement de la volatilité électorale ; toutefois ne conduisait pas à nier la pertinence du clivage gauche / droite comme principe de structuration des opinions politiques. Toutefois, cette érosion incitait à reconsidérer la réalité électorale qu'elle recouvre.[357]

Au sujet de celle-ci, Grunberg notait que l'affaiblissement du lien qui relie l'électeur à un parti ne signifie pas que l'électeur ne se situe plus dans un univers politiquement clivé, qu'il ne se repère plus dans l'espace politique. Cet affaiblissement, dit-il, peut en revanche expliquer l'importance des trajets entre le vote et l'abstention. Aussi, conclut-il : « L'électeur qui correspond le mieux au modèle de l'électeur rationnel est surtout un électeur situé politiquement ».[358] Cette situation de l'électeur est en équation avec la conception de l'individu situé que postule le modèle rationnel général de Boudon comme il sera vu ultérieurement.

Quoiqu'il en soit, le relâchement de la fidélité partisane s'exprime davantage dans l'abstention que dans le franchissement de la frontière gauche / droite. Selon qu'on ressent les enjeux de l'élection, selon qu'on veut manifester la désapprobation de l'action gouvernementale ; l'électeur se livre à un indéniable arbitrage entre le vote et l'abstention qui ne saurait être perçu autrement que comme la marque de la rationalité.

b) Les marqueurs de l'arbitrage entre le vote et l'abstention

b-1) La décision tardive du choix électoral

Le recul du moment de la décision électorale est lié à la perplexité devant les choix électoraux et apparaît crucial dans l'option de l'abstention. Ces hésitations ont été observées entre 1988 et 1995 d'après une étude de Jérôme Jaffré et Jean Chiche publiée en 1997.[359] La même observation a été également faite à l'occasion de la présidentielle de 2007 où 51% des

[356] G. LAVAU (1986), op. Cité. PP. 323-325.
[357] LANCELOT / HABERT (1988), op. Cité. P. 33.
[358] (G) GRUNBERG, L'instabilité électorale in dictionnaire du vote, op. cité, p. 530.
[359] JAFFRE (J), CHICHE (J) : « Mobilité, volatilité, perplexité » in Daniel Boy et NONNA MAYER (dir) l'électeur a ses raisons, paris, presses de sciences pô, 1997, p. 285 – 325.

électeurs ont pris leur décision au dernier moment de la campagne électorale.[360] Ces hésitations sont révélatrices de la rationalisation des choix électoraux dans la mesure où les électeurs hésitant présentent le profil de l'électeur rationnel (politisé, instruit, faible identité partisane et plutôt contestataire).

En effet, entre 1988 et 1995, le choix fait « longtemps à l'avance » avait reculé massivement passant de 75% à 52% ; par contre, les électeurs qui s'étaient décidés au dernier moment doublaient d'importance passant de 10% à 20%.[361] Ces électeurs sont jeunes, assez diplômés alors que ceux qui se décident « longtemps à l'avance » sont plutôt âgés et ayant un revenu élevé. Il apparaît des études précitées que la croissance du choix pendant la campagne est d'autant plus forte que l'intérêt pour la politique est marqué. Elle croit aussi en fonction du niveau du diplôme et sa progression touche toutes les composantes partisanes à l'exception du Front National et du Parti Communiste.[362] L'hésitation au moment du choix électoral se révèle ainsi comme le trait de l'électeur qui comprend le fonctionnement du schème politique. Cette aptitude est renforcée par le fait culturel, et explique la dominance de cette attitude parmi les enseignants en l'occurrence. Plus généralement, elle concerne davantage les électeurs favorables aux formes de la contestation du système politique.

En somme, le portrait de l'électeur hésitant correspond à l'idéal de l'électeur rationnel qui anticipe sur le retour de son vote. Il serait juste de reconnaître que le processus d'hésitation suppose aussi la recherche d'un minium d'information permettant d'opérer son choix. Cette quête de l'information porte prioritairement sur les éléments de l'évaluation de l'action gouvernementale et les projets politiques de l'opposition. Toutefois, la longue hésitation précédant la production de l'acte électoral, ne conduit pas au franchissement de la ligne de démarcation du clivage politique gauche / droite. Cette mobilité inter-bloc reste une attitude exceptionnelle parce que l'option la plus usuelle demeure le choix de l'abstention quand l'électeur perçoit un déficit d'intérêt passé ou à venir.

Selon une analyse de Pierre Martin, la décision tardive du choix électoral peut être mise également en relation avec la notion du coût du choix. En effet, dit-il, depuis une quarantaine d'années, le contexte du choix électoral a considérablement évolué ; il était autrefois relativement simple. Les électeurs vivaient dans les milieux sociaux clos où les informations et

[360] Pierre BRECHON, Les facteurs de l'abstention, Congrès AFSP, Toulouse, 2007, op. cité, p. 3.
[361] JAFFRE et CHICHE (1997), op. cité, p. 307.
[362] Op. cité, p. 309.

les interprétations politiques des événements étaient peu concurrentielles. Aussi, la fidélité à une étiquette partisane était-elle un puissant moyen pour réduire le coût du choix. Mais, les transformations de la société, la forte progression du niveau d'instruction, la domination des médias et en particulier la télévision ont créé une situation nouvelle que l'on peut qualifier de « paradoxe de l'électeur moderne ». Ce paradoxe provient de la récusation par les électeurs des discours manichéens au profit des informations plus neutres et objectives qui incidemment augmente le coût du choix politique, affirme-t-il.

Ce phénomène poursuit-il, est prégnant dans les jeunes générations socialisées dans « la nouvelle politique » et constitue un facteur lourd de baisse de la participation électorale qui concerne tous les milieux sociaux.[363] Davantage, ce phénomène est observable dans les autres pays développés étant donné que plusieurs choix de l'abstention lors des européennes de 2004 en l'occurence résultaient de l'indécision. En effet, la part des électeurs s'étant ralliés au choix de l'abstention au dernier moment de cette consultation électorale était prépondérante et concernait 53% des abstentionnistes dans l'ensemble des vingt cinq Etats de l'Union.[364] In fine, l'indécision électorale peut être renforcée pour les uns et par le fait de la politisation qui les outille à comprendre le champ politique et pour les autres par le sentiment de la compétence politique qui les dispose à une évaluation tacite des événements politiques.

b-2) La croissance de la compétence politique subjective

Le sentiment de la compétence politique autrement désignée la compétence politique subjective est en croissance en France et habilite un large segment de l'électorat à opérer un choix entre le vote et l'abstention en toute connaissance de cause. D'après un article de Pierre Bréchon, la moitié des électeurs s'estiment qualifiés à parler politique et à faire un choix rationnel en la matière.[365] Cette analyse corrobore celle de Pierre Martin qui souligne que : « aujourd'hui même l'électeur le moins intéressé par la politique en sait trop pour croire en son for intérieur qu'il suffit de savoir qu'un homme politique est de droite ou de gauche pour juger s'il est bon ou mauvais ».[366]

En effet, on a noté que le sentiment de compétence politique avait progressé entre 1966 et 1978 et d'ailleurs, qu'il était très fort en 2002 sans doute à cause de la présence de J.M. Lepen au second tour de la présidentielle de cette année là. Dans le sillage de cette

[363] Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, op. cité, P. 202-204.
[364] Anne MUXEL, Les abstentionnistes : premier parti européen in Pascal PERRINEAU (dir) le vote européen, Presses Sciences Po., 2005, p. 699.
[365] Pierre BRECHON, Les facteurs explicatifs de l'abstention, congrès AFSP, Toulouse 2007. p. 2.
[366] (P) MARTIN, op. Cité, p. 203.

croissance tendancielle, d'après un sondage post-présidentiel de 2007, 19% des électeurs déclaraient s'intéresser « beaucoup » à la politique et 43% « assez ». Ces taux sont les plus élevés enregistrés en France depuis 1967[367] et révèlent une quasi-généralisation de l'aptitude à la connaissance du fait politique et donnant ainsi la possibilité à une interprétation rationnelle de la participation où de l'abstention. Par ailleurs, de nombreux électeurs peu politisés ont un minimum de connaissance et de compréhension des événements ayant une implication politique. Les enquêtes récentes en donnent une nette impression susceptible d'être saisie par un faisceau d'indices composites au nombre duquel la confiance faite à la politique à chaque période ; cet indicateur s'est fortement relevé d'après les observations de Bréchon entre 2002 et 2007. En effet, la vague post-présidentielle de 2002 enregistrait déjà une montée sensible résultant de l'effet FN du 21 avril. Il y a eu aussi, dit-il, un effet semblable en 2007 qui témoigne la croissance de la politisation pour chaque élection.

Quoiqu'il en soit, si l'individualisation correspond à la rationalisation des choix, les électeurs doivent manifester des capacités croissantes à juger conférer par la compétence politique objective ou subjective. La nature de cette compétence diverge de celle de Daniel Gaxie parce que nous pensons que la compétence politique n'est pas forcément une compétence spécifique et sophistiquée appartenant à la seule classe sociale des dominants. Aujourd'hui, elle est largement partagée comme le bon sens d'autant plus qu'elle est perçue comme un ressenti de l'efficience d'une action politique partisane.

En outre, l'individualisation en tant que l'autonomisation des choix électoraux s'accommode mal avec la notion d'un vote devoir ; ceci étant, c'est à juste titre que les électeurs perçoivent à l'ère contemporaine le vote davantage comme un droit. Sans doute un droit contractuel qui habilite les citoyens à passer des accords électoraux fut-il symbolique sur un programme politique ; ainsi, chaque vote exprimé est considéré comme une acceptation tacite des termes contractuels qui seront jugés sur les performances.

C- LE CHANGEMENT DU STATUT PSYCHOLOGIQUE DU VOTE : DU VOTE DEVOIR AU VOTE DROIT

Nous sommes à l'ère de l'individualisation du vote découlant du passage tendanciel du vote devoir ferment du civisme au vote droit attribut des exigences du corps électoral. Il en résulte que le vote se rationalise et s'individualise ; son exercice s'opère dans l'autonomie mais aussi dans les limites du cadrage de l'environnement de l'électeur.

[367] (P) BRECHON (2007), op. cité. P. 2.

Historiquement, ce schéma était différent et se révèle comme la résultante d'un lent processus émergeant nés des attendus insatisfaits des électeurs découlant de l'inefficience de l'action politique. Le premier palier de ce changement fut la désacralisation de l'acte électoral avant que les électeurs ne s'aperçoivent qu'ils avaient aussi par l'abstention, le pouvoir de faire et de défaire les majorités. Ainsi, la prégnance du caractère du droit de vote sur celui du devoir constitue la matrice du contractualisme électoral nouveau qui semble régir les rapports entre les citoyens et les élites politiques. Il en résulte le relâchement de la contrainte sociale attachée au vote qui favorise le caractère individuel de l'acte électoral contribuant à susciter l'interrogation sur la fonction sociale du vote.

Cela dit, antérieurement, l'exercice du vote était considéré comme une subtile articulation entre le devoir et le droit mais avec une notable prédominance du premier caractère sur le second. Il apparaît ainsi des observations issues des profondeurs de l'histoire électorale française où à l'origine le vote fut davantage l'expression d'un devoir communautaire avant d'être perçu comme un acte individuel. Dans cette vision, l'abstention était appréhendée non seulement comme une déviance morale mais davantage comme un grave manquement à la solidarité du groupe. Elle était perçue aussi comme une démission individuelle au façonnement d'une identité collective. Cette dimension ressort en filigrane des différents récits des premières élections au suffrage universel en l'occurrence les municipales du 23 avril 1848. Il en apparaît ainsi dans les souvenirs de Tocqueville consigné dans son ouvrage du même titre où il relate comment les électeurs allaient voter en procession dans certaines contrées de la France. Les habitants, précédés de leur maire, disait-il, marchaient au scrutin, musique en tête, drapeaux déployés comme un jour de fête. Le curé et l'instituteur primaire se mêlaient au groupe pour aller voter ensemble au Bourg Saint Pierre relatait-il.[368] Par cette dimension collégiale, le vote se révélait davantage comme la marque d'un groupe d'appartenance d'autant plus nette qu'il était homogène et exprimait moins le vécu de chacun de ses membres pris isolément. Dans cet environnement, la contrainte sociale latente poussait à se conformer à la discipline du groupe aux fins d'écrire une identité sociale.

C'est en rapport avec ce caractère de l'obligation morale du vote au niveau primaire et sur le plan du civisme républicain ancré dans la culture française qui sont des facteurs de la participation que Alain Lancelot dans son étude disait ceci : « Si les électeurs participent en si grand nombre au scrutin, c'est sans doute moins pour prendre en main leur destin collectif que

[368] Alexis DE TOCQUEVILLE, Souvenirs, Gallimard / Folio, 1999, (1964), p. 19.

pour se faire enregistrer comme citoyen le jour où le corps social est recensé et répondre présent à l'appel de la communauté. C'est moins pour exercer un droit que pour exercer un devoir ».[369] Le vote était donc une simple soumission au contrôle social et non l'expression d'une exigence particulière à l'endroit du personnel politique. Mais au fil du temps, il y a eu une lente progression dans la conception du vote tendant à faire primer le caractère du droit sur la connotation du devoir. En avant-garde de cette tendance à l'inflexion, l'on a observée notamment chez de nombreux abstentionnistes qui sont aussi de nombreux électeurs au vue de la pratique intermittente du vote une perception de l'acte électoral comme un droit.

En effet, d'après les données d'un sondage de la FNSP – CSA cité par Subileau et Toinet dans leur ouvrage ; les électeurs qui conçoivent le vote comme un devoir votent davantage (56%) que les électeurs qui considèrent le vote comme un droit (39%). Inversement, ceux pour qui le vote est d'abord un droit se montrent plus compréhensifs à l'égard des abstentionnistes ; ainsi 51% d'entre eux contre 36% disent que : « c'est souvent difficile de se décider ».[370] Si le vote est l'expression d'un droit, l'abstention l'est aussi ; si le vote exprime une action politique individuelle, en vertu de la logique du parallélisme des formes l'abstention l'est également.

Cette attitude corrobore les analyses juridiques de Carré de Malberg sur le plan de la science du droit constitutionnel notamment. Selon celle-ci, la nature juridique de l'électorat nous conduit à considérer en priorité le suffrage comme un droit. Ainsi entendu, il est une pure faculté individuelle qui concède aux électeurs la liberté de l'exercer ou de ne pas l'exercer. Il en résulte un droit subjectif accorder au citoyen électeur qu'il peut utiliser de façon discrétionnaire et ce faisant fonder ainsi la capacité légale de l'abstention. Par ailleurs, de ces analyses, il en découle une individualisation juridique du vote qui épouse en effet la réalité sociologique de l'acte électoral. C'est à des individus que la constitution fait appel pour exercer l'activité électorale ; c'est à des individus qu'elle confère l'aptitude au vote. Par leurs attitudes contemporaines, les électeurs entérinent l'esprit et la lettre de cette disposition constitutionnelle constante.[371] Cette lecture normative conjuguée au ressort symbolique attaché au vote en l'occurrence sa fonction sociale autorise les électeurs à penser que ce droit subjectif est aussi un droit contractuel qui les habilite à conclure des contrats électoraux avec les acteurs du champ

[369] Alain LANCELOT (1968), op. Cité, p. 168.
[370] SUBILEAU et TOINET, Les chemins de l'abstention, op cité, p. 136.
[371] CARRE DE MALBERG, Contribution à la théorie générale de l'état Paris, Sirey, 1922, t2, p. 448 et suivant cité par Alain LAQUIEZE : l'abstention dans la doctrine publiciste française in dir BOUTIN et RIVOULLOIS, l'abstention électorale, op. cité, p. 67-95.

politique. Ainsi, tout vote exprimer en faveur d'un candidat est considéré comme un contrat implicite, virtuellement signé entre les entrepreneurs politiques et ses électeurs. Les termes du contrat sont les programmes politiques du candidat à mettre en œuvre pendant l'exercice du mandat. Ce programme politique est aussi un contrat de performance qui à l'observation de la pratique électorale française en cas de déficit, est sanctionné par l'abstention des électeurs du parti au pouvoir en priorité : c'est ici que se trouve la clé des alternances politiques susceptibles d'être déterminée par le volume du différentiel partisan des retraits électoraux.

En somme, il apparaît aux termes de cette première articulation que les attitudes électorales sont empreintes d'une marque de la rationalité, en ce sens qu'elles obéissent à une certaine logique qui se trouve aux antipodes de la prédétermination. Il importe dès lors de trouver dans cette pluralité d'indices le dénominateur commun du déterminant de l'abstention à l'échelle individuelle que nous postulons être la résultante de la perception d'un déficit d'intérêt socio-tropique découlant prioritairement de l'appréciation négative du bilan de l'action gouvernementale. Elle résulte aussi subsidiairement de l'inefficience virtuelle des programmes politiques de l'opposition portant sur les grands enjeux politiques qui engagent la vie citoyenne.

SECTION II : ESSAI DE VALIDATION DE L'HYPOTHESE PAR LE MODELE RATIONNEL GENERAL

Nous procéderons par le modèle Rationnel Général de Boudon pour valider l'hypothèse selon laquelle l'abstentionnisme électoral à l'échelle individuelle résulte de la perception d'un déficit d'intérêt socio-tropique découlant de l'évaluation subjective et négative de l'action politique en occurence du bilan gouvernemental. Ce phénomène, l'avions-nous précisé, concerne prioritairement les électeurs du parti au pouvoir et accessoirement les électeurs de l'opposition qui peuvent décider leur abstention à partir d'une évaluation prospective et négative des programmes politiques de leur formation de proximité.

Le modèle Rationnel Général est une variante de l'individualisme méthodologique dit contextualisé qui semble offrir des ressorts de recherches porteurs de promesses heuristiques dans la compréhension et l'explication du phénomène de l'abstentionnisme électoral dans toute sa complexité. Le choix de cette méthode scientifique se justifie par l'adéquation de ses principes avec les évolutions du comportement électoral allant vers plus d'individualisation conçu comme étant l'expression de la rationalisation des choix électoraux. Si nous nous risquons à une formule sémantique, nous dirons qu'en cette période, la croissance de

l'individualisation du comportement électoral fait appel à l'individualisme méthodologique. Des propositions similaires avaient été faites dans le passé par Lancelot et Habert notamment en 1988 mais de manière subtile, résultant du constat de l'insuffisance des modèles traditionnels à expliquer la mobilité électorale croissante dont l'abstention en est la dimension essentielle actuelle. Pour suppléer à cette carence explicative, Lancelot dans la préface de l'ouvrage « le nouvel électeur » disait ceci : « L'émergence d'un nouvel électeur ... La prise en compte de la stratégie de l'électeur face aux enjeux de l'élection faisait appel à l'individualisme méthodologique. Il s'était heurté de front à l'idéologie dominante (holisme) de la science politique française et susciter des controverses qui commencent à s'atténuer ». Aussi poursuivait-il pour relever la pertinence de choix méthodologique : « Les faits ont confirmé l'évolution que nous présentions « … » il faut relativiser certaines méthodes d'interprétation des résultats électoraux ». [372] Ceci étant, face aux évolutions du comportement électoral allant dans le sens d'une plus grande autonomie dans la prise de la décision électorale, par rapport à la structure partisane ; où l'électeur calcule ; évalue rétrospectivement, et anticipe sur les enjeux de l'élection ; il est nécessaire aujourd'hui plus qu'hier de prendre en compte leurs stratégies individuelles afin de cerner le sens de leur vote ou de leur abstention qui sont en dernier ressort des faces complémentaires de la participation politique.

A cet égard le Modèle Rationnel Général (MRG) semble pertinent pour appréhender le sens des attitudes électorales parce qu'elle est une voie moyenne entre la Théorie du Choix Rationnel (TCR) et le Holisme méthodologique conciliant par sa méthode la rationalité de l'acteur individuel avec les influences de son environnement sans que pour autant son autonomie soit altérée. A ce titre l'environnement de l'électeur est conçu comme le cadre référentiel où se déploie l'évaluation rationnelle de l'action politique. Précisément le MRG de Boudon est fondé sur une trilogie de postulats qui constitue le corps conceptuel de la méthode. La scission bipolaire de ces postulats présente deux principes qui sont conformes aux attitudes électorales en l'occurrence d'une part, le postulat de l'individualisme dans son acception ontologique et le postulat de la rationalité qui restaure l'électeur dans la conscience et la responsabilité de sa décision électorale. Et d'autre part, cette méthode inclut le postulat de la compréhension qui est essentiel pour saisir le sens de l'abstention (P1).

Sommairement présenté, le postulat de l'individualisme dispose que pour expliquer tout phénomène social, il faut admettre que celui-ci est le résultat d'action, de décisions, d'attitudes,

[372] LANCELOT, Préface, L'émergence du nouvel électeur op. cité. P. 17.

de comportement, de croyances (ADACC) individuels.[373] D'après ce postulat, les phénomènes macroscopiques comme l'abstentionnisme électoral, doivent être expliqués à partir de ces attitudes et comportements individuels parce que les individus sont les seuls substrats possibles de l'action. En ceci, cette méthode se démarque du holisme méthodologique qui dispose que les phénomènes sociaux soient expliqués par les déterminants macrosociologiques de la structure sociale dans son acception collectiviste. Mais, à la différence de l'individu isolé et sans conditionnement qui sous-tendant le modèle Downsien, le modèle de Boudon conçoit plutôt un individu situé dans la structure tout en conservant un degré d'autonomie suffisant qui lui permet de poser ses actes consciemment dans le cadre référentiel de la structure. Cette démarcation est précisément conforme à la position de l'électeur dans le champ social qui relève toujours d'une appartenance catégorielle. Elle est aussi conforme à la position de l'électeur français dans le champ politique notamment dans la généralisation de leur situation affirmée dans l'axe gauche / droite. En effet, d'après une étude de (J) Jaffré et (A) Muxel, la quasi-totalité des électeurs se classent sur l'échelle politique gauche/droite qui est une dimension structurante de la vie électorale française.[374] Dans ce sillage analytique, (G) Grunberg affirme que : « L'électeur qui correspond le mieux au modèle de l'électeur rationnel est un électeur situé politiquement ».[375] Or si seulement 2% des électeurs refusent délibérément depuis une vingtaine d'années de se situer politiquement, cela implique à contrario la généralisation de la rationalité des électeurs par l'auto-reconnaissance de leur situation politique. Cette affirmation concorde avec le principe fondamental des modèles individualistes duquel relève le MRG qui postule la rationalité des acteurs individuels en ce sens que leurs actions sont le produit de la raison. Cette acception classique de la rationalité est en adéquation avec la conception de la rationalité chez Boudon qui est un dépassement de l'utilitarisme propre au modèle de Downs pour atteindre une dimension extensive qui intègre une pluralité de rationalité possible. Ainsi dit Boudon, selon les cas « la rationalité peut être utilitaire ou téléologique mais aussi bien appartenir à d'autres types ».[376] Cette conception de la rationalité concorde avec les définitions philosophique et sociologique du classicisme qui d'après N. Rescher cité par l'auteur dit que la rationalité peut être de nature cognitive, évaluative ou pratique.[377] Dans cet éventail de la rationalité, la rationalité évaluative semble déterminer les attitudes électorales contemporaines. En effet, de part les observations constantes, de plus en plus, les électeurs, pour exprimer leur vote évaluent

[373] Raymond BOUDON, Raison, bonnes raisons, Paris, PUF, 2003, p. 19.
[374] JAFFRE (J) MUXEL (A), Les repères politiques, in, dir, MAYER, BOY, L'électeur a ses raisons, op. cité, p. 68.
[375] Gérard GRUNBERG, L'instabilité électorale in dictionnaire du vote, op. cité, p. 530
[376] Raymond BOUDON, L'idéologie, Paris, Fayard, 1986, P. 24-25.
[377] Raymond BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité, p. 22.

les actions des élites politiques en l'occurrence celles ayant la charge gouvernementale. Dans ce processus décisionnel, l'abstention se révèle en dernière analyse, comme étant la résultante de l'évaluation rationnelle de l'action gouvernementale qui présente un bilan négatif et préfigure un déficit d'intérêt socio-tropique. Pour valider cette hypothèse le Modèle Rationnel Général de Boudon inclut en son dispositif conceptuel le postulat de la compréhension dont nous en ferons usage. Celui-ci dispose que l'acteur individuel a toujours une bonne raison voire une raison forte de poser une action ; pour cerner le sens de celle-ci, il importe d'en connaître les motivations réelles. Ainsi pour expliquer les phénomènes sociaux tel que l'abstentionnisme électoral, il est nécessaire de reconstruire les motivations des électeurs concernés par le phénomène. En ceci cette méthode s'inscrit de manière filiale dans les principes de la sociologie compréhensive de Max Weber qui disait que : « La saisie du sens d'une action par la reconstruction des motivations, représente la procédure capitale de la méthodologie individualiste ».[378] En vertu de ce principe, c'est dans la dynamique agissante intérieurement imprimée dans l'individu qu'on doit élaborer une théorie des raisons compatibles avec la moyenne des motivations des acteurs concernés par le phénomène que l'on veut expliquer. Cette démarche se trouve être en adéquation avec les objectifs des sondages d'opinions ou des enquêtes qualitatives qui in fine cherchent à cerner le sens des motivations des abstentionnistes. Dans cette approche René Remond disait en 1968 dans la préface de l'ouvrage de Lancelot que : « Les sondages correctement menés aident à cerner les mystères des motivations individuelles de l'abstentionnisme ».[379] Toutefois, il reconnaissait les limites de cette approche attestée aujourd'hui par de nombreux politistes au nombre desquels Muxel et Bréchon[380] qui admettent que les motivations des abstentionnistes sont difficilement réductibles en une formule. En dépit de cette difficulté annoncée, nous fournirons néanmoins un effort pour extraire le sens et l'essence des motivations des abstentionnistes issus de ces méthodes (A). Avant de nous y employer, en notre deuxième paragraphe, il est sans doute nécessaire de préciser que le MRG occulte les postulats complémentaires et fondamentaux de la théorie du Choix Rationnel qui sous-tend le modèle Downsien en l'occurrence le conséquentialisme, la maximisation et l'égoïsme qui ont déjà fait l'objet de l'étude de notre chapitre cinquième. Néanmoins, il nous semble utile d'ouvrir une brèche sur le postulat de l'égoïsme parce que son application pose incidemment la question de l'abstention adaptative, voire égocentrique alors que nous postulons la prédominance d'une abstention socio-tropique c'est-à-dire altruiste. En

[378] Max WEBER, Economie et société, Paris, Plon, 1971, P. 13-14.
[379] René REMOND, Préface, LANCELOT, L'abstentionnisme électoral en France, op. cité, P. 22/23.
[380] Op. Cité.

effet, Boudon admet que de manière marginale et exceptionnelle les raisons d'un ADACC peuvent concerner les conséquences de l'action de l'acteur dans son intérêt égoïste.[381] Même si d'emblée, nous ne pouvons récuser formellement cette hypothèse dans le champ électoral, le profil du nouvel abstentionniste qualifié par Jaffré et Muxel d'abstentionniste dans le jeu politique relève des catégories majoritaires dont les membres présentent une réelle intégration sociale et appartiennent aux couches sociales plutôt favorisées. Cette caractéristique nous amène à postuler que leur abstention est socio-tropique parce que ces électeurs n'ont en effet aucun problème par rapport à leur intégration à la société globale. Cette attitude semble différente de celle des abstentionnistes dits hors du jeu politique qui correspondent aux descriptions sociologiques des abstentionnistes systématiques obéissant aux logiques structurelles du défaut d'intégration à la société. Leur abstention peut paraître égocentrique étant donné la précarité de leur situation individuelle qui les disposent à opérer des calculs d'utilité personnelle du vote. Nonobstant cette différenciation du caractère induit de l'intérêt, quoiqu'il en soit, les deux catégories déterminent leur abstention sur la base de l'évaluation négative du bilan de l'action politique notamment gouvernementale préfigurant un déficit d'intérêt appréciable à des échelles différentes (B).

Cette brèche ainsi ouverte, nous la refermerons pour poursuivre notre effort de reconstruction des motivations des abstentionnistes pour leur donner un sens réel qui au demeurant paraît conforme à notre hypothèse disposant la recherche de l'intérêt dans l'action politique (P2). Pour ce faire, il importera de mettre en évidence de manière longitudinale les données des sondages d'opinion et des enquêtes qualitatives, allant de la période gaullienne jusqu'à la première année de l'exercice du pouvoir par Sarkozy. Dans ce champ de recherche, nous avons occulté les mandatures Pompidoulienne et Giscardienne, compte tenu de la rareté des données (A). Il ressort du traitement des motivations des abstentionnistes deux caractères dominants en l'occurrence la prépondérance des questions économiques et la prégnance des enjeux consensuels et proches. La récurrence des considérations économiques telles que le chômage, l'inflation, le pouvoir d'achat ; nous a habilité à opérer un rapprochement avec les analyses pionnières de Kramer qui avait mis en évidence la corrélation entre les orientations du vote et la conjoncture économique aux Etats-Unis entre 1896 et 1964.[382] Dans ses conclusions, il relevait en effet qu'à l'occasion des élections à la chambre des représentants, les électeurs

[381] Raymond BOUDON, Raison, bonnes raisons, op. cité, p. 50
[382] KRAMER Gerald : Short term fluctuation in us voting behaviour, 1896 – 1964, The American political science review, n°65 (1), 1971, P. 131 – 143.

sanctionnaient la contre performance des politiques publiques gouvernementales par la volatilité c'est-à-dire par le vote des électeurs du parti au pouvoir en faveur de l'opposition. Mais, dans le contexte français, la contre performance préfigurant un déficit d'intérêt, est sanctionnée par l'abstention des électeurs gouvernementaux. Ce faisant, la résiliation du contrat électoral symbolique qui lie les entrepreneurs politiques et leurs électeurs se fait par l'abstention et non par l'errance de ces derniers dans le champ politique. Cette attitude est attestée par la faiblesse de la mobilité inter-bloc en France.

La prégnance des enjeux consensuels qui sont une variante des enjeux politiques dont la caractéristique est la permanence de ces questions dans l'espace publique, démontre que les abstentionnistes sont sensibles à ces enjeux aux caractéristiques économiques qui sont nouveaux dans la sociologie électorale française. Au nombre de ces questions qui touchent directement la vie quotidienne des électeurs dans la société politique, nous pouvons citer entre autre le chômage, le pouvoir d'achat (revenu), ou encore l'inflation. Pour Donald Stokes, il faut voir dans l'enjeu consensuel une question politique ayant des implications sociales fortes et sur lesquelles la majorité des électeurs est d'accord sur un programme de sa résolution.[383] Ces enjeux consensuels sont encore désignés enjeux de performance parce que par rapport à ceux-ci, les électeurs jugent les candidats et les partis sur la base de leur performance effective ou supposée. Ceci dans la mesure où en règle générale par rapport à ces enjeux, les programmes politiques sont caractérisés par leur indistinction. Ceci étant, le défaut de performance préfigurant un déficit d'intérêt est sanctionné par l'abstention des électeurs dont le différentiel partisan peut provoquer des alternances politiques ou encore la cohabitation (B).

P1 : LE CORPS CONCEPTUEL DE LA METHODE ET SA TRANSCRIPTION EN TERME ELECTORAL

A- LA PERTINENCE BIPOLAIRE DES POSTULATS CONSTITUTIFS

1- DES POSTULATS CONFORMES AUX ATTITUDES ELECTORALES

a) L'individualisme et le précis d'un individu situé

D'après Raymond Boudon, le postulat de l'individualisme (P1) veut que tout phénomène social soit le produit d'actions, de décisions, d'attitudes, de comportements, de croyances (ADACC) individuels. Les individus étant les seuls substrats possibles de l'action, de la décision ; il s'ensuit dit-il que toute analyse sociologique doit porter sur la compréhension du

[383] Donald STOKES : Spatial model of party competition. The American political science review, 57 (2) June 1963, P. 368 – 377.

pourquoi des actions, des croyances ou des attitudes individuelles responsables du phénomène qu'on cherche à expliquer.[384] Ce postulat a un fondement ontologique et veut que seuls les individus humains soient le siège de croyances, de décisions, d'intentions.[385] Ce postulat dispose que les phénomènes collectifs, macroscopiques doivent être expliqués à partir des attitudes et des comportements individuels considérés comme étant les ressorts fondamentaux et « microscopique » du phénomène à expliquer. En cela, cette méthode se démarque du holisme méthodologique qui veut que les phénomènes sociaux soient expliqués par les effets de la structure sociale saisie dans la logique collectiviste qui prédétermine les attitudes ou les comportements individuels.

Ainsi présenté et dans sa transcription par rapport au phénomène de l'abstentionnisme électoral, il est indubitable que ce fait macrosociologique soit essentiellement l'acte des électeurs singuliers qui décident souvent de ne pas prendre part à une consultation électorale. C'est l'agrégation de ces retraits individuels au niveau microscopique de chaque abstentionniste qui engendre le phénomène tel que perçu empiriquement au niveau macroscopique. Ceci étant son explication ne peut être pertinente qu'à partir de la compréhension de la stratégie des acteurs individuels. Toutefois, l'individu du modèle Rationnel Général conceptualisé par Raymond Boudon est différent de l'individu isolé et sans conditionnement que postule la théorie du Choix Rationnel, considéré par l'approche holiste comme étant atomistique. C'est en effet ce modèle d'individu qui est l'acteur type et idéal issu de la conception Downsienne dans sa théorie économique de la démocratie. Mais pour Boudon l'individu qu'il conçoit est structurel parce que l'individu agit toujours au sein d'un système social qui fixe les contraintes de son action. Pour autant la structure saisie comme un facteur d'influence ne saurait justifier à elle seule les comportements individuels.

D'après une analyse de Alain Laurent,[386] l'individualisme méthodologique de logique Boudonnienne s'inscrit en effet dans le courant de la complexification visant à penser la relation individu / société. Cette approche conçoit une interaction entre ces deux niveaux et une codétermination n'impliquant pas le primat de l'un sur l'autre. Cette voie moyenne ne signifie pour autant pas que Boudon rallie les thèses du holisme bien au contraire sa démarche repose sur le socle de l'épistémologie critique de ce paradigme portant sur la représentation « totaliste » des agrégats sociaux transmués en super sujet individuel. Il rejette cette conception

[384] Raymond BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité, P. 9.
[385] Raymond BOUDON, Raison, bonnes raisons, Paris, PUF, 2003, p. 19.
[386] Alain LAURENT, L'individualisme méthodologique, Que sais-je, op cité, P. 86 et suivant.

qui réduit l'individu à un agent passif qui est le simple support de la structure sociale qui le conditionne et le manipule ; de surcroît le prive de sa qualité d'acteur individuel. En effet, selon Boudon, le holisme met en place « une conception hyper socialisée de l'homme » et considère « l'acteur social… comme une pâte molle sur laquelle viendrait s'inscrire les données de son environnement, ou encore « comme une marionnette dont les ficelles seraient tirées par la structure ».[387] Aussi poursuit-il : « l'existence des régularités sociales n'implique ni que les comportements individuels puissent être déduites de façon plus ou moins directe des structures sociales, ni qu'ils puissent être tenu pour le produit pur et simple de ces structures ».[388]

En revanche Boudon conçoit un individu inséré dans la structure sociale tout en conservant un degré d'autonomie suffisant qui lui permet de poser consciemment ses actes dans le champ référentiel de sa structure d'appartenance. C'est en ce sens qu'il dit que le sujet de l'action individuelle est toujours en même temps un acteur social inséré dans un contexte culturel et cognitif dont-il a naturellement intériorisé certaines normes. Les structures se présentent à lui sous forme de contraintes ; toutefois, cette situation ne le transforme pas en produit ou pantin de ces structures. Aussi précise-t-il : « Les comportements individuels ne sont pas évidemment le fait d'individus désincarnés, de calculateur abstrait mais au contraire d'individus situés socialement ; d'individus appartenant à une famille mais aussi d'autres groupes sociaux et disposant des ressources culturelles et économiques. Ces individus ne sont pas confrontés à des choix abstraits mais au contraire à des choix dont les termes sont fixés par des institutions concrètes ».[389] L'acteur social a nécessairement poursuit-il : « une position sociale et des dispositions sur le fond desquelles il développe des conduites comportant une dimension rationnelle « … » Celles-ci doivent être conçues soit comme des données dont l'acteur doit tenir compte lorsqu'il se détermine, soit comme des guides de l'action placés sous le contrôle de sa conscience ».[390]

En définitive, pour Raymond Boudon, la bonne méthode d'explication d'un phénomène social est celle qui combine deux approches en l'occurrence :

- prendre en considération la subjectivité de l'acteur social ;

[387] Raymond BOUDON, L'individualisme et holisme dans les sciences sociales in Sur l'individualisme, op cité, P. 57 et 58.
[388] R. BOUDON, Effets pervers et ordre social, PUF, 1977, p. 241.
[389] Raymond BOUDON, L'idéologie, Fayard, Paris, 1986, p. 16.
[390] R. BOUDON, L'idéologie, op. cité, p. 289.

- tenir en compte que les acteurs individuels sont socialement situés car les ressources naturelles et cognitives, les intérêts par exemple d'un fonctionnaire ne sont pas ceux d'un paysan disait-il.[391]

Cette deuxième exigence est en adéquation avec la réalité de l'électeur dans le champ politique étant donné qu'il est toujours situé soit dans une catégorie socioprofessionnelle, soit dans l'axe gauche / droite qui continue à structurer la vie politique française. A ce sujet, Gérard Grunberg disait que : « L'électeur qui correspond le mieux au modèle de l'électeur rationnel est un électeur situé politiquement ».[392] Cette acception de l'électeur rationnel conforme à notre observation récuse l'idée selon laquelle il serait doté d'une forte propension à se déplacer dans l'espace politique au gré des consultations électorales. L'idée de cette mobilité est calquée sur le comportement individuel des consommateurs qui sélectionnent dans un marché économique une offre de produit dans une gamme concurrentielle sans préférence pré acquise celui qui satisfait son intérêt égoïste. Mais en France, les préférences partisanes restent constantes et le franchissement de la barrière gauche / droite qui est la summa divisio demeure exceptionnel (9%) parce que l'essentiel des infidélités partisanes des électeurs sont commises dans l'abstention.

En effet, de nombreux travaux ont mis en lumière la résistance du caractère structurant de l'échelle gauche/ droite comme étant l'axe de positionnement politique des électeurs ; mais aussi comme une grille de lecture et d'interprétation du système politique et de ses enjeux. Une enquête de Jérôme Jaffré et Anne Muxel confirme son rôle toujours efficace dans la constitution du repérage politique et reste de ce fait un indicateur cohérent du système des valeurs des individus.[393] En 1995 relèvent-ils, même si 72% des français considéraient que la notion gauche / droite était dépassée, la quasi-totalité d'entre eux continuait à se classer sur cette échelle. La dimension gauche / droite s'impose toujours comme un mode de reconnaissance élémentaire permettant aux individus non seulement de se repérer en politique mais aussi de s'inscrire individuellement dans l'espace des significations des enjeux. Il ressort en outre de leur étude que seuls 2% des français soit une proportion stable et au demeurant très faible depuis une vingtaine d'années refusent délibérément de se classer.[394] Cette reconnaissance généralisée du repérage politique s'accompagne d'une structuration importante

[391] Raymond BOUDON, La théorie du choix rationnel et l'individualisme méthodologique, op cité, p. 12.
[392] Gérard GRUNBERG : L'instabilité électorale in dictionnaire du vote, op. cité, p. 530.
[393] Jérôme JAFFRE Anne MUXEL, Les repères politiques, in Dir Daniel BOY / NONNA MAYER, L'électeur a ses raisons, op. Cité, P. 68 et suivant.
[394] 4% en 1978 / 3% en 1988.

des attitudes et des comportements politiques ; c'est aussi une manière de décliner une identité individuelle et collective, personnelle et sociale concluent-ils.

En somme, le postulat de l'individualisme disposant que tout phénomène collectif trouve son origine dans les comportements individuels des acteurs situés, nous paraît au demeurant pertinent car la situation de l'électeur et la reconnaissance conséquente de celle-ci est une marque de la rationalité des acteurs individuels.

b) La rationalité des acteurs individuels

Le modèle Rationnel Général de BOUDON s'inscrit dans la méthode individualiste qui communément postule par principe que l'acteur sociale est rationnel parce qu'il est doté de la raison. Celle-ci, dans son acception classique est considérée comme la faculté propre à l'homme, qui est une faculté également partagée, de juger, de distinguer le vrai du faux, le bien du mal et d'en régler son attitude ou son comportement à partir d'une délibération intérieure (1). Etant donné la prégnance, voire la confusion de la rationalité à l'utilitarisme chez les tenants des approches individualistes et néo-classiques ; la logique de Boudon s'en distingue par sa démarcation et son dépassement. Ce faisant, il conçoit de manière extensive la rationalité car en effet, celle-ci est pluridimensionnelle. Elle est aussi cognitive en ce sens que la rationalité de l'acteur s'exprime dans un cadre contextuel autrement particulariste, excluant de fait toute tentative d'explication des phénomènes sociaux sans recourir à « la boîte noire », c'est-à-dire aux données environnementales de l'individu (2). Dans l'effort de déterminer la nature propre de la rationalité qui régit le comportement électoral, il apparaît dans cet éventail, que c'est la rationalité évaluative qui semble déterminer les attitudes des électeurs contemporains ; peut-être a-t-il toujours été ainsi aux lendemains de la phase de l'apprentissage du suffrage universel. Ceci dans la mesure où avant de se décider de plus en plus, les électeurs évaluent l'efficience de l'action politique gouvernementale portant sur la question de la vie citoyenne d'autant plus que les élites politiques sont perçues comme les mandataires contractuels du champ politique. Dans cette perception nouvelle le mandat politique est considéré comme un contrat de performance assorti de l'obligation de résultat auquel les dirigeants politiques sont astreints (3).

b-1) Le principe de l'acteur rationnel

Le postulat de la rationalité est dans l'ordre chronologique, le troisième élément du dispositif du Modèle Rationnel Général de Boudon ; celui-ci considère par principe l'acteur individuel comme étant rationnel.

En effet, l'acteur est déclaré rationnel dès lors que ses « actions, décisions, attitude, comportement ou croyance (ADACC) sont, dit-il, le produit de la raison lesquels peuvent être plus ou moins clairement perçue par l'individu ».[395] Ce postulat dispose que : « l'acteur adhère à une croyance, ou entreprend une action parce qu'elle a du sens pour lui. En d'autres termes, la cause principale des actions, croyances, attitudes, etc... du sujet réside dans le sens qu'il donne à ses ADACC, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter ».[396] L'acteur a toujours une bonne raison ou une raison forte d'adopter une ADACC ; ces deux notions se retrouvent sur un fond commun mais s'en distinguent sur une nuance en ce que la bonne raison caractérise les situations où un sujet accepte une conclusion parce qu'il ne parvient pas à trouver un système de raison supérieure et éprouve un sentiment intuitif de doute sur la validité de ce système alors que les raisons fortes font peu de place au doute.[397]

Par ailleurs, ce postulat exclut, dit Boudon, que l'on explique les phénomènes sociaux par des notions telles que « l'habitus » ou la « violence symbolique » qui font appel aux mécanismes qui opèrent sur l'individu à son insu de la même manière que se produisent les réactions chimiques.[398] Le rejet de ses mécanismes de la reproduction culturelle se justifie par le fait que l'acteur est un sujet conscient doué d'une raison capable de passer le simple dévidement de comportements programmés et automatiques résultant aux causes situées hors de sa conscience. Cette approche selon une analyse de Alain Laurent[399] est conforme à l'acception classique qui pose l'individu en acteur. L'acteur est essentiellement dit-il l'auteur d'action intentionnelle mettant en œuvre des moyens lui permettant d'atteindre des fins faisant sens pour lui quelque soit son système de référence en terme de valeur. Ce faisant, les actions individuelles sont comprises sans qu'il soit nécessaire de remonter à une causalité déterministe antérieure et pesante. L'intentionnalité rationnelle de l'action individuelle, précise l'auteur,

---

[395] Raymond BOUDON, Raison, bonnes raisons, op. cité, p. 20.
[396] Raymond BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité ; P. 9.
[397] R. BOUDON, Bonnes raisons, op. cité, P. 138 et 139.
[398] BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité, p. 9.
[399] L'individualisme méthodologique, que sais-je ?, op. cité.

amène à concevoir les acteurs sociaux comme autonomes par rapports aux effets déterministes des structures sociales et leur ouvre une gamme de choix possible. Toutefois, selon la logique de Boudon, il ne s'en suit pas pour autant que cette autonomie se déploie dans un vide institutionnel et qu'elle soit soustraite aux influences de l'environnement.

b-2) Une rationalité extensive et cognitive

Chez Boudon, la rationalité ne se réduit pas à un type particulier étant donné la multiplicité de sa nature ; en outre, elle s'inscrit dans un cadre cognitif, voire contextuel qui proscrit dans le champ des études en sciences sociales l'énoncé des théories comme celle de Anthony Downs dans sa théorie économique de la démocratie qui fonde le principe de la rationalité de l'abstention à travers le paradoxe du vote.

Dans sa démarche épistémologique, Boudon élargit en effet, le champ de la rationalité en procédant au dépassement de l'utilitarisme Downsien. D'après cet auteur : « la notion de la rationalité en un sens large ne se réduit pas à l'acceptation étroite qu'on lui donne quelquefois. On relève dans les sciences sociales, dit-il, une première conception de la rationalité qu'on peut qualifier d'utilitariste « … » cette forme de rationalité est à l'évidence d'une grande importance dans la vie sociale « … » mais il est évident que cette conception est étroite pour prétendre à la généralité ». Aussi, précise-t-il : « considérer l'acteur comme rationnel et expliquer son comportement, ses attitudes et croyances, etc… c'est mettre en évidence les bonnes raisons qui l'ont poussées à adopter ce comportement tout en reconnaissant que ces raisons selon les cas peuvent être utilitaire et téléologique mais aussi bien appartenir à d'autres types ».[400]

Cette conception de la rationalité concorde avec la définition philosophique classique de la rationalité. Ainsi pour le philosophe N. Rescher dit Boudon : « la rationalité est de par sa nature même téléologique et orientés vers des fins ; mais téléologique ne se confond pas avec instrumental ». Il poursuit son analyse ainsi qu'il suit : « la rationalité cognitive cherche à atteindre les croyances vraies ; la rationalité évaluative cherche à atteindre des évaluations correctes ; la rationalité pratique cherche à viser de façon efficace des objectifs appropriés ». Cette approche de la rationalité, conclut l'auteur, recoupe celle de la sociologie classique par sa

[400] Raymond BOUDON, L'idéologie, Paris, Fayard, 1986, P. 24 et 25.

distinction entre « rationalité instrumentale » ; « rationalité axiologique » et « rationalité évaluative ».[401]

Ainsi par exemple pour Tocqueville et Weber et de nombreux auteurs contemporains, les acteurs font ou croient parce qu'ils ont des bonnes raisons de faire ce qu'ils font ou de croire à ce qu'ils croient. Toutefois, ils admettent que ces raisons sont de natures diverses selon les circonstances, selon le contexte cognitif ; en conséquence, il est impossible de réduire ces rasons à un type unique. Ceci se justifie davantage parce que les individus sont insérés dans un contexte d'institution, des règles, de tradition qui leur confèrent des ressources, des capacités sociales et cognitives variables. Il en résulte l'émergence d'un homo-sociologicus dont pour expliquer ses comportements et attitudes, il faut démontrer que celui-ci étant donné son passé, ses ressources, et son environnement, a de bonnes raisons d'adopter tel comportement ou telle attitude.[402]

b-3) La rationalité évaluative : déterminant électoral

Dans l'éventail pluridimensionnel de la rationalité tel que conçu classiquement et réappropriée par Boudon, il apparaît à l'analyse que la rationalité évaluative est le déterminant des attitudes électorales. Elle peut être définie comme une estimation plus ou moins approximative de la part des électeurs de l'efficience d'une action politique jaugé à l'aune des performances contractuelles consignées dans le programme politique des élus. Cette forme de rationalité est une application de la rationalité cognitive parce qu'elle ne peut s'exprimer que dans un contexte précis, dans une conjoncture sociopolitique particulière. Cette approche, naturellement, proscrit toute velléité d'édiction d'une loi sociologique universelle conformément au principe de la contingence qui régit la science politique.

En effet, à l'ère contemporaine, il apparaît à l'observation que les électeurs français sont des « évaluationnistes » en ce sens que leur vote où leur abstention est déterminée respectivement par la perception excédentaire de l'intérêt collectif ou déficitaire du même type d'intérêt découlant de l'action gouvernementale. Subsidiairement, les électeurs de l'opposition par une évaluation prospective estiment les aptitudes des partis politiques auxquels ils se sentent proches à apporter une solution politique adéquate et différentielle susceptibles de résorber les grands enjeux politiques. Comme dans le premier cas de figure, la logique est

[401] Raymond BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité, p. 22 et citant N. RESCHER, Satistaying reason studies in the theory of knowledge, p. 26.
[402] R. BOUDON, L'acteur social est-il irrationnel … Paris, Le seuil, 1998.

similaire parce que la participation électorale est déterminée au prorata de la performance prévisionnelle. Ceci étant, pendant que les électeurs de la majorité sortante se situent dans une évaluation rétrospective, ceux de l'opposition sont dans une évaluation prospective. C'est la somme négative de ces deux grilles de lecture menée au niveau individuel et agrégée au niveau collectif qui génère le phénomène de l'abstentionnisme électoral. C'est aussi le volume du différentiel partisan de cette évaluation qui provoque les alternances politiques.

Cette évaluation des implications de l'action politique est rendue possible par la croissance de la compétence politique dont subjectivement une majorité des français s'en sentent pourvus. Elle est aussi le fait pour rependre les termes de Daniel Gaxie in le cens caché de la maîtrise des schèmes politiques de classification et d'évaluation dont le point de départ est la connaissance des acteurs politiques et des enjeux. Mais à la différence de cet auteur, nous pensons que cette connaissance n'est pas spécifique mais environnementale et n'appartient plus à la seule classe des dominants relevant des catégories sociales supérieures. Notre analyse est confortée par de nombreuses études mettant en évidence que les deux déterminants précités et non exhaustifs de cette compétence politique ont connu des modifications. D'une part, aujourd'hui en France, la logique des classes sociales dans son acception marxiste est en voie de perdition laissant la place à une large diffusion de la classe moyenne intégrant en son sein une forte majorité des français. D'autre part, nous avons une élévation générale du niveau culturel conféré par l'instruction qui est aussi le gage de la compétence politique et de la participation électorale selon les analyses de Gaxie. Dans cette configuration, le vote comme l'abstention ne peuvent être perçus autrement que comme le fruit de la raison d'un acteur individuel qui est conscient des implications de son acte et ayant au demeurant un sens pour lui.

Par ailleurs, deux paramètres de l'individualisation corroborent également l'approche de l'évaluation rationnelle de la structure politique par les électeurs. Il apparaît ainsi dans leurs attitudes de plus en plus critiques à l'égard des élites politiques, manifestant par ce biais, une réelle exigence quant à leur rentabilité et une certaine rigueur par rapport à leur probité. Cette attitude est aussi perçue comme un mode opératoire de l'édification de la confiance politique raisonnée vis-à-vis des uns et de sa démolition à l'endroit des autres. En outre le recul du moment de la décision électorale observée depuis 1995 procède du temps de l'évaluation rationnelle des électeurs qui refusent de décider leur vote exclusivement dans le prisme d'un conformisme partisan ou uniquement par devoir civique exprimant ainsi leur arbitrage intérieur sur l'option rationnelle du vote ou de l'abstention.

Dans cette phase de plus en plus longue de la délibération décisionnelle, l'électeur a toujours une bonne raison de voter ou de s'abstenir. La tendance prépondérante de cette bonne raison ne peut être appréhendée autrement que par la reconstruction de la motivation des acteurs individuels.

2- Le postulat de la comprehension ou la recherche de la motivation des acteurs

Le postulat de la compréhension est le deuxième des trois postulats du Modèle Rationnel Général de Boudon. Celui-ci dispose que : « Comprendre, les actions, les croyances et attitudes de l'acteur individuel, c'est en reconstruire le sens qu'elles ont pour lui ».[403] Complétant son analyse, il poursuit en disant que : « Tout ADACC peut en principe être compris si l'on prend soin de s'informer sur les raisons de ces ADACC à condition que l'on admette le postulat numéro un portant sur l'individualisme.[404] En guise de rappel, ce premier postulat stipule que les phénomènes sociaux résultent de la combinaison d'action, de croyance, ou d'attitude individuelles. Faut-il le préciser, ce postulat est le pallier initial de la méthode individualiste qui se pose par opposition au holisme et prescrit de rechercher la cause des phénomènes sociaux dans les raisons de l'action individuelle et non dans les effets déterministes de la structure sociale.

Cela dit, d'après Boudon, pour comprendre un phénomène social, il importe de reconstruire le sens que l'acteur individuel donne à son ADACC car l'acteur adhère à un ADACC parce qu'il a du sens pour lui. La cause principale des attitudes ou comportements réside dans le sens que l'acteur individuel donne à son action et, plus précisément dans les raisons qu'il a de les adopter. Alors, pour comprendre un phénomène social, il importe d'élaborer une théorie des raisons des acteurs compatibles avec l'ensemble des données observables et mobiliser des propositions acceptables. Ceci peut s'opérer par le biais de l'interrogation des acteurs et dans cette disposition le chercheur devra s'assurer que l'acteur n'invoque pas de fausses raisons.[405] C'est dans la dynamique agissante, intérieurement imprimée dans l'individu qu'on doit reconstruire rationnellement une théorie des raisons pour disposer d'une interprétation pertinente du pourquoi de l'action sociale.

---

[403] Raymond BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité, p. 9.
[404] Raymond BOUDON, Raison, bonnes raisons, op. cité, p. 20.
[405] Raymond BOUDON, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, op. cité, p. 23.

La reconstruction des motivations et des raisons de l'acteur s'inscrit de manière filiale dans le principe méthodologique de la sociologique compréhensive de Max Weber. Cet éminent auteur disait en substance : « Cette méthode permet de rendre compréhensible les actions individuelles « … ». La saisie du sens d'une action par la reconstruction des motivations représente la procédure capitale de la méthodologie individualiste ».[406] Il y a une adéquation entre cette démarche méthodologique et celle des sondages d'opinion pratiqués dans l'approche psychosociale des études électorales usuelle en France depuis plusieurs décennies. Les objectifs sont en effet les mêmes notamment trouver par une enquête qualitative les motivations individuelles pour saisir en finalité le sens collectif des comportements et attitudes électorales.

Dans ce sillage, en 1968 René Remond dans la préface de l'ouvrage de Lancelot sur l'abstentionnisme électoral relevait que l'une des cinq approches utiliser par cet auteur portait sur la psycho-sociale opérée par le biais des sondages d'opinion. A ce sujet, il disait : « les sondages correctement interprétés aident à cerner le mystère des motivations individuelles de l'abstentionnisme « … » ils permettent non seulement d'apprécier l'influence des divers facteurs individuels et collectifs et d'en étudier le jeu et les combinaisons ; mais encore de recenser les raisons que les abstentionnistes peuvent alléguer pour expliquer leur abstention ».[407] Toutefois, il reconnaissait les limites de cette approche souvent liée à l'absence d'aveux sincères de son abstention d'une part, et d'autre part, des motivations réelles ayant conduit à l'option de cette attitude. Cette difficulté récurrente ou inhérente à cette méthode a été naguère invoquée par Bréchon à l'occasion de la table ronde portant sur les élections présidentielle et législatives de 2007 organisée par l'AFSP à Toulouse la même année. En rapport à cette question dans son article, il disait en substance que l'analyse des raisons de l'abstention était en général décevante parce que de nombreux abstentionnistes avaient des raisons complexes difficilement réductibles à une formule ; certaines raisons formelles, concluait-il, fonctionnaient comme des réponses refuges.[408]

Nonobstant cet obstacle, nous nous efforcerons de reconstruire le sens de l'abstention à travers la logique moyenne qui se dégage des motivations de l'acteur individuel en notre deuxième paragraphe. Ce faisant, il apparaîtra que ce phénomène résulte d'une évaluation rationnelle de l'action des élites politiques prioritairement investies d'un mandat représentatif.

[406] Max WEBER, Economie et société, Paris, Plon, 1971, P. 13/14.
[407] René REMOND, Préface LANCELOT, L'abstentionnisme électoral en France, op. cité, P. 22/23.
[408] Pierre BRECHON, AFSP, Toulouse 2007, op. cité. P. 13.

Celui-ci l'avons-nous souligné, s'est muté en mandat contractuel dont la perception du déficit d'intérêt socio-tropique découlant de ses missions justifie l'abstention des électeurs. Mais avant d'y parvenir, il importe de démarquer une fois de plus notre approche de celle trouvant son fondement dans les implications de la théorie du choix rationnel.

B- UNE ABSTRACTION DES POSTULATS COMPLEMENTAIRES DE LA THEORIE DU CHOIX RATIONNEL

Le modèle Rationnel Général de Boudon, en son principe soustrait dans son champ d'application, le faisceau trilogique des postulats fondamentaux de la théorie du choix rationnel en l'occurrence :

- Le postulat du conséquentialisme (P4) ;
- Le postulat de l'égoïsme (P5) ;
- Le postulat de la maximisation (P6).

Ces postulats additionnels faut-il le repréciser sous-tendent la théorie économique de la démocratie de Downs étudiée en notre chapitre cinquième. Par rapport à ce modèle, nous avons démontré qu'il était inopérant à expliquer l'abstention parce que ses principes relèvent davantage du pari boursier et à ce titre ne sont pas conformes aux attitudes électorales. Dans les analyses de Boudon, il émet des réserves importantes disposant que de manière marginale et exceptionnelle les raisons d'un ADACC peuvent concerner les conséquences de l'action de l'acteur considérées particulièrement dans son intérêt égoïste ; ou, plus restrictivement encore, l'acteur peut être tenté de soumettre ces conséquences à un Calcul – Coût – Bénéfice (CCB).[409] Ces réserves ayant déjà fait l'objet de notre étude antérieure matérialisée par le paradoxe du vote, nous isolerons exclusivement le postulat de l'égoïsme aux fins de savoir si l'abstention électorale est un acte adaptatif, égocentrique, résultant de la perception d'un déficit d'intérêt personnel.

En effet, il est admis que l'identité sociale, professionnelle, statutaire des électeurs cadrent et limitent la rationalité parce que l'acteur est toujours socialement situé. Aussi est-il plausible de postuler que dans l'éventail des choix entre le vote et l'abstention, l'autonomie de l'acteur est cadrée par ses appartenances conjuguant par ce biais les logiques individuelles aux

[409] Raymond BOUDON, Raisons, bonnes raisons, op. cité, p. 50.

logiques sociales. A priori, l'acte électoral peut être aussi compris comme une action adaptative de l'électeur par rapport à sa situation personnelle dans un système donné tel qu'il le perçoit subjectivement. Dans une analyse de Lavau se situant dans l'esprit conceptuel de Boudon ; en guise de prémisse, il relève que la situation personnelle de l'électeur est définie par le statut socioprofessionnel et d'autres caractéristiques qu'il partage avec d'autres individus obéissant aux situations identiques de l'acteur. Paraphrasant Boudon, il poursuit en concluant que : « Rien d'étonnant par conséquent si l'agrégation des choix individuels adaptatifs des millions d'individus de statuts semblables déterminent des ensembles de situations voisines, elles-mêmes liées à des données macrosociologiques relativement identiques qui font ressortir des corrélations plus ou moins fortes entre les comportements individuels et des groupes qui dénotent leur situation sociale d'appartenance ».[410] Cette analyse nous autorise à nous interroger si les électeurs, connaissant par exemple le défaut d'intégration à la société globale à l'instar des chômeurs, constituant une bonne part des abstentionnistes, ne se situent pas dans ce champ d'action adaptative découlant de l'évaluation négative des politiques publiques incapables de les soustraire de la précarité durable.

Quoiqu'il en soit, la notion d'action adaptative même si elle paraît logique sur le plan conceptuel, les données empiriques contemporaines sur le phénomène de l'abstentionnisme présentent plutôt une nouvelle typologie majoritaire des abstentionnistes dit « dans le jeu » ayant une réelle intégration sociale et dotés de la compétence politique. Cette transformation du profil des abstentionnistes nous habilite à postuler que l'abstention électorale est davantage une action socio-tropique découlant de la perception d'un déficit d'intérêt collectif. Cette vision collectiviste de l'intérêt se justifie par le sentiment de la commune appartenance des électeurs à la citoyenneté française. Celle-ci se révèle comme étant la situation première de l'individu dans la société politique avant que ne viennent des situations catégorielles ou des situations partisanes structurées dans l'axe gauche / droite.

Toute proportion gardée cette attitude rappelle la notion de spectateur impartial de Adam Smith relevée par Boudon. Celle-ci dispose que le sujet social a des réactions qui peuvent être plus ou moins indépendantes de leurs intérêts. Ce type de situation est conforme aux attitudes électorales et démontre que les jugements et les décisions des acteurs sociaux ne sont pas nécessairement motivés par leurs intérêts égoïstes.[411] Cela dit, les raisons de

[410] Georges LAVAU, L'électeur devient-il individualiste ? Op. cité, p. 316.
[411] R. BOUDON, Bonnes raisons, op. cité. P. 51/52.

l'abstention de l'électeur sont de caractère cognitif dans son application évaluative parce qu'il lui paraît juste de résilier le contrat politique quand la performance de l'action gouvernementale est négative.

P2 : LA RECONSTRUCTION DES MOTIVATIONS DES ABSTENTIONNISTES ET L'EXTRACTION DE SON SENS LOGIQUE

La reconstruction de la motivation des acteurs concernés par un phénomène que l'on veut expliquer est essentielle dans le Modèle Rationnel Général parce qu'elle permet d'appréhender le sens de l'action. De manière générale, cette exigence est érigée en principe dans la méthode individualiste et à cet égard, Boudon disait ceci : « le principe de l'individualisme méthodologique énonce que pour expliquer un phénomène social quelconque, que celui-ci relève de la démographie, de la science politique, de la sociologie, ou de toute autre science sociale particulière, il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations ».[412]

Au regard de ce principe, aux fins de valider notre hypothèse, il importe de procéder par une démarche régressive pour atteindre les acteurs individuels ; et, ce faisant, appréhender le sens des justifications de l'acte par les abstentionnistes eux-mêmes. Dans cet objectif, il est nécessaire pour une connaissance positive de se situer dans une perspective longitudinale allant de la période Gaullienne jusqu'au début de l'ère Sarkozy dont le point d'observation est la dernière municipale de Mars 2008. Naturellement, compte tenu du décalage temporel qui nous met dans l'impossibilité d'interroger les acteurs concernés par le phénomène, nous ferons usage des données disponibles en dépit de leur rareté (A). Ensuite, il importera d'interpréter ces données pour saisir le sens intrinsèque de l'abstention issu des profondeurs des raisons des abstentionnistes. Il apparaîtra que le retrait électoral pour la période de notre étude a été toujours la résultante d'un acte rationnel parce que motiver par de bonnes raisons. Cette théorie des raisons fait transparaître en effet que l'abstentionnisme électorale découle de la perception d'un déficit d'intérêt collectif saisi à travers l'évaluation de performance de l'action gouvernementale présentant un bilan négatif sur certains enjeux politiques. En outre, il ressort de l'essence de ces motivations que les électeurs sont davantage sensibles aux questions

[412] Raymond BOUDON, Individualisme et holisme dans les sciences sociales in dir Pierre BIRMBAUM et Jean LECA, Sur l'individualisme, Presses de la FNSP, Paris, 1986, p. 46.

économiques parce qu'elles ont des incidences sociales profondes et à ce titre s'érigent au rang des enjeux dits consensuels et proches (B).

A- LA MISE EN EVIDENCE LONGITUDINALE DES DONNEES

1- LA PERIODE GAULLIENNE

Alain Lancelot dans son ouvrage sur l'abstentionnisme électoral en France paru en 1968 disait que l'étude des motivations des abstentionnistes réalisées par le biais des sondages d'opinions était délicate parce que de nombreux électeurs concernés par le phénomène ne faisaient pas un aveu sincère. Pour maîtriser cette difficulté, il était nécessaire de précéder et de compléter les sondages par une étude qualitative donnant la parole aux électeurs.

Des entretiens réalisés par l'IFOP en 1958 à l'occasion du référendum constitutionnel les électeurs enclin à l'abstention disaient en substance ceci : « tout est pourri en politique » ; « c'est l'incohérence dans toute sa grandeur ». « Je me fiche du nom et de la couleur des dirigeants ; les feuilles d'impôts ont toujours la même couleur et les feuilles de mobilisation aussi ». Il transparaît de ces opinions certes de l'hostilité mais davantage une attitude critique à l'égard du personnel politique constituant une marque certaine de l'individualisation comme il a été démontré précédemment. Cette attitude est susceptible de générer la déception et la distanciation par rapport au champ politique ; c'est ainsi qu'un électeur déclarait que : « Je votais régulièrement auparavant ; j'ai toujours été régulièrement déçu. Des gens en qui j'avais mis ma confiance m'ont trahi ». Un autre renchérissait en ces termes : « Il y a des choses plus sérieuses que ces bêtises ; c'est toujours la même chose ; je crois que tous les français en ont marre. Les promesses, il y en a à chaque gouvernement et on en change souvent ».[413]

Remarquablement, mais sans en tirer toutes les conséquences, Lancelot relevait que les attitudes critiques des abstentionnistes à l'égard du personnel politique étaient souvent renforcées par des motivations économiques. En effet, dans l'entretien de l'IFOP précité, les difficultés matérielles des personnes interrogées revenaient très souvent. C'est en ce sens qu'un abstentionniste justifiait son acte par ses mots : « On vous dit qu'on stabilise les prix et puis on bloque les salaires ; comment faire pour manger ? C'est la question des salaires qui prime, tout augmente… les loyers, tout… Alors foutu à droite ou foutu à gauche ; c'est la même chose ».

[413] Alain LANCELOT, L'abstentionnisme électoral en France, op cité, p. 155.

Ou bien encore : « Si je vote oui ou si je vote non, ça ne fera pas le changement. Si je regarde les autres élections, ils ont tous promis, beaucoup d'ailleurs et n'ont pas tenu grand-chose. L'usage que le gouvernement fait des fonds est de nature à décourager les meilleures bonnes volontés. Je sais que tout cela ne changera rien à la situation de l'ouvrier ».[414]

La même motivation économique avait justifié le succès rencontré par l'appel à l'abstention aux viticulteurs du Midi lancé par l'association des maires des quatre départements de cette région viticole (Pyrénées-Orientales, Aude, Herault et Gard) à l'occasion du référendum du 08 Jan. 1961. Cette consigne à l'abstention visait à protester contre les décrets gouvernementaux portant sur l'organisation du marché du vin. Selon le Midi-Libre du 09 Janvier 1961 cité par Lancelot, dans le canton de Fos dans le Biterrois, il y eut 100% d'abstention sur 180 inscrits. Quand la conjoncture économique était redevenue normale dans cette zone, la participation électorale était revenue aussi à son niveau habituel lors du référendum du 08 Avril 1962 ; soit seize mois seulement après ce chao électoral.[415] Dans ce récit, il faut lire une application de l'abstention catégorielle liée à la défense d'un intérêt socioprofessionnel.

2- L'ERE MITTERRANDIENNE

Les abstentionnistes de l'ère Mitterrandienne sont souvent désignés par le terme générique des « déçus du socialisme » parce que la majorité de ces électeurs avaient voté pour le candidat socialiste à l'occasion des présidentielles de 1981 et 1988. Par la suite, plusieurs d'entre eux avaient une pratique électorale de plus en plus intermittence motivée par la déception résultant du bilan de l'action gouvernementale jugé globalement négatif.

Dans une étude qualitative menée par Mossuz-Lavau en 1994 transparaît en filigrane les motivations de l'abstention de ces déçus du socialisme.[416] La majorité de ces électeurs désenchantés estimaient que les deux septennats exercés par Mitterrand étaient somme toute « une expérience désastreuse offerte par la gauche ». Ils regrettaient que la politique économique des différents gouvernements socialistes ait privilégié la réduction des déficits budgétaires conformément aux directives de Bruxelles siège de l'Union Européenne. Ce réajustement était fait au détriment des questions portant sur la vie quotidienne des français

[414] (A) LANCELOT, op. cité, p. 156.
[415] LANCELOT, op. cité, P. 157 à 159.
[416] MOSSUZ-LAVAU, Mobilisation autour des problèmes politiques : offre politique en panne in dir Pascal PERRINEAU, L'engagement politique déclin ou mutation ? Presses de la FNSP, Paris, 1994 , P. 35-66.

minée par la précarité et dont la recrudescence du chômage en était l'un des principaux vecteurs. La gauche disaient-ils : « n'a fait que distiller un grand tissu de mensonge » au sein de l'opinion publique. « Tous avaient cru qu'en 1981, la vie allait changer ; la société allait être transformée et les citoyens vivraient mieux ». Or, ils se sont rendus à l'évidence que « les gens de gauche ne sont pas différents des gens de droite ». Aussi, déplorent-ils que le président Mitterrand ait privilégié la politique étrangère si lointaine au détriment des problèmes quotidiens des français si proches. Au nombre de ces problèmes, ils citent prioritairement le chômage, le pouvoir d'achat, les logements sociaux et le transport. Pour conclure, ces électeurs disaient que c'est finalement J.M. Le Pen qui dit la vérité sur l'état de la France. Cette opinion justifie a posteriori le paradoxe du vote ouvrier dans la mesure où historiquement cette catégorie socioprofessionnelle votait majoritairement à gauche ; mais aujourd'hui l'extrême droite s'est édifiée comme le premier parti ouvrier de France. Il y a donc eu un désalignement des ouvriers de la gauche vers l'extrême droite qui s'est opérée graduellement à la croisée de l'abstention.

Par ailleurs, dans une enquête du CSA-CIC de novembre 1991 citée par Lucie Baugnet ; elle relève ce qui semble être les résolutions de certains électeurs de l'ère Mitterrand tentés par l'abstention.[417] Ces électeurs disaient-ils, préfèrent se prendre en charge personnellement sans plus compter sur l'Etat dont les politiques publiques sont jugées inefficientes à résorber les problèmes quotidiens des citoyens. Aussi, faut-il se rendre à l'évidence, arguaient-ils que les hommes politiques ne sont pas des hommes providentiels en qui on doit abandonner son sort sans courir de grave risque. Cette volonté à l'auto-détermination engendrait inéluctablement une distance par rapport aux acteurs politiques, et une tendance à la désacralisation de la politique débouchant sur la remise en cause du système représentatif. Pour se réconcilier avec le personnel politique, ces abstentionnistes souhaitaient la mise en œuvre d'une nouvelle politique dite de proximité qui placerait les problèmes socioéconomiques précités au cœur de l'action politique parce qu'ils sont considérés comme vitaux pour les citoyens. Ce faisant, concluaient-ils, on humanisera la politique et restaurera les électeurs dans leur « dignité sociale ».

Dans l'objectif de laisser consolider une idée personnelle, il semble sans doute nécessaire de lire en l'état quelques motivations significatives des abstentionnistes issues des

[417] Lucie BAUGNET, L'individualisme politique comme représentation in dir Pascal PERRINEAU, Engagement politique, déclin ou mutation ?, op. cité, pp. 387-414.

travaux de Subileau et Toinet publiés en 1993. Pour ces auteurs en effet « les conséquences de la crise économique apparaissent comme le fondement de la crise de la participation ».[418]

Pour une secrétaire de 35 ans, abstentionniste fréquente, elle motive son acte par ce diagnostique politique : « il me semble dans mon environnement quotidien que le Français pense à survivre, enfin ce que j'appelle survivre : c'est se nourrir, c'est travailler, se loger, avoir le confort décent ou un petit peu plus. Je crois qu'il y a vraiment un problème économique, c'est évident, on ne peut plus nous le cacher ; il y a un problème économique qui fait que l'homme pense à ne plus perdre son emploi. Il a les idées toutes prises par ce sentiment de survie, garder son emploi, son environnement, son confort. Et je crois qu'on ne lui laisse pas le temps, il n'a pas le temps d'avoir… c'est déjà privilégié d'avoir un idéal ou d'avoir les moyens de penser une chose pendant X temps, c'est privilégié ». « Et moi, je ne vote pas parce que ce n'est pas pour moi un moyen d'expression qui aboutit à quelque chose. Je n'ai pas l'impression que mon bulletin de vote ait un impact sur la vie politique d'une manière générale… Je crois qu'il y aurait une solution assez intéressante en ce moment. Ce serait de boycotter les votes, boycotter les votes pour faire changer nos problèmes. Personne ne devrait voter pour marquer son mécontentement. On ne vote plus personne. Voilà, vous êtes en train de vous battre pour avoir ce pouvoir là. Eh bien, on dit non, parce qu'on a besoin d'autre chose ».

(Enquête n°18)

« Je n'ai pas envie de voter en ce moment parce que c'est trop, il y a trop de problèmes. J'ai trop de problèmes dans la vie et la politique actuelle ne m'intéresse pas. La vie va mal, hein, va très mal. J'ai l'impression que ça ne sert à rien que j'aille voter en ce moment… Ne pas voter, c'est se venger un petit peu de tout ce qu'on nous a fait depuis X années. Et, oui, ne pas voter, c'est justement faire voire qu'il faut changer, qu'il faut bouger, qu'il faut faire quelque chose, c'est un message. Par colère, j'y vais pas par colère. Après tout, je ne vais pas me déranger pour eux. Ils n'ont rien fait pour nous… ».[419]

(Enquête n°12, 1992)

« Les vrais problèmes, on n'en parle pas, ça, c'est dans l'ombre. On n'en parle pas assez. Ils vous font croire que tout va bien et puis tout va mal. Parce que ce n'est pas possible qu'on arrive en France à trois millions de chômeurs. Ça me paraît absurde qu'on ne créé plus

[418] Françoise SUBILEAU, Marie France TOINET, Les chemins de l'abstention, op. cité, P. 122 et suivant.
[419] Enquête n°18, cité par SUBILEAU et TOINET, p. 123.

d'emplois. Il y a une crise en France, les gens le voient bien… Je vois qu'au plus on va au moins ».[420]

« Qui peut dire qu'un parti politique s'occupe de lui ? C'est de la science fiction ça ! ».[421]

« Les hommes politiques ne viennent vous voir que quand il y a des votes, des élections. Ils ne sont pas dans les problèmes de la société, de la jeunesse et tout ça… ».[422]

3- L'EPOQUE CHIRAQUIENNE ET L'AN UN SARKOZY

L'époque Chiraquienne suivie de la première année de l'exercice du pouvoir par Sarkozy coïncide avec la phase où l'on a observé empiriquement la transformation du profil des abstentionnistes rendant difficile la reconstruction et surtout la pertinence de leurs motivations. Il apparaît en effet que les abstentionnistes contemporains ont le profil sociologique des votants selon les canons de l'école de Columbia ou de Michigan dans lesquels s'inscrivent le concept du défaut d'intégration à la société globale et le concept de la compétence politique inégalitaire des classes qui, par ses effets, écartent les catégories sociales inférieures de la participation électorale pour la réserver aux couches sociales supérieures. Des observations récentes ont révélé que les abstentionnistes de cette période sont majoritairement intégrés à la société et jouissent d'une compétence politique fut-elle au minima de la connaissance des acteurs politiques et des enjeux ; de leur aptitude à se positionner sur un axe politique gauche / droite.

(J.) Jaffré et (A) Muxel, dans leur étude publiée en 2000[423] ,ont procédé à la différenciation des abstentionnistes « hors-du-jeu » politique qui correspond à la typologie structurelle du phénomène et des abstentionnistes « dans le jeu » politique qui est une forme nouvelle concernant des catégories de population que le phénomène ne touchait pas jusqu'alors ; notamment, les groupes sociaux ne connaissant pas de difficulté particulière sur le plan de leur intégration et les milieux éduqués dont leur niveau des diplômes, élément de la graduation de la compétence politique, est largement au dessus du baccalauréat. Par ailleurs, Muxel dans son étude sur la présidentielle de 2002, relevait que cette deuxième typologie, sensible à la conjoncture politique concernait la majorité des deux tiers de l'ensemble des abstentionnistes. De surcroît, cette catégorie avait progressé de 6 points entre 1995 et 2002

[420] SUBILEAU et TOINET, op. cité, (enquête n°12/1992), p. 143.
[421] Enquête n° 8, 1992 femme, 34 ans, enseignante, abstentionniste fréquente, p. 145.
[422] SUBILEAU et TOINET, op. cité, p. 148 (enquêté n°13).
[423] (J.) JAFFRE / (A) MUXEL, S'abstenir, hors du jeu ou dans le jeu, op. cité.

passant de 12,5% à 18,7%.[424] Quelles peuvent être dans cette configuration nouvelle les motivations de ces abstentionnistes susceptibles d'être synthétisées en une ligne de lecture forte et lisible ?

Dans cet essai, Muxel voyait dans l'étude du phénomène de l'abstentionnisme un véritable puzzle dans la mesure où les études récentes cherchant à expliquer les raisons de l'abstention électorale conduisaient à envisager l'imbrication de leur causalité. Cette option se justifiait parce qu'il était « difficile de dissocier les effets propres des déterminants socioéconomiques et culturels d'une part des prédispositions psychologiques et des circonstances biographiques d'autre part ». Il était aussi « difficile d'interpréter la part du contexte politique, de l'agenda électoral et de la configuration propre à une élection donnée ».[425] Cette complexité à reconstruire les motivations des abstentionnistes a été exprimée également par Pierre Bréchon notamment dans sa contribution au colloque de l'AFSP tenu à Toulouse en 2007. A ce sujet, il observait que l'abstention était de plus en plus intermittente et soutenait qu'elle était motivée par de « bonnes raisons » ; Mais reconnaissait-il que ces bonnes raisons étaient difficiles à mettre en cohérence à cause de leur complexité et de la diversité des raisons invoquées irréductibles en une formule.[426]

D'après l'analyse des données, il nous apparaît que l'abstentionnisme électoral est déterminé par la perception d'un déficit d'intérêt davantage socio-tropique si l'on prend en considération que les abstentionnistes « dans le jeu » politique n'ont aucun problème par rapport à leur intégration sociale d'autant plus qu'ils appartiennent aux catégories moyennes ou supérieures constituées entre autres des cadres, des intellectuelles et des membres de professions libérales. En outre, ce déficit d'intérêt collectif est évalué par rapport à la performance de l'action gouvernementale sur des promesses électorales majeures consignées dans le programme politique du candidat élu. Quand le bilan du mandat perçu comme un contrat électoral est jugé négatif, les électeurs sanctionnent cette contre-performance par leur abstention considérée comme un mécanisme de la résiliation du contrat électoral liant les élites politiques et son électorat. Deux faits majeurs de la période Chiraco-Sarkozyenne corroborent ce déterminant de l'abstention.

[424] (A) MUXEL, La poussée des abstentionnistes, op. cité.
[425] Anne MUXEL, op. cité, p. 129.
[426] Pierre BRECHON, Les facteurs explicatifs de l'abstention, op. cité, p. 13.

(1) A la présidentielle de 1995, l'essentiel du programme politique du président Chirac, candidat élu portait sur la réduction de la fracture sociale. Selon sa vision, il était nécessaire d'amenuiser les disparités entre les couches sociales par un train de mesures économiques et sociales portant de manière non exhaustive sur le chômage, le pouvoir d'achat, la santé, le logement, etc. Ce programme qualifié de « Gaulliste de gauche » était fort séduisant et avait contribué à faire élire un candidat que tous les sondages donnaient battu dans tous les cas de figures. Sept ans après, le bilan de son mandat était jugé globalement insatisfaisant mais la responsabilité était partagée à la faveur de la cohabitation entamée dès 1997 avec un gouvernement socialiste dirigé par Jospin. Ainsi, au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, le taux d'abstention était de 27,2% battant le record de l'abstention pour cette élection reine réputé mobilisatrice. La sanction fut davantage lourde pour Jospin éliminé dès le premier tour à cause du différentiel partisan du volume de l'abstention étant donné que la sympathie ou l'appartenance déclarée des abstentionnistes avait une connotation majoritaire de gauche. Cette abstention était rationnelle d'autant plus que les électeurs savaient qu'en période de la cohabitation, c'est effectivement le premier ministre qui définit la politique de la nation et doit en supporter toutes les conséquences. Par contre, pour le président Chirac, la sanction fut allégée pour la même raison de la responsabilité politique qui ne lui incombait plus au premier chef. Néanmoins, il avait enregistré au premier tour de cette consultation un faible score (20%) jamais eu par un président sortant depuis la réforme constitutionnelle de 1962 instituant l'élection du président de la république au suffrage universel. Au second tour, il s'est vu plébisciter grâce à l'érection d'un front républicain mobilisateur pour faire barrage à J.M Le Pen candidat du Front National arrivé au second tour contre toute prévision des sondages d'opinion. La constitution de ce front républicain dit du 05 mai avait contribué à ramener le taux d'abstention à 19,1%. Il ne serait pas superflu de rappeler que cette mobilisation était le fait des abstentionnistes dans le jeu du premier tour constitué en majorité des électeurs de gauche.

(2) A la présidentielle de 2007 qui s'était soldée par l'élection du Président Sarkozy dont le thème majeur de son programme politique se résumait en une promesse électorale forte ; il projetait avec emphase : « Je serai le président du pouvoir d'achat ». Les électeurs par leur vote massif nouaient un engagement contractuel avec l'élu implicitement astreint à l'obligation de résultat. Après un an d'exercice du pouvoir, ne voyant pas les prémisses de la croissance du pouvoir d'achat pointées à l'horizon, les électeurs avaient conclu partiellement qu'il y avait une contre performance préfigurant un déficit d'intérêt pour la communauté

citoyenne. Cette défaillance a été sanctionnée par l'abstention majoritaire de l'électorat de l'UMP à l'occasion des municipales de mars 2008 relevant ainsi la transformation du lien partisan en lien contractuel. A cette consultation le taux d'abstention était de 40,5% battant le record de l'abstention pour ce type d'élection dite de proximité pourtant mobilisatrice et constituant de ce fait une exception locale. De surcroît, l'UMP avait perdu globalement ses élections confortant ainsi l'idée selon laquelle c'est par le différentiel partisan de l'abstention que s'opèrent les alternances politiques dans la mesure où les abstentionnistes avaient davantage une proximité partisane à droite. Des réserves peuvent être émises à cette proposition au motif que cette élection municipale suivante des autres consultations obéissait dans une certaine mesure aux caractéristiques des élections intermédiaires empiriquement défavorable pour le parti en charge du gouvernement. Il n'en demeure pas moins vrai que même dans cette hypothèse, c'est la contre performance du gouvernement évaluée rétrospectivement et préfigurant un déficit d'intérêt qui démobilisent l'électorat gouvernemental.

Les motivations des abstentionnistes ainsi présentées ont été opérationnalisées par deux méthodes ; la première relève du cas de l'expression directe des acteurs concernés par le phénomène de l'abstentionnisme électoral; et la seconde, issue de l'époque Chiraquienne et du moment Sarkozyen est la résultante d'une analyse de l'environnement contextuel de la production individuelle et collective de l'acte de l'abstention. Il importe par la suite de saisir non seulement le sens linéaire de ces motivations mais davantage de cerner leur essence susceptible de justifier l'hypothèse selon laquelle l'abstentionnisme électoral est déterminé par la perception d'un déficit d'intérêt socio-tropique découlant de l'évaluation négative de l'action gouvernementale.

B- LE SENS ET L'ESSENCE DES MOTIVATIONS DES ABSTENTIONNISTES

Les motivations des abstentionnistes mettent en évidence deux grilles de lecture majeure qui se fondent dans un dénominateur commun portant sur la recherche de l'intérêt collectif des électeurs dans l'enjeu déterminés par l'évaluation individuelle de l'efficience de l'action politique sur les enjeux politiques. Le premier enseignement de ces motivations révèle la prépondérance des raisons économiques qui se démarque de la logique de l'utilitarisme Downsien saisit dans sa vision narcissique et boursière. Cette forme d'intérêt est socio tropique et dégage des implications sociales fortes qui peuvent discriminer la participation électorale (1). Le second enseignement connexe au premier démontre en effet que ces motivations portent

aussi sur ce qui est convenu de désigner les enjeux consensuels et proches parce que d'une part tous les électeurs s'accordent à reconnaître ces questions comme de réels problèmes sociaux et d'autre part comme étant des problèmes immédiats affectant la quotidienneté de la vie citoyenne (2). L'abstention dans cette configuration ne saurait être appréhendée autrement que comme une récusation des politiques publiques menées parce qu'elles ne génèrent aucun intérêt probant pour la collectivité nationale.

1- LA PREPONDERANCE DES QUESTIONS ECONOMIQUES

Dans les motivations des abstentionnistes, il en ressort la prépondérance des considérations économiques parce qu'elles ont au demeurant des implications sociales fortes tel qu'il apparaît dans les effets du chômage, du revenu (pouvoir d'achat) ou encore de l'inflation. Cette dominance des motivations d'ordre économique nous amène à faire le rapprochement avec les analyses de Kramer suivies de plusieurs autres.

En effet, dans une étude pionnière publiée en 1971, Kramer mettait en évidence la corrélation entre les orientations du vote et la conjoncture économique aux Etats-Unis entre 1896 et 1964.[427] De ces études disons-nous, il avait montré que les scores obtenus par les deux grands partis américains (Démocrate et Républicain) aux élections de la chambre des représentants étaient principalement déterminés par les variations du revenu par habitant. D'après ses analyses, les électeurs du parti présidentiel de la mandature en cours, avaient une tendance à voter pour l'opposition quand les performances économiques n'étaient pas satisfaisantes. A l'inverse, ils renouvelaient leur confiance aux candidats du parti au pouvoir quand la conjoncture économique était prospère. A sa suite Hibbs (1982), dans une argumentation progressive, montrait que les résultats au Congrès et à la Présidence des Etats-Unis s'expliquaient presque intégralement par les évolutions de la variable du revenu. D'après Lewis-Beck, la recherche décisive dans cette tradition est celle de Kiewit[428] qui avait démontré l'influence systématique des jugements économiques des électeurs américains sur leur vote tant pour l'élection du Président que pour celle du Congrès. En outre, il avait révélé que les jugements « socio-tropique » prenant en compte la situation économique collective ou nationale avait fondamentalement plus de poids que ceux portant sur la situation économique

[427] KRAMER Gerald ; Short terme fluctuation in us voting behaviour, 1896 – 1964, The American Political Science Review, N° 65 (1), 1971, P. 131 – 143.
[428] KIEWEIT, Macro economic and micro politics, the electoral effet of economic issue, Chicago university press, 1983.

personnelle » à laquelle les études de Alt en Grande Bretagne faisaient référence.[429] A l'issue de ces jugements, les électeurs qui ont le sentiment que la situation économique du pays s'est détériorée au cours de la mandature écoulée sont portés à voter contre le parti du président. Il s'en suit une conception rétributive du vote considérée comme rationnelle mais différenciée du modèle Downsien du schéma Calcul - Coût – Bénéfice.[430] A partir de l'évaluation du bilan, l'électeur récompense le parti au pouvoir s'il estime que les performances économiques sont satisfaisantes sinon il le sanctionne en soutenant l'opposition.

Cette analyse se place aussi dans ce qui est convenu d'appeler « la théorie rétrospective du vote » qui dispose que le choix de l'électeur est déterminé par l'évaluation de l'action menée par le candidat ou le parti sortant. Si ce bilan évalué principalement en fonction de l'état de l'économie lui semble positif, le sortant sera reconduit dans sa fonction. Dans le cas contraire, il sera sanctionné par un vote en faveur de l'opposition. Cette conception conduit à faire de l'élection un référendum sur la gestion passée des gouvernements évaluée selon une logique de responsabilité globale.[431] Dans ce contexte, dit Marie Servais, les électeurs sont conduits à utiliser pour former leurs anticipations des informations disponibles et directes portant sur le bilan de l'action passée du sortant. A ce titre, précise-t-elle la théorie rétrospective du vote est une spécification de l'hypothèse de la rationalité du choix électoral ».[432]

De ces études convergentes, il transparaît que les indicateurs macro-économiques jouent un rôle important et déterminant dans la volatilité électorale c'est-à-dire le vote de l'électeur d'un parti politique à un autre au gré de la conjoncture. Ceci est sans doute vrai aux Etats-Unis et en Grande Bretagne régit par un système politique bipartisan ; mais il n'en va pas de même en France dont le régime est celui d'un système multi-partisan où l'infidélité partisane est commise majoritairement dans l'abstention, mais aussi dans une mobilité intra-bloc. En effet, des études constantes ont démontré que l'essentiel de la mobilité électorale s'opère à travers l'intermittence de la participation électorale saisie dans l'oscillation entre le vote et l'abstention ; la part de la mobilité inter-bloc reste très faible et varie entre 8 et 9%. Ceci étant, l'attitude majoritaire des électeurs pour désapprouver la contre performance de l'action gouvernementale préfigurant un déficit d'intérêt ou de rendement « socio-tropique » s'opérationnalise par l'abstention. Aussi, apparaît-il une trajectoire partisane cyclique du

[429] ALT, The politic of economic decline Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
[430] LEWIS–BECK Michael, Le vote du porte monnaie en question, in dir NONNA MAYER, Daniel BOY, L'électeur a ses raisons, op. cité, P. 240/241.
[431] KRAMER, op. cité, P. 131-143.
[432] Marie SERVAIS, Les modèles économétriques, op. cité, p. 138.

phénomène de l'abstentionnisme électoral qui affecte alternativement les deux grands partis du gouvernement (PS / RPR puis UMP) et en priorité la formation politique qui exerce le pouvoir politique en un mandat donné.

Par ailleurs, il nous semble opportun de mener une analyse particulière sur l'une des trois variables macroéconomiques déterminant le vote ou l'abstention pour démontrer son effet sur le concept du défaut d'intégration de Lancelot et ce faisant, relever la part de la rationalité qui s'y dégage. Empiriquement, les taux d'abstention sont élevés parmi les chômeurs tels qu'il apparaît dans les données statistiques constantes. Cette corrélation entre le chômage et l'abstention ne peut être perçue autrement que comme une action des chômeurs pour désapprouver des politiques publiques contre-productives. Dans une analyse de Dominique Schnapper, [433]elle admet que le chômage en tant que fléau reflète une représentation sociale des citoyens qui en sont victimes et constitue la dimension essentielle de la position défavorisée en terme individuel de certains agents sociaux. De manière évidente, le chômage suscite, l'humiliation et la désocialisation progressive du chômeur dont l'identité sociale et personnelle sont remises en cause. En revanche, le travail valorise et favorise la participation à la vie sociale et accentue l'intégration à la société globale. Ceci justifie pourquoi dans l'ère Mitterrandienne où le chômage avait dépassé le seuil symbolique de 10% de la population active, que les abstentionnistes aient évoqué cette question comme le problème majeur. Cette cristallisation était d'autant plus pertinente qu'en mai 1981, le président Mitterrand avait axé sa campagne sur le thème de l'emploi. Par l'abstention de ces électeurs, il payait le lourd tribut de sa contre-performance sur cette promesse électorale forte.

2- LA PREGNANCE DES ENJEUX CONSENSUELS ET PROCHES

Les motivations des abstentionnistes bien qu'étant à dominance économique relèvent de ce que les études portant sur l'influence des enjeux du vote qualifient d'enjeu consensuel et proche dont nous déterminerons leur nature et les contours de leurs implications.

D'après Donald Stokes[434] un enjeu est consensuel si la grande majorité des électeurs et des acteurs politiques le reconnaît comme tel et s'accorde sur l'objectif de sa résolution. Cet enjeu est encore désigné enjeu de performance et jouent un grand rôle dans la détermination des

[433] Dominique SCHNAPPER, Chômage et politique : une relation mal connue, RFSP, 32, 4-5, Août – Octobre, 1982, P. 679 – 702.
[434] Donald STOKES, Spatial model of party competition, the American political science review, 57 (2), June 1963, P. 368 -377.

choix électoraux. Il en est ainsi parce que les électeurs, par rapport à ceux-ci, jugent les candidats et les partis sur la base de leur performance effective ou supposée d'autant plus que leurs programmes politiques sont caractérisés par une indistinction. Pour les électeurs du parti ou candidat au pouvoir, ce jugement est rétrospectif et porte sur le bilan de l'action gouvernementale.[435] Pour les électeurs des partis de l'opposition, leur jugement est prospectif et influencé par l'anticipation des conséquences de leur proposition. Si ces partis ont déjà exercé le pouvoir auparavant, le souvenir de leur bilan passé peut également avoir de l'importance. [436]

Par contre, un enjeu est considéré comme proche pour un électeur si celui-ci le ressent lié aux questions de sa vie quotidienne. Il en est ainsi des représentations que se font les électeurs par rapport aux indicateurs socio-économiques qui motivent l'abstention. Dans ce cas de figure, pour certains électeurs, le contenu de ces enjeux peut être socialement et directement constitué conduisant à une attitude égocentrique. Ainsi par exemple, le chômage introduit une altérité fondamentale entre chômeur et travailleur et différencie la prégnance de leur attitude par rapport à l'abstention.

James Carmines et Edward (G) Stimson dans leurs études[437] énoncent trois conditions pour qu'un enjeu soit dit de proximité pour l'électeur :

- il faut que cet enjeu ait un effet symbolique fort pour lui ;
- cet enjeu est censé perdurer dans l'actualité comme une question politique à l'instar de certains problèmes socio-économiques invoqués par les abstentionnistes notamment le chômage, le pouvoir d'achat ou encore l'inflation ;
- sur ces enjeux, la primauté est accordée aux fins et non aux moyens. Cette exigence suppose l'obligation de résultat évalué à partir de la performance de l'action gouvernementale sur ses questions politiques.

Au regard de ce qui précède, il apparaît que de plus en plus, les électeurs délibèrent leurs choix électoraux (vote ou abstention) sur la base de ces enjeux ; mais aussi a-t-on observé que les alternances politiques ou encore les cohabitations sont déterminées par la contre

[435] MP FIORINA retrospective voting in American national election, new haven, Yace university, press, 1981.
[436] Pierre MARTIN, Comprendre les évolutions électorales, op. cité, p. 41.
[437] CARMINES (J) / ED. Stimson, The two fales of issue voting, APRSR, 74, 1980, P. 78 -91.

performance du parti au pouvoir sur ces enjeux consensuels et proches. Dans cette perception, le premier tour de la présidentielle de 1995 par exemple était marqué par des problèmes économiques et sociaux et tout particulièrement le chômage cité sur une liste de treize items comme le problème le plus important pour tous les électorats.[438] Edouard Balladur alors premier ministre en cette période, jouissait quelque temps plus tôt d'une confortable côte de confiance ; mais son capital de confiance politique s'était érodé à cause de l'insuffisance de résultat sur ces enjeux. Ceci lui avait valu son élimination dès le premier tour de cette consultation électorale.

Plus globalement, les trois périodes de cohabitation [1986 – 1988 ; 1993 – 1995 ; 1997 – 2002], étaient favorisées par l'abstention différentielle partisane, étant donné que tous ces gouvernements avaient perdu les législatives sur la base de leur bilan jugé négatif en l'occurrence : la gauche en 1986 et 1993 et la droite en 1997. Cette observation conforte l'idée selon laquelle, la résiliation du contrat électoral pour insuffisance de performance qui préfigure un déficit d'intérêt socio-tropique, s'opère à travers l'abstention qui affecte davantage l'électorat du parti au pouvoir. Comment ne pas y voir une marque certaine de la rationalité de l'électeur ?

[438] (D) BOY / (N) MAYER, L'électeur a ses raisons, introduction, op. cité.

CONCLUSION CHAPITRE VI

Sur la base de l'analyse des motivations agrégées des abstentionnistes, nous sommes fondés à conclure qu'en dépit de la pluralité des raisons communément qualifiées comme une attitude critique à l'égard du personnel politique en dernier ressort, ces motivations attestent qu'à l'échelle individuelle l'abstention électorale résulte fondamentalement de la perception d'un déficit d'intérêt socio tropique. Cet intérêt est mesuré à l'aune de la performance de l'action gouvernementale sur les grands enjeux politiques constitués dans l'espace publique. Accessoirement, elle peut aussi découler de la perception d'un déficit d'intérêt virtuel résultant de l'inaptitude de l'opposition à proposer une alternative potentiellement efficiente et susceptible de résorber des questions touchant la vie quotidienne des électeurs. Il s'en suit qu'au moment où les électeurs du parti au pouvoir sont dans une évaluation rétrospective dont le repère est le bilan ; ceux de l'opposition sont dans une évaluation prospective dont le point de référence est le programme politique. Toutes ces deux démarches confusément visent la recherche d'un intérêt c'est-à-dire un rendement de l'action politique sur ces enjeux politiques qui sont essentiellement des intérêts socio-tropiques au regard du profil majoritaire des nouveaux abstentionnistes sans que pour autant il soit exclu qu'une minorité d'abstentionnistes recherchent dans l'action politique un intérêt égocentrique. Ces intérêts bien qu'étant à prépondérance économique se démarquent de la logique utilitariste et consumériste de Downs qui met en scène électorale un homo-oeconomicus essentiellement mué par la quête d'un intérêt maximaliste dans une démarche du pari boursier.

Au-delà de cette conclusion, quelques éléments majeurs résultant des attitudes électorales méritent d'être relevés afin de différencier notre approche de celle de la logique Downsienne dans la mesure où nous postulons in fine que les électeurs recherchent l'intérêt dans l'action politique. Ces éléments de différenciation portent notamment sur la nature de la rationalité de l'électeur, la situation de l'électeur dans l'espace politique et enfin de la place de l'abstention dans la stratégie électorale.

- Compte tenu du large spectre de la rationalité induisant sa polysémie ; il apparaît que la rationalité évaluative soit le déterminant des attitudes électorales susceptible d'osciller entre le vote et l'abstention. Celle-ci consiste à mesurer l'efficience de la mise en application des politiques publiques sur les

sur les enjeux politiques. Cette forme de rationalité est par essence subjective et ne peut s'opérer que dans un contexte cognitif où l'électeur connaît à la fois les acteurs et les enjeux politiques. Ces préalables sont quelques critères de la compétence politique d'après les analyses de Daniel Gaxie. Toutefois nous récusons l'argumentaire selon laquelle elle soit une compétence spécifique exclusivement réservée aux agents sociaux des classes supérieure de la hiérarchie sociale. Cette réserve est d'autant plus pertinente qu'aujourd'hui la logique de la stratification des classes sociales a été supplantée par la diffusion d'une large classe moyenne. Par ailleurs, nous pensons que la compétence politique conçue comme étant l'aptitude à apprécier l'efficience d'une action politique est davantage un ressenti, une perception d'autant plus aisée parce qu'elle porte sur les questions de la vie quotidienne des électeurs et non sur celle des idéologies.

- A la différence de l'individu isolé, sans conditionnement, et sans préférence partisane préconstituée du modèle de Downs, nous avons souscrit au concept d'un individu situé tel que théorisé par Raymond Boudon car empiriquement l'électeur individuel est toujours inséré soit dans une catégorie socioprofessionnelle, soit dans l'axe politique structuré dans sa dimension gauche / droite. Cette situation réduit la mobilité de l'électeur dans l'espace politique confirmée par la faiblesse constante de la mobilité inter-bloc (9%). En effet, la structure des appartenances de l'électeur se présente comme le cadre référentiel dans lequel il va opérer l'évaluation des effets de l'action politique sur son environnement qu'il partage avec d'autres individus relevant du même environnement. Dans cette configuration, il ne serait pas étonnant de voir qu'il y ait des corrélations entre une attitude individuelle et celle d'un groupe d'appartenance parce que au demeurant la rationalité évaluative bien qu'étant subjective recèle une bonne part de logique commune qui se différencie du déterminisme structurel. En guise d'exemple, cette corrélation peut être trouvée dans les attitudes des chômeurs par rapport à l'abstention ; aussi est-il établi que, le taux d'abstention est toujours plus élevé chez les chômeurs que les travailleurs. Au lieu d'y lire exclusivement la résultante d'un défaut d'intégration à la collectivité selon les analyses de Lancelot, il faut aussi y voir le résultat d'une évaluation à l'échelle individuelle, agrégée

collectivement, qui débouche sur la perception collective d'un déficit d'intérêt découlant de l'incapacité des politiques publiques à soustraire ce groupe social de la précarité. D'ailleurs face à cet enjeu de nombreux électeurs qui ne sont pas concerné directement par le fléau estiment qu'il porte atteinte à la dignité sociale. Il induit aussi le déséquilibre général de la société politique française et suscite une abstention socio tropique qui se révèle comme un acte politique de rejet des offres partisanes.

- L'abstention électorale apparaît en effet, comme le centre de la gravité politique dans la mesure où elle se présente comme une réponse politique matérialisant la résiliation d'un contrat électoral. Contrairement aux attitudes des électeurs qui, dans les systèmes bipartisans anglo-saxons, sanctionnent les contre performances gouvernementales par la volatilité, c'est-à-dire, par un vote transfuge en faveur de l'opposition ; en France, la perception d'un déficit d'intérêt découlant du bilan négatif du gouvernement sur les grands enjeux est sanctionnée par l'abstention des électeurs et non par la mobilité inter-bloc. Cet usage arbitral de l'abstention n'est plus seulement propre aux élections intermédiaires étant donné que toutes les consultations électorales connaissent une nationalisation des enjeux.

Le pouvoir politique se conjugue aujourd'hui plus qu'hier avec les exigences de la rentabilité de l'action politique. Il s'en suit qu'en cette ère de l'individualisation politique, entendue comme étant la rationalisation des choix électoraux, les majorités politiques sont faites et défaites par le différentiel partisan du volume de l'abstention.

En définitive, le nouvel abstentionniste apparaît essentiellement comme un contractualiste qui évalue au cours ou au terme du mandat la densité des utilités publiques générées par l'action politique. Cette disposition fait des élections l'état général de l'évaluation des politiques publiques.

CONCLUSION TROISIEME PARTIE

L'essai de conceptualisation d'une explication rationnelle du phénomène de l'abstentionnisme électoral s'est justifié par la notable transformation du profil des abstentionnistes laissant la perception d'une forte présomption de la rationalité de l'acte. Cette transformation s'inscrit dans le sillage de la mutation des comportements politiques observée au milieu des années 1980 en France et attestée par un faisceau d'indices observables. Ceux-ci sont justifiables à travers le relâchement des fidélités partisanes, l'attitude de plus en plus critique des électeurs à l'égard du personnel politique, la décision de plus en plus tardive du choix électoral. L'élément saillant de cette transformation est le changement du statut psychologique du vote où la tendance à la prégnance du caractère du droit de vote sur celui du devoir civique constitue la matrice du contractualisme électoral nouveau. Tous ces indices procèdent de ce qui est convenu de désigner l'individualisation politique qui est un concept disposant la rationalisation des choix électoraux. Celui-ci illustre l'autonomie de l'électeur dans la prise de la décision électorale, son affranchissement par rapport au déterminisme des effets de la structure, et enfin le refus de répondre servilement à l'appel républicain du sens civique.

La méthode d'interprétation rationnelle du phénomène rendue possible par la démarche individualiste, a conforté l'hypothèse selon laquelle les électeurs dans le champ politique opèrent des calculs et des stratégies individuelles pour trouver dans l'action politique un intérêt. Mais de quel intérêt s'agit-il ?

Nous avons conclu que le modèle de Downs formalisant la rationalité de l'abstention par le paradoxe du vote ne pouvait pas être réapproprié comme un concept explicatif du phénomène parce que outre l'irrationalité de la variable (P) de l'équation mathématique du vote, l'intérêt ici conceptualisé est essentiellement utilitariste, maximaliste et égoïste. A ce titre, il se révèle impropre aux attendus exclusifs des électeurs dans la scène électorale. Qu'il nous plaise de rappeler que cette théorie repose en effet sur les principes méthodologiques de la théorie du choix rationnel issu des sciences économiques et qui est une variante de l'individualisme méthodologique, sans doute sa logique originelle. Cette approche de l'individualisme utilitariste postule une société d'atomes engagés dans l'action pour la poursuite de leur intérêt propre réduit aux intérêts matériels. Ainsi, l'acteur réputé rationnel par principe au regard de sa situation spécifique adopte une stratégie particulière conforme à son

intérêt conscient. Dans cette perception analogique au marché économique, l'acte du vote est considéré comme le résultat du calcul de l'électeur qui cherchera à maximiser ses intérêts propres en choisissant le candidat dont l'application future du programme politique lui procurera le bénéfice maximum à moindre coût. Cette théorie maximaliste a montré des limites empiriques notamment dans l'information limitée de l'électeur. Le coût de la recherche de celle-ci et son traitement étant élevés sans aucune assurance rationnelle d'obtenir un intérêt supérieur au coût, les électeurs s'abstiendront dans leur grande majorité… Et pourtant ils votent. Le paradoxe du vote fondant la rationalité de l'abstention pourrons-nous dire systématique et majoritaire, est une contre-vérité empirique dans la mesure où la participation électorale reste globalement massive. En outre, les électeurs ne sont pas exclusivement déterminés par la quête des intérêts égocentriques. En vertu de cette raison, nous avons procédé au recadrage de la nature de l'intérêt pour trouver une donnée conforme aux attentes de l'électeur par rapport à l'action politique. Aussi, avons-nous entériné le postulat selon lequel l'abstention à l'échelle individuelle résulte de la perception d'un déficit d'intérêt évalué subjectivement sur la performance gouvernementale portant sur des enjeux consensuels et proches. Cet intérêt apparaît alors comme un intérêt socio tropique, un intérêt national dans lequel peuvent se retrouver les intérêts catégoriels ou encore l'intérêt personnel. Cet intérêt est aussi la recherche de l'efficience de l'action politique sur les questions de la vie quotidienne qui peuvent aller du chômage à la santé, de l'inflation au transport public, du pouvoir d'achat au logement. Cet intérêt est enfin un dépassement de la logique utilitariste voire matérialiste. Il s'en suit la transformation symbolique du mandat représentatif en contrat de performance électorale suscitant ainsi la mutation du lien partisan en lien contractuel. La conjugaison de ces paramètres favorise l'émergence de la perception du contractualisme électoral nouveau qui régit les rapports politiques contemporains. Pour valider cette hypothèse, nous avons utilisé le modèle rational général conçu par Raymond Boudon parce que les postulats constitutifs de ce modèle sont en adéquation avec les attitudes électorales telles que perçues empiriquement. Il en est ainsi de l'admission du principe d'un individu situé, et la conception extensive de la rationalité qui ne peut être saisi que dans un contexte cognitif dont la rationalité évaluative en est une application. En somme, cette approche permet de concilier l'autonomie de l'acteur dans la prise de sa décision électorale avec la prise en considération des effets de la structure d'appartenance de l'électeur qui se présente comme le cadre référentiel où s'opère la décision rationnelle du vote ou de l'abstention. Cette conception est parfaitement conforme aux attitudes électorales parce que l'électeur dans le système politique est toujours

situé socialement et politiquement. Mais en revanche, il n'est aucunement prisonnier de cette socialisation qui lui inculquerait par exemple une culture de l'incompétence politique et le prédisposerait au déterminisme reproductible d'une culture de l'abstentionnisme qui serait elle-même transmissible de génération en génération à l'intérieur d'une classe sociale inférieure. L'abstention est un acte conscient déterminé par la rationalité politique de l'électeur qui intègre simultanément deux faisceaux de variables en l'occurrence les variables structurelles et les variables conjoncturelles que synthétise la raison de l'acteur individuel.

CONCLUSION GENERALE

L'étude des paradigmes de l'abstentionnisme électoral a permis de relever les différentes approches qui ont jalonnées la sociologie électorale française depuis les analyses pionnières et proprement scientifique de Lancelot en 1968. Aussi a-t-elle contribué à mettre en évidence la relative insuffisance des concepts traditionnels à expliquer simultanément et pertinemment l'abstentionnisme systématique et l'abstentionnisme intermittent qui sont deux variantes de l'ensemble de ce comportement électoral. D'après les observations contemporaines, le profil des abstentionnistes a connu de notable transformation et de réelle diversification catégorielle contribuant ainsi à la dilution structurelle du phénomène et sa diffusion dans toutes les strates sociales y compris celles ne connaissant pas de problème d'intégration à la société globale et qui sont par ailleurs dotées de la compétence politique.

C'est à ce titre que nous avons proposé le concept du déficit d'intérêt qui est une esquisse de la lecture rationnelle pour suppléer aux relatives insuffisances des paradigmes en concurrence causées par la modification des attitudes électorales. Celles-ci sont de plus en plus marquées par les diverses manifestations de l'autonomie de l'électeur dans la prise de la décision électorale contribuant ainsi à rationaliser les choix électoraux. Cette individualisation politique est rendue possible par l'affranchissement de l'électeur aux pesanteurs du déterminisme social, sa résistance à la tentation de la volatilité électorale induite par les influences de la conjoncture politique, et résistance à la morale civique.

En effet, les premiers jalons de l'interprétation scientifique du phénomène concluaient que l'abstentionnisme électoral trouvait son ressort essentiel dans les logiques sociales du milieu d'appartenance de certaines catégories d'électeurs prédisposés par certains codes sociologiques reproductibles à l'abstentionnisme. Les tenants de cette lecture holiste considéraient le phénomène comme un fait social essentiellement déterminé par des propriétés collectives transmuées en normes culturelles. Dans ce sillage, deux concepts y relèvent en l'occurrence :

- le concept du défaut d'intégration de certains groupes sociaux à la société globale enclins à l'abstentionnisme relevés dans les études de Lancelot sur le phénomène en 1968. D'après les conclusions de cet auteur, les classes sociales qui sont en marge du concert social le sont également de la participation électorale, faisant ainsi de l'acte électoral une forme entre autres de la participation sociale. Aussi relevait-t-il des corrélations entre les modalités

d'intégration et la participation électorale dont la synthèse de lecture établi que plus l'électeur est intégré à la société plus il participe aux élections.

- Le concept du Cens Caché de Daniel Gaxie élaboré en 1978, constitue le deuxième axe de la lecture sociologique du phénomène. Il dispose que la participation politique en générale est tributaire de la compétence politique elle-même déterminée par le capital culturel qui se façonne au prorata du niveau d'instruction. Cette compétence spécifique composée à la fois d'éléments objectifs de la politisation et des éléments subjectifs de celle-ci, est inégalement répartie entre les différentes couches sociales. Il en découle que les agents sociaux culturellement et socialement défavorisés sont privés de la compétence politique et en conséquence ils s'auto-excluent du champ politique et de la participation électorale. Ce faisant, ils se livrent à la domination des agents sociaux des hiérarchies supérieures et intériorisent leur marginalisation comme l'ordre normal des choses rendu possible par des mécanismes de la socialisation et de la reproduction que sont l'habitus et la violence symbolique dans son acception Bourdieusienne.

Par ailleurs, ces deux concepts sociologiques mettent en évidence la même structure sociale de l'abstentionnisme dont la caractéristique saillante présente des électeurs au bas de l'échelle sociale minés par la précarité. Somme toute, cette lecture établit une corrélation entre la position sociale inférieure de certains groupes d'électeurs et leur propension à l'abstentionnisme.

Ainsi présenté quand on confronte les données conceptuelles de cette lecture aux faits empiriques et contemporains du phénomène, l'on aperçoit que ces paradigmes expliquent davantage la typologie de l'abstentionnisme systématique de certaines catégories d'électeurs défavorisés dont le profil obéit effectivement aux descriptions relevées par les concepts du défaut d'intégration et du Cens Caché. En revanche, ces paradigmes éprouvent des difficultés à expliquer avec pertinence sur le court terme la typologie de l'abstentionnisme intermittent qui constitue pourtant la part majoritaire de cet ensemble mais aussi la plus dynamique des attitudes électorales d'autant plus que la pratique intermittente du vote est la caractéristique prépondérante du corps électoral. En effet, l'avions nous souligné, à l'échelle d'une élection à deux tours de scrutins ou encore à l'échelle de deux élections rapprochées dans le temps politique ; si un électeur vote à l'un et s'abstient à l'autre, il serait difficile d'expliquer avec pertinence qu'il était intégré au premier tour et avait cessé de l'être au second. De la même manière, on ne saurait arguer que cet électeur était doté de la compétence politique à la première élection et en était privée à la seconde. L'intermittence du vote se révèle ainsi comme

le reflet de l'insuffisance des paradigmes de l'approche sociologique du phénomène. Par ailleurs, la transformation du profil majoritaire des nouveaux abstentionnistes de l'ère contemporaine marqué à la fois par leur intégration à la société globale et par leur compétence politique amenuise au demeurant leur portée explicative. En effet, toutes les catégories sociales y compris celles les plus favorisées sont aujourd'hui touchées par le phénomène ; cette dilution structurelle autorise à postuler qu'il y aurait un fondement rationnel dans l'abstentionnisme trouvant ses ressorts simultanément dans les logiques sociales de l'électeur et les données politiques de l'élection dont les concepts qui en découlent semblent davantage expliquer l'abstentionnisme intermittent au détriment de l'abstentionnisme systématique. Dans cette perspective deux approches relèvent de cette lecture conjoncturelle dont l'une repose sur les conclusions issues des données de la statistique électorale et l'autre étant une interprétation conceptuelle proprement politique qui se pose comme une explication de l'intermittence d'autant plus que d'après ses concepteurs sur le long terme l'abstentionnisme systématique présente un taux résiduel de 1% .

En effet, l'études des données de la statistique électorale démontre que chaque type d'élection comporte une personnalité statistique induisant en conséquence des participations différentielles qui sont déterminées entre autre par la nature institutionnelle de l'élection. Ce faisant il apparaît des observations constantes que les élections nationales sont plus mobilisatrices que les élections locales. Toutefois, les municipales constituent une exception de ces consultations territoriales car les électeurs ont un attrait particulier pour cette forme de gestion de proximité qui non seulement favorise la prise en compte des enjeux proches des citoyens municipaux ; mais aussi elle permet d'évaluer immédiatement l'efficience pratique des politiques publiques locales d'autant plus qu'elles portent essentiellement sur la vie quotidienne des citoyens municipaux. L'offre partisane structurée dans l'axe politique gauche/droite constitue également un facteur de la participation électorale quand celle-ci est bipolaire ; mais a contrario, lorsqu'elle est unipolaire, on enregistre des forts taux d'abstention comme ce fut le cas au deuxième tour de la présidentielle de 1969. Il en est de même pour l'enjeu politique de l'élection qui favorise la participation électorale quand celui-ci est lisible et perceptible par les électeurs.

Cette méthode basée sur la lecture statistique des données électorales se révèle davantage plus descriptive qu'explicative à la différences des paradigmes politiques conceptualisés par Subileau et Toinet en 1993 sous les termes de l'abstentionnisme stratégique

différencié de l'abstentionnisme protestataire qui est un concept permanent relevée tout le long de l'histoire électorale française.

La récurrence de cette typologie a soulevé la problématique de l'existence d'une idéologie de la protestation dont la doctrine maurrassienne et l'anarcho-syndicalisme en constitueraient le socle doctrinal qui fédère les deux extrémités de l'axe politique gauche/ droite. A ce sujet, de nombreux politistes récusent les fondements doctrinaux de cette forme d'abstention qui implique le rejet par principe de la démocratie représentative. Quoiqu'il en soit, une partie de ces abstentionnistes sont sensibles aux thèses de la protestation du Front national qui sont portées contre l'ensemble du système politique et précisément contre les partis politiques de gouvernement. Et l'autre l'est également par les thèses de la nébuleuse de l'extrême gauche.

Par ailleurs, ces abstentionnistes s'apparentent au profil identitaire des électeurs qualifiés par Jaffré et Muxel d'abstentionnistes hors du jeu politique essentiellement minés par la précarité et au faible capital culturel. Par contre, les abstentionnistes stratégiques constituaient une forme nouvelle consécutive à la gestion du pouvoir politique à partir de 1981 par la gauche socialiste de l'époque Mittérrandienne. Cette typologie fut observée dès les années 1988 où il eut une recrudescence des taux d'abstention à tous les types d'élection. A la suite de Subileau et Toinet les politistes s'accordaient à admettre qu'il y avait une corrélation entre la crise sociale dont les causes résultaient de la crise économique et la crise de la participation qui suscitait la crise de la représentation. Ceci étant, l'abstention était considérée par les électeurs comme une réponse négative aux offres électorales d'autant plus ferme que les deux septennats de Mitterrand étaient ponctués par deux cohabitations. Il s'en était suivi une indistinction idéologique résultant des réorientations prioritaires d'un pouvoir de gauche sur des questions de la macro-économie au détriment des questions sociales qui constituent pourtant les enjeux identitaires du socialisme. Cette déstructuration de la perception du champ politique avait contribué somme toute à éloigner des urnes les anciens électeurs de Mitterrand de 1981/1988 qui se fondaient dans une communauté virtuelle désignée sous le concept des déçus du socialisme constituant la composante majoritaire des abstentionnistes stratégiques. A ce groupe, relevaient aussi les orphelins du Parti communiste qui récusaient les velléités de la mutation idéologique du PC vers les idéaux de la social-démocratie prônée par Robert Hue. Globalement, les abstentionnistes stratégiques considéraient leur abstention comme une valeur refuge qui justifiait leur pratique de plus en plus intermittente du vote quand l'offre politique était insatisfaisante. Cette démarche rappelle celle des abstentionnistes de la présidentielle de

2002 qualifié par Muxel d'abstentionnistes dans le jeu politique qui s'étaient massivement abstenus au premier tour au détriment du candidat socialiste Jospin ; par la suite, au second tour s'étaient fortement mobilisés pour faire barrage à J.M Le Pen. L'étude du profil sociopolitique de ces abstentionnistes relève qu'ils sont intégrés à la société globale d'une part et d'autre part qu'ils sont dotés de la compétence politique ; présentant ainsi le profil paradoxal de votant au regard des canons de la lecture sociologique du phénomène. Ces analyses conceptuelles démontrent qu'au delà des effets conjoncturels, il y a une part de rationalité qui détermine la participation et l'abstention. Aussi a-t-il importé d'affiner la réflexion pour trouver son fondement tant la transformation du profil des abstentionnistes et davantage sa dilution structurelle relativisent la portée explicative des paradigmes traditionnels. Cette relative insuffisance se résume ainsi qu'il suit : les concepts sociologiques ne peuvent expliquer pertinemment l'abstentionnisme intermittent et les paradigmes politiques ne peuvent expliquer l'abstentionnisme systématique. Ceci étant il eut été nécessaire de recourir à une approche rationnelle susceptible de combiner les deux grilles de lecture en l'occurrence structurelle et conjoncturelle pour obtenir un concept rationnel potentiellement puissant. Etant donné que la Théorie économique de la démocratie de Downs postule la rationalité de l'abstention, il a consisté de voir si nous pouvions réapproprier ce modèle comme une méthode d'explication de l'abstentionnisme électoral en France. Au terme de l'analyse de ces principes méthodologiques et de son ressort conceptuel, nous avons conclu que ce modèle était globalement inopérant.

En effet, la théorie de Downs est globalement sous tendue par trois principes fondamentaux de la micro-économie en l'occurrence :

- le principe de l'individualisme méthodologique dont l'approche convergente dispose que l'unité d'analyse des faits sociaux est l'action individuelle

- le principe de la rationalité du choix qui stipule que toute action comporte un coût et doit produire des bénéfices ; en conséquence l'acteur individuel doit choisir la ligne d'action qui maximisera à terme son bénéfice propre tout en réduisant les coûts et les risques selon l'équation calcul – coût - bénéfice.

- Enfin le principe de l'utilitarisme qui consiste à rechercher un intérêt matériel propre dans l'action et constitue par ailleurs l'essence et la finalité de la rationalité utilitariste.

Ainsi posé, Downs postule d'appréhender le champ politique par analogie au marché économique de libre concurrence où l'acteur individuel sans conditionnement aucun, ni préférence partisane préconstituée, choisira parmi les programmes politiques en lice celui qui lui procurera le maximum d'utilité en l'espace d'un mandat. La théorie de Downs s'est vu

plombée par sa formalisation du paradoxe du vote qui dispose sur la base de l'équation mathématique **UV=P(Ua–Ub)-C** que : étant donné l'influence infinitésimale d'un vote singulier sur l'issue d'une élection, les électeurs s'abstiendront rationnellement parce que la solution de l'équation serait toujours nulle (UV = 0). Ce faisant le paradoxe du vote fonde aussi le postulat de l'abstentionnisme systématique qui sera par ailleurs l'attitude majoritaire du corps électoral ; or cette composante empiriquement est minoritaire sur un double plan ; d'une part, elle ne représente que 10% du corps électoral et d'autre part, elle constitue le tiers de l'ensemble des abstentionnistes. En outre, le profil des abstentionnistes systématiques ne correspond pas au type de l'électeur rationnel dans son acception normative à laquelle Downs a souscrit. Il apparaît d'après des études constantes que ces électeurs sont une réserve apathique aux antipodes des normes de la politisation dont l'un des indices est la quête de l'information politique nécessaire pour opérer un choix rationnel et optimal. Par ailleurs, la rationalité utilitariste s'est révélée à la fois absolue et restrictive mais aussi impropre aux attitudes électorales réelles. En conséquence de ces insuffisances, nous avons conclu que la théorie de Downs ne saurait être réappropriée comme un modèle d'explication rationnelle de l'abstentionnisme électoral. Aussi avons-nous entrepris pour concevoir une explication rationnelle, de procéder par une démarche corrective portant sur deux segments de cette approche ; d'une part la correction de la nature de la rationalité de l'électeur, et d'autre part l'affinage de la nature de l'intérêt. Au terme de cet distillation, nous avons proposé le concept du déficit d'intérêt dans l'espace de la rationalité évaluative comme étant le déterminant de l'abstention à l'échelle individuelle. Il convient de préciser qu'il s'agit davantage d'un intérêt socio-tropique c'est-à-dire un intérêt collectif ou général que l'électeur recherche dans l'action politique. Celui-ci est déterminé par une évaluation de l'efficience des politiques publiques sur les enjeux consensuels et proches portant sur les questions de la vie quotidienne des électeurs dont tous s'accordent à reconnaître ces questions comme étant des enjeux politiques qui perdurent dans l'espace publique.

Pour parvenir à cette conclusion, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle la recherche de l'intérêt est un déterminant naturelle de l'action humaine qui ne saurait s'inhiber dans la scène électorale. En conséquence, il serait illusoire d'occulter cette variable ou la réduire au rang d'une prénotion commune sur le fonctionnement de la démocratie représentative. Si dans plusieurs champs de l'action humaine en l'occurrence dans les relations internationales où il est admis que l'action diplomatique est régie par la quête de l'intérêt permanent de l'Etat ; ou encore dans l'action judiciaire où il est établi que l'acte d'un

justiciable n'est recevable que s'il y a un intérêt d'où le principe : « pas d'intérêt, pas d'action » ; pourquoi pensera t-on que la quête de l'intérêt soit incommodant dans la scène électorale au profit des seules identifications partisanes et idéologiques ou encore communautaire ? A l'observation, les électeurs français ont transcendé cet enfermement et perçoivent le champ politique dans une logique « contractualiste » où le pouvoir politique doit avoir une utilité sociale en ce sens qu'il doit préserver les citoyens contre toutes les formes d'insécurité notamment l'insécurité civile et l'insécurité économique.

Quoiqu'il en soit, des éléments empiriques confortent cette approche rationnelle du champ politique dont les indices de perception découlent de ce que l'on convient à désigner sous le concept de l'individualisation politique. Celui-ci peut être défini comme étant les expressions de l'affranchissement de l'électeur aux pesanteurs structurelles matérialisé par son autonomie dans la prise de la décision électorale. Cette nouvelle configuration a contribué à changer le profil majoritaire des nouveaux abstentionnistes qui se démarquent des canons de la lecture sociologique parce qu'ils sont intégrés à la société globale et sont dotés de la compétence politique. Dans ces conditions comment peut on interpréter leur acte autrement comme une action rationnelle motivée par un système de raisons cohérentes.

Si l'on convient à admettre que les attitudes électorales sont marquées par le sceau de l'individualisation politique pour les comprendre et l'expliquer il faut procéder par une approche individualiste. En ce sens, le modèle rationnel général de Boudon nous a semblé conforme aux attitudes électorales de part ses principes fondamentaux qui admettent d'une part le principe d'un individu situé, et d'autre part le principe de la rationalité extensive de l'acteur individuel. En effet, de manière empirique, il apparaît que l'électeur est toujours socialement situé mais aussi politiquement situé dans la mesure où d'une part il relève toujours d'une catégorie sociale et d'autre part le clivage gauche/droite demeure une variable structurante de l'espace politique. A ce titre, il constitue une limite à la mobilité inter-bloc (9%) au profit de l'abstention quand l'électeur perçoit un déficit d'intérêt dans l action politique fut-il réel ou virtuel. Il s'en suit que le contrat électoral symbolique substitué au mandat représentatif est résilié par le biais de l'abstention et non par la volatilité électorale quand les performances de l'action gouvernementale sur les grands enjeux politiques sont évaluées négativement. Le Modèle Rationnel Général comporte dans son dispositif de postulats, celui de la compréhension qui est essentielle pour cerner le système des motivations individuelles des électeurs. Dans son application, nous avons reconstruit les motivations des abstentionnistes au moyen de certaines enquêtes qualitatives allant de la période Gaullienne jusqu'à la première année de l'exercice du

pouvoir politique par Sarkozy. Il nous est apparu que les motivations des électeurs avaient deux caractères saillants qui convergent vers un point connexe. D'une part, ces motivations portaient sur des questions à prépondérance économique qui sont d'autre part des enjeux consensuels et proches portant sur les questions de la vie quotidienne des électeurs pouvant induire des implications sociales fortes et structurantes.

Face à ces motivations aux caractéristiques dualistes, deux attitudes en rapport avec l'abstention peuvent en découler procédant d'une évaluation prospective portant sur le programme ou rétrospective dont les termes de référence est le bilan gouvernemental selon que l'électeur soit un électeur de l'opposition ou de la majorité .Ceci étant on peut avoir les deux configurations suivantes :

- une abstention socio-tropique qui traduit que l'électeur peut rechercher plutôt un intérêt général dans l'action politique. Le profil majoritaire des nouveaux abstentionnistes dits « dans le jeu politique » atteste que leur abstention est davantage socio-tropique parce qu'ils n'ont pas de problème majeur d'intégration d'autant plus qu'ils relèvent des catégories sociales moyennes ou supérieures. Ceci étant, leur évaluation porte sur l'état général de la société politique.

- Une abstention égocentrique qui traduit que l'électeur peut rechercher un intérêt propre, adaptatif dans l'action politique. A cet égard, le profil des abstentionnistes systématique qui connaissent un défaut d'intégration du fait de la précarité qui les mine conforte cette hypothèse. Dans ce cadrage, l'on peut postuler que l'abstentionnisme de certains groupes sociaux tels que les chômeurs résulte de la perception individuelle et agrégée d'un déficit d'intérêt propre déterminé à partir de l'inefficience des politiques publiques inaptes à les soustraire de la précarité. Cette perception subjective, agrégée, produit des corrélations entre la propension à l'abstentionnisme et certains groupes sociaux qui connaissent le défaut d'intégration professionnel. L'extension de cette démarche peut justifier aussi des disparités de participation entre les quartiers bourgeois et les quartiers populaires dont les membres connaissent des difficultés d'insertion.

En somme, dans son application, il apparaît que le concept du déficit d'intérêt peut expliquer le phénomène de l'abstentionnisme dans son double ressort structurel et conjoncturel. Il peut l'expliquer aussi dans sa double composante en l'occurrence systématique et intermittente. C'est en vertu de cette potentialité explicative que nous proposons le concept du déficit d'intérêt comme une esquisse d'une lecture rationnelle de l'abstentionnisme électorale en France.

BIBLIOGRAPHIE

I/ LES OUVRAGES PRE-CONCEPTUELS SUR L'ABSTENTIONNISME ELECTORAL EN FRANCE (AVANT 1968)

(M) BLOCK « Abstention », Petit dictionnaire politique et social, Perres, 1968, P.3.

(M) DOGAN, (J) NARBONNE, L'abstentionnisme de combat, RDP, 1972, PP 945-947

(P) FEUILLOLEY, Pour une étude méthode des abstentions électorales, Revue administrative, 1965, PP 5-10.

(P) FEUILLOLEY, Les abstentions des élections présidentielles, Revue administrative, 1966, PP 127-151.

(F) GOGUEL, Pour une étude scientifique de l'abstentionnisme électoral, RFSP, 1952, N°1 PP 138-142.

(SM) LIPSET, Les élections : participants et abstentionnistes, in L'homme et la politique, Seuil, 1963, PP 199-242.

(J) MEYNAUD, (A) LANCELOT, La participation des français à la politique, PUF, Que sais-je ? 2e édition, 1965.

(M) MERLE, Inventaire des apolitismes en France, in G. Vedel, La dépolitisation, mythe ou réalité ? Armand Colin, 1962, PP 43-60.

(R) REMOND, Participation électorale et participation organisée, in (G) VEDEL, La dépolitisation, mythe ou réalité ? Armand Colin, 1962, PP 71-98.

(G) VEDEL, La dépolitisation, mythe ou réalité ? Rapport introductif, Paris, Armand Colin, 1962, PP. 176-182.

II/ LES OUVRAGES POST-CONCEPTUELS SUR L'ABSTENTIONNISME (A PARTIR DE 1968) ET SUR LES QUESTIONS DE LA PARTICIPATION ELECTORALE

A. LES ETUDES DE LA SOCIOLOGIE ELECTORALE ET FONDAMENTALE

BAUGNET (L), L'individualisme politique comme représentation in Dir. PERRINEAU (P) L'engagement politique, déclin ou mutation ? Paris, Presses de la FNSP, 1994, PP. 387-414.

BLONDIAUX (L), La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages, Paris, Seuil, 1998

BON (F), MICHELAT (G), Attitudes et comportement politique à Boulogne-Billancourt, Paris, Armand Collin, 1970, P.59.

BOULARD (C), Les forces religieuses dans la société française, Paris, Armand Collin, 1965, P. 344.

BOURDIEU (P), PASSERON (J-C), La Reproduction, Paris, Editions de Minuit, 1970, 283 p.

BOURDIEU (P), Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris, Droz, 1972.

BOURDIEU (P), Les rites comme actes d'institution in Actes de la recherche en Sciences Sociales n°43, Juin 1982.

BOURDIEU (P), La distinction : critiques sociale du jugement, Paris, Edition de Minuit, 1979, P. 463-464

BOURDIEU (P), Le sens pratique, Paris, Editions de Minuit, 1980, 475 p.

(J) BOUVERESSE, Abstention, Participation : les déclinaisons politiques de l'absence, in

(C) BOUTIN, (F) ROUVILLOIS, L'abstention électorale : apaisement ou épuisement ?

, F-X de GUIBERT, Paris, 2002, PP.113-125.

(C) BRACONNIER, (J-Y) DORMAGEN, La démocratie de l'abstention, Folio actuel, Edictions Gallimard, 2007, 460 p.

BRAUD (P), Le jardin des délices démocratiques, Paris, Presses de la FNSP, 1981, PP.80-87

BRAUD (P), La science politique, Que sais-je ? N°909, PUF, 1982, 6e édition, PP. 78-81

(P) BRECHON, « L'abstentionnisme électorale en France depuis 1988, Regards sur l'actualité, n°164, Octobre 1990, P. 11-20.

BRECHON (P), La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale, Paris, la Documentation française, 1998 ….

BRECHON (P), LAURENT (A), PERRINEAU (A) dir., Les cultures politiques des Français, Paris, Presse de Sciences Po, 2000, 420 p.

BRECHON (P), Comprendre les logiques de l'abstention, Paris, Revue politique et parlementaire, Septembre-Décembre 2002, PP. 83-99 in MAYER (N), Le nouveau désordre électorale, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, PP. 47-69.

BUTLER (D), STOKES (D), Political in Britain, London, Mac Millan, 2nd ed., 1974, PP.205-211

CAMPBELL (A), CONVERSE (P), MILLER (W) and STOKES (D), The American Voter, New York, Wihey, 1960.

CLANCHE (F), La participation électorale au printemps 2002 : De plus en plus de votants intermittents, INSEE Première, n°877, Janvier 2003.

CAYROL (R), La télévision fait-elle l'élection ? Paris, Presses de la FNSCP, 1978.

DARGENT (C), La religion, encore et toujours, in Dir. CAUTRES (B), MAYER (N), Le nouveau désordre électoral, Paris, Presses de Sciences-Po, 2004, PP. 161-171.

DENQUIN (J-M), Abstention et référendum in Dir. BOUTIN (C), ROUVILLOIS (F), L'abstention électorale : Apaisement ou Epuisement ? FX de Guibert, Paris, 2002, PP. 41-55.

DEUTCH, LINDON et WEIL, Les familles politiques en France, Paris, Edition de Minuit, 1966.

DUPOIRIER (E), La dynamique de l'espace social et vote in Dir. CAUTRES (B), MAYER (N), Le nouveau désordre électoral, Paris, Presses de Sciences-Po, 2004, PP. 185-196 ;

DUPOIRIER (E), PARODI (Jean-Luc), (Dir.), Les indicateurs socio-politiques aujourd'hui, Paris, l'Harmattan, 1997, 364 p.

DURKHEIM (E), Le suicide, étude sociologique, Paris, PUF, "Quadrige", 1897 (1990).

.EPINETTE (Françoise), L'abstention et les élections locales : Le paradoxe de la proximité, in Dir. BOUTIN (C) et ROUVILLOIS (F) L'abstention électorale, Apaisement ou épuisement ? FX de GUIBERT, Paris, 2002, PP. 31-40.

GAXIE (Daniel), Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique, Paris, Editions du Seuil, 1978.

(Cet ouvrage structure le concept de la compétence politique inégalitaire entre les classes sociales faisant l'objet de notre chapitre deuxième)

GARRIGOU (Alain), Le vote et la vertu, Paris, Seuil, 1992

GARRAUD (Philippe), Politique Nationale : Elaboration de l'agenda, Paris, L'Année sociologique, n°40, 1990, PP. 20-21.

GARRIGOU (Alain), Conjoncture politique et vote in Dir. GAXIE (Daniel), Explication du vote, Paris, Presses de la FNSP, 1985, PP. 357-384.

GRUNBERG (Gérard), L'instabilité du comportement électoral in Dir GAXIE (Daniel), Explication du vote, Paris, Presses de la FNSP, 1985, PP.418-446.

GRUNBERG (G), L'instabilité électorale, in Dir PERRINEAU (P), REYNIE (D), Le dictionnaire du vote, PUF, 2001, PP.526-533.

GRUNBERG (G), CHICHE (J), DUPOIRIER (E), in Dir PERRINEAU (P), ISMAL (C), MABERT (P), Le vote éclaté, la participation dans tous ses états (1986-1992), Paris, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Sciences-Po, 1992.

HALBWACHS (Maurice), Les causes du suicide, Paris, Alcan, 1930, 520 p.

HUARD (R), Comment apprivoiser le suffrage universel in Dir GAXIE (D), Explication du vote, Paris, Presses de la FNSP, PP.126-148.

HERAN (F), « voter, toujours, parfois, ou jamais in Dir..CAUTRES (B) , MAYER (N), « le nouveau désordre électoral », Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp.351-367.

JADOT (A), Les élections intermédiaires, in Dir PERRINEAU (P), REYNIE (D), Le dictionnaire du vote, PUF, 2001, pp.368-371.

JAFFRE (J), MUXEL (A), « s'abstenir, hors du jeu ou dans le jeu politique ? » in dir. BRECHON (P), LAURENT (A), PERRINEAU (P), les cultures politiques des français, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, pp.19-52

JAFFRE (J), CHICHE (J), Mobilité, Volatilité, Perplexité. In dir. BOY (D), MAYER (N),le lecteur a ses raisons, Paris, Presses de Sciences Po,1997,pp.285-325.

LANCELOT (Alain), L'abstentionnisme électoral en France, Paris Armand Colin, 1968, 290 p.

(Cet ouvrage est une étude pionnière proprement sociologique sur le phénomène ; œuvre de référence en France, elle a structuré le concept du défaut d'intégration à la société globale faisant l'objet de notre premier chapitre).

LANCELOT (A), HABERT (Philippe), L'émergence d'un nouvel électeur ? In Dir HABERT (P), YSMAL (C), Les élections législatives de 1988 : Résultats et commentaires, Paris, Le Figaro, Etudes politiques, Juin 1988.

LAQUIEZE(A), l'abstention dans la doctrine publiciste française in dir.BOUTIN, ROUVILLOIS, l'abstention électorale…, Paris,FX de Guibert,2002,pp.67-95.

LAVAU (Georges), « L'électeur devient-il individualiste ? in Dir BIRNBAUM (P), LECA (J), Sur l'individualisme, Paris, Presses de la FNSP, 1986, PP. 301-329.

LAZARSFELD (Paul), BERELSON (Bernard), GAUDET (Hazel), The People's Choice, New York, Duell, Sloan and Pearce, 1944, VII, 178 p.

LAURENT (A), WALLON-LEDUCQ (CM), VOTE, Offre électorale et territoire in Dir. GAXIE (Daniel), Explication du vote, Paris, Presses de la FNSP, 1985, PP.335-356.

MAYER (N), les modèles explicatifs du vote , Paris, Presses de la FNSP,1995.

MAYER (Nonna), SCHWENGUTH (Etienne), Classe, position sociale et vote in Dir GAXIE (D), Explication du vote, Paris, Presses de la FNSP, 1985, PP.263-285.

MARTIN (Pierre), Comprendre les évolutions électorales, Paris, Presses de Sciences Po, 2000, 471 p.

MICHELAT (Guy), SIMON (Michel), Classe, Religion et comportement politique, Paris, Presses de la FNSP ? Editions sociales, 1970.

MICHELAT (G), SIMON(M), Religion, Classe, Patrimoine et comportement électoral : l'importance de la dimension symbolique, in Dir GAXIE (D) Explication du vote, Paris, Presses de Sciences Po, 1985, pp. 291 ….

MOSSUZ-LAVAU (Jeanine), Mobilisation autour des problèmes : L'offre politique en panne, in Dir. PERRINEAU (P), L'engagement politique, déclin ou mutation ? Paris, Presses de Sciences po, 1994, PP. 35-66.

MOSSUZ-LAVAU (Jeanine), 1945-2002 : Le vote des femmes d'un siècle à l'autre, Regards sur l'actualité, n°287, La documentation Française, Janvier 2003, PP.17-26.

MUXEL (Anne), La poussée des abstentions : Protestation, Malaise, Sanction, in Dir PERRINEAU (P), YSMAL (C), Le vote de tous les refus : les élections Présidentielle et législatives de 2002, Paris, Presses de Sciences PO, 2003, PP 125-155.

MUXEL (Anne), Le vote des jeunes in Regard sur l'actualité, La documentation Française, n°287, Janvier 2003, PP 27-35.

MUXEL (Anne), « Les abstentionnistes : Premier parti européen », in Dir PERRINEAU (P), Le vote européen 2004-2005, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, PP.45-76.

MUXEL (Anne), JAFFRE (Jérôme), Les repères politiques in Dir BOY (Daniel), MAYER (Nonna), L'électeur a ses raisons, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, PP 25-68.

NORMAN (Nie), SYDNEY (Verba), PETROCIK (John), The Changing American voter, Cambridge Harvard University Press, 1976.

OFFERLE (Michel), Mobilisation électorale et invention du citoyen in Dir GAXIE (D), Explication du vote, Paris, Presses de la FNSP, 1985, PP. 149-174.

PARODI (Jean Luc), la logique des élections intermédiaires, Paris, Revue politique et parlementaire, n°903, Avril 1983, PP.42-71.

PERCHERON (Annick), Age, cycle de vie, Génération, période et comportement électoral in Dir GAXIE (D), Explication du vote, Presses de la FNSP, 1985, PP 228-262.

PERCHERON (Annick), La socialisation politique, Paris, Armand Colin, 1993.

PERRINEAU (Pascal), MAYER (Nonna), Les comportements politiques, Paris, Armand Colin, 1992.

PERRINEAU (Pascal), L'élection présidentielle, in Dir PERRINEAU (P), REYNIE (D), Le dictionnaire du vote, Paris, PUF, 2001, PP. 383-390.

ROUVILLOIS (Frédéric), Les idéologies de l'abstention in Dir BOUTIN (C), ROUVILLOIS (F), L'abstention électorale, apaisement ou épuisement ? Paris, Editions FX-de Guibert, 2002, PP 97-112.

ROUVILLOIS (F), « Maurras » in Dir PERRINEAU (P), REYNIE (D), Dictionnaire du vote, PUF, 2000, PP 620-622.

SCHNAPPER (Dominique), Qu'est ce que l'intégration ? Paris, Editions Gallimard, 2007.

SCHNAPPER (Dominique), « Chômage et politique : une relation mal connue », Paris, RFSP, n°32, 4-5, Août -Octobre 1982, PP 679-702

SUBILEAU (Françoise), TOINET (Marie-France), « L'abstentionnisme en France et aux Etats-Unis : méthodes et interprétations » in GAXIE (D), Explication du vote, Presses de la FNSP, 1985, PP 175-198.

SUBILEAU (F), TOINET (MF), « Le jeu de l'abstention dans les variations électorales », in Dir L ANCELOT (A), Les élections de l'alternance, Paris, Presses de la FNSP, 1986, PP 227-257

SUBILEAU (F), TOINET (MF), Les chemins de l'abstention, une comparaison franco-américaine, Paris, La Découverte, 1993

(Ouvrage de référence qui structure l'interprétation politique du phénomène ; ces auteurs relèvent l'émergence d'un abstentionnisme stratégique ou tactique différencié d'un abstentionnisme protestataire qui est un concept récurrent dans la vie électorale française. Cet ouvrage constitue l'essentiel du quatrième chapitre).

SUBILEAU (F), « L'abstention : apolitisme ou stratégie ? » in Dir MAYER (N), Les modèles explicatifs du vote, l'Harmattan, 1997, PP 245-267

SUBILEAU (F), « Une participation en baisse depuis dix ans », RPP, n° 993, mars 1998, PP 54-60

SUBILEAU (F), « France : crise de participation », RPP, n°1001, Juillet 1999, PP 16-22

SUBILEAU (F), « Abstentions » in Dir PERRINEAU (P), REYNIE (D), Dictionnaire du vote, PUF, 2000, PP 1-4

SUBILEAU (F), « L'abstention : participation, représentativité, légitimité » Paris, Regards sur l'actualité, La documentation Française, n°287, Janvier 2003, PP 5-16

YSMAL (Colette), Le comportement électoral des Français, Paris, Presses de la FNSP, 1990.

B. LES OUVRAGES EN RAPPORT AVEC LA QUESTION DE L'ELECTEUR RATIONNEL

ALT, The politic of economic decline, Cambridge, Cambridge University press, 1979

BALME (Richard), L'électeur rationnel in Dir PERRINEAU (P), REYNIE (D), Dictionnaire du vote, PUF, 2000, PP 340-348

BERNARD (A), La conjoncture économique et le vote : une relation ambiguë, Paris, RFS, Vol 38, 1997, PP 245-264

BLONDIAUX (Loïc), Mort et résurrection de l'électeur rationnel : Les métamorphoses d'une problématique incertaine, Paris, RFSP, Vol 46 n°5, octobre 1996, PP 753-791

BOUDON (Raymond), L'individualisme et Holisme dans les sciences sociales, in Dir BIRNBAUM (P), LECA (J), Sur l'individualisme, Paris, Presses de la FNSP, 1986, PP. 45-59

BOUDON (Raymond), L'idéologie, Paris, Fayard, 1986.

BOUDON (Raymond), L'acteur social est-il si irrationnel qu'on le dit ? In Individu et justice sociale, Le Seuil, 1988.

BOUDON (Raymond), Le paradoxe du vote et la théorie de la rationalité, Paris, RFS, vol 38, n°2 Avril-Juin, 1997, PP.217-227.

BOUDON (Raymond), La théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique, Canada, Presses de l'université de Montréal, Janvier 2002, PP 9-34

BOUDON (Raymond), Raison, Bonnes Raisons, Paris, PUF, 2003, 185 p.

BOUDON (Raymond), Effets pervers et Ordre social, Paris, PUF, 1997

BUCHANAN (J), TULLOCK (G), the calcul of consent, University of Michigan Press, 1962.

COLEMAN (J), Individual interest and collective actions, selected essays, Cambridge, Cambridge university press, 1996.

CARMINES (J), STIMSON (E), The two fales of issue voting, APRS, n°74, 1980, PP 78-97

CHANIAL (P) "Homo-politicus. Les paradoxes de la théorie de l'acteur rationnel », Paris, Recherches n°10, 1997.

CROZIER (M), FRIDBERG (E), l'acteur et les systèmes, les contraintes de l'action collective,Paris, Seuil,1977.

DEMEULENAERE (Pierre), La complexité de la notion de l'utilitarisme dans les sciences sociales, Paris, Hachette, 1997, PP. 37-48.

DOWNS (Anthony), An economic theory of democracy, New York, Haper and Row, 1957.

(Cet ouvrage structure l'essentiel de notre chapitre cinquième; il n'est pas en réalité la résultante d'une sociologie électorale mais une théorie qui se veut générale et fonde la rationalité de l'abstention sur la base d'une formalisation mathématique qui plombe somme toute son opérationnalisation du fait de la conceptualisation du paradoxe du vote).

ELSTER (Jon), Marxisme et individualisme méthodologique, in Dir BIRNBAUM, LECA (J) sur l'individualisme, Paris, Presses de la FNSP, 1986, PP.51-61

FEREJOHN (JA), FIORINA (M-P), "The paradox of not voting: A decision theoretic analysis" American Political science review, 68, 2, PP 500-536.

FIORINA (M-P), Retrospective voting in American national election, New Haven, Yace University Press, 1981.

FIORINA (M-P), An outline for an model party choice, American journal of Political science, 21,3, 1977, PP 601-625.

GREEN (D-P), SHAPIRO (I), "Choix rationnel et politique: pourquoi en savons nous toujours aussi peu? », RFSP, vol 45 n°1, 1995.

HEBERT (A Simon), Model of bounded rationality, Cambridge, MIT Press, 1982 (1997)

HIMMELVEIT (Hilde) and all, How voter decide: A longitidunal study of political attitudes and voting extending over fifteen years, London Academic Press, 1981

KEY (V.O), the responsible electorate, Cambridge, Harvard University Press, 1966.

KIWEIT, Macro economic and micro politics: The electoral effect of economic issue, Chicago University Press, 1983.

KRAMER (Gerald), Short term fluctuation in US voting behaviour, 1896-1964, The American Political Science Review, n°65 (1), 1971, PP 131-143

LAFAY (Jean Dominique), L'analyse économique de la politique: Raisons d'être, vrais problèmes et fausses critiques, Paris, RFS n°38 (2), 1997, PP 229-243.

LAFAY (Jean Dominique), La théorie probabiliste du vote, Paris, Revue d'économie politique, vol 102, PP 487-518

LAURENT (Alain), L'individualisme méthodologique, Que sais-je ? n°2906, PUF, 1994

LEWIS-BECK(M) ,le vote du porte-monnaie en question, in dir.MAYER (N),BOY(D),l'électeur a ses raisons,Paris, Presses de Sciences Po,1997,pp.239-261.
MANCUR (Olson), Logique de l'action collective, Paris, PUF (1965) 1987.
MAYER (Nonna), L'économie de la politique, Paris, RFS, n°38, 1997, PP 213-215
MERLE (Pierre), L'homopoliticus est-il un homo-oeconomicus ? L'analyse économique du choix politique : Approche critique, RFSP, Vol 40, n°1 Fev, 1990, PP. 64-80.
PIZZORNO (Alexandro), Sur la rationalité du choix démocratique in Dir BIRNBAUM (P), LECA (J) Sur l'individualisme, Paris, Presses de la FNSP, 1986, PP.330-369.
RIKER (W), ORDESHOOK (P), A theory of the calcul of voting, APSR, 62, March, PP 25-42
ROSA (JJ), L'homo politicus et le vote, Politique économique, 18, 1982.
SCHUMPETER (Joseph), Capitalisme, Socialisme et démocratie, Paris, Payot, (1942), 1990.
SERVAIS (M), les modèles économétriques,in dir. MAYER (N), les modèles explicatifs du vote, Paris,l'Harmattan,1997, pp.133-153.
STOKES (D), Spatial model of party competition, The American Political Science Review (APZSR), 57 (2), June 1963, PP 368-377.
TOINET (Marie-France), Economic determinants and electoral outcomes: Some personal observations, Political behaviour, 6, 4, 1984, PP 411-424

III/ LES OUVRAGES GENERAUX

ALMOND (Gabriel), VERBA (Sydney), The civic culture, Political attitudes an democracy in five nations, Princeton, Princeton University Press, 1963.
CHAGNOLLAUD (Dominique), Sciences politiques: Eléments de la sociologie politique, Paris, Dalloz, 2004.
LAGROYE (Jacques), Sociologie politique, Presses de la FNSP et Dalloz
LECOMTE (Jean Philippe), Sociologie politique, Paris, Gualino-Editeur-ESA, 2005
Pierre PACTET, Institutions politiques, Droit constitutionnel, Paris, Armand Colin, (1969), 1996.
ROCHER (Guy), Introduction à la sociologique générale, Point Seuil, 3 vol, 1968

TONNIES (Ferdinand), Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure, Paris, Retz CIPL.
TOCQUEVILLE (A.D), Souvenirs, Paris, Gallimard, Folio, 1999.
WEBER (M), Economie et Sociétés, Paris, Pocket/Azoro, 1995.

IV/ LES THESES SUR L'ABSTENTIONNISME ELECTORAL

DE PINDRAY (M), De l'abstentionnisme en matière électorale et des moyens propres à y remédier, Thèse, Paris, A. Roussez, 1901.
GUY (A), Des moyens de diminuer les abstentions, et en particulier, du vote par correspondance, Thèse, Paris, L. Boyer, 1902.
JADOT (Anne), Le rapport des citoyens aux différents types d'élection en France et en Angleterre : Sociologie compréhensive de la participation électorale, Thèse, IEP-Paris, GRUNBERG, 2006.
SEGOT (Romain), De l'abstention en matière électorale, Principaux moyens d'y remédier, Thèse, Caen, Angers, Germain et Grassin, 1906.
VERLIAC (Marie), La sociologie de l'abstention : leviers de la mobilisation électorale, Thèse, Paris I, 2004.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE *6*

PREMIERE PARTIE : *31*

LES PARADIGMES SOCIOLOGIQUE : UNE LECTURE HOLISTE DU PHENOMENE *31*

INTRODUCTION *32*

CHAPITRE I : LE DEFAUT D'INTEGRATION A LA SOCIETE : LE TRANSFERT DES DETERMINANTS SOCIAUX AU CHAMP POLITIQUE *34*

INTRODUCTION *34*

SECTION I : LES FILIATIONS SCIENTIFIQUES ET LA DISSECTION DU PARADIGME **36**

P1- LES BALISES SCIENTIFIQUES 36

A- L'INTEGRATION : UN CONCEPT SOCIOLOGIQUE DURKHEIMIEN 36

B- UNE DEMARCHE PARENTE A L'ECOLE DE COLUMBIA 40

P2 : LA DISSECTION DE LA CONCLUSION LANCELOT 41

A- LA PARTICIPATION ELECTORALE COMME PARTICIPATION SOCIALE 41

B- LA PREPONDERANCE DU DEFAUT D'INTEGRATION SYSTEMIQUE 43

SECTION II : LES MODALITES D'INTEGRATION ET PARTICIPATION ELECTORALE **44**

P1- LES INTEGRATIONS PRIMAIRES 45

A- L'AGE ET LE CYCLE DE VIE 45

B- LE GENRE (SEXE) 47

C- L'INTEGRATION FAMILIALE 49

P2- LES INTEGRATIONS STABILISATRICES 51

A- L'INTEGRATION PROFESSIONNELLE 51

1- Méthode de saisine 51

2- Constat LANCELOT 51

3- Nouvelle approche de lecture : le concept de l'environnement professionnel 53

B- L'INTEGRATION RESIDENTIELLE 54

1- L'opposition villes et campagnes : la participation différentielle entre "GEMEINSCHAFT" et les "GESELLSCHAFT" 54

2- Quartiers populaires et quartiers bourgeois 56

P3 : LES INTEGRATIONS COMMUNAUTAIRES 57

A- L'INTEGRATION RELIGIEUSE 57

1- Le catholicisme et la participation électorale 57

2- Religion et dimension symbolique du vote 59

3- L'abstentionnisme de la minorité protestante 60

B- L'ADHESION ASSOCIATIVE 61

CONCLUSION (CHAPITRE I) *63*

CHAPITRE II : LE CENS CACHE OU LA COMPETENCE POLITIQUE INEGALITAIRE DES CLASSES SOCIALES *65*

INTRODUCTION *65*
SECTION I : LE DECRYPTAGE DU CONCEPT DE LA COMPETENCE POLITIQUE **67**
P1 : LES FONDEMENTS DU CONCEPT 67
A- LA FUSION COMPETENCE POLITIQUE ET POLITISATION 67
B- LE ROLE AMPLIFICATEUR ET DISCRIMINANT DU NIVEAU D'INSTRUCTION 69
1- L'effet clivant du capital culturel 69
2- Les atténuations de l'influence du capital culturel 71
P2 : LA MUTATION DE LA COMPETENCE POLITIQUE EN SOUS-CULTURE POLITIQUE 72
A- CULTURE OU CULTURE POLITIQUE. 72
B- LES MECANISMES DE LA REPRODUCTION CULTURELLE 74
1- L'habitus 74
2- La violence symbolique 75
C- L'INCOMPETENCE POLITIQUE ET LA LOGIQUE DE DOMINATION 76
1- Les préalables de l'analyse : la négation du principe de l'égalité démocratique 76
2- La théorie de l'illusion démocratique 78
SECTION II : LES DETERMINANTS DE LA COMPETENCE POLITIQUE ET DE LA PARTICIPATION ELECTORALE **79**
P1 : LES COMPOSANTES DE LA COMPETENCE POLITIQUE OBJECTIVE 80
A- LA CONNAISSANCE DES ACTEURS ET ENJEUX POLITIQUES 80
1- Connaissance des acteurs politiques 80
2- La familiarité avec les enjeux 81
B- LA MAITRISE DE SCHEMES POLITIQUES DE CLASSIFICATION 82
1- La classification des partis politiques 82
2- L'identification partisane : le paradigme de MICHIGAN 84
a) La notion 84
b) L'incompétence politique et l'identification partisane 85
c) La dimension symbolique de l'identification partisane 86
P2 : LES ELEMENTS DE LA COMPETENCE POLITIQUE SUBJECTIVE 86
A- L'INTERET POUR LA POLITIQUE 86
1- L'intérêt pour la politique et politisation 87
2- L'intérêt pour la politique et participation électorale 88
B- L'AUTO-APPRECIATION : LE SENTIMENT D'INCOMPETENCE POLITIQUE 89
C- LES RESERVES 90
CONCLUSION CHAPITRE II ***92***
CONCLUSION PREMIERE PARTIE ***94***

DEUXIEME PARTIE : 97

LES PARADIGMES POLITIQUES : L'EFFET DE LA CONJONCTURE SUR LE PHENOMENE ***97***

INTRODUCTION ***98***

CHAPITRE III: LES INFLUENCES DES PARAMETRES ELECTORAUX SUR LA PARTICIPATION101

INTRODUCTION *101*
SECTION I : LA NATURE DES ELECTIONS ET LA PARTICIPATION DIFFERENTIELLE 102
P1 : LES ELECTIONS MOBILISATRICES 103
A- LES ELECTIONS NATIONALES 103
1- L'élection présidentielle 103
2- Les élections législatives 104
B- L'EXCEPTION DES MUNICIPALES 105
P2 : LES ELECTIONS A FAIBLE PARTICIPATION 106
A- LES ELECTIONS LOCALES 107
1- Les cantonales 107
2- Les élections régionales 107
B- LES ELECTIONS EUROPEENNES 108
SECTION II : LES DECLINAISONS DE L'OFFRE ELECTORALE 109
P1 : LA TYPOLOGIE DES OFFRES ELECTORALES 110
A- LA CONFIGURATION DE L'OFFRE PERSONNELLE 110
B- L'OFFRE TERRITORIALE 111
P2 : LA CODIFICATION DE L'OFFRE 112
A- LA PROBLEMATIQUE DES MODES DE SCRUTIN 112
B- LE NOMBRE DE CANDIDATS 113
P3 : L'ENVIRONNEMENT DE L'OFFRE 114
A- L'EFFET DE LA MOBILISATION 114
B- LA PROBLEMATIQUE DE L'INFLUENCE DES MASSES MEDIAS 115
C- L'EQUIVOQUE DES SONDAGES D'OPINION 116
SECTION III : L'INFLUENCE DE L'ENJEU POLITIQUE SUR LA PARTICIPATION ELECTORALE 117
P1 : L'ILLUSTRATION REFERENDAIRE 119
A- LA DIFFERENCE DE NATURE ENTRE LES REFERENDUMS ET ELECTIONS 119
B- L'INSTRUMENTALISATION DES REFERENDUMS 120
1- L'appel à l'abstention référendaire 120
2- Les référendums plébiscitaires 120
C- LA LISIBILITE DE L'ENJEU REFERENDAIRE 121
P2 : LES ELECTIONS INTERMEDIAIRES 122
A- LA NOTION DU CONCEPT 122
B- LA DEMOBILISATION DE L'ELECTORAT GOUVERNEMENTAL 123
CONCLUSION CHAPITRE III *125*
CHAPITRE IV : L'ABSTENTIONNISME PROTESTATAIRE ET STRATEGIQUE : DEUX CONCEPTS POLITIQUES DU PHENOMENE 126
SECTION I : L'ABSTENTIONNISME PROTESTATAIRE 128
P1 : LA PERMANENCE DU COMPORTEMENT ET LA PROBLEMATIQUE DE SON IDEOLOGIE 128
A- LA PERMANENCE DU CONCEPT 129
B- LA PROBLEMATIQUE DE L'IDEOLOGIE PROTESTATAIRE : LA DOCTRINE MAURRASSIENNE ET L'ANARCHO-SYNDICALISME 130
P2 : LE PROFIL D'ASSISE PRECAIRE ET LA TENDANCE REACTIONNAIRE 132
A- LES RELIEFS DU DEFAUT D'INTEGRATION A LA SOCIETE 132

B- L'INCOMPETENCE POLITIQUE ET VOTE REACTIF FN 133

SECTION II : L'ABSTENTIONNISME STRATEGIQUE 134

P1 : LA LOGIQUE CONTEXTUELLE ET LE DIAGNOSTIQUE POLITIQUE 135

A- LA CRISE DE LA PARTICIPATION ET LA CRISE DE REPRESENTATION 135

B- LA DESTRUCTURATION DU CHAMP POLITIQUE 137

1- Le dépérissement politique 138

2- Le brouillage des clivages idéologiques 138

3- La banalisation de la cohabitation 139

P2 : LE PROFIL PARADOXAL DU VOTANT 140

A- LA REALITE INTEGRATIVE ET POLITISATION AVEREE 140

B- LA PREPONDERANCE D'UNE PROXIMITE PARTISANE A GAUCHE 141

1- Les déçus du socialisme 141

2- Le vote écologiste de substitution 142

CONCLUSION CHAPITRE IV 144

CONCLUSION DEUXIEME PARTIE 146

TROISIEME PARTIE : 1488

ESSAI DE CONCEPTUALISATION D'UNE EXPLICATION RATIONNELLE DU PHENOMENE 148

INTRODUCTION 149

CHAPITRE V : L'INOPERANTE RATIONALITE DE L'ABSTENTION DANS LA THEORIE ECONOMIQUE DE LA DEMOCRATIE 153

INTRODUCTION 153

SECTION I : LE CADRAGE CONCEPTUEL ET LA PRESENTATION ANALYTIQUE DE LA THEORIE 156

P1 : LES PRINCIPES MICRO-ECONOMIQUES SOUS-TENDANT LA THEORIE 157

A- LE PARADIGME DE L'INDIVIDUALISME METHODOLOGIQUE 157

1- La notion 157

2- Des origines à la croisée conceptuelle 159

B- LE PRINCIPE DE LA RATIONALITE CHOIX 161

1- Le contenu 161

2- L'appoint de la théorie des jeux 162

3- Les raisons de l'attrait des modèles rationnels 163

C- L'UTILITARISME ET LA RATIONALITE UTILITARISTE 164

P2 : LE TRAITEMENT ANALOGIQUE – CHAMP POLITIQUE ET MARCHE ECONOMIQUE 165

A- L'IDENTITE D'ACTION D'UN ELECTEUR RATIONNEL ET D'UN HOMO-OECONOMICUS 165

1- Une lecture mercantile de la scène électorale 165

2- Un vote d'intérêt utilitariste 167

3- Un vote prospectif et d'investissement 169

B- LES LIMITES EMPIRIQUES A LA THEORIE 170
1- L'information limitée de l'électeur 170
2- La vacuité des promesses électorales sur le long terme 172
3- La rationalité utilitariste : une rationalité restrictive et absolue 173
SECTION II : LE PARADOXE DU VOTE OU LE POSTULAT DE L'ABSTENTIONNISME SYSTEMATIQUE MAJORITAIRE 175
P1 : LE POSTULAT A L'EPREUVE DE LA PRATIQUE ELECTORALE 176
A- L'ESSENCE DU CONCEPT 176
1- La notion 176
2- La solution DOWNS et ses critiques 177
B- LA CONFRONTATION DU PARADOXE DE L'ELECTEUR AUX DONNEES ELECTORALES EMPIRIQUES 178
P2 : LA SYNTHESE DES ESSAIS DE RESOLUTION DU PARADOXE DU VOTE 180
A- L'IMPOSSIBLE RESOLUTION DANS LA THEORIE DES CHOIX RATIONNELS 180
1- Les essais de l'approche pascalienne 181
2- Des essais d'approche stratégique de la théorie des jeux 182
B- LA SOLUTION DE LA RATIONALITE AXIOLOGIQUE 183
CONCLUSION CHAPITRE V 185
CHAPITRE VI : PROPOSITION DU CONCEPT DU DEFICIT D'INTERET DANS L'ESPACE DE LA RATIONALITE EVALUATIVE 187
INTRODUCTION : L'HYPOTHESE DE LA DETERMINATION DE L'INTERET 187
SECTION I : LES ELEMENTS EMPIRIQUES DE LA PERTINENCE D'UNE APPROCHE RATIONNELLE 190
P1 : LA MUTATION DE L'ATTITUDE DANS LE CHAMP POLITIQUE CONTEMPORAIN .. 194
A- LA TRANSFORMATION DU PROFIL DES ABSTENTIONNISTES 194
B- LA CONSTANTE PRATIQUE INTERMITTENTE MAJORITAIRE 196
C- LA RELATIVE INSUFFISANCE DES PARADIGMES TRADITONNELS 199
P2 : DES MODIFICATIONS LIEES A L'EVOLUTION INSTABLE DU COMPORTEMENT ELECTORAL 202
A- LA VOLATILITE ELECTORALE ET LE POSTULAT DE L'ELECTEUR RATIONNEL 202
1- L'inflexion de l'école du CHANGING AMERICAN VOTER 202
a) La vision pionnière de VOKEY 202
b) La remise en cause du paradigme de Michigan 203
c) La réévaluation de l'enjeu et la marque de la rationalité 204
2- Le nouvel électeur libéré du carcan partisan 205
a) Le contexte d'émergence 206
b) Un centrisme différencié du marais 207
c) La préfiguration d'une attitude politique autonome 208
B- LA MONTEE DE L'INDIVIDUALISATION POLITIQUE 210
1- Une notion de la rationalisation des choix 210

2- Les implications de l'individualisation dans le processus décisionnel 213

a) Les indices de la modification des rapports politiques 213

a-1) L'attitude critique à l'égard des hommes politiques 213

a-2) Le relâchement des fidélités partisanes 214

b) Les marqueurs de l'arbitrage entre le vote et l'abstention 215

b-1) La décision tardive du choix électoral 215

b-2) La croissance de la compétence politique subjective 217

C- LE CHANGEMENT DU STATUT PSYCHOLOGIQUE DU VOTE : DU VOTE DEVOIR AU VOTE DROIT 218

SECTION II : ESSAI DE VALIDATION DE L'HYPOTHESE PAR LE MODELE RATIONNEL GENERAL 221

P1 : LE CORPS CONCEPTUEL DE LA METHODE ET SA TRANSCRIPTION EN TERME ELECTORAL 226

A- LA PERTINENCE BIPOLAIRE DES POSTULATS CONSTITUTIFS 226

1- Des postulats conformes aux attitudes électorales 226

a) L'individualisme et le précis d'un individu situé 226

b) La rationalité des acteurs individuels 230

b-1) Le principe de l'acteur rationnel 231

b-2) Une rationalité extensive et cognitive 232

b-3) La rationalité évaluative : déterminant électoral 233

2- Le postulat de la compréhension ou la recherche de la motivation des acteurs 235

B- UNE ABSTRACTION DES POSTULATS COMPLEMENTAIRES DE LA THEORIE DU CHOIX RATIONNEL 237

P2 : LA RECONSTRUCTION DES MOTIVATIONS DES ABSTENTIONNISTES ET L'EXTRACTION DE SON SENS LOGIQUE... 239

A- LA MISE EN EVIDENCE LONGITUDINALE DES DONNEES 240

1- La période gaullienne 240

2- L'ère mitterrandienne 241

3- L'époque chiraquienne et l'an un Sarkozy 244

B- LE SENS ET L'ESSENCE DES MOTIVATIONS DES ABSTENTIONNISTES 247

1- La prépondérance des questions économiques 248

2- La prégnance des enjeux consensuels et proches 250

CONCLUSION CHAPITRE VI 253

CONCLUSION TROISIEME PARTIE 256

CONCLUSION GENERALE 259

BIBLIOGRAPHIE 267

TABLE DES MATIERES 277